UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284423 1

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s9cahiersdelaquinz01pg

P
Rolit

PREMIER CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

CHARLES PÉGUY

de la situation faite au parti intellectuel dans le monde moderne devant les accidents de la gloire temporelle

139934
4.10.16

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

AP
20
C15
sér. 9
no 1-3

139934
4/10/16

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

dans le monde moderne

DE LA SITUATION FAITE

AU PARTI INTELLECTUEL

DANS LE MONDE MODERNE

DEVANT LES ACCIDENTS

DE LA GLOIRE TEMPORELLE

139934
4/10/16

DE LA SITUATION FAITE

au parti intellectuel
dans le monde moderne

devant les accidents
de la gloire temporelle

Quand on a dit ce que nous avons indiqué seulement, quand on a dit que l'entrée d'un jeune homme dans le grand parti intellectuel moderne lui confère automatiquement aujourd'hui toutes les puissances de la domination temporelle, on n'a rien dit.

Quand on a dit, quand on a constaté que l'introduction, que l'initiation d'un jeune homme dans le grand parti intellectuel moderne lui ouvre automatiquement toutes les puissances de la domination temporelle moderne, — places, richesses, honneurs, vanités, sinécures, chaires, titres et décorations, prébendes laïques, rentes civiques, avancements, gouvernements d'État, dominations politiques parlementaires, honneur de sauver, — aujourd'hui, — la République, — et pardessus le tout ce que je vois qui est le plus prisé

aujourd'hui par et parmi nos jeunes gens : faire un grand et brillant mariage, demi-riche, ou riche tout à fait, de cette richesse très particulière aux gros universitaires, dans nos aristocraties de défense républicaine, dans nos héritages politiques, dans nos hérédités de gouvernement de l'esprit, — quand on a dit tout cela, quand on a énuméré toutes ces grandeurs, — toutes ces tristes misères, — on n'a rien dit encore; on n'a rien dit que tout le monde aujourd'hui ne sache, — ne déclare, n'avoue, ne reconnaisse, ne proclame de quelque manière, ou n'ait, quand on est malin, et tout le monde, aujourd'hui, est malin, découvert le premier.

On n'a rien dit non plus qui soit bien intéressant. Car sur ces grandes vilenies les opinions sont faites, sur les grandes vilenies de l'histoire contemporaine, faites, vite et une fois pour toutes, bien faites, les jugements sont arrêtés, les résolutions prises, les décisions faites. De part et d'autre. Un jeune homme qui veut devenir député, ministre, gendre, conseiller d'État, ou même obtenir à bon compte une chaire de l'enseignement supérieur, sait parfaitement comment s'y prendre. Il sait quelles avances il faut faire, quels gages donner, quelles promesses faire, quelles promesses au contraire tenir, quelles paroles tenir et quelles paroles violer, quels serments prêter et quels serments trahir, quelles traites accepter et signer, et quelles traites ensuite laisser protester, quand et comment jurer et quand et comment se parjurer, quelles trahisons commettre, et ils savent comment on peut trahir des trahisons mêmes. Un peintre joue la difficulté en mettant blancs sur blancs, noirs sur noirs. Nos jeunes camarades jouent

l'aisance en mettant trahisons sur trahisons. Parlant avec eux le langage dit scientifique, nous dirons qu'ils font des trahisons de trahisons, des trahisons au carré, des trahisons à on ne sait plus combien de puissances. Ils n'y sont pas seulement entendus. Ils y sont experts. Ils y sont artistes. Ils savent tout cela beaucoup mieux que nous. Ils y ont une compétence que nous n'aurons jamais. Nous sommes un sot de nous occuper d'eux, d'oser même parler d'eux. Nous sommes des novices, auprès d'eux. Ils savent ce qu'ils ont à faire, et ce qu'ils font, et nous ne le saurons jamais. Ils n'ont besoin ni de nos renseignements; ils en ont plus que nous: ils en ont que nous n'avons pas, que nous n'aurons jamais; ni de nos aversions et de nos découragements. Ils nous méprisent. Ils nous tiennent pour des sots. Ils ont bien raison.

Sur ces grandes vilenies, sur les turpitudes gouvernementales, sur les hontes politiques, sur les roueries des combinaisons parlementaires, sur les fraudes électorales dans les élections politiques et dans les élections littéraires, sur le moyen d'entrer au Collège de France par la porte du soupirail, sur l'art et la manière de défendre en assyriologie la troisième République française, de part et d'autre les partis sont pris. Ceux qui veulent, veulent; et ceux qui ne veulent pas, ne veulent pas. Ceux qui veulent, veulent tant que vous ne pourriez pas les faire vouloir plus, ni moins. Quand même vous seriez bons à quelque chose, ce que vous n'êtes pas. Ceux qui ne veulent pas, ne veulent tant pas que vous ne sauriez pas les faire ne pas vouloir plus, ni moins, parce que vous n'êtes bon à rien.

Sur tout cela, qui est usuel, qui est habituel, toutes les habitudes et tous les usages sont pris.

Sur les turpitudes publiques ou secrètes, sur les bassesses des dominations temporelles, de part et d'autre les partis sont pris. Vite pris. Les vies sont courues. Celui qui veut arriver arrive. S'il n'arrive pas, c'est qu'ils sont trop. Ce n'est point faute de savoir. Il connaît son affaire. Ne nous occupons pas de son affaire.

Dès la troisième année d'école, dès l'agrégation, dès la première peut-être, dès la licence, dès le concours d'entrée, dès la *cagne* (ou rhétorique supérieure), dès les vieilles rhétoriques de province, dès les plus innocentes et jeunes basses classes, dès les sixièmes les plus jeunes et les plus fraîches, avec l'histoire des anciens Égyptiens et des Assyriens cruels, dès les plus anciennes et les plus jeunes promenades et les plus violents jeux de barre sous les marronniers lourds, dès peut-être avant, tout cela était joué. Dès les plus anciennes parties de barre, et au-dessous, au-dedans, cette partie-là était jouée.

Sur les arrivismes temporels, de part et d'autre les jeux sont faits. Les âmes turpides vont aux turpitudes; les âmes serviles vont aux servitudes.

Les imbéciles vont à l'honnêteté.

Et ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'ils en ont tellement le goût, les imbéciles, de l'honnêteté, de la vieille probité, qu'ils y restent.

Il est quelquefois difficile à l'arriviste d'arriver, parce qu'ils sont trop. Mais rien n'est aussi facile que de n'arriver pas, pourvu qu'on y mette un peu du sien. Parce qu'on n'est pas trop. Il y a ainsi de par le monde un certain nombre de jeunes gens, pas très nombreux, — nous en connaissons beaucoup aux cahiers, mais c'est assurément dans le personnel et dans la clientèle des cahiers que l'on en trouverait et que l'on en connaîtrait le plus, — des malins, alors, des gars particulièrement astucieux, des bonhommes à qui on n'en compte point; des vieux roublards, qui ont choisi la carrière de ne point réussir, la procession de ne point arriver. Ils entreront dans la carriè...ère quand leurs aînés n'y seront plus. Ils n'auront pas besoin d'attendre aussi longtemps. Car leurs aînés et eux ils tiennent parfaitement dans la même carrière. On dit même qu'ils n'y sont point trop serrés, qu'ils s'y meuvent à l'aise, bonnement, sans haines et sans beaucoup de compétitions. Car, du moins d'après les récits des voyageurs, ce serait une carrière où on ne se bouscule pas.

Ces gens-là non plus, ces gens de leur côté n'ont pas besoin de nos considérations ni de nos conseils. Quand un pauvre homme a la probité dans la peau, il est perdu. J'entends perdu pour les grandeurs. De toutes les tares qui s'attaquent aux os mêmes et aux moelles, celle-ci est peut-être encore la plus irrémissible et celle qui pardonne le moins. L'homme qui n'arrive pas, qui ne sait pas, comment s'y prendre, qui ne veut pas savoir, le type dans nos genres, l'imbécile enfin, le pur niais, *nidax vere simplex*, le bon homme sait très bien, sent très bien, depuis qu'il est venu au monde, et même avant,

parce que son père et sa mère étaient d'honnêtes gens, que toute sa vie on lui fourrera les sales besognes. Ou du moins ces admirables petits métiers, tenus et tenants, pieux et modestes, que les grands de ce monde cotent comme de sales métiers. Il sait pertinemment que toute sa vie on lui fera éreinter les yeux à corriger des copies et des compositions ou de la copie et des épreuves d'imprimerie

Dans les honneurs obscurs de quelque légion.

Mais il aime cela, cet homme. Il est si bête qu'il ne pense même pas à nommer cela probité, honnêteté, goût et passion de la liberté. Il exècre le mot même de pureté. Parce que de tous les sépulcres les sépulcres blanchis sont encore ceux qui lui paraissent le plus cimetières. C'est nous, les cuistres, qui nous amusons à donner à tout cela des noms de vertus. Avec notre manie de faire des catalogues et des index. Il n'a besoin ni de nos classements, ni de nos encouragements, ni de nos conseils. Tout ce qu'il sait, cet ignorant, c'est qu'il y a des démarches que les autres font tout le temps et qu'il ne fera jamais, pas même une fois, pas même un seul quart d'heure. Parce que ce quart d'heure lui resterait sur l'estomac, lui serait impossible à digérer.

Tout ce qu'il sait aussi, tout ce qu'il sait enfin, car il voit de loin, et au loin, il voit jusqu'au bout, c'est que sa vie sera telle, toute entière, et que telle sera sa mort, qui est pour lui comme une sorte de fin de sa vie.

Car pour cette sorte de gens, de petites gens, elle

n'est pas, elle ne paraît pas beaucoup le commencement de leur éternité.

Infiniment plus dangereuse que la tentation du gouvernement temporel, parce qu'elle ne s'attaque plus seulement aux âmes de servitude, infiniment plus intéressante parce qu'elle s'attaque aussi aux âmes de commandement, et même à quelques bons esprits, infiniment plus redoutable que la basse tentation du gouvernement temporel est une autre tentation, une haute tentation, une tentation supérieure, parce que l'autre n'est que basse et que celle-ci est supérieure : la tentation de la gloire, sous toutes ses formes, sous toutes les formes de cette véritable affection.

L'expérience a malheureusement démontré que la tentation de la gloire produit les formes d'une affection véritable, qu'il y a des hommes qui ne trahiraient point leurs amis pour le gouvernement général de Madagascar, — et dépendances, — et dont le cœur chancelle et qui feraient on ne sait pas bien quoi, et on se le demande avec inquiétude, pour être mis seulement dans un dernier chapitre, que l'auteur ferait, de l'histoire de Lanson.

Il est heureux pour la solidité du régime que des hommes comme Andler et Lanson soient de fermes républicains. Qu'ils en soient les appuis les plus solides et comme qui dirait les bâtons de vieillesse. On ne sait pas de quoi des jeunes gens, de jeunes auteurs seraient capables pour entrer dans la gloire, — même considérée comme une puissance purement spirituelle, — nommément pour entrer dans l'histoire, — comme on y

entre aujourd'hui, c'est-à-dire pour entrer dans le tissu linéaire, dans le ruban de l'évolution littéraire, dans le ruban scientifique d'une évolution littéraire linéaire, — simplement pour entrer dans un feuilleton du *Temps;* — beaucoup plus scientifiquement pour être mis dans un chapitre nouveau de notre maître M. Lanson; — beaucoup plus scientifiquement encore, — car il y a des degrés dans la science et dans la magistrature, — pour entrer dans le *cosmos* de la pensée de notre maître M. Andler, même non exprimée, même non écrite, même non imprimée, comme un chaînon de la chaîne, comme un échelon de l'échelle, comme un élément, — indispensable, — un élément d'évolution étant toujours nécessaire, indispensable, et inévitable, — comme un élément indispensable dans l'histoire linéaire de l'évolution de quelque littérature, fût-ce de cette exécrable et méprisable et la dernière de toutes littérature française.

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés. Il faut se féliciter, pour la solidité de nos institutions, qu'un homme comme l'honorable M. Gaston Deschamps, que des hommes comme nos maîtres M. Andler et M. Lanson soient d'aussi fermes républicains. Eux-mêmes ils ne connaissent point, ils ne peuvent pas soupçonner toute l'étendue de leur pouvoir. Et si même ils en avaient connaissance, heureusement que nous avons la certitude qu'ils n'en abuseraient point. On ne sait pas ce que seraient capables de faire pour eux des jeunes gens entièrement désintéressés. On ne soupçonne pas, nos maîtres ne suspectent point eux-mêmes quelles troupes de dictature enthousiastes, infiniment plus embêtantes que celles qu'ils ont déjà, et qui sont si insupportables, quelles gardes prétoriennes, et plus que dévouées, atta-

chées, ils pourraient lever parmi tant de jeunes gens que l'on croit et qui se croient eux-mêmes de la défense républicaine la plus pure.

Ils ne peuvent pas le savoir. Je ne parle point ici de cette puissance temporelle, je ne reviens point ici sur cette puissance temporelle que nous avons dite et sur laquelle je ne pense pas qu'il soit opportun de revenir, car tout le monde la connaît, qui est venue à nos maîtres de ce qu'ils exercent non pas seulement les fonctions, mais les magistratures et qu'ils poursuivent ou édictent les fonctions de l'enseignement dans les Universités de l'État. Des hommes qui reçoivent ou ne reçoivent pas, en France, des candidats, nés Français, aux baccalauréats, aux licences, aux agrégations, à l'École Normale, aux bourses, même de voyage, des hommes qui ont reçu licence de faire des docteurs et des normaliens exerceront toujours en France une puissance illimitée. Et il y en aura beaucoup qui seront dans leur dépendance. Nous laissons pour aujourd'hui cette puissance, pour aujourd'hui et peut-être pour longtemps, sinon pour toujours. Ce que je dis, c'est que, parmi les âmes supérieures, parmi les âmes hautes, parmi les quelques Français qui osent affronter cette idée : ne pas être reçus à un examen ou à un concours de l'enseignement de l'État, parmi ces âmes éminentes et singulièrement rares il se produit un nouveau ravage, par cela même infiniment plus dangereux, puisqu'il tombe justement, comme par hasard, sur les quelques-uns qui avaient échappé aux premiers, aux anciens communs ravages.

Il se produit ainsi un nouveau, un dernier déchet, le pire de tous.

Une âme un peu noble se méfie, d'elle-même, instinctivement et sans qu'on ait rien à lui en dire, de tout ce qui ressemble à de la domination temporelle. Un homme un peu propre a peut-être encore plus d'horreur, instinctive, d'exercer quoi que ce soit qui ressemble à de la domination intellectuelle temporelle que de la subir. Il n'y a donc pas lieu d'y insister. Il n'y a pas même lieu d'en parler. Ce qu'il faut dire, ce qu'il faut examiner un peu, c'est si la tentation de la gloire, qui atteint, qui entame justement les âmes élevées, d'ailleurs inattaquables, ne serait pas devenue, elle aussi, dans le monde moderne, une tentation de domination temporelle, d'autant plus pernicieuse qu'elle est plus insidieuse, d'autant plus redoutable qu'elle est plus insinuante et qu'elle se glisse à des âmes plus précieuses ayant elle-même revêtu les aspects presque d'une vertu, presque d'un devoir, presque d'une obligation métaphysique et morale.

De bons esprits s'aperçoivent aisément, de naissance, de race, et sans qu'il soit besoin de les tirer par la manche, de ce que c'est qu'une domination temporelle, sous les formes grossières, connues, classées, de ce que cela pèse, de ce que cela vaut. Quelques bons esprits peuvent ne pas s'apercevoir que la gloire elle-même, que la vieille gloire, qui en effet était venue au monde, au vieux monde, plutôt comme une puissance spirituelle, que la gloire du vieux temps est devenue dans le monde moderne, par une opération de l'encroûtement du monde moderne, elle aussi une puissance temporelle, moderne, comme il y en a malheureusement tant d'autres.

Je dis encroûtement parce que je ne suis pas scientifique. Si j'étais savant je dirais incrustation, cela ferait

une loi biologico-sociologique, et tout le monde me respecterait.

Sur le point de savoir à quel point la gloire elle-même, la gloire littéraire par exemple, est devenue dans le monde moderne simplement une forme, et même assez grossière, de domination temporelle, je me vois contraint de faire appel à moi-même, ce qui n'est pas convenable, à mon propre témoignage. Mais tous nos abonnés ne sont peut-être pas éditeurs. Et quelques-uns certainement ne sont pas journalistes. Il faut avoir conduit depuis plus de dix ans, il faut avoir eu la charge et la responsabilité de conduire depuis au moins dix ans la seule entreprise qui, sans aucunes ressources capitalistes, ait jamais été faite pour lutter contre les puissances d'argent dans l'ordre de l'édition, qui seule ait constamment et sans aucune faiblesse refusé de plier devant les puissances d'argent, pour pouvoir apporter le témoignage que j'apporte ici, pour pouvoir certifier, à ce degré de certitude, à quel point, de désintégration complète, l'ancienne gloire, qui était venue au monde et qui avait grandi enfant, adolescente et jeune femme comme une puissance à peu près uniquement spirituelle est devenue, par un effet de l'incrustation capitaliste moderne, sur ses vieux jours uniquement une puissance temporelle, et la plus dégradée des puissances temporelles.

[Je dis : *la seule entreprise qui, dans l'ordre de l'édition ;* je ne dis pas *la seule entreprise* absolument parlant. Nous sommes quelques-unes, heureusement. Mais les autres entreprises ne sont pas proprement de l'ordre

de l'édition. Je sais autant que personne, pour prendre un exemple qui m'est particulièrement cher, je sais pertinemment, puisque j'y suis inscrit, combien cette personne morale, qui se nommait *Union pour l'Action morale,* et qui aujourd'hui se nomme *Union pour la vérité,* a résisté utilement aux puissances temporelles *dans l'ordre de l'opinion,* d'une certaine opinion, nommément aux puissances d'argent, aux puissances capitalistes.] Ordre de l'opinion qui était de son programme même.

(J'espère que ces éloges que je fais d'eux, que ce témoignage que je rends à leur compagnie ne les compromettront pas trop, ne leur feront pas de tort. J'espère aussi et par contre qu'ils ne les abasourdiront pas trop, que tant d'éloges ne leur paraîtront point absurdes et démesurés. C'est une Compagnie en effet qui a une certaine espèce d'innocence qui fait qu'elle a montré plusieurs fois, à ma connaissance, un grand courage, mental, intellectuel, civique, social, — plusieurs fois intérieur à la Compagnie elle-même, ce qui est le plus difficile, — dont elle ne paraissait point toujours se douter.) Ils me pardonneront donc. Il faut bien que quelqu'un parle quelquefois. Je ne suis point un spécialiste, un entrepreneur d'éloge; je suis embarrassé, gauche dans l'éloge; mais cet éloge que je fais d'eux est justifié au delà de ce que l'on pourrait croire, au delà même de ce que eux peut-être ils croient. Je veux dire notamment et très précisément ceci : leur Compagnie est pauvre : pourquoi le taire ? Étant donnée l'importance politique et sociale qu'ils pouvaient avoir, qu'elle pouvait avoir, qu'un très grand nombre de ses membres avaient déjà individuellement, elle ne serait pas restée longtemps ou toujours pauvre *si elle avait*

fait les affaires de quelqu'un. C'est à peu près la seule loi de sociologie qui se soit jamais vérifiée. Les affaires de quelqu'un ou de quelques-uns qui étaient dehors, qui fût dehors, ou, ce qui est infiniment plus grave, les affaires de quelqu'un qui eût été dedans. Les affaires de quelque parti politique, parlementaire (avoué) ou parlementaire prétendu antiparlementaire, du dehors, ou, ce qui est infiniment plus grave, du parti politique toujours parlementaire nouveau, d'un parti politique parlementaire que l'on est, que l'on devient, que l'on (se) fait, que l'on introduit dans la poussière où il y en a déjà tant.

J'apporte mon témoignage. Je ne l'apporte que pour mémoire. Je l'apporte sans aucune illusion. Pour la forme, et pour l'acquit de ma conscience. Pour la conduite du débat. Je l'apporte avec la certitude qu'il ne servira de rien. Ce n'est qu'un témoignage d'expérience et ainsi de compétence. Et rien n'est aussi méprisé depuis l'avènement des méthodes intellectuelles modernes prétendues scientifiques et leur domination que la compétence, qui ne s'acquiert point dans les livres, (à moins qu'on ne les vende) (qu'on en vende), et que cette expérience, dont on se réclame avec une inlassable fatuité.

Il est même extraordinaire, quand on y pense, et c'est assurément une note que nous retrouverons, comme ce monde, qui a toujours ce mot d'*expérience* à la bouche, entendue dans le sens de la technique scientifique, au

sens d'expérience de laboratoire : *faire une expérience, installer une expérience, monter une expérience, réussir, ne pas réussir une expérience, nous savons par expérience* (qu'il faut prononcer sérieusement, sévèrement, en baissant les yeux et en fermant à demi la bouche, plissant un peu les lèvres) est aussi le premier, est aussi le seul qui ait méprisé à ce point la propre expérience, l'expérience proprement dite, cet accroissement incalculable et constant, qui est de la vie même, cette entrée perpétuelle de l'événement total dans l'événement de la vie propre. Nous y reviendrons certainement.

Je n'apporte donc mon témoignage que pour avoir la conscience tranquille, et parce qu'il ne faut rien oublier. J'ai Dieu merci non seulement un grand nombre de camarades, mais au contraire un certain nombre d'amis qui sont des universitaires. Ce sont des amis de la plus grande solidité. Quand ils viennent me voir, ce qui me fait toujours beaucoup de plaisir, aux vacances, ou ceux de Paris après la classe, entre deux classes, nous causons quelquefois. Une statistique sévèrement assise et tenue à jour a permis de calculer que je ne parle jamais depuis quinze minutes, et, dans les treize dix-septièmes des cas, depuis treize minutes et vingt-sept secondes et cent vingt-et-un deux cent cinquante-septièmes de seconde sans faire intervenir dans mes propos une certaine opposition que j'ai fait déjà un certain nombre de fois intervenir par écrit dans ces cahiers mêmes. Il m'arrive par exemple d'opposer des mots comme intellectuel à industriel, scolaire à vivant, fonctionnaire à producteur, fonctionnaire à citoyen, fonctionnaire à con-

tribuable, particulièrement universitaire à éditeur. On le sait de reste, je n'y insiste pas. Ce que tout le monde ne sait peut-être pas, parce que tout le monde ne vient pas me voir, et il a bien raison, c'est que je suis un pauvre innocent, un pauvre homme qui n'ai point, comme nos grands génies, contemporains, des ressources infinies. Paris est plein de gens qui savent toujours écrire du nouveau, et dire autre chose. Admirons ces gens de Paris. Pour moi, l'inépuisable fécondité d'un Léon Blum et de ce nombre inépuisable de nos salonniers m'a toujours plongé non pas tant dans un rêve que dans une espèce d'hébétude. J'admire, et ne peux point imiter, à ma grande honte, j'admire tous ces grands hommes, nos contemporains chez eux, qui ont un nombre indéfini d'écritures, et un nombre non moins indéfini de propos, autres. Je n'ai qu'une écriture, on me l'a dit assez. Et je n'ai aussi qu'un propos. Et ce qu'il y a de plus désagréable, c'est que le propos est tout le même que l'écriture. Je dis ce que j'écris. J'écris ce que je dis. Je disais donc à l'instant que lorsqu'un de mes plusieurs amis universitaires veut bien venir me voir, et que nous commençons à causer, il ne se passe pas un nombre de minutes que j'ai déjà oublié, mais qui est mis quelque part sur un écrit, sans que je radote et que je me mette à sortir une certaine opposition, qui commence à être connue, par exemple entre universitaire et industriel. En quoi je ne fais que suivre un des exemples de notre bon maître M. Sorel. Si obtus que je sois venu au monde moi-même, et que je sois demeuré, je n'ai pas été sans remarquer comment tournent, généralement à ce moment-là, ces entretiens. C'est à ce point en effet que mes amis universitaires me serrent généralement la

main, avec une affectueuse, bien-affectueuse, toute-affectueuse commisération, que quelques-uns dissimulent à peine. On citerait même quelques exemples, — car s'il est étonnant à quel point nous sommes un objet d'amitiés, — et d'inimitiés, — il est plus étonnant encore à quel point je suis peu un objet de respect, — on pourrait même citer quelques exemples que quelques-uns m'aient dit, en me serrant la main : *Oui, mon vieux,* — ils disent : *mon vieux ;* — *oui, mon vieux, nous la connaissons ;* ou, plus trivialement, *on la connaît,* et quelquefois, plus en bref : *oui, je la sais ;* comme on dit irrévérencieusement d'une chanson : *tu me la copieras.* Car ils savent que je ne sais qu'une chanson et que c'est toujours la même.

Tels sont nos discours. Et ainsi finissent-ils. Mais comment des hommes peuvent-ils se proposer d'avoir deux mondes, un pour écrire, un (autre) pour parler (et causer), un d'écriture, un de propos de table, quand il est déjà si difficile d'en avoir un petit morceau d'un.

Je n'apporte donc ce témoignage que pour mémoire ; par lui et à lui s'éclairera le visage du lecteur, comme je sais par expérience que s'éclairent à ce point les visages de mes amis; je le redis : un homme qui n'a point travaillé comme producteur de droit commun, comme ouvrier salarié ou patron salarié dans une entreprise industrielle privée, un homme qui n'est point à quelque titre dans une entreprise commerciale privée quelconque, — et l'on entend bien ce que je veux dire par une entreprise commerciale, — un homme dont la vie, même, n'en dépend pas, un homme enfin, pour dire

le mot, qui n'a pas eu à payer des traites à des quinze et à des fins de mois, — et où trouver de l'argent pour ces traites? — un homme qui n'a point eu à établir un budget et qui n'a point incessamment à recommencer, un homme qui n'a point entièrement un budget de droit commun, un budget privé, un budget particulier, entièrement nourri de recettes privées, commerciales, elles-mêmes de droit commun, sinon entièrement dépensé en dépenses privées, il faut avoir été serré au larynx et avoir eu la colique dans le ventre par cette anxiété atroce des échéances, il faut avoir été roulé soi-même et dévoré dans ces tourbillons de guerre qui roulent partout en dehors des guichets de l'État, dans ces tourbillons de la guerre économique et de la concurrence universelle, beaucoup plus réelle, étant beaucoup plus générale, que ce que Hervé nomme solennellement, et prétentieusement *la Guerre Sociale*, pour savoir je ne dis pas ce que c'est que d'être pauvre, — il y a beaucoup de fonctionnaires pauvres, — mais ce que c'est que d'être misérable, d'une part, et d'autre part ce que c'est que d'être honnête. Parce que les autres ne savent pas ce que c'est que la tentation.

En ce sens, nous l'avons dit, nous y reviendrons, il faut le dire, et je suis assuré que Berth et que M. Sorel m'entendront bien, il y a une parenté profonde entre le patron et l'ouvrier. Les relations de fait, les relations de réalité des ouvriers et des patrons, ou, si l'on veut parler un langage un peu conceptuel, de l'ouvrier et du patron, entre l'ouvrier et le patron, sont beaucoup plus mêlées, emmêlées, compliquées, impliquées que ne les font généralement les partis politiques, tous également

parlementaires, (et au moins autant ceux qui se disent et peut-être qui se croient antiparlementaires, qui se vantent d'être antiparlementaires), que ne les font les partis politiques eux-mêmes antagonistes. Il y a entre l'ouvrier et le patron, entre les ouvriers et les patrons, une solidarité, il faudrait dire peut-être un *synagonisme,* ou pour parler peut-être un peu plus exactement, des solidarités particulières, des synagonismes particuliers incontestables, indéniables. Il y a entre les patrons et les ouvriers, entre le patronat et le prolétariat, (faudrait-il dire l'*opérariat?*) une antinomie, un antagonisme, des antagonismes particuliers incontestables, indéniables. Tout cela est beaucoup moins simple dans la disposition de la réalité, j'entends de la réalité actuelle, la seule enfin que nous connaissions, que dans les programmes des partis, que dans les articles de journaux, qui ne sont plus guère aujourd'hui que des morceaux de programmes de partis, que dans les articles de revues, même grosses, et non pas seulement hebdomadaires mais mensuelles, dont beaucoup ne sont malheureusement plus guère aujourd'hui que des articles de journaux, que dans les livres, hélas, dont, à part trois ou quatre, il vaut mieux ne point parler. Mais outre l'un et l'autre, outre ces antagonisme et solidarité, il y a une certaine parenté profonde, il y a entre l'ouvrier et le patron une certaine parenté profonde, une certaine consonance profonde, que je nommerais industrielle, au sens que nous avons attribué à ce mot, une certaine parenté profonde industrielle, une certaine consonance profonde industrielle, qui est un sentiment, une situation, un phénomène d'une importance capitale, dont nous avons je crois dit quelques mots dans un

précédent cahier, sur lequel nous reviendrons certainement, une parenté, un sentiment, une consonance, une situation, un phénomène à eux limité, qui s'étend à tous eux, qui ne s'étend à nuls autres, qui s'étend à tous les patrons et ouvriers, qui ne s'étend à aucun de ceux qui ne sont ni patrons ni ouvriers.

Cette misère ne sévit qu'en dehors des guichets de l'État. Un homme qui n'a point passé par là ne sait pas, ne peut pas dire qu'il sait ce que c'est d'être misérable, et ce que c'est d'être tenté.

Un homme assez avantageusement connu comme journaliste et qui est demeuré journaliste dans des emplois où généralement on le demeure un peu moins, un homme qui a du journaliste ce don de faire un sort à certains mots, bons ou mauvais, justes ou impropres, qu'il invente, ou qu'il emprunte, un homme qui a notamment fait un certain sort au mot *bloc*, M. Georges Clemenceau a fait aussi un certain sort au mot *barricade*, un sort nouveau, en parlant de ceux qui sont de l'un et de l'autre côté, qui ne sont pas du même côté de la barricade. Ce n'était malheureusement qu'une boutade de journaliste. Et peut-être un souvenir de romantique. La barricade n'est plus aujourd'hui le grand instrument social et politique, le grand appareil de gouvernement ou de révolution, le grand appareil de discernement. Ce n'est plus la barricade aujourd'hui qui discerne, qui sépare en deux le bon peuple de France, les populations du royaume. C'est un beaucoup plus petit appareil, mais infiniment plus répandu, surtout aujourd'hui, qu'on nomme le *guichet*. Quelques cadres de bois, plus ou moins mobiles, un grillage métallique,

plus ou moins fixé, font tous les frais d'un guichet. C'est pourtant avec cela, c'est avec ce peu que l'on gouverne la France très bien. Format bon ordinaire. Au lieu qu'il fallait des tonneaux, et même des barriques, et si j'ai bonne mémoire des omnibus, presque des immeubles, pour faire une barricade. C'est même sans doute pour cette raison que finalement, c'est du moins une des raisons pour lesquelles vraisemblablement il est finalement venu au monde beaucoup plus de guichets qu'il n'y était jamais poussé de barricades. C'est que c'était peut-être plus facile à faire. Il suffit d'avoir été soi-même acheter des timbres ou payer ses impôts, que nous nommons contributions, et de comprendre un peu, de savoir un peu lire ce que l'on fait, pour avoir soi-même découvert cette vérité de fait élémentaire. Nous n'avons plus aujourd'hui la barricade discriminante. Nous avons le guichet discriminant. Il y a celui qui est derrière le guichet, et celui qui est devant. Celui qui est, assis, derrière, et ceux qui sont debout devant, ceux qui défilent, devant, comme à la parade, en on ne sait quelle grotesque parade de servitude librement consentie. Là est la grande, la vraie séparation du peuple de France. Et c'est pour cela que les grands débats politiques de ces dernières années et de cette présente ne parviennent point à me passionner. Ô subtil mais déclamatoire Gonzalve la Flize. Que j'ai appris à ne point confondre avec le premier Gonzalve, avec l'autre, le faux, avec l'ancien, celui qui était de Cordoue et qui fut un bon militaire, bien qu'il y ait dans votre style, que je n'avais pas l'honneur de connaître jusqu'à cette année, un certain ton militaire, un certain air, on s'y tromperait, un air de fanfare et de

triomphe, avec des trompettes, qui est bien agréable. Autant qu'ils passionnent le peuple français. Tous ces hommes, tous ces partis qui se battent ou qui font semblant de se battre, je les reconnais aisément pour ce qu'ils sont, je les connais depuis longtemps pour un grand, pour un immense, pour un seul parti. Tous ils appartiennent au même grand et unique parti, qui est le parti de ceux qui sont de l'autre côté du guichet, du bon côté, selon eux. Tous ils appartiennent au même grand et seul parti de la bureaucratie. Ceux qui y sont y tiennent. Ceux qui n'y sont plus ne demandent qu'une chose, qui est d'y revenir. Ceux qui n'y sont pas encore ne demandent qu'une chose, qui est d'y venir. Bureaucrates, tous, et ayant du monde et de la vie, notamment de la vie politique et sociale, une représentation de bureaucrates. Bureaucrates tous, même et surtout celui qui est un orateur, même et aussi celui qui est un journaliste. Bureaucrate Jaurès, bureaucrate Clemenceau, — c'est pour cela que leurs duels oratoires sont purement fictifs, — et ne parviennent point à m'émouvoir et que c'est à peine si je les suis : je sens trop le battage, l'entente secrète, que ce sont les (deux) mêmes hommes au fond, qu'ils sont compagnons et compères, les hommes du même monde, du même système, qui est le système bureaucratique; — non moins bureaucrates, et peut-être plus, les *antiministres*, — les *ministres*, — de la Confédération Générale du Travail. Bureaucrates sur et contre quiconque est de la menue populace : électeurs, ou simplement inscrits, dans l'ordre politique, et, dans l'ordre économique, imposés, nommés contribuables, ouvriers en révolte ou ouvriers résignés,

graine d'électeurs, graine de grévistes, et toujours graine de sacrifiés.

Ils se battent, entre eux, mais ils ne se battent que derrière le guichet. On ne se battra jamais à travers le guichet, parce qu'alors, ce serait sérieux.

Quand nous disons à nos amis de l'autre côté de la porte du lycée qu'il faut avoir pâti dans la rue et avoir été *boulé* dans la détresse de la rue pour savoir ce que c'est que d'être misérable et ce que c'est que d'être honnête, parce qu'à l'intérieur de la boîte on n'a jamais pour ainsi dire été tenté, ils nous croient, bien entendu, parce qu'ils ont de l'amitié pour nous, très volontiers ils nous font l'amitié de le croire, ou beaucoup plus exactement, et simplement, de nous croire, ou plutôt ils croient le croire, mais ils ne font que de le savoir. Un philosophe sur son lit de mort disait récemment au plus fidèle de ses disciples, qui a recueilli pour nous ce propos; parvenu à un âge avancé, quelques instants avant l'instant de sa mort ce philosophe disait sensiblement : *Je sais que je vais mourir, mais je ne le crois pas*. Il entendait sans doute par ces mots, autant que l'on peut expliquer, par l'analyse, des paroles aussi profondes, et aussi justes, il entendait sans doute par ces mots qu'il connaissait, qu'il prévoyait, qu'il préconnaissait sa prochaine mort d'une pleine connaissance intellectuelle, historique et scientifique, impliquant une certitude historique et scientifique indiscutable, inévitable, mais qu'il ne la préconnaissait pas, qu'il ne pressentait pas sa propre prochaine mort d'une connaissance organique intérieure. On sait sa mort, on ne la croit pas, ou on n'y croit pas. C'est je crois l'un des mots les plus profonds que l'on ait prononcé depuis qu'il y a la mort.

Et il y a longtemps qu'il y a la mort. C'est un mot si profond, et qui atteint si profondément aux plus profondes et plus essentielles sources sentimentales qu'il ne s'applique pas seulement à la mort, qu'il n'est pas vrai seulement de la mort, mais qu'il est vrai de tout ce qui est du même degré de profondeur que la mort, du même ordre de grandeur que la vie et la mort; il n'est pas vrai seulement de la probité, qui est une vertu de race, et dont les improbes ne peuvent avoir même aucune idée organique; il est vrai surtout de la misère, qui est si profondément apparentée à la mort, étant, comme je crois l'avoir indiqué dans un très ancien cahier *de Jean Coste,* très exactement ce que dit la formule très rare de l'Antigone grecque : une mort vivante.

Celui qui n'a pas été tenté, dans la misère, ne sait pas ce que c'est que la misère et que la tentation, et par suite il ne sait pas ce que c'est que la probité, ce que c'est que d'être honnête. Ou pour parler tout à fait exactement et nous en tenir en toute rigueur au mot que nous avons rapporté, il peut le savoir, mais il ne fait que de le savoir : il ne le croit pas et il n'y croit pas.

Je ne m'attarderai pas à revenir sur ce que j'ai dit de la misère dans un très ancien cahier. Je m'attarderai encore moins à traiter de la probité, à en parler seulement. Les vertus et les vices n'ont pas besoin de nous pour continuer, pour courir leurs carrières. Ce que je voulais noter seulement aujourd'hui, et c'est pour cela que je faisais appel à mon propre témoignage, à ma propre expé-

rience, faute d'autre, c'est qu'il y a trois degrés dans la tentation de la puissance.

Le premier degré est la tentation de la puissance temporelle. C'est un degré d'une tentation si basse que nous n'aurons point à nous en occuper ici. Pour et contre cette première tentation les positions sont prises, et bien prises. Celui qui succombe à une tentation aussi grossière, aussi vile, aussi bassement et grossièrement vile, était quelqu'un qui voulait succomber. Nous n'avons pas à nous occuper de lui. Nous n'avons rien à lui dire. Il est marqué. Il n'est pas admissible.

Nous ne pouvons nous occuper ici que de ce qui se passe après l'admissibilité, de ce qui est entre l'admissibilité et l'admission; nous ne travaillons, nous ne pouvons travailler que *l'oral*. Il faut se réduire et nous nous sommes réservé les sommités (nous l'avons dit souvent, les cas limites). Celui qui succombe à la tentation de la puissance temporelle, qui même la subit de quelque manière, qui même y pense, n'est même pas admissible. Il est refusé d'abord. Celui qui succombe à la tentation de ce qu'il y a de socialement temporel dans les puissances intellectuelles, qui même la subit de quelque manière, qui même y pense, n'est non plus même pas admissible. Il est aussi refusé d'abord. Celui qui succombe à la tentation de la gloire, qui même la subit de quelque manière, qui même y pense, il serait bien admissible. Mais il est malheureusement refusé, il échoue à l'oral, il n'est malheureusement pas *sur la liste* définitive.

Telles sont sensiblement les relations, les superpositions et imbrications de ces trois degrés.

Un deuxième degré est la tentation, intermédiaire et transitoire, composite, mêlée de l'un et de l'autre élément, la tentation de ce qu'il y a de socialement temporel dans les puissances intellectuelles : chaires, examens, concours, places et décorations. Et argent et considération là-dedans. Cette tentation est encore plus grossière, plus vile et plus basse que la première. Celui qui s'attarde à cette tentation est encore plus jugé que l'autre, que le premier. Encore moins admissible. Nous ne nous y attarderons donc pas.

Il y a en effet dans ce cas, dans ce deuxième cas, une espèce de contamination, une sorte d'intoxication particulière très particulièrement désagréable. Nous regardons, nous considérons d'un tout autre regard l'ambitieux pur et simple, l'ambitieux propre, celui que nous avons nommé l'ambitieux du premier degré, l'homme temporel, enfin l'ambitieux temporel qui n'a que des ambitions (socialement) temporelles, proprement, purement et simplement, et l'autre ambitieux, le deuxième, celui de ce deuxième degré, l'homme temporellement intellectuel, enfin l'ambitieux socialement temporellement intellectuel, celui qui convoite ce qu'il y a de socialement temporel dans les puissances intellectuelles. Nous aurions presque de la sympathie pour le premier, par comparaison avec le second. Nous aimons mieux, nous aimons presque le premier, en comparaison du second. Nous aimons beaucoup mieux avoir affaire au

premier. Nous aimons infiniment mieux celui qui fait son métier, ou qui a l'air de faire son métier, l'ambitieux qui exerce (l'ambition) (temporelle) comme une profession reconnue. Nous haïssons l'autre. Dans le passé nous regardons, nous considérons d'un tout autre regard les ambitions temporelles des barons, par exemple, que celles des évêques (à moins que ces évêques ne fussent, comme il était si fréquent, purement et simplement des barons); les ambitions temporelles des laïques tout autrement que celles des clercs; des hommes d'armes que des prêtres. Nous acceptons assez volontiers, et comme naturellement, que les capitaines, que les barons, que les gens de guerre, que tous les laïques voulussent avoir, que tous les temporels convoitassent du temporel, des châteaux et des terres temporelles, des puissances, des armes, des titres temporels. Ils faisaient pour nous comme leur métier. Au lieu que nous avons toujours, au contraire, un sentiment d'une espèce particulière de prévarication, d'une sorte de simonie, un sentiment très net, quand des spirituels, officiellement intemporels, convoitaient du temporel. Nous souffrons pour eux. Nous ne les considérons que d'un regard pénible. Que des spirituels, que des hommes officiellement intemporels, convoitassent des (biens) temporels, voilà ce qu'au fond nous n'admettons pas, ce que nous ne pouvons pas digérer. Ce qui nous donne un arrière-sentiment, un arrière-goût, une arrière-pensée de simonie, de quelque simonie. Cette arrière-pensée, cet arrière-sentiment, cet arrière-goût est si profond, cet arrière-souvenir, cette arrière-mémoire est si profonde qu'elle a survécu même à l'établissement du monde moderne, où tant de souvenirs, plus ou moins

organiques, ont sombré, qu'elle est demeurée dans le fond même dans ce monde moderne où tant de traces n'ont pas survécu, ont été abolies. Aujourd'hui même encore, opérant une sorte de transposition, de filiation particulière, et considérant presque malgré nous les intellectuels comme des sortes de successeurs (indignes) des spirituels, nous ne sommes pas gênés quand les ambitieux pour ainsi dire qualifiés, quand un ambitieux avoué, quand des ambitieux pour ainsi dire professionnels, c'est-à-dire, exactement et en définitive, en exacte définitive, quand un temporel ambitieux temporel, quand un ministre, quand un député, quand un politicien, quand un parlementaire, quand un professionnel enfin, quand un journaliste convoite, poursuit un accroissement temporel, une charge, une grandeur, une grosseur temporelle, même quand il veut avoir, acquérir, prendre de l'argent temporel, quand il veut enfin se donner du volume et de la masse et surtout du poids temporel. Nous y consentons, comme à leur métier. Nous croyons même faire bonne figure, faire preuve de bon caractère que de les y autoriser. En nous-mêmes et pour notre satisfaction personnelle. Car socialement ils ne nous la demandent pas, notre autorisation. Ils n'en ont pas besoin. Ils s'en passent parfaitement. Même ils nous y paraissent comme autorisés automatiquement. Nous n'en souffrons pas. Ni pour eux ni pour nous. Au lieu que nous sommes véritablement gênés (bien qu'on commence à nous y habituer), quand au contraire c'est un intellectuel, et même généralement quand c'est un intemporel, quand c'est un professeur, quand c'est un magistrat (bien que ceux-ci, vraiment, nous y aient habitués plus que d'autres), même quand c'est un officier

(militaire), bien que l'on fasse tout ce que l'on peut pour nous y habituer aujourd'hui. Et ceux de nos camarades qui ont des ambitions temporelles (où l'on peut mettre comme un cas particulier, exceptionnel, comme un cas désintéressé la très légitime ambition de rendre des services publics par et dans l'administration temporelle, par et dans le gouvernement temporel) nous aimons infiniment mieux qu'ils poursuivent leurs fins par les moyens temporels dans les situations temporelles que de rester dans nos jambes à se mettre dans nos jambes par les moyens temporellement intellectuels dans les situations intellectuelles. A la limite même, à la rigueur, comme un cas particulier, exceptionnel, comme un cas désintéressé, mais très réel, et très réellement réalisable, on peut concevoir, on peut se représenter, on peut admettre par exemple qu'un professeur se propose de devenir successivement conseiller municipal d'une petite commune, conseiller général, sénateur, ministre afin de rendre dans ces successives situations temporelles et par ces moyens temporels autant de services qu'il en pourra rendre au public; il peut ainsi lui rendre, il peut rendre ainsi beaucoup de services publics, temporels, et même, sans aucune gêne, sans aucun inconvénient, spirituels, ou du moins intellectuels. Non seulement cela est légitime; mais cela peut faire un bon emploi de vie, un très bon plan, un très bon propos, une très bonne proposition de vie. Et quand même ils ne feraient pas de bien, ils ne peuvent toujours pas faire beaucoup de mal. Même ceux qui seraient mal intentionnés, (il y en a), même ceux qui seraient de vulgaires et de bas ambitieux ne peuvent pas faire beaucoup de mal. Pourvu qu'ils demeurent dans le temporel,

qu'ils ne fassent jouer que des ressorts temporels. Parce que dans le temporel, dans la politique (temporelle), nous sommes avertis, nous ne sommes pas désarmés, nous sommes gardés, nous sommes vaccinés, nous commençons malheureusement à être vaccinés contre les agissements des politiciens, nous sommes habitués, contre la politique et le temporel, contre tout ce qui est de la politique. Dans la politique nous ne redoutons donc pas autant la politique. Dans le temporel nous ne redoutons pas autant le temporel. En fait ceux de nos camarades qui sont devenus, qui se sont faits résolument politiciens, parlementaires, journalistes (Téry), maire (Herriot), même ceux qui sont redoutés, et réputés comme dangereux, même quand ils ne font pas grand bien, ne font pas, ne peuvent pas faire non plus grand mal. Aujourd'hui. Étant donné l'état d'esprit où nous avons heureusement atteint aujourd'hui (et malheureusement aussi hélas) à l'égard de la politique et des politiciens, généralement à l'égard du temporel. Ceux qui sont dangereux, ceux qui sont redoutables, ceux qui sont notre ennemi, parce qu'ici incontestablement notre ennemi c'est notre maître, ce sont ceux qui font de la politique dans l'impolitique, dans ce qui devait demeurer impolitique; du parlementaire dans l'imparlementaire, dans ce qui devait demeurer imparlementaire ; généralement du temporel dans l'intemporel, dans ce qui devait demeurer intemporel. Parce qu'alors et là on ne se méfie pas. Ceux qui sont infiniment dangereux, ce sont ceux qui sont tyranniques, ce sont ceux qui par des moyens temporels dans des situations intellectuelles veulent introduire, veulent établir un gouvernement (absolu, tyrannique) des esprits, ce sont ceux qui veulent enrégimenter les jeunes gens,

mener les esprits à la baguette, faire des écoles et des sectes qui soient comme des régiments prussiens, ce sont ces hommes, ces professeurs qui se conduisent dans leurs chaires comme des préfets, de Combes ou de Clemenceau, qui introduisent, qui ont introduit en Sorbonne, à l'École Normale (dans la nouvelle École Normale), au Musée Pédagogique, dans toute l'Université, dans tout l'enseignement, sous prétexte, sous le nom de pédagogie, sociologie (que nous nommerons désormais, je vous préviens, *sociagogie*, parce que c'est beaucoup mieux), démagogie et toutes autres *agogies*, qui ont entrepris d'exercer, qui exercent littéralement une tyrannie mentale, intellectuelle, morale, civique (c'est le cas de joindre ces deux mots, comme sur les *manuels* de notre apprentissage primaire), il faut revenir toujours à ce mot un gouvernement des esprits, qui ont introduit tout un appareil, gouvernemental, tout un instrument, de règne, de gouvernement des esprits, qui enfin sont et se sont faits politiques, parlementaires, politiciens, généralement temporels dans un monde, un domaine, dans un royaume particulier, dans une cité, dans une république des esprits où il importe essentiellement qu'aucun gouvernement ne s'établisse, où nous ne supporterons pas, où nous ne supporterons jamais qu'une tyrannie se fonde et règne et vive en paix, des hommes enfin comme les honorables MM. Aulard et Charles *Cinq* Langlois, pour ne citer que ces deux historiens, pour ne citer que des historiens. Car les sociologues, il faudrait tous les citer.

C'est là qu'est le danger, la tyrannie insupportable; c'est là qu'est le danger, l'inendurable audace de la tyrannie; la menace que nul ne supportera; c'est là,

c'est alors que se produit cette espèce de contamination, cette sorte d'intoxication, cette quelque simonie dont nous parlions tout au commencement de cette brève interruption. Parce que là, parce qu'alors nous ne sommes pas avertis, parce que l'on ne se méfie pas, parce qu'ici nous serions désarmés. Parce qu'ils sont politiques, parlementaires, politiciens, policiers même, généralement temporels où il ne faut pas, absolument pas être tout cela. Ils font de l'hétérogène, confondent les ordres, mettent ensemble deux ordres qu'il ne faut jamais mettre ensemble. Cela sent la mixture, le bocal et rien n'est insupportable comme une tyrannie pharmaceutique d'épicier. Ces hommes qui confondent tout de même par trop le ministère de l'Instruction publique avec le ministère de l'Intérieur et la Sorbonne avec la Préfecture de police.

Le troisième degré de la tentation, particulièrement dangereux, est le degré de la tentation de la gloire. Particulièrement nocive, particulièrement redoutable parce qu'elle s'attaque à des âmes nobles, inconsidérées.

Une révolution capitale s'est accomplie, dans l'histoire sociale des arts et des lettres, avec l'avènement des temps modernes. On oublie trop que le monde moderne, sous une autre face est le monde bourgeois, le monde capitaliste. C'est même un spectacle amusant que de voir comment nos socialistes antichrétiens, particulièrement anticatholiques, insoucieux de la contradiction, encensent le même monde sous le nom de moderne et le flétrissent, le même, sous le nom de bourgeois et de

capitaliste. Une telle contradiction, plus ou moins consciente ou inconsciente, ferait scandale si on en était à une contradiction de plus ou de moins dans ce monde politique parlementaire. Et à un scandale près. On oublie trop ainsi que l'avènement du monde moderne a été, sous une autre face, l'avènement du même monde politique parlementaire économique bourgeois et capitaliste. Il n'est donc pas étonnant que par un effet de l'incrustation capitaliste moderne la gloire elle-même soit devenue finalement une puissance temporelle.

Sous les anciens régimes, la gloire était une puissance presque uniquement spirituelle. Sous les anciens régimes, assez de puissances contre-balançaient les puissances d'argent, — puissances de force, *autres* puissances de force ou puissances d'esprit, — pour qu'à travers toutes ces puissances, et à travers leurs combats mêmes et leurs debats, et surtout ici, la gloire pût demeurer une puissance presque uniquement spirituelle. Par une singulière combinaison, par un singulier jeu d'événements, à l'avènement des temps modernes une grande quantité de puissances de force, la plupart même sont tombées, mais loin que leur chute ait servi aucunement aux puissances d'esprit, en leur donnant le champ libre, au contraire la suppression des autres puissances de force n'a guère profité qu'à cette puissance de force qu'est l'argent. Elle n'a guère servi qu'à vider la place au profit des puissances d'argent. Les contrepoids de force, des autres forces, étant supprimés, rien n'est allé à l'esprit, qui censément attendait, aux puissances d'esprit, pour qui devait censément se faire la révolution du monde moderne. Contrairement à ce que l'on pouvait espérer, quand on était mal averti, contrairement à ce qu'espé-

raient peut-être en effet les démolisseurs de l'ancien monde ou la plupart de ces démolisseurs et les promoteurs et les introducteurs du monde moderne, tout est allé aux seules puissances de force qui fussent demeurées, aux puissances d'argent.

Dans les anciens mondes, sous les anciens régimes, d'autres puissances de force balançaient à la fois et cette puissance de force qu'est l'argent et les puissances d'esprit. Et il y en avait assez, parce que le monde était riche de puissances. Puissances d'armes et surtout puissances de race; puissance du poing, puissance du gantelet, puissance de la dague, puissance de la tradition, elle-même demi-intellectuelle ou spirituelle, puissance de tant de rythmes qui battaient tant de cœurs, puissances de tant de vies qui battaient leur mesure, puissances de tant de corps qui n'étaient point asservis, puissances de la hiérarchie, elles-mêmes demi-intellectuelles ou demi-spirituelles, puissances de la cité, puissances de la commune, puissances civiques, puissances de la communauté, demi temporelles et demi d'esprit, puissance nautique (Athènes) ou puissance de chevalerie, et sur tout puissances de la race, alors les plus fortes de toutes, et les plus belles, puissances réellement dynastiques, dynasties des rois, dynasties des grands, dynasties des gueux, toutes également dynastiques, tout le monde alors était *dynastes*, une infinité de belles et fortes puissances de force, à la limite toutes temporelles et de là indéfiniment dégradées en puissances qui devenaient en une indéfinité de graduations spiritualisées, une indéfinité de puissances de force ou de demi-force à la fois luttaient ou pactisaient et se combattaient entre elles, et ainsi doublement se balançaient,

et à la fois tantôt luttaient contre les puissances d'esprit, ou pactisaient et se mariaient plus ou moins avec elles.

Il en résultait dans les anciens mondes et sous les anciens régimes une sorte d'équilibre instable qui était perpétuellement à rétablir, à renouveler, à réinventer, à refaire, mais qui, de fait, se rétablissait, se renouvelait presque toujours, qui réussissait presque toujours à se réinventer. Il se refaisait. Et même des humanités obtinrent plusieurs fois qu'il y eut des équilibres très durables, des équilibres véritablement stables, équilibre pour ainsi dire unilinéaire de l'ancienne Égypte, équilibres passionnés du peuple d'Israël, équilibres des cités helléniques, équilibre de la *paix romaine*, — où pourtant les puissances d'argent commirent un premier essai de leur domination, et qui restera le plus dégoûtant des anciens équilibres, parce que c'est celui qui ressemble le plus à notre équilibre moderne de mort, à ce point qu'il en est comme une tentative, comme une tentation, un essai, une, première, maquette, une image de préfiguration, — équilibre de vie de la chrétienté, équilibre du monde féodal, équilibre du monde royal, équilibre de l'ancien royaume de France. Par tous ceux-ci ensemble équilibre enfin de l'ancienne France. Et ces équilibres eux-mêmes étaient ce que nous avons dit, répondaient aux conditions générales que nous avons dites. C'est-à-dire qu'assez de puissances de force et d'esprit s'y combinaient et s'y balançaient pour que les puissances d'esprit n'y fussent point infailliblement soumises, qui pour elles est autant dire mortes, pour que chaque puissance d'esprit en particulier y fût en définitive ou y devînt libre et survivante. Autant qu'elle voulait. C'est-à-dire autant qu'elle avait en elle-

même de force, et ainsi de raison d'être et de justification. De quelques déséquilibres, de quelques troubles et de quelques désordres que ces équilibres, ensuite, fussent coupés successivement, comme ces déséquilibres avaient, au fond, exactement le même principe et le même *habitus* et la même attitude que leurs frères ces équilibres, également dans les équilibres, également et même au moins autant dans les déséquilibres, dans les inéquilibres et dans les remises en équilibre intercalées, si longues fussent-elles, persistait ce caractère commun à toutes les anciennes humanités, — la romaine impériale, comme je l'ai dit, peut-être partiellement exceptée, — que la puissance d'argent était fort loin d'y être la seule puissance de force, et qu'un tel débat et de telles alliances et de telles collisions et collusions de toutes sortes s'y poursuivaient infatigablement entre toutes ces puissances temporelles et de toutes ces puissances ensemble et séparément aux puissances d'esprit ensemble ou séparément, de tels combats et de telles alliances que dans tout cet ordre et dans tout ce désordre, dans toute cette paix et dans toute cette guerre, dans tous ces équilibres et dans tous ces inéquilibres les puissances d'esprit, combattues, ménagées, recherchées, menacées, poursuivies, pour le bon ou pour le mauvais motif, pour l'ignominie ou pour la gloire, pour la défaite ou pour la victoire, pour la bataille même ou pour la plane paix, pour l'alliance ou pour la persécution, dans ce fatras mystérieux de grandeurs et de misères temporelles qui fait toute la trame, qui fait tout le tissu des histoires des successives humanités, dans ce fatras vivant d'équilibres et de déséquilibres les puissances d'esprit vivaient. Elles aussi elles avaient leurs

grandeurs et leurs misères. Elles aussi elles vivaient. Et c'est même pour cela, parce qu'elles vivaient, qu'elles avaient leurs grandeurs et leurs misères. Elles partageaient les grandeurs communes et les communes misères des puissances temporelles où elles étaient enchevêtrées, elles y participaient, et en outre elles avaient leurs grandeurs et leurs misères propres. *Peut-être assez d'honneurs environnaient* sa *vie.* Dans tout cela, dans tout ce fatras et dans ce commun enchevêtrement, et grâce précisément au jeu que donnaient tant de puissances, temporelles, beaucoup de puissances d'esprit jouaient, donc vivaient. Elles finissaient, elles aussi, par s'organiser pour des équilibres plus ou moins précaires, par des inéquilibres elles-mêmes plus ou moins prolongés. Vivant parmi des organismes et des organisations, à travers beaucoup de risques et des périls sans nombre elles pouvaient tout de même s'organiser. Elles devaient même s'organiser, et vivre. Elles y étaient tenues. Vivant parmi et contre ou avec des organismes vivants, non seulement elles pouvaient s'organiser, mais elles étaient par là même comme invitées à l'organisation. Elles étaient inclinées à la vie. Un organisme ami les pouvait inviter à l'organisation, les conduire à la vie. Un organisme ennemi invite et conduit aussi à l'organisation et à la vie, puisqu'il vous y contraint, ne fût-ce que pour le combattre. Ce qui est dangereux, c'est ce grand cadavre mort du monde moderne.

Dans les anciens mondes, sous les anciens régimes, mondes et temps d'initiatives, les puissances d'esprit finissaient toujours par s'arranger de manière à retomber à peu près sur leurs pieds, elles finissaient toujours par s'arranger de manière à retrouver leur compte, à

faire dans l'humanité la recette qu'elles avaient à faire ou qu'elles voulaient faire. Toute idée faisait sa moisson. Toute idée alors avait son grenier et sa grange.

Fatras, c'est en définitive le mot même de la liberté, c'est aussi le mot de la vie, surtout quand on veut lui faire injure, ce qui n'était aucunement mon intention. Notre bon maître M. Andler ne l'ignorait pas quand recevant en hommage d'auteur et des mains de l'auteur un cahier qui venait de paraître et qui en effet ressortissait au gouvernement germanique, il disait aimablement à l'auteur, avec sa bonne humeur habituelle, et sans aucune nervosité : *J'espère que votre cahier sera remarqué, dans le fatras des cahiers.* Il disait évidemment ce mot de *fatras* pour me faire un très grand plaisir. Il y a réussi au delà de toute son espérance. Un tel mot est la consécration la plus précieuse de tout ce que nous avons de libre et de vivant. Notre maître savait que fatras est le petit nom de la liberté. Je dirais bien le nom de baptême; mais il ne faut compromettre personne; et surtout il ne faut pas compromettre la liberté; la liberté n'a pas besoin qu'on la compromette; elle-même elle a pris la liberté de se compromettre assez. Notre maître savait que fatras est le nom même de la liberté, quand on ne l'a pas soi-même, et qu'un fatras vivant vaut mieux qu'un ordre mort.

Avec un fatras, avec un désordre vivant, il y a toujours de la ressource, et de l'espoir. Il n'y a plus aucun espoir avec un ordre mort.

Dans tous les anciens mondes, sous tous les anciens régimes il y avait de la vie partout; les humanités suintaient la vie. Alors toute vie pouvait toujours s'arranger, et faire sa naissance, toute petite, et son ali-

mentation, et sa vie, et sa place. Toute vie obtenait sa croissance. Dans de la vie, dans un univers de vie, de la vie aussi pouvait venir, toute vie pouvait et devait croître, toute vie individuelle ou personnelle, temporelle et spirituelle. Dans de la vie de la vie naturellement venait. Homogène ou antagoniste, la nature même demandait qu'elle vînt. Ainsi tant de puissances d'esprit sont venues au monde et ont vécu. Et la stérilité n'avait point obtenu le gouvernement des peuples. Il fallait parvenir jusqu'à l'avènement du monde moderne pour assister officiellement à l'avènement aussi du gouvernement de la stérilité. Dans tous les anciens mondes, sous tous les anciens régimes il y avait tant de puissances temporelles qui vivaient, organisées, et ces puissances temporelles elles-mêmes étaient engagées dans un si grand nombre d'actions et de réactions entre elles et avec les puissances d'esprit qu'on s'arrangeait toujours. Les puissances d'esprit pouvaient toujours se glisser quelque part, mener quelque aventure, jouer de quelque manière, improviser, inventer, pousser, comme un pied de violettes de chien, dans quelque joint de quelque pierre de quelque mur, et, parties de là, prospérer et fleurir. Elles le pouvaient d'autant plus qu'en outre, et en deuxième degré d'accroissement, dans tout ce monde inépuisablement vigoureux elles étaient elles-mêmes d'une vigueur que tous les âges de l'humanité, que tous les mondes, que toutes les anciennes humanités avaient connue, que tous les régimes et que toutes les disciplines ont connue, que seuls aujourd'hui nous ne connaissons plus, que la seule humanité moderne a désappris de connaître.

Toute vigueur grondait en pleine éruption. Elles le

pouvaient d'autant plus qu'en outre encore, et en troisième degré d'accroissement, plus intérieurement pour ainsi dire elles pénétraient intimement les puissances temporelles elles-mêmes leurs contemporaines. Nous l'avons dit de quelques-unes et on pourrait le dire de toutes. On peut dire que toutes les anciennes puissances temporelles, toutes les puissances temporelles des anciens temps et des anciens régimes, forces d'armes, forces de dynasties, forces de tradition, puissances de civisme ou de chevalerie, forces religieuses, en un certain sens, et pour une part, étiquettes mêmes et rites, forces de hiérarchie, et par-dessus tout forces de race, étaient plus ou moins profondément comme pénétrées, comme armées intérieurement d'une substance, d'une instance, comme d'une moelle de spirituel. Toutes, sauf une seule, qui est précisément la seule aussi qui ait survécu à l'avènement du monde moderne, qui par cet avènement ait été faite autocrate, et qui est la puissance de l'argent.

Quand le parti intellectuel assez récemment agglomméré dans ce monde moderne veut défendre cette grasse prébende d'argent que ce monde moderne est devenu pour lui, généralement il use d'un stratagème astucieux qui ferait un curieux déplacement des responsabilités. Il feint d'ignorer qu'il y a déjà un bout de temps que l'humanité dure, et il ne connaît, ne veut connaître, ne fait semblant de connaître, pour l'opposer au monde moderne, qu'un certain ancien régime. Telle est la philosophie de l'histoire de ces conglomérés. Redoutant pour leur monde moderne, non sans quelque apparence de raison, le jugement de quelque honnête homme, s'il en était surnagé un seul, ou de quelque

homme intelligent, si un seul par hasard avait survécu aux assassinats des anciens carnages, cet agglomérat conglomeré, ou ce conglomérat aggloméré a imaginé d'inventer un certain ancien régime qui fût, pour lui, de tout repos. On sait comme il a procédé. Il fallait faire un certain ancien régime, qui naturellement ne fût pas le vrai, c'était la première condition, un ancien régime inoffensif, j'entends pour les temps modernes par comparaison, un régime ancien qui fût sans nocuité. On sait assez comment le parti a procédé. Taine était là, pour un coup. Pour constituer cet ancien régime non nocif, innocent, qui opposé par la voie de la comparaison ne fît aucun tort à la splendeur du monde et du régime moderne, on savait de reste comme il fallait faire. Il fallait feindre, il suffisait de feindre un certain petit ancien régime de convention. Un tout petit bougre, détestable, de petit ancien régime de complaisance et de docilité. Ce fut une opération, politique, parlementaire, particulièrement brillante, et qui réussit au delà de toute attente, tout particulièrement dans le monde de l'enseignement primaire. Nous-même, nous Péguy, sorti, comme élève primaire, de l'ancien enseignement primaire, qui alors était le nouvel enseignement primaire, — on voit comme ils ont réussi, — nous primaire, on l'oublie trop, nous subîmes ou nous reçûmes cet enseignement des mains d'excellents maîtres, qui eux-mêmes l'avaient docilement, pieusement reçu des mains de notre grand-maître M. Ferdinand Buisson. M. Ferdinand Buisson n'était point, alors, le grand-maître de l'Université. C'étaient les ministres qui étaient les grands-maîtres de l'Université. Directeur de l'enseignement primaire pendant on ne sait combien d'années, et

lui-même ne le sait plus, M. Ferdinand Buisson était, ce qui est autrement capital, en France, le grand-maître de l'enseignement primaire. A ce titre vingt-cinq ou trente générations de Français, — je compte par générations annuelles, — vingt-cinq ou trente annuités de bons Français lui passèrent plus ou moins indirectement par les mains. Sans compter que tous les mouvements auxquels nous assistons aujourd'hui qui ont lieu dans le primaire ne sont que des continuations, plus ou moins directes, plus ou moins justifiées, plus ou moins suivies et avouées, plus ou moins bâtardes ou reconnues, plus ou moins fidèles, de ce grand mouvement initial. On sait en quoi consistait cette opération, qui a parfaitement réussi, comme toutes les opérations de cet ordre. Il n'y avait qu'à feindre un petit ancien régime, commode, portatif, bon enfant, et tout prêt à se laisser convaincre et battre, d'ailleurs parfaitement faux, en mettant bout à bout quelques anecdotes plus ou moins controuvées que l'on avait demandées au règne de Louis XV, quelques racontars empruntés au règne de Louis XVI; et pour qu'il ne fût point dit que l'on n'était pas remonté assez haut, assez *aux sources*, quelques ragots venus, descendus jusque du règne de Louis XIV. Peut-être même le régime de Louis XI était-il mis à contribution. Mais je ne sais pourquoi, on se gardait comme du feu de mettre à contribution le régime et le règne de Louis IX (il n'y avait pourtant qu'une toute petite interversion graphique à faire, le I à changer de place, à mettre avant le X, au lieu d'après) Joinville, Guillaume de Nangis, et le confesseur de la reine Marguerite. Car il fallait aller, décidément, et ne s'arrêter point avant les *origines*. Il y avait même dans tout cela un assez grand

nombre de vérités, comme dans toute opération de feinte qui se respecte, dans toute opération de feinte bien conduite. Une opération de feinte en effet n'est pas bien faite, elle est faite par un imbécile tout bonnement, si tous les éléments en sont par trop évidemment faux. Une bonne opération de feinte suppose, admet, aime un contingent, savamment dosé, de vérités incontestables. Elle suppose en outre, elle admet et elle aime un vêtement scientifique. C'est un vêtement tout fait, aujourd'hui, et c'est ce qui coûte aujourd'hui le moins cher. Qui n'a point aujourd'hui son (petit) vêtement scientifique. Quelle idée, quelle hypothèse, quel système. Un système aurait l'air d'aller, de marcher tout nu dans le monde s'il n'avait point passé son petit vêtement scientifique. On l'enfermerait certainement comme fou. Et on le doucherait. Il fallait trouver à cette opération un vêtement scientifique. Taine était là. Taine *ancien régime*. Taine devint ainsi le fournisseur, attitré, mais le fournisseur de confections, toutes faites, toujours un peu raides, et qui font des plis, justement où il ne faudrait pas, où ça se voit bien, qui froncent, qui plissent, qui bâillent, l'Aristide Boucicaut de ce Bon Marché (exceptionnel), (un un peu moins grand peut-être Aristide Boucicaut, parce que le *mouvement* des systèmes sera toujours moins grand que le *mouvement* des étoffes, heureusement, et de tout ce que l'autre a imaginé et réalisé de vendre ensemble, et que l'autre a eu de bien autres chefs de rayon, mais un au moins aussi grand Bon Marché, un peut-être encore plus grand Bon Marché, car s'il fait beaucoup moins d'affaires à Paris, comme il envoie dans tous les départements, et même en Corse, dans toutes les communes de tous les cantons

de tous les arrondissements de tous les départements français, en Algérie, en Tunisie, dans les colonies et les pays de protectorat, et qu'il a même commencé d'exporter beaucoup à l'étranger, ce que l'autre ne fait à beaucoup près pas autant, il rattrape par et sur l'universelle régularité de ce commerce gouvernemental officiel ce qu'il perd, ce qui lui manque, ce qu'il manque à gagner, ce qu'il a de moins par l'insuffisance comparée de son commerce parisien.) Nous dirons donc le peut-être un peu moins grand Boucicaut de cet assurément au moins aussi grand Bon Marché, de ce très grand Bon Marché qu'est devenu le grand marché intellectuel du monde moderne et c'est toute la science moderne qui est devenue la grande madame Boucicaut de ce grand marché intellectuel du monde moderne, fournissant des vêtements scientifiques tout faits à tous les systèmes qui en ont besoin, et Dieu sait s'il y en a, notamment aux systèmes politiques parlementaires. Qui sont ceux qui lui en demandent le plus. C'est d'ailleurs et généralement un *rayon* très demandé; et il s'en fait un grand commerce. Et il est singulier, il est intéressant, mais il n'est nullement étonnant que nous retrouvions justement ici le nom et l'homme à qui nous nous sommes heurtés tout au commencement de ces études. Ce n'est point au hasard que nous nous sommes heurtés à lui tout au commencement, dès le tout premier commencement de ces études; ce n'est point par hasard que nous les retrouvons ici et que nous nous heurtons à lui ici, que nous retrouvons de nous heurter à lui ici; c'est toujours le même heurt et le même accompagnement; ces deux noms, Taine, Renan, ces deux hommes, Taine, Renan nous ont accueillis, nous ont salués au seuil de

ces recherches; nous les avons salués alors de notre part; depuis ils n'ont pas cessé, ils ne cesseront jamais de nous accompagner; ils ne cesseront point de nous être fidèles; et répondant à cette fidélité, nous ne cesserons point de leur être fidèles aussi, et à leur bon accompagnement. Jusqu'à l'achèvement, au couronnement de ces études, si nous parvenons jamais à cet achèvement. Seulement, quand on eut fini d'expliquer aux petits garçons ce qu'il y avait dans Taine ancien régime, on se garda bien de leur expliquer ce qu'il y avait dans Taine Révolution et Empire et République et tout le tremblement. Tout le nouveau régime. *Les Origines* de ce qu'il nomme assez improprement *la France contemporaine :* il ne faut pas dire seulement *la France*, comme s'il s'agît d'un peuple ou d'une patrie, d'un peuple, particulier, d'une nation, particulière, d'une patrie, particulière, mais il faut dire généralement de tout le monde ou capitalement de la France à la tête de tout le monde, avant tout le monde, en avance sur tout le monde; et il ne faut pas dire *contemporaine :* contemporaine se meut avec nous, contemporaine est d'un temps qui se meut avec nous, avec le nôtre; contemporaine remue; contemporaine bouge; contemporaine varie; on se sert de contemporaine au cours d'une phrase, pour marquer un temps comme en passant, au cours d'une phrase, un temps par comparaison, à nous, à notre temps, un temps par voie de relation, par la voie de la relation qu'il a à nous, à notre temps, d'être du même ou le même (temps) que nous, que ce même (notre) temps; mais contemporaine, qui est fugitif, qui est léger, volage, qui se meut, qui s'enfuit, exactement avec la même vitesse que nous, que notre

temps, puisqu'il est du même ou le même, ne suffit pas, n'est pas ce qu'il faut pour graver, pour une inscription, pour une prise de date, pour une assiette aussi grave que celle d'un titre, et qui doit être aussi monumentaire, aussi monument, surtout que ce titre-là, pour un tel ouvrage, couvrant l'ensemble d'un tel ouvrage, lui-même aussi monumentaire et aussi monument, dans la pensée d'un tel auteur, lui-même aussi architecte. Il faut dire *moderne*. Quand nous disons *moderne*, c'est le nom même dont ils se vantent, c'est le nom de leur orgueil et de leur invention, c'est le nom qu'ils aiment, qu'ils revendiquent, ou, comme ils disent, qu'ils *affectionnent*, c'est le nom d'orgueil fou dont ils vêtent leur orgueil, *nomen adjectivum :* l'ère moderne, la science moderne, l'État moderne, l'école moderne, ils disent même : la religion moderne. Il y en a même, plusieurs, qui disent *le christianisme* moderne. Et il y en a un qui dit : *le catholicisme* moderne. Or il est d'une très bonne, d'une excellente méthode, toutes les fois qu'on le peut, historiquement de choisir, pour le mettre sur une idée, sur un système, sur une caste, sur une école, sur une secte, sur une classe, sur un parti, exactement le nom, précisément le titre que cette idée, que ce système, que cette caste, que cette école, que cette secte, que cette classe, que ce parti s'est lui-même arrogé, s'est intérieurement choisi, qu'il revendique et s'est alloué, qu'il a personnellement assumé, le nom qui intérieurement, personnellement a jailli de son orgueil ou de sa révolte. Ou qui a coulé de son insuffisance ou de son imbécillité. Cette bonne, cette très bonne, cette excellente méthode intérieure et personnelle est exactement et symétriquement la contre-

méthode, fait exactement et symétriquement la contre-partie comme complémentaire de cette autre, de cette apparemment contraire (au fond c'est la même) méthode, si connue, devenue classique, par laquelle, qui consiste à ce qu'un parti (politique, national, religieux, intellectuel, un parti de toute sorte) prenne, ramasse un nom et s'en habille et s'en loue et s'en flatte, un nom qui lui avait été jeté comme dans la boue de la bataille par le mépris de l'ennemi, le procédé, la méthode par laquelle on nous a raconté dans tous nos cours d'histoire que les *Gueux* de Hollande avaient enfin pris ce nom, par laquelle, sans en chercher si long, et sans aller, sans chercher si loing, nous avons nous-mêmes bel et bien pris ce nom de *dreyfusards*. Sans être hollandais. Mais je me trompe. C'est au moins aussi loin que la Hollande, à présent. Ces deux méthodes de nommer, ou plutôt ces deux parties complémentaires, apparemment contraires, apparemment adverses, de la même méthode, ces deux faces de la même méthode, au fond aussi intérieures et personnelles l'une que l'autre, cette méthode intérieure et personnelle est la meilleure méthode, la seule manière de nommer. Elle est la seule qui donne du jaillissement, du spontané, du ton, de l'intérieur, du creux. Elle est la seule qui donne un nom qui ressemble à l'objet nommé, qui ait la même tête que l'objet nommé, parce qu'il vient du dedans, parce qu'il sort de l'intérieur de l'objet nommé, ou, dans le cas des ennemis, d'un extérieur qui est un (autre) intérieur, étant une réplique, voulant atteindre l'intérieur, qui est en un sens le même, qui a une prétention, une pénétration, une atteinte intérieure, qui par la haine vaut un intérieur. Quand deuxièmement

en outre nous disons moderne, ainsi nous nommons un temps très déterminé, avec un commencement (une époque) et une période, ayant un commencement, une époque et une période, un temps très déterminé dont nous connaissons très bien, dont très nettement je vois le commencement, dont nous avons vu le commencement, dont nous voyons peut-être en ce moment-ci même le milieu, (mais est-ce au juste le commencement du milieu, ou le milieu du milieu, ou la fin du milieu, et le commencement de sa décadence temporelle, voilà ce que nous ne savons pas) dont assurément le monde verra la fin, dont sans aucun doute le monde et l'humanité verra successivement le commencement, le milieu, la fin de la fin (il en a vu bien d'autres) si nous n'avons pas, nous, quand même nous n'aurions pas ce bonheur, nous-mêmes, que nous n'avons peut-être encore pas mérité, que nous n'avons sans doute pas obtenu. Quand donc deuxièmement nous disons *moderne*, nous employons, nous introduisons un mot technique, un mot très technique, et non point, et non plus un mot de littérature et d'épithète. Moderne est fixe. Moderne est daté, enregistré, paraphé. Moderne pourrait se mettre sur un timbre à date, sur un dateur automatique. Moderne est connu. Moderne est déterminé. Moderne ne bouge plus. Moderne est une période, parfaitement déterminée. Moderne a (eu) un commencement, (a eu ou a ou aura) un milieu et (aura) une fin. Moderne a des limites, il a des frontières indéplaçables. Il en a eu heureusement, et qui sont indéplaçables, heureusement, dans le passé. Il en aura, heureusement, et qui, une fois obtenues, seront ainsi aussi devenues à leur tour indéplaçables, heureuse-

ment, dans le futur. Moderne est un terme technique, dans tout le sens et la force du mot terme, du terme terme, dans tout le sens et la force du mot technique. Moderne est la pierre cherchée. *Tu es Petrus, Tu es Pierre,* comme nous l'écrivait récemment notre collaborateur de Pulligny, conformément à Matthieu, XVI, 17, 18, 19. Moderne est la pierre cherchée, et comme il est aussi un bloc, il est ainsi un bloc de pierre, la pierre qu'il fallait pour une inscription monumentaire, le titre lapidaire. Au lieu que contemporaine. Moderne est en pierre. Contemporaine est en dentelle. Et quand même ce serait, ou ce voudrait être une dentelle de pierre, une dentelle de pierre est encore plus éloignée de la pierre, plus étrangère à la pierre, si possible, qu'une simple dentelle, que la dentelle ordinaire de fil et de lin. Moderne est dur. Contemporaine est presque élégant. Contemporaine est la borne qui se déplacerait avec le terrain, avec le champ de la course ou avec le champ fixe de labourage ou de toute culture ou jachère ou inculture. Contemporaine est un terme qui bougerait, qui ne serait donc point un *dieu* Terme. Moderne est un peu âcre au goût, un peu âpre, amer. Un peu vert, un peu sur. Contemporaine a je ne sais quoi d'un peu sucré. Il y aurait dans contemporaine (par voie d'acquisition, naturellement, par absorption, et non point évidemment par la voie de l'étymologie) un soupçon de confiserie que je n'en serais pas autrement étonné. C'est un mot qui a pris aujourd'hui un certain goût de salon, de thé de cinq heures et quart, et de petits gâteaux. Pour tout dire, d'un mot, c'est un mot qui est un peu trop dans le ton et dans le goût de la *vie et* des *opinions* de M. Frédéric-Thomas Graindorge, douzième édition, un volume.

Moderne au moins, dans toute sa cuistrerie, est resté un mot dur, un mot rude, un mot d'école et de bataille. Contemporaine me rappellera toujours fâcheusement ce sergent qui du temps où on savait encore ce que c'est que de faire un mouvement carré commandait à sa section : *le guide, vous vous dirigerez sur l'homme qui fait les cent pas au bord de la rivière.* Tout cela flotte. Alors. Tout cela coule, glisse avec le temps. Sur la rivière, sur le fleuve intarissable du temps.

Moderne enfin peut être un mot d'injure. On n'injurie pas un monsieur en l'appelant contemporain.

Quand on eut fini d'expliquer aux petits garçons ce qu'il y avait dans Taine ancien régime (deux volumes) on se garda bien de leur expliquer ce qu'il y avait dans Taine Révolution (six volumes) Taine *Anarchie* (deux volumes) Taine *Conquête jacobine* (deux volumes) Taine *Gouvernement révolutionnaire* (deux volumes) et surtout ce qu'il y avait dans ce que Taine si justement (voir ci-dessus) si proprement nomme LE RÉGIME MODERNE, Taine *régime moderne*, trois volumes.

Régime moderne. Il faut bien dire ainsi : régime moderne : et tout le monde moderne. Et non pas (seulement) *France,* ni *contemporaine.* Et *régime moderne* est le vrai titre du tout, non d'une partie seulement.

Une opération ainsi conduite ne peut pas ne pas aboutir. Celle-ci a réussi au delà de tout escompte. Vingt, trente générations de Français, sans compter les suivantes, et celles qui viennent, d'avance, croient qu'en effet ça s'est fait comme ça. Que c'est comme ça. Que

tous les gens sans aucune exception depuis le commencement du monde, qui toutefois n'a pas été créé, jusqu'au trente-et-un décembre dix-sept cent quatre-vingt-huit, — après la naissance du Christ, — à minuit, ont été de foutues bêtes, le minuit étant compté comme onze heures soixante, et pas une minute de plus, et que le premier janvier dix-sept cent quatre-vingt-neuf, à minuit zéro minute zéro seconde un dixième de seconde, — et encore les vrais savants ne s'arrêtent pas au dixième de seconde, — tout le monde a été créé splendide, tout le monde, excepté, bien entendu, les réactionnaires. Trente et quarante générations de Français aujourd'hui croient cela dur comme fer. Des indéfinités de générations de Français le croiront toujours. Car ce qu'il y a de plus avantageux dans une opération de cette sorte, c'est que quand elle est faite, elle est faite une fois pour toutes. Quand un mécanisme de cette sorte est monté, surtout un mécanisme électoral, on n'aperçoit plus aucune espèce de raison pour qu'il se démonte jamais, pour qu'il se fatigue, et pour qu'il s'arrête, de fonctionner. Au contraire. Plus il marche, mieux il marche. Et plus il a envie de marcher. De sorte qu'on n'en voit pas la fin. Une majorité se grossit par cela seul qu'elle dure. Du moment que l'on s'est mis, et que l'on reste, sous la loi de pure majorité, plus ça dure, plus c'est solide, et plus c'est gros. Plus ça va, plus c'est la même chose, et plus c'est la même chose, plus ça va. Plus il y a de générations qui ont pris un certain chemin, plus il y en a de suivantes qui le prennent. Les générations majoritaires, groupées, massées, compactes, qui s'accroissent d'une chaque année, font un gouvernement majoritaire. Et comme c'est le gouvernement, comme c'est

ce gouvernement majoritaire qui fait les élections, et les électeurs, et qu'il ne manque naturellement pas de les faire à son image et à sa ressemblance, majoritaires comme lui et de la même majorité, c'est, c'est le cas de le dire, un cercle vicieux, et automatiquement, mécaniquement, non seulement il n'y a pas de raison pour que cela cesse, mais il y en a beaucoup, il y en a de toutes sortes, ou plutôt il y en a une totale, largement suffisante, pour qu'en effet ça ne puisse pas s'arrêter, et que ça ne cesse pas de croître et d'embellir. On n'a pas mesuré encore, il s'en faut, tout l'effet de cette croyance. On a noté, un peu dans tous les journaux, on a fait remarquer, au moment des dernières élections législatives, que l'entrée en ligne, que le débouché au feu des batailles électorales des premières *classes* de ce contingent avait eu sans doute une répercussion importante sur les résultats des élections auxquelles nous devons la belle Chambre que nous avons. C'était une remarque fort juste. Mais l'on n'a pas fini d'en voir ces répercussions.

Ces répercussions sont sans fin. Mécaniquement, automatiquement, extérieurement elles sont sans fin. Pour que cela casse, il faut que ça casse en dedans, comme cela paraît bien en train de commencer à se produire, il faut que les répercussions automatiques, mécaniques, extérieures, soient interrompues par l'effet soudain de quelque cassure intérieure.

Une opération de cet ordre réussit toujours. Et elle est sans aucun danger. Au moins pour l'opérateur. Comment ces pauvres petits garçons s'apercevraient-ils

qu'on leur a conté des histoires ? Tout contrôle est impossible. Parmi ces *flaupées* de petits garçons qui usent traditionnellement les fonds de leurs culottes sur les bancs de nos écoles, combien peut-il y en avoir qui s'apercevront un jour que de bons maîtres leur ont fait d'excellents contes. Il faudrait pour cela ou qu'eux-mêmes un jour fissent des lectures. Mais Dieu merci il n'y a pas un Français sur un million, qui de lui-même et sans aucun enseignement puisse avoir l'idée de recourir à un texte. Ou qu'ils devinssent traditionnellement, suivant la filière, des élèves de nos enseignements secondaires ou de nos enseignements supérieurs. De l'un et de l'autre, ou de l'un ou de l'autre. Heureusement, — heureusement pour la tranquillité du gouvernement du parti intellectuel, — ce n'est pas pour les timides tentatives de cultures de l'enseignement secondaire, c'est encore moins pour les dangereuses quoique timides tentatives de libertés de l'enseignement supérieur que nos plus de cent mille instituteurs dévoués et autres maîtres primaires apprennent à plus de cinq ou six millions de leurs bons élèves à lire, à écrire et à compter, — sans compter beaucoup d'autres belles choses, car on a beaucoup perfectionné tout cela, depuis le temps que nous étions petits, et ils doivent au moins apprendre la sociologie à présent. Une minorité infime entrera seulement dans le secondaire. Et de cette minorité infime une nouvelle minorité infime, une deuxième et imperceptible minorité, fraction de fraction, minorité de minorité, entrera dans le supérieur. Tous les autres, l'immense majorité, la presque unanimité, on sait quelle sera leur culture, et quelle sera leur liberté. Ce n'est point pour la formation de la personne, ce n'est point

pour les dangers de la culture et les dangers de la liberté, ce n'est point pour l'enseignement du secondaire ou l'enseignement du supérieur que des armées d'instituteurs enseignent à un peuple d'écoliers tout ce que nous ne savons pas. C'est pour qu'à treize ans, et même avant, ils puissent lire en connaissance de lettres les pornographies de *la culotte rouge*, et autres. C'est pour qu'à vingt-et-un ans accomplis, et même avant, souvent avant, avec presque autant de zèle, ils puissent lire en connaissance de lettres les pornographies des programmes électoraux.

Et couvrant le tout, fournissant le tout, pour les crimes, pour les horreurs de l'alcoolisme moderne.

Ils sont ainsi gardés, et bien gardés, contre les dangers des anciens catéchismes. Ils sont garantis, bon teint, contre les dangers du catéchisme (romain).

A toute personne qui sur ce point me démentirait, j'offre de faire pendant un mois, à ses frais, naturellement, parce que je suis un ladre, ce que je fais souvent moi-même pour mon usage privé : le trajet du matin ou du soir, sur n'importe quelle ligne de la banlieue de Paris, dans un *train ouvrier*.

Ah non, ils ne sont pas *analphabètes*. Et l'on ne pourra pas dire que nous sommes sous le gouvernement des analphabètes. On pourra même dire que nous sommes sous le gouvernement des *alphabètes*.

Quand tout le monde entier était un immense, était un total organisme, quand dans cet organisme total, formant, organisant cet organisme total tant d'organismes de toutes sortes jouaient, vivaient, organismes temporels et organismes de toutes sortes, organismes

particuliers organisant eux-mêmes des organismes plus vastes, s'organisant eux-mêmes ainsi de proche en proche jusqu'à l'organisme total, jusqu'aux grands organismes, les puissances d'esprit étaient contraintes aussi d'être organisées, vivantes, d'être organismes. Quand même elles ne l'eussent pas voulu, naturellement, quand même elles n'en eussent pas eu l'essence, la vie, le génie intérieur, la nature, qu'elles avaient. Elles y étaient contraintes. Autrement elles étaient peu à peu, elles étaient enfin finalement éliminées, comme une substance morte d'un corps vivant, de tout corps vivant, comme une esquille ou un croûton de cicatrice. Dans un organisme bien vivant, c'est-à-dire bien organisé, bien organisme, une tare morte, un résidu mort ne reste point, tranquille. Dans un organisme total, général, bien vivant, des organismes particuliers, bien vivants, ne souffrent point qu'un voisin mort, qu'un cadavre de voisin mort cohabite avec eux. Ainsi un organisme ennemi force autant à la vie pour haïr et combattre qu'un organisme ami pour aimer et soutenir.

C'est depuis ce temps, et c'est pour cette raison, entre beaucoup d'autres, mais c'est beaucoup pour cette raison que l'enseignement secondaire, et, naturellement, encore plus l'enseignement supérieur sont devenus à ce point suspects à la démocratie, et qu'on les a tant maltraités, et que l'on a fait tout ce que l'on a pu pour les démolir, sans toujours en avoir l'air. Il y a tant de moyens, doucereux ou aigres, sournois ou violents, de démolir un enseignement qui a cessé de plaire, un enseignement d'État, quand on est l'État. Il y a le remaniement incessant des programmes, savamment conduit,

savamment dosé, savamment administré. Il y a un heureux choix des titulaires, une conduite particulière de l'avancement. Il y a le népotisme, il y a le socérisme, il y a l'avilissement calculé du Collège de France, par le double jeu, par le jeu des chaires et par le jeu des titulaires, la diminution concertée, longuement conduite, et savamment, de cette maison considérée, non sans quelque apparence, comme la plus dangereuse de toutes, ayant été fondée pour être l'asile de la liberté intellectuelle et ayant malheureusement commis la faute impardonnable de demeurer assez fidèle à son programme, au statut de son institution. Une maison qui non seulement n'a pas de dortoirs, mais qui sous la troisième République entendrait la liberté comme sous François premier. Un remaniement heureux des programmes et des chaires, beaucoup de remaniements, un remaniement incessant, le choix scandaleux de certains candidats pour titulaires, une préférence marquée, renouvelée, incessamment confirmée aux candidats politiciens sur les candidats simplement universitaires, simplement intellectuels, simplement travailleurs, il y a cent moyens pour un État, tous également sûrs, de déshonorer sûrement, de déprécier un enseignement de l'État, de l'avilir, de le diminuer, de l'affamer, de l'exténuer et ainsi et enfin de le tuer. C'est par ces beaux moyens, par ces simples moyens qu'on a en moins de dix ans complètement supprimé, anéanti l'hellénisme, la culture hellénique, et qu'ayant fait et réussi ce beau coup on veut aujourd'hui supprimer, aussi complètement, anéantir (ce qui ne reviendra peut-être pas complètement au même), le christianisme, la culture chrétienne (et ce qui ne se passera peut-être pas

tout à fait de même), qui étaient, à des titres fort différents, les deux seuls morceaux d'humanité que l'on avait, l'un essentiellement éternel, mais l'autre si respectable, en tant de sens, que l'on pouvait espérer que ce respect au moins, à défaut d'une puissance et même d'une résidence temporelle présente, le ferait au moins comme temporellement éternel, et peut-être plus. D'autant plus et d'autant mieux que si l'opération est conduite avec un peu de doigté, rien n'empêche de maintenir une certaine armature, extérieure, certains échafauds, certains aspects, certains drapeaux et décorations, certains décors, titres et vêtements qui donnent d'autant plus facilement le change que tout le monde, au fond, ne demande qu'à le recevoir, le change. Un peuple grossier ne demande qu'à ne pas voir, clair, et à ne s'occuper de rien. Et qu'on lui fiche la paix. Les intéressés ne donnent que trop souvent le spectacle de trahir leurs devoirs, et même leurs intérêts, professionnels, techniques, les plus simples, les plus élémentaires. Et eux aussi, hélas, qu'on leur fiche la paix. Pourvu donc, pourvu que l'on prenne certaines précautions, que l'on garde certaines apparences, qui permettent aux hypocrisies de se couvrir, aux paresses de plaider, aux lâchetés de se justifier, un État peut ne pas faire trop crier, un État peut creuser intérieurement un enseignement d'État, un État peut vider un enseignement d'État de tout son contenu de culture et de liberté. Et que l'ordre extérieur demeure le même. Opérer par d'heureux remaniements incessants un avilissement incessant des programmes. En éliminer savamment, en chasser brutalement tout ce qui est culture et tout ce qui est liberté. Opérer par d'heureux choix un avilisse-

ment incessant du personnel, par le népotisme de famille et par le népotisme de clan, par le plus honteux favoritisme de dynastie et de parti, éliminer sournoisement, refouler brutalement et incessamment aux places basses, aux places pauvres, aux postes ingrats, méprisés, — aux postes et aux places qui seules sont de véritable honneur, aujourd'hui, — tout ce qui est faible, — socialement, — tout ce qui est pauvre, tout ce qui est cultivé, tout ce qui est libre. Opérer un envahissement, brutal ou sournois, mais toujours complet, de la politique dans les fonctions de l'enseignement. Protester de loin en loin contre cette invasion, et ne l'en poursuivre que plus constamment. Donner à des politiciens, politiciens parlementaires ou politiciens universitaires, politiciens parlementaires et ensemble politiciens universitaires, tout ce qui est postes et places de choix, places et postes en vue, et par conséquent postes et places de conduite, d'influence, de quelque commandement. Avilissement calculé des programmes. Et par le favoritisme avilissement calculé des personnes. En outre et ensemble, refuser les crédits les plus indispensables, que l'on gaspille partout ailleurs. Avilir, affamer. De toutes mains diminuer, affaiblir. Voilà quelques-uns seulement des traitements que l'on fait voir à l'intérieur de la baraque, voilà quelques-uns seulement des traitements que l'on y montre et que l'on y exhibe, voilà quelques-uns seulement des traitements que l'État fait subir à l'Université, qu'il peut lui faire subir impunément, depuis que l'ancienne Université impériale est la femme de l'État français, ménage uni, parce que les deux conjoints qui forment ce drôle de ménage ne vivent malheureusement pas sous le régime de la séparation

de biens et encore moins, si possible, de la séparation de corps.

Mise au service de l'État, qui est devenu tout puissant dans le monde moderne, cette sûreté d'instinct (le seul qu'il ait) cette sûreté d'atteinte de l'envieux, du médiocre contre tout ce qui est culture.

Voilà les traitements que l'État peut faire, impunément, subir à l'Université, parce que l'Université n'est pas séparée de l'État.

Elle ne le sera jamais. Car il ne faut point s'imaginer que ce soit seulement par favoritisme et pour caser des créatures qu'un gouvernement politique parlementaire, électoral, installe ses créatures dans tous les postes éminents de l'enseignement d'Etat et refoule, ainsi et aussi, dans les postes moins importants les véritables et les purs universitaires, dans les postes dits sacrifiés, dans les postes disgraciés. J'irai jusqu'à dire que c'est le contraire. Ou tout au moins ce sont deux mouvements admirablement complémentaires, qui se complètent, qui jointent, qui se facilitent et qui complotent admirablement. Qui se mettent bout à bout admirablement juste. D'un côté l'État peut ainsi caser ses créatures. Et cela naturellement lui est très agréable et c'est toujours autant de gagné. Mais des créatures il y en aura toujours, les bonnes électrices en feront toujours. C'est même singulier comme ce pays, qui manque de progéniture, absolument parlant, ne manque jamais de progéniture de créatures politiques. Il y a là un phénomène très singulier. Voir Démographie. Et même démographie mathématique. Les créatures font une série continue et

incessamment illimitée. Et même toujours grossissante. Du même geste, par la même action continuée l'État poursuit, l'État obtient un autre, un deuxième résultat, qui en opération est rigoureusement complémentaire du premier, qui au fond lui est beaucoup plus cher encore, à lui État, beaucoup plus précieux, lui étant beaucoup plus essentiel : car par cette partie deuxième de l'opération, il avilit l'enseignement, il avilit l'Université.

On pourrait presque dire que au fond, et malgré les apparences, l'État se plaît encore plus à avilir l'enseignement qu'à caser ses créatures ; il se réjouit, il jouit plus profondément, dans le secret de sa bassesse, dans son instinct de jalousie envieuse, comme se sentant plus profondément encore engagé dans son sens et dans sa propre voie quand il avilit quelque chose, quelque institution, que quand il case des amis et camarades. Caser des amis et camarades politiques parlementaires, pour l'État moderne, ce n'est que de son utilité. Avilir est de son instinct.

Avilir est de son instinct, le plus profond. Quand il avilit, quoi que ce soit, très profondément mais très sûrement il se sent bien dans la voie de sa destination.

Il faudrait donc plutôt dire que c'est encore plutôt pour avilir l'enseignement que l'État case ses créatures qu'il ne faut dire que c'est pour caser ses créatures ou, inconsciemment et comme innocemment en casant ses créatures qu'il avilit l'enseignement. C'est encore plutôt, en cette opération double, en ces deux parties complémentaires d'opération, l'avilissement qui est le secret désir, la fin plus profonde, moins immédiate, la fin moins journalière, la fin profonde, et le placement qui

est un moyen, que ce n'est le placement qui est la fin et l'avilissement qui serait un moyen, une conséquence, une clause ou condition.

Caser des créatures est bien. C'est un des rouages les plus importants du mécanisme gouvernemental moderne. On le sait de reste et je n'y insiste pas. C'en est aussi un des rouages les plus apparents. Mais les rouages apparents ne sont pas tout le mécanisme et ce placement ne fait qu'une première partie de cette opération. Un rouage plus profond du mécanisme, moins apparent mais d'autant plus profond, une deuxième partie de l'opération, beaucoup plus profonde, étroitement ajustée d'ailleurs, imbriquée dans la première, étroitement complémentaire de la première, beaucoup plus importante, beaucoup plus dans le cœur, est d'avilir.

Le monde moderne avilit. D'autres mondes avaient d'autres occupations. D'autres mondes avaient d'autres arrière-pensées, d'autres arrières-intentions. D'autres mondes avaient d'autres emplois du temps temporel, entre les repas. Le monde moderne avilit. D'autres mondes idéalisaient ou matérialisaient, bâtissaient ou démolissaient, faisaient de la justice ou faisaient de la force, d'autres mondes faisaient des cités, des communautés, des hommes ou des dieux. Le monde moderne avilit. C'est sa spécialité. Je dirais presque que c'est son métier, s'il ne fallait point respecter au-dessus de tout ce beau nom de métier. Quand le monde moderne avilit, mettons que c'est alors qu'il travaille de sa partie.

Le monde moderne avilit. Il avilit la cité; il avilit l'homme. Il avilit l'amour; il avilit la femme. Il avilit la

race; il avilit l'enfant Il avilit la nation; il avilit la famille. Il avilit même, (toujours nos limites) il a réussi à avilir ce qu'il y a peut-être de plus difficile à avilir au monde, parce que c'est quelque chose qui a en soi, comme dans sa texture, une sorte particulière de dignité, comme une incapacité singulière d'être avili : il avilit la mort. Quelques jours après l'enterrement de Berthelot je rencontrais au débouché de la gare de Sceaux l'un de nos plus dévoués collaborateurs, un de ces — dignes — héritiers de ces grandes familles et de ces grands noms des Berthelot, des Halévy, de plusieurs de ces grandes familles républicaines ou libérales qui étaient et qui sont demeurées apparentées et comme tissues ensemble comme les grandes et ensemble les hautes dynasties de la science et des lettres et du monde moderne. Après quelques propos demi-tristes et qui, de sa part, voulaient être optimistes, comme toujours : Tiens, me dit-il tout à coup, j'ai pensé à vous l'autre jour. (C'était un de ces rappels soudains de mémoire, imprévus du sujet lui-même, et pourtant si profonds, profonds contre le sujet lui-même, qui font une sorte de remontée, un refoulement, un point d'origine, et de contrariété, une source, dans l'eau, un point de source angulaire, comme une vague de remontée, qui sont, qui créent une contre-vague dans la déclivaison presque linéaire, dans la descente au fil de l'eau du propos et de la mémoire.) J'ai pensé à vous l'autre jour. — Vous êtes bien gentil. — Oui j'ai pensé à vous; vous savez; j'ai été à l'enterrement de Berthelot. J'étais en dedans. Vous n'étiez pas en dedans, vous. Votre âme de réactionnaire se serait réjouie de voir ce qu'ils ont fait de l'enterrement de Berthelot.

Il souriait tristement, et les lèvres marquaient une certaine amertume délibérément optimiste. Il avait appuyé d'un sourire d'entente aux trois quarts triste ce mot de *réactionnaire*, et l'avait souligné d'un coup d'œil, parce qu'il entendait aussi bien et même mieux que vous, chers lecteurs et abonnés, ce que là il entendait par ce mot de réactionnaire. Et ce mot de *réjouir,* dit par lui, avait un sens particulièrement sévère.

Les détails suivirent, lamentables. Non, en effet, je ne savais pas ce qu'ils avaient fait de l'enterrement de Berthelot. Quelques indications seulement, suffirent, quelques indications suivirent, pitoyables, odieuses pour qui entendait, et que le spectateur avait honte à rapporter, que l'interlocuteur avait honte à dire.

Quelques détails échappèrent, suivirent, cortège inavouable de loqueteux, lugubres, mais non pas au sens où dans le mot lugubre il y a le mot deuil, ou si l'on veut c'était un deuil de contraste grotesque infiniment plus atroce qu'un vrai et simple deuil, quelques détails dits à regret, odieux pour qui a quelque sens de l'un des plus vieux sentiments que l'humanité ait connu, de l'un des plus précieux aussi, d'un sentiment que toutes les humanités un peu dignes de ce nom, d'homme, ont connu, estimé, à sa valeur, pieusement fomenté; de l'un des plus chers sentiments vieillards qui parfois viennent s'asseoir sur le seuil attiédi; pour qui a gardé quelque sens du très vieux et très vénérable respect. Notre collaborateur avait reçu, étant de la famille, une *carte d'entrée.* La cérémonie, à l'intérieur du Panthéon, c'est-à-dire la cérémonie la plus officielle, la plus somptueusement et splendidement officielle et gouvernemen-

tale, cette cérémonie laïque voulue, mijotée comme une apothéose du monde moderne, imaginée comme une apothéose personnelle, fabriquée comme une apothéose du monde moderne en la personne et sur le corps de l'un de ses représentants les plus éminents (car ils sont poursuivis dans leurs imitations par l'idée du corps et de la présence réelle, au moins, à défaut d'un autre, à défaut de l'autre, de la présence au moins de ce misérable corps charnel, mortel, déjà mort, périssable), dans toute cette cérémonie apothéotique il n'y eut pas un geste qui ne fût une offense au respectable respect. On était debout, assis. Penché, tendu. On n'était pas couché. On avait son chapeau sur sa tête. Excepté, toutefois, ceux qui avaient trop chaud aux cheveux. On parlait, on criait, on riait, on s'interpellait, on tapait du pied, on ne s'entendait pas. On y avait mis, je pense, la musique de la garde républicaine, comme à la nouvelle fête de Jeanne d'Arc. Et quand l'honorable M. Fallières fut en vue et prêt d'entrer, un des huissiers criant au chef de musique, dans le tumulte général, dans le brouhaha tumultueux des femmes de défense républicaine, dans les sornettes qui sonnaient, dans les balivernes qui bavaient, dans ce brouhaha de place publique transportée à l'intérieur d'un temple, dans ces potins, dans ces murmures, dans ces vanités, dans ces fatuités, dans ces curiosités malsaines un huissier mal élevé, un huissier sans tenue, un huissier sans style criant à travers tout cela au chef de la musique : Allons ! hop ! là-bas ! la musique. V'là le président. Vot' *Marseillaise*.

Vous autes.

Huissiers de la République, appariteurs de ces nou-

velles pompes funèbres, nous ferez-vous regretter les moins grossiers sacristains ?

Voilà ce que l'on m'a dit qu'ils avaient fait de l'enterrement de Berthelot. Voilà ce que l'on m'a dit de plusieurs parts qu'ils avaient fait à l'intérieur. On me l'a dit : je n'y étais pas. Il n'y avait pas de service de contremarques, et je ne suis pas dans la République un assez gros seigneur pour avoir eu des billets.

On n'accusera point le monde et la foule moderne de respecter le respect ; c'est une faiblesse qui lui est inconnue. Vous me direz que l'on écouta peut-être la musique. Je sais que la musique tient de plus en plus de place. Non seulement dans les cérémonies, officielles, mais dans le tissu même de la vie moderne. Il resterait seulement à départir ce qu'il y a de sincérité dans cet amour soudain de la musique, et ce qu'il y y a au contraire de snobisme. Ou, comme on disait quand on parlait français, d'engouement. Je voudrais faire observer seulement que dans cet usage, nouveau, que l'on fait de la musique pour les cérémonies, officielles, des enterrements gouvernementaux, il y a un abus qui vient d'une insincérité propre, d'un malentendu plus ou moins conscient, plus ou moins volontaire. Qu'il y a là une duplicité, l'exploitation d'un double entendu. Cette très bonne musique en effet que l'on nous fait faire dans les cérémonies funèbres par de très bons musiciens, ou bien elle est mauvaise, et alors elle est proprement moderne, et même contemporaine. Ou bien elle est bonne, et c'est toujours de la musique religieuse, dans le sens le plus strictement exact de ce mot. Et même elle n'est bonne, pour cette sorte de cérémonies, que dans ce sens, pour

cette cause et à cette condition, qu'elle est de la musique exactement religieuse. De la musique de génie créée et mise au monde par un certain nombre de très bons chrétiens dont Rolland vous dirait les noms successifs autant que vous en voudrez.

Il y a là un véritable abus, parfaitement caractérisé, une véritable duplicité, enfin tout ce que notre maître M. Maurice Bouchor, quand il était ivre, — ivre de musique, certes, c'est la seule ivresse qu'on lui ait jamais connue, — nommait ingénuement un *détournement de mineure*. On prend une musique vraiment, proprement religieuse, nommément chrétienne, faite par de très bons chrétiens, et on la transporte comme ça, dans des fourgons militaires, dirai-je qu'on la transporte dans un Panthéon désaffecté? non point pour y être un ornement, plus ou moins superflu, surajouté, plus ou moins supplémentaire, mais, tout le monde le sent bien, pour en faire le cœur même et la substance de la cérémonie.

Pour être tout ce qui compte dans la cérémonie.

Et après (ou avant), le lendemain (ou la veille), on rencontre des gens qui vous disent : J'ai été (ou j'irai) à tel enterrement (ou à tel mariage); on y a fait (ou on y fera) de la bien belle musique. Je ne sais pas comment cela se fait, je n'ai peut-être pas l'âme assez moderne, mais je suis choqué par de tels propos. Il me semble qu'autrefois un mariage, un enterrement, valaient en eux-mêmes et par eux-mêmes. Qu'ils avaient un sens. Qu'ils n'étaient pas seulement un prétexte. Un thé.

Et ce n'est pas parce que je ne suis pas musicien que je suis froissé. Au contraire. Si j'étais musicien je serais froissé en outre et au contraire de la part de la musique.

Si l'on voulait faire le procès du monde moderne, — et il y a des jours, vraiment, où l'on en serait presque tenté, — il serait aisé de faire voir que le monde moderne se comporte toujours ainsi. Et c'est ainsi quelquefois qu'il réussit à masquer sa pauvreté, à faire coaguler comme une croûte de pauvreté plus honnête, une croûte superficielle de convenance ou d'apparente richesse ou dignité dessus le creux de son irrémédiable vide. Celui qui voudrait faire un procès du monde moderne, et qui ne pourrait pas résister à la tentation, il faudrait d'abord, pour trouver l'incurable sottise, percer, dénoncer tout ce parasitisme universel du monde moderne vivant uniquement, ne vivant que des héritages de tous ces mondes anciens dont il passe en même temps tout son temps à dire que tous ces mondes-là, que tous ces mondes précisément étaient des mondes stupides, des mondes foutues bêtes, et les derniers des mondes imbéciles.

Méthode : celui qui ne pourrait pas résister à la tentation, de faire un procès du monde moderne, quelque faible, naturellement, il faudrait commencer par établir un bilan sérieux. Et dans ce bilan ce ne seraient pas seulement les quantités qui seraient difficiles à calculer. Ce ne seraient pas même seulement les qualités, natures, espèces et valeurs des marchandises qui seraient difficiles. A déterminer. Il faudrait d'abord bien faire attention à ceci. Il faudrait d'abord, et avant tout, comme règle de méthode générale, et préliminaire, bien discerner, bien départir et bien répartir, faire une redistribution, bien distribuer quel serait le sens des différentes valeurs, et avant tout ne pas se tromper de signe. Je prends cette expression dans le sens le plus

rigoureux des mathématiciens : ne pas mettre le signe + par erreur au lieu du signe —, ni le signe — par erreur au lieu du signe +. Le monde moderne essaie plus ou moins inconsciemment de donner le change, (c'est-à-dire, très précisément, de faire tromper de signe) — et peut-être est-il en cela plus ou moins confusément sincère, — sur le tien et le mien, sur ce qui est de lui et sur ce qui n'est pas de lui. Sur ce qui donc est du *plus*, et sur ce qui est du *moins*. Ou du *zéro*, dans les inventaires. En réalité, avec un aplomb imperturbable, et qui est peut-être sa seule invention et tout ce qu'il y a de lui dans l'ensemble du mouvement, il vit presque entièrement sur les humanités passées, qu'il méprise, et feint d'ignorer, dont il ignore très réellement les réalités essentielles, dont il n'ignore point les commodités, usages, abus et autres utilisations. La seule fidélité du monde moderne, c'est la fidélité du parasitisme. Pour tous ses vices et pour toutes ses petitesses, pour la menue monnaie de ses vices et le menu ménage quotidien de ses bassesses, pour ses enseignements le monde moderne se suffit à lui-même. Il croit, il affecte plus ou moins sincèrement de croire que le monde a commencé, net, entre le trente-et-un décembre et le premier janvier de je ne sais déjà plus quelle année. Mais qu'il ait à organiser quelque chose qui dépasse, dans sa pensée, qu'il ait à organiser quoi que ce soit dont il ait plus ou moins vaguement l'impression, si peu que ce soit, *qu'il faut* que ça dépasse, de quelque manière, vite alors, avec un toupet lui-même incalculable, avec un aplomb invraisemblable il chausse les vieilles bottes, il coiffe les vieux chapeaux. *On se coiffe les pieds*, disait un personnage du premier Victor Hugo, qui était je pense notre

vieille fripouille d'ami don César de Bazan. Le monde moderne, lui, se coiffe impunément la tête. Il se la coiffe même des casques les plus antiques. Et il chausse des bottes, militaires et autres, qui sont plus vieilles que les plus vieilles et les plus authentiques bottes de sept lieues.

Il chevauche les vieux chevaux avec une impudence tranquille, un sans-gêne, avec une assiette, une inconscience dont peut-être lui-même il ne s'aperçoit pas. Cet emprunt perpétuel, ce sans-gêne et cette usurpation, ce détournement dessus dit se voit surtout, s'aperçoit, lui-même, aux cérémonies, officielles. Et en effet c'est en un certain sens là qu'il doit s'apercevoir le plus. Les cérémonies, officielles, sont en effet des manifestations volontairement culminantes ; elles ont un sens volontairement marqué ; c'est bien là que tout un monde, représenté par son gouvernement, officiellement, veut faire aboutir et culminer tout ce qu'il pense qu'il a en soi qu'il est capable de faire voir, de montrer dans la rue, en public, au grand jour, qui en est digne, selon lui, tout ce qu'il peut sortir. Une cérémonie est voulue, produite, calculée. C'est vraiment un acte officiel de représentation, une manifestation officielle, où le monde gouvernemental, agissant pour tout le monde qu'il gouverne, officiellement, ici pour le monde moderne, sort tout ce qu'il a de mieux, tout ce qu'il peut montrer au peuple et aux étrangers, ses beaux uniformes, ses belles musiques, ses beaux uniformes d'âmes, s'il en a, et de corps, ses beaux corps constitués.

Or que voyons-nous quand le gouvernement de ce peuple moderne en vient à cette épreuve, de sortir une cérémonie ? Nous voyons d'abord, — je ne suis pas mé-

chant, on le sait, et je n'éprouve aucun embarras à constater que cette cérémonie, quand elle est une cérémonie politique, et surtout une cérémonie de politique internationale, est souvent et même généralement réussie. Et quelquefois même très réussie. La République sait très parfaitement recevoir les rois. Elle reçoit aussi bien tout ce que l'on veut, les peuples, ou simplement les chambres de commerce et les municipalités. Mais, ensuite et alors, comment voyons-nous qu'elle s'y prend pour effectuer, ordonner une de ces cérémonies. Oh alors nous voyons qu'il n'est plus question que le monde est venu au monde ce trente-et-un décembre à minuit. Avec une libéralité, avec une largeur d'esprit dont il faut d'autant plus lui savoir gré, avec une véritable largesse, dont nous devons d'autant plus la louer qu'elle est sans doute à demi inconsciente, la bonne République de ce peuple moderne, sans rancune aucune, emprunte de toutes mains à ces mondes passés, qui tout à l'heure n'existaient point.

Nous recevons très parfaitement bien les peuples et les rois. D'ailleurs nous en avons à présent l'habitude. Et nous la prenons tous les jours davantage. Mais de quoi sont faites ces très parfaites cérémonies? Quel en est le décor? On peut dire, cette fois, que le décor en était tout fait et que le monde moderne était heureux que les mondes ses pères fussent venus au monde avant lui.

C'est là qu'il faut voir dans les comptes ce qui est de l'actif, ce qui est du passif, ce qui est de l'arriéré, ce qui est du zéro, ce qui est du pour et du contre, du plus et du moins, de l'allant et du venant, du descendant et

du remontant, du sens et du contre-sens. Bien faire attention que les mêmes mots recouvrent, peuvent recouvrir des réalités différentes, même contraires, que réciproquement des noms, des mots différents, même contraires, recouvrent, peuvent recouvrir les mêmes réalités. Toujours ces doublons et ces doublets. Cette société, ce monde, ce même monde, que l'on flétrit du nom de bourgeois et de capitaliste, et la même, exactement, identiquement le même, que l'on célèbre du nom et sous le nom de moderne. Ainsi, encore, ce gouvernement, ce système de gouvernement, que l'on défend, que l'on célèbre, que l'on prône sous le nom de constitutionnel, de République, et de républicain, que l'on démolit au besoin, le même, sous le nom de parlementaire.

Il est heureux pour le monde moderne, qui d'ailleurs s'en sert très libéralement, avec une aisance non affectée, il est heureux pour lui, et pour nous qui le regardons s'en servir, que d'autres mondes ses pères soient venus au monde avant lui, et que ces foutues bêtes de mondes, qui d'ailleurs n'existaient point, n'existent point et n'ont jamais existé, qui n'existeront jamais, ça au moins on en est sûr, puisque c'est du passé, lui aient fait et laissé Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, lui aient fait les admirables Invalides et l'Arc de Triomphe, lui aient fait, mon Dieu, ce Panthéon même, et ce monument unique au monde : Paris.

Le très parfait, très horizontal et très vertical, très parfaitement, le très romain et très autre, très impérial et très classique Arc de Triomphe.

Très imposant, très majestueux, mais d'une assurance sans orgueil, tant elle est parfaitement assurée. D'une grandeur telle, d'une grandeur où l'orgueil serait sot. Très militaire et très impérial, très voûte romaine aussi; et pourtant si familier, si passant, que vous voyez des gens, derrière les bornes et les chaînes, des gens qui osent passer dessous. Pour traverser la place.

Et puis il y a, sur votre côté, sur votre droite, cette *Marseillaise* de Rude, cette *Marseillaise* de pierre, qui officiellement est un *Chant du Départ*, ou un *Départ des Volontaires*, ou un *Chant du Départ des Volontaires*.

Qu'on lui ait fait Paris, monument de monuments, monument des monuments, monument capital de tant de monuments élémentaires, ville monument, capitale monument, ce peuple de maisons, de rues et de monuments, ce peuple de pignons et de toits, qui tous encore ne sont point modernes, et ainsi ne sont point tous laids, la ville aux trois collines, équidistantes, équilatérales, équitables, et à ce cercle de collines, à ce cirque, plus ou moins extérieures aujourd'hui, circonférentielles, qui toutes seront graduellement mangées, et ainsi deviendront intérieures, savamment, sagement, intelligemment espacées, discrètement, élégamment disposées, semées, ce réseau de rues et de voies, de veines et d'artères, cette aorte centrale, la Seine, légèrement, lentement, attentivement cintrée, non pas courbée, cintrée (la crosse), ce peuple aussi d'un peuple, peuple de maisons d'un peuple d'hommes, ce peuple aussi de peuples, peuple de maisons de tant de

peuples d'hommes, ce peuple enfin de la mémoire, ce peuple de mémoires, ce peuple de souvenirs, où toute l'universalité de la coupe horizontale du temps présent se multiplie infiniment par toute l'universalité du coup de sonde, de l'approfondissement vertical, par toute l'universalité de la coupe verticale et de l'élévation, du fil vertical, par toute l'universalité du passé vertical, verticalement le plus riche, d'un passé vertical infini pour chacun des points de cet univers infini horizontal du temps présent, la ville où pas un pavé qui ne sonne un souvenir du passé, qui n'appelle, qui n'évoque, qui ne sonne le souvenir de la mémoire du passé, où la boue même du ruisseau est une boue de l'histoire, où il n'est pas un pavé qui ne sonne sous le talon la résonance, l'évocation, le retentissement d'un passé infini, ville où le moindre pavé de bois recouvre, arrête, bouche comme un bouchon la ligne verticale montante et remontante perpétuellement au jour, vivante, invinciblement, rebelle à mourir, et à disparaître, et à être effacée, sous les pieds, reparaissant toujours, comme la tache de sang (et c'est souvent une tache de sang) du souvenir d'un événement du passé qui a toujours été capital dans l'histoire du monde, capitale temporelle du monde, capitale intellectuelle, hélas (faut-il dire hélas ?) et capitale spirituelle, encore, toujours, quand même capitale spirituelle : *la ville qui a le plus souffert pour le salut temporel de l'humanité*, la ville du monde qui a le plus travaillé au salut, pour le salut temporel du monde, la ville aussi, la ville encore, la ville toujours, la ville quand même qui a le plus souffert, qui a le plus travaillé, qui a le plus prié pour un salut qui dépasse infiniment le salut temporel ; cette première

ville du monde ; capitale du royaume ; ville unique du monde ; la plus intellectuelle, hélas, pour les intellectuels : et au contraire la plus voluptueuse pour les voluptueux, la plus charnelle pour les charnels ; et aussi pour les mystiques la plus mystique ; en ce moment même, dans ce temps, présent, dans les malheurs et les misères de ce temps celle qui encore, celle qui toujours, quand même celle qui souffre, qui travaille, qui prie le plus et le mieux pour ce salut qui passe infiniment le salut temporel de l'humanité ; ville la plus temporelle pour le temps et pour les temporels, en même temps, ensemble la plus éternelle pour les éternels et pour l'éternité ; ville unique du monde ; ville moderne, ville antique ; la première des villes modernes du monde, comme moderne, la première des villes antiques du monde, comme antique ; après Jérusalem et Rome ; et encore il y a dans Lutèce, et même dans Paris même, on ne sait quoi d'antiquité, on ne sait quelle antiquité qui remonte aussi loin que personne, une antiquité *que laquelle* on n'en voit aucune, on n'en voit point qui soit plus authentique, plus ancienne, plus antique ; une antiquité pleine, et ainsi éloignée, lointaine, remontante, loin, parce que le temps, et même pour ainsi dire la date, se mesure tout de même un peu à la durée ; c'est-à-dire, en un certain sens, au nombre, à l'importance, à la plénitude, à l'abondance, au plein des événements qui se sont effectués entre cette date et la date présente, entre ce temps du passé et le temps présent, au plein des événements qui sont (ad)venus, au plein du travail fait, au plein de la vie vécue, au plein de l'histoire faite, au plein de toute l'histoire, de l'histoire intercalaire.

Au plein des événements intercalaires, du travail intercalaire, du fait intercalaire; de la vie intercalaire, de l'histoire intercalaire, du monde intercalaire.

Ville du monde la plus royale, encore à présent la plus royale pour les rois (s'il y avait des rois) par les anciens rois; la plus impériale, à cause de l'Empereur (il n'y a plus d'empereur); du monde ville la plus républicaine, s'il y avait quelque République.

Ville du monde pour des républicains la plus républicaine, pour des monarchistes la plus monarchique et monarchiste; particulièrement pour les légitimistes la plus légitimiste et la plus légitime (il n'y a qu'une chose qu'elle ne soit pas, qu'une opinion qu'elle n'ait pas : Paris n'est pas, n'a peut-être jamais été beaucoup, en tout cas n'est assurément plus du tout orléaniste : c'est même la seule opinion qu'il n'ait pas, ou qu'il ait, comme on voudra (de ne pas l'avoir, de ne pas avoir cette opinion, l'orléaniste, l'orléanisme, de ne pas être cela, orléaniste.) Mais c'est un propos très délibéré, une opinion bien arrêtée. La ville aînée du monde, l'aînée des villes du monde ne pouvait pas s'arrêter à cette opinion, à cette situation. La ville aînée ne pouvait pas être, ne pouvait pas se faire une ville branche cadette.)

Pour des républicains ville du monde la plus républicaine. S'il y en avait. Et pour des réactionnaires ville aussi la plus réactionnaire du monde. Pour les conservateurs ville la plus conservatoire, la plus et la mieux conservée. Pour des révolutionnaires non pas seulement, non plus seulement ville la plus révolutionnaire, mais la seule ville révolutionnaire du monde.

La plus récente, la plus moderne, la plus nouvelle de toutes les villes modernes; ville historique, ville antique

la plus ancienne, la plus historique, la plus authentique, la plus traditionnelle des villes antiques, la plus antique des villes conservées. Ville où les égouts mêmes, on a beau les refaire et les moderniser, ville où les égouts mêmes sont des monuments historiques, ont un tracé, suivent des tracés historiques, soulignent des tracés historiques, fouillent des terres où il n'y a pas une motte, toute noire bleue violette et pénétrée aujourd'hui des infiltrations du gaz d'éclairage issues, glissées des conduites noires, filtrées des joints de plomb, terres mortelles aujourd'hui pour nos marronniers et pour nos nouveaux platanes, terres mortelles pour les racines, qui ne soit de l'*humus* et du terreau historique.

Ville pour ainsi dire la plus extérieure du plus de vie intérieure.

Ville du plus grand peuplement, du plus de surpopulation. Ville aussi du plus de solitude, de la plus grande, de la plus auguste, de la plus royale solitude. Ville du plus de fréquence et de fréquentation, du plus de bavardage (cette impiété), (perpétuelle), du plus de relations, du plus de salon, de monde, de mondain, de mondanité. Ville la plus sérieuse, ville la plus frivole. Toute pleine de sa frivolité, de ses frivolités innumérables, inépuisablement renouvelées, infatigablement réinventées, faites avec plus d'ardeur que l'on ne ferait, avec plus de zèle, avec plus de soin, avec plus de sérieux, avec plus de frivolité aussi que nul ne ferait du travail. Ville du plus de papoterie, de conciergerie, de calomnie, de médisance, de petitesse, de grandeur. Ville du plus de papotage, de temps perdu, de temps gagné. De temps employé. De temps occupé. Sérieusement. Temporellement. Et même éternellement. Ville du plus de journa-

lisme, de cabotinage, de littérature, de théâtre (presque toujours infâmes). Et ville aussi, ville dans le même temps de la plus grande solitude, d'un entier, d'un total isolement. Ville de la retraite. Ville du travail. Ville de la rue et en même temps presque trop ville de bibliothèques. Et de musées. Ville de la dispersion et presque trop ville de la concentration. Intérieure. Ville du corps et ville de l'esprit. Ville des jambes et ville du cerveau. Ville du commerce, d'*exercer la marchandise,* et *poële* perpétuel, poële sur place, poële à domicile, petite (ou grande) Hollande pour les philosophes. Ville quand on veut de la plus grande solitude. De la plus sincère, de la plus authentique, de la plus fructueuse. Ville du plus de faux et du plus de vrai, du plus de *snob* et du plus de sincère, du plus de cabotinage et du plus d'art, de philosophie, de sciences, de lettres. Sincères. Vraies.

Ville du plus de culture.

Ville odieuse du plus de pépiaillerie, et ville respectable, ville respectueuse, ville quand on veut du plus total silence, du plus infini, du plus éternel, du plus authentique silence.

Du plus grand des biens : le silence. Du silence qui est presque aussi cher que la conversation d'un ami, plus éternel, presque aussi cher que l'interruption que lui fait une voix amie; la plus grande peut-être des préfigurations terrestres.

Une ville où en août et en septembre, quand vous êtes seul à Paris, vous avez un Luxembourg, un jardin, devant la porte de votre gare, les plus belles fleurs du monde dans le plus beau jardin du monde (il n'est jamais si beau que dans cette période; ça commence peut-être dans les deux dernières quinzaines de juillet,

dans la dernière, au quatorze juillet), en cette saison, le plus parfaitement dessiné, et qui sait se taire.

La ville donc du jeu, du papotage et du *divertissement*. Ville du plus d'élévation, du plus de contemplation, du plus de méditation. Ville de la plus grande prière.

Ville où se fabrique, ville où se fomente et se cuit, comme on cuit le pain, ville où germe et se travaille le plus de cette matière de l'élévation dans cette forme de l'élévation, de la contemplation, de la méditation. De la prière.

Ville où se vend le plus de vice, où se donne le plus de prière.

Où vous avez ce Luxembourg ami pour ainsi dire à vous tout seul. Et vous êtes encore un très grand nombre qui l'avez ainsi à vous tout seuls. Et en septembre le soleil a un goût si fin, si ambré, si reposoir, d'une lumière si rare, après la légère, après la transparente buée de septembre du matin, si reposée, avant la rentrée, avant les travaux, avant les grands troubles du dernier automne, du deuxième automne, d'une clarté si pure et si arrêtée, d'une admirable tiédeur d'adieu, calme, d'une odeur de fruit, d'une senteur de rose d'automne *(une rose d'automne est plus qu'une autre exquise)* et non pas encore de grande feuille sèche, passage de l'extérieur à l'intérieur, du plein air et du plein soleil aux intimités du foyer, approchement des veillées d'hiver, sentiment poignant doubleface, attente et crainte, espoir, calme, avec, peut-être, un soupçon de regret.

Couleur singulièrement calme du soleil de septembre. Les fièvres sont passées, définitivement pour un an, les ardeurs, les insolations. Les autres fièvres,

les viles fièvres d'hommes, ne sont point encore commencées.

Ville du silence où ce silence total, ce silence universel, on peut presque se le faire presque toute l'année, avec un peu de bonne volonté, avec un peu plus : avec un peu de volonté, même en voyant beaucoup de monde, en continuant à voir autant de monde, parce qu'il y a des jardins, des Luxembourgs intérieurs. Ouverts, fermés toute l'année.

Dans les grandes chaleurs de l'été, dans les grands froids de l'hiver on avait oublié ce goût du soleil de septembre. On ne se rappelait plus ce goût. Mais en septembre on est bien content de le retrouver.

Ville de la perdition. Ville du salut.

Ville au long de ce fleuve de ces admirables quais, bilatéraux, longitudinaires, profilés; insulaires, dans les deux (ou trois îles); ces quais des boîtes de livres; et sur ce fleuve de tous ces ponts de tous les âges, et, suivant leur âge, de tous les styles et de toutes les factures, tous pour ainsi dire également beaux, tous presque également parisiens, excepté toutefois ce pont Alexandre III, encore très beau, mais, comme pont métallique, beaucoup moins beau que le pont Mirabeau, la rime l'indique, la rime le demande, la rime le veut; et ça pourrait même se chanter; d'une ligne beaucoup moins pure; beaucoup plus juillet et août par conséquent; les lourdeurs de l'été; et donc infiniment moins septembral; infiniment moins ambré, moins fin, moins pur; dessiné beaucoup moins sec, beaucoup moins jeté, d'une rive à l'autre, beaucoup moins lancé, beaucoup moins posé, comme avec la main; beaucoup moins fin, beaucoup moins trait; d'une indication beaucoup moins

prompte, d'un lancé beaucoup moins sûr et moins ferme, d'un jeté beaucoup moins fin, d'un dessin (faut-il dire d'un dessein, et ce n'est pas un calembour, c'est le même mot), l'autre d'un dessin beaucoup plus délibéré, d'une intention beaucoup plus jetée, d'une délibération beaucoup plus arrêtée, beaucoup plus simple, beaucoup plus une, beaucoup plus pure, d'une intention, d'un arrêt, d'un trait infiniment plus net; un pont infiniment plus ligne: la ligne seule; la ligne maîtresse; toutes les beautés, toute la beauté de l'arc, métallique, toute la voussure de l'arche, et ensemble, intimement pénétrées, par un miracle de géométrie, toute la beauté de la droite; une courbe, par ce miracle, presque droite (je dis le pont Mirabeau, je parle toujours du pont Mirabeau); à peine appuyée; sans aucune lourdeur; sans un soupçon; de lourdeur: indiquée seulement; presque à la pointe sèche; mettons dessinée au Faber; et la clef du pont Mirabeau (je n'ose pas dire la clef de voûte, tant c'est léger) : un rien; au lieu que ce pont Alexandre III est resté un peu ce qu'il était venu au monde (c'est naturel) (et nous n'avons pas à lui en vouloir) (et c'est nous alors qui serions des sots), un peu alliance russe, presque un peu franco-russe, un peu lourd, un peu somptueux, un peu tapis, et même tapis lourd, et crépine, et tenture, un peu international, alliances et ententes, un peu lampadaire, un peu cérémonie, un peu pompes, même funèbres, un peu corbillard, avec ces touffeteaux d'ornements en zinc ou en bronze qui veulent se faire passer pour de la plume ou de l'or monumentale, un peu ornemental, un peu surchargé, un peu ornement lui-même, un peu ornementaire, un peu réception de rois et d'empereurs, par conséquent

un peu trop pont de défense et d'alliance républicaines, à qui pourtant il faut rendre cette justice que vu d'en bas, d'en dessous, il fait une belle voussure pour laisser passer le beau fleuve, un bel arc pour enjamber tant de beaux bateaux, une belle courbe, lourde et un peu sourde, mais belle, majestueuse, où passe le beau fleuve et dessus le fleuve où passent tant de beaux bateaux, chalands de toute sorte et de toutes charges, remorqueurs si vites, si fins, relativement si petits, si vaillants et si guêpes, comme quelques-uns se nomment, même les bateaux voyageurs, les bateaux omnibus, qui ont leur genre, un genre un peu omnibus, le nom l'indique, mais enfin; même, en un autre sens, et surtout ces deux ou plusieurs beaux grands bateaux anglais qui viennent ensemble ou à tour de rôle s'amarrer au quai du Louvre, bateaux de charge qui d'un trait, d'une traite, tout pleins, sans alléger, sans relâcher, vont, naviguent jusqu'aux quais de Londres; et pleins reviennent; et cette justice aussi, et surtout cette justice que vu d'en haut, vu d'en dessus, vu par celui qui passe ou va passer dessus il fait une fort belle, fort large, fort somptueuse, fort majestueuse avenue, très digne assurément des deux palais modernes d'où elle vient; d'où elle amène, d'où elle apporte, assurément non tout à fait indigne du très admirable et très parfait monument classique où elle mène, où elle conduit, où elle-même elle se rend; dont elle ouvre l'esplanade; c'est un bon point pour l'avenue de ce pont qu'elle ne soit aucunement indigne de ces deux palais modernes d'où elle vient, le grand et le petit, dont je sais très bien qu'il faut dire, sous peine de passer à Paris pour un imbécile, que l'un est une pure petite merveille,

et l'autre une horreur (malheureusement je ne sais pas lequel que c'est qui est une petite pure merveille, et l'autre une horreur) (parce que ces deux palais, modernes, dont on parle quelquefois, je ne les ai jamais vus; non point que je ne passe par là aussi souvent qu'à mon tour, et plus souvent qu'à mon tour de bête; sur l'impériale de Passy-Hôtel-de-Ville et tous autres, et au moins aussi souvent à pied; mais je ne sais comment cela se fait, quand je passe sur ce quai fatal, où que j'aille, d'où que je vienne, comment que je passe, j'ai toujours la face tournée du côté des Invalides; je ne peux jamais être tourné autrement : on a, dans les familles, de ces infirmités; et alors mes yeux, les sots, qui regardent toujours devant eux, regardent toujours les Invalides; et moi je suis derrière; alors je ne peux pas voir ces beaux monuments modernes; quand on voudra que je voie des beaux monuments modernes, je crois bien qu'il faudra qu'on ne me les mette pas à portée des Invalides;) c'est pour cette avenue, pour l'avenue de ce pont, un plus grand bon point, un meilleur bon point, si je puis dire, je veux dire un plus bon point, ceci : que cette avenue, que l'avenue de ce pont soit telle que lorsqu'on marche dessus, allant vers le monument admirable, ne la regardant pas, ne regardant que le bâtiment admirable et l'admirable dôme, cette admirable vue n'en soit point déparée et que cette avenue enfin ne porte aucune atteinte, ne fasse aucune injure à la semelle de nos souliers; qu'elle ne fasse, même ainsi indirectement, aucune atteinte à la ligne du monument, qu'elle ne porte aucune injure à cette horizontale impeccable, à ce dôme, sous les flamboyantes ardeurs de l'été, dans le fin, dans le ténu brouillard

d'automne, à cause de la Seine, qui est si près, dans le transparent brouillard du premier automne, sous les neiges de l'hiver; et je vous défends bien de regarder les Invalides sous la neige sans qu'aussitôt cette neige soit la neige impériale de la retraite de Russie, car il n'y a jamais eu qu'une neige qui soit tombée sur le dôme des Invalides, et c'est la neige de l'Empereur, la neige impériale de la retraite de Russie, comme il n'y a jamais eu qu'une neige qui soit tombée dans cette retraite impériale de Russie, il n'y a jamais eu qu'une neige impériale, une neige de l'Empereur, et par un singulier rapprochement, par un profond accord intérieur c'est la neige de Hugo, la neige qui jamais plus ne cessera de tomber dans *les Châtiments*, dans *l'Expiation : Il neigeait, il neigeait toujours! Les Châtiments*, le plus grand monument, avec l'Arc de Triomphe, que l'on ait élevé à la gloire de l'Empire. *Il neigeait. On était vaincu par sa conquête.* Sous cette réserve, sous la réserve de ce pont un peu festonné, tant de beaux ponts de tous les âges, qui passent, qui enjambent, qui sautent le beau fleuve, chacun selon ses moyens, de leur pas, de leur pied, selon le plus ou le moins, selon les infirmités de leur âge, les uns alertes, d'un seul trait, les autres, infiniment plus vénérables, déjà comme un peu béquillards; un de ces vieux se nomme naturellement le Pont-Neuf; et c'est justement le vôtre, Halévy; tous beaux, selon la beauté de leur âge; tous donc, tous ainsi merveilleusement accordés, d'un seul accord accordés entre eux directement; et tous ensemble accordés au beau fleuve; accord mutuel direct, accord avec le fleuve; représentant, symbolisant, ramassant ainsi, dans ce raccourci linéaire, toute la beauté de

cette ville où tant de beautés de tant d'âges se marient directement entre elles, s'accordent, s'entendent mutuellement et directement entre elles, toutes ensemble s'accordent, s'entendent avec la beauté de la ville, avec la beauté totale, avec la beauté du terrain ; et d'ailleurs, et aussi, de tout autre part, de tout autre ailleurs, du haut de ces trois collines équivalentes, excellemment du haut du mont Martre, des hauteurs de la rue Lepic, océan de toits ; immenses vagues immobiles des toits de tant de maisons ; apparemment mobiles ; vagues mobiles immobiles ; immenses vagues mobiles immobilières ; qui recouvrent, qui revêtent, qui traduisent, qui ne font que traduire les membrures, la serrée, la forte membrure du terrain subordonné, d'un terrain tout inécroulable, perforé pourtant depuis la plus haute antiquité, percé, perforé partout et sans cesse, aujourd'hui encore (Métropolitain et Nord-Sud, eau, gaz, à tous les étages, électricité, tout) (air comprimé) littéralement térébré.

Pour nous Français ville de France la plus française, la plus profondément, la plus essentiellement, la plus authentiquement ; la plus traditionnellement française ; une province à elle toute seule, une vieille province française ; et non point seulement capitale du royaume ; mais capitale d'elle-même, d'elle-même province, et, autour, capitale aussi de cette autre, de cette voisine admirable province que fut l'ancienne Ile de France. De cette admirable province que fait encore l'Ile de France actuelle, une si bonne héritière, qui a tant hérité de l'ancienne.

Et pour tout le monde la ville du monde la plus insupportablement cosmopolite ; une orgie des nations ; un carrefour le plus banal du monde ; un caravansérail

des peuples; la plus antique des Babels modernes; la confusion des langues; la plus moderne des Babels antiques; un boulevard où on parle tout excepté français. Surtout quand on se met à y parler parisien.

Ville du monde la plus internationale, et la seule véritablement internationaliste, passage et séjour des peuples de la terre, de tous les peuples; et ville nationale, même étroitement, et nationaliste.

Une province à soi toute seule, une nation, un peuple à soi toute seule; un royaume, un monde à soi toute seule. Et non pas seulement capitale du royaume. Mais capitale du monde.

Non point précisément, non point tout à fait, non point encore capitale du royaume du monde, parce que le monde ne forme point encore un royaume; mais provisoirement, en attendant plus, en attendant mieux, capitale des royaumes du monde.

Ville du plus d'ordre et du plus de désordre; du plus grand ordre, du seul qui soit véritablement, réel; apparemment du plus grand désordre; réellement du plus grand désordre, du seul fécond.

Ville de l'inquiétude, d'une inquiétude incurable, et des vicissitudes, des perpétuelles tribulations, des essentielles, de la tribulation essentielle.

Ville la plus païenne. La plus chrétienne. Certainement la plus catholique.

Ville apparemment la plus suiveuse, où toutes les folies, où toutes les facéties, où toutes les sottises, où toutes les insanités, où toutes les bêtises, où toutes les imbécillités du monde, où tous les orgueils, où toutes les futilités, où toutes les vanités de la terre trouvent immédiatement et automatiquement un asile. Plus

qu'un asile, un temple. Une faveur, un crédit, un éclat incomparable. Unique. Ville de l'engouement. Et du plus sot. Et du plus inlassable. Imbécile pourtant le bénéficiaire qui s'y fierait. Aussi immédiatement ensuite, aussi automatiquement ville qui se débarrasse de la boue, de la gourme, de l'écume de tout engouement.

Ville la plus immobile. Et qui suit le moins. Qui ne suit jamais.

Ville qui reçoit de toutes mains, qui tous les matins vous fait du (nouveau) snobisme, tous les jours du nouveau, de l'italianisme, de l'espagnolanialisme, de l'américanisme, de l'orientalisme, de l'occidentalisme, de l'anglaisianisme, du septentrionalisme, hier du gorkisme, aujourd'hui quoi? du confucianianisme, ou du confusionisme (Jaurès), tous ces bons garçons doivent croire que c'est la même chose, du méridionalisme, et de tous les points collatéraux ianismes que vous voudrez, de l'océanienianisme, du germanisme, du japonisme, du sinisme, du suissisme, du belgisme, du hollandianisme, du prussisme, du puffisme, du bluffisme, du maritimisme, du montagnisme, du parisianisme, du malaisianisme, du scandinavisme, du danoisianisme, du suédoisianisme, du norvégienianisme, du slavisme, du petit et grand russisme, du polonaisianisme (sans compter tous les provincialismes français l'un après l'autre); de tous les autres et qui le lendemain, matin, tous les lendemains, sans aucune faute, se ressaisit, qui se débarrasse, qui se débarbouille, qui se lave et se débarbouille la face, afin de recommencer. De sorte qu'on n'a jamais vu dans l'histoire du monde une ligne droite faite d'autant de courbes, d'autant de brisures et d'autant de brisés, une création, une créature aussi

continue faite d'autant de discontinu, un droit chemin fait d'autant de chemins de traverse, une vertu faite d'autant de fautes, une ligne droite poursuivie aussi infailliblement; aussi sévèrement, aussi sérieusement, aussi strictement assurée par autant d'incertitudes apparentes et réelles, par autant de fausses et de vraies aberrations.

Du modernanianisme, rendez-vous de toutes les hérésies.

Et des systèmes ainsi, qui sont très réellement autant de provincialismes, qui sont des nationalismes et des idiotismes. Des régionalismes.

La plus belle continuité du monde. Et par le plus d'incohérences, apparentes ou réelles, par le plus de discontinuités, apparentes ou réelles.

Pour les fous, ville la plus folle, ville du plus de folie; pour les sages, ville la plus sage, ville du plus de la plus grande sagesse. La seule ville sage. De la seule sagesse. La plus grande sagesse antique du monde, depuis la ruine du monde antique, depuis la mort d'Athènes (et de Rome). Et le plus de foi chrétienne. La foi chrétienne la plus fidèle.

Capitale de la luxure. Capitale de la prière. Capitale de la foi. Capitale de la charité. Capitale de tout.

Capitale aussi de la gloire (temporelle). Mais qu'est-ce que la gloire, après tout cela.

Capitale de la luxure (on le dit). Capitale du vice (on le prétend). Capitale de la vertu. Capitale, apparemment capitale du péché. Ville de tant de grandeurs, de toute grandeur. Ville de tant de bassesses, de toute misère. Ville de toute charité, dans tous les sens de ce mot, excellemment, éminemment, infiniment dans ce sens

technique qui l'emporte infiniment sur les autres. Ville d'orgueil et d'humilité, de modestie toujours. Capitale de la pensée. Capitale de la production et de la consommation de la pensée.

Ville du monde où les arrivistes temporels arrivent le plus, le plus vite, le plus infailliblement, le plus automatiquement. Et tous les snobs temporels. Ville aussi qui use le plus infailliblement, le plus accélérément les arrivistes temporels, et comme automatiquement, et qui presque tout de suite leur casse les reins, afin que l'on n'en parle plus.

Ville d'où rayonne, hélas, le plus d'intelligence dans le monde. Phare et Ville-Lumière comme disent premièrement les imbéciles, deuxièmement les cérémonies officielles, troisièmement les romantiques, quatrièmement Hugo tout seul. Cerveau où s'élabore le plus de pensée. Cœur d'où monte, dans toute cette buée que vous voyez de Montmartre, dans ce brouillard, dans toute cette buée de mer, dans cette buée industrielle, poussières de charbons, poussières de pavés de bois, poussières de pavés de pierre, poussières de résidus, de saletés de toute sorte, poussières de vapeur, vapeurs d'eau, vapeurs aujourd'hui d'essence et de pétrole et de tant d'huiles lourdes, vapeurs aussi de tant de respirations malsaines, cœur d'où monte, à travers toute cette buée temporelle, le plus de spécifiquement, le plus de techniquement véritable prière.

De même que (généralement, universellement parlant), il est bien heureux pour le monde moderne que ces mêmes mondes foutues bêtes et sans aucune espèce

d'existence aient inventé, lui aient inventé, sans même lui demander son avis, les insolents, aient fait un certain nombre d'introductions, naturellement stupides, aient introduit un certain nombre d'inventions, toutes naturellement plus bêtes les unes que les autres, comme d'avoir inventé la Bible et les Prophètes, la croix et la bannière, la brouette, la cité, la roue, les omnibus, la justice, les tombereaux, la vérité, le gouvernail, la rame, les bateaux, le salut, et la philosophie platonicienne, et le levier, et Jésus et les Évangiles, et la plus capitale sans doute des inventions temporelles : la hélicoïdale et toujours labourante charrue.

Inventions temporelles, inventions spirituelles qui toutes à leur début ne furent point automobiles.

Et non seulement Paris, mais autour même de Paris, entour les environs, qu'on lui ait fait Versailles et même Saint-Germain,

Je donnerais Versailles, Paris et Saint-Denis;

On les lui a donnés, Versailles, et Paris, et Saint-Denis; on lui en a donné bien d'autres; qu'on lui ait fait et qu'on lui ait donné les tours de Notre-Dame, et le clocher de mon pays; qu'on lui ait fait et qu'on lui ait donné Versailles, et Fontainebleau, et même Rambouillet, demeures, ou comme on dit, *résidences* royales; qu'on lui ait fait et qu'on lui ait donné le clocher de mon pays, c'est-à-dire, car je le connais, le clocher de mon pays, qu'on lui ait fait et donné tant d'admirables cathédrales françaises, les deux jambages formidables, les deux jambes énormes, si normales, si

carrées, si puissantes, si classiques, les deux poussées, les deux montées, les deux ascensions, les deux troncs, les deux tiges végétales des deux tours de Notre-Dame, la galerie des rois, la galerie des vides, ou galerie des anges, la nef d'Amiens, la flèche de Chartres, mais pourquoi détailler, pourquoi démembrer, qu'on lui ait fait et qu'on lui ait donné tant d'admirables cathédrales françaises tout entières, Notre-Dame toute entière, Amiens tout entière, Chartres tout entière, toutes les autres tout entières, et combien, les autres, tant d'admirables, tant d'infinies forêts extérieures, tant d'admirables, tant d'infinis vaisseaux intérieurs; tant de simples admirables églises paroissiales, tant d'admirables châteaux de la Renaissance française et autres temps, tant d'admirables villages et villes, tant de ces admirables petites villes françaises, et de ces gros bourgs, monuments uniques, mon cher Porché, une infinité de monuments uniques de la vie d'autrefois, frais comme la pierre, brûlants comme le soleil, fidèles comme la tombe, silencieux comme une éternité, où l'on sait ce que c'est qu'un été et un hiver, un printemps et un automne, où l'on n'a point perdu le souvenir des quatre saisons, où l'on sait aussi ce que c'est que le jour et la nuit, bourgs et villes des églises et des maisons de ville, tant de bourgs et presque autant tant de villes que tant de municipalités modernes, inlassablement conjurées, n'ont point réussi à détériorer, ni à ruiner sensiblement, ces bourgs serrés, mais non point étouffés, ces cercles et ces parfaites ovales des remparts, ces fossés linéaires, ces mails, circonférentiels, et ces martrois, centraux, ces promenades circulaires et les ormes de ces mails, et non point seulement les villages circu-

laires, les villages ronds, qui sur nos cartes aujourd'hui font une tache, mon cher Blanchard, sur nos cartes d'État-Major, au quatre-vingt millième, un rond, une tache parfaitement délimitée, non pas seulement les bourgs tassés; mais les autres villages, les villages carrés ou diagonaux des carrefours, les villages des *croix*, la Croix de Berny, le *Christ* de Saclay, villages de croisements et d'auberges aux quatre ou huit ou dix coins des routes, quelquefois un peu dispersés déjà; et les autres villages encore, les simples villages de route et de chemin, les villages allongés, linéaires, filiformes, un peu dispersés, un peu éparpillés, un peu semés tout au long de la route, car ils ne sont pas moins que les cailloux blancs du Petit Poucet : ils servent à reconnaître notre chemin quand nous retournons dans la maison de notre père, tant de villages non pas humbles mais modestes, allongés chaudement sur la terre maternelle, tant de beaux villages parfaitement dessinés, maisons groupées en un beau troupeau de moutons sur les deux côtés de la route, dans le réseau des chemins et des sentiers, dans les lacs innombrables de la terre, murs et recoupements doucement rectangulaires, toisons des mousses, toits parallélogrammes, villages couchés au pied de leurs églises, — villages fidèles, devenus infidèles, — comme les lévriers des honorables tombeaux.

Villages resserres, villages repaires, villages abris; villages carrefours, villages auberges; villages repères, villages jalons.

Villages cuirassés; villages simplement protégés; villages croiseurs; villages détendus. Et comme abandonnés au long d'une route, comme couchés dans les

fossés de la route. Parce qu'il fait chaud, sur la route, en été.

Murs et toits quadrangulaires et parallélogrammes ; linéaires et parfaitement dessinés; parfaitement longs, parfaitement horizontaux, parfaitement grands; longitudes infinies et assises des bâtiments; toits penchés obliques régulièrement; toits penchés obliquement, naturellement de la même obliquité, de la même pente qu'une très forte pluie moyenne oblique; angles à quarante-cinq degrés; courtes largeurs dans les arbres; brèves latitudes; murs des jardins, murs des maisons; murs des treilles et murs des espaliers; toits bleus et toits bruns; toits rouge vieilli; vigueur et sang des toits bruns; sévérités des toits bleus; vigueurs des tuiles; duretés des ardoises; tous moites et tous également abriteux.

Profilement parfait du village français.

Qu'on lui ait fait et qu'on lui ait gardé pour les lui donner tous ces admirables et parfaits vallonnements de l'Ile de France, le très parfait Soissonnais; non pas seulement tant de hautes et profondes forêts; mais le pays aux lignes admirables, où des étangs et des marais savent être plus parfaitement beaux que des lacs, le pays aux plans parfaits, aux courbes et ondulations parfaites, aux lignes presque planes parfaites, aux descentes admirables, aux descentes presque sans montées, aux descentes qui sont des descensions, aux lignes de repos et d'action, aux lignes de beauté, aux lignes parfaitement nobles, le pays de Racine et de La Fontaine.

Pays des vallonnements et des toisonnements et des moutonnements sans fin, tous également veloutés, tous

également doux, toisons moutonneuses des lichens et des mousses vêtant les toits des maisons, toisonnements des bois, des moissons, des foins vêtant le sol, toit de la terre.

Le Vermandois, la Thiérache, le Tardenois, Fère en Tardenois.

Le plus beau pays d'avant le jugement.

Que de tout cela on lui ait fait et gardé pour le lui commettre ce monument unique au monde : la France.

Qu'on lui ait fait et gardé cette immense Beauce, grande comme la mer, immense et infinie comme la mer, triste autant et aussi profonde comme la mer; cet océan de blés; non pas un de ces parfaits vallonnements d'avant et d'après; mais un tableau d'un tout autre ordre, d'un ordre infiniment plus grave; ou plutôt un pays qui dépasse tout art, toute interprétation, tout dessin; mais un plateau parfait, sans un accroc, sans un amusement, sans un seul pittoresque, sans une frivolité, sans un impair, sans une vanité; sans une frimousse, sans une friperie, sans une fripure, sans donc aucune fripouillerie; sans rien que ces quelques plis à très grands développements, à très petite pliure, sans cassures, qui sont les plis du vêtement même de la terre et qui seulement trahissent que le géoïde est un être vivant; non plus ces beautés de quelque sorte angulaires et recreuses des secrets et des vallonnements; non plus seulement ces beautés angulaires et rectangulaires et quadrangulaires des toits penchés obliques parfaitement horizontaux; non plus ces beautés du premier livre de la géométrie, et du troisième;

mais une beauté parfaitement horizontale, assez latitudinaire et toute longitudinaire; une beauté infiniment superficielle et linéaire; une beauté de platitude parfaite, sans un défaut, sans une vilenie, sans un manque, sans une petitesse; le pays des véritables couchers de soleil; car le soleil couchant ne s'y couche point pour tel ou tel point, pour tels ou tels coins de la terre en particulier; il ne s'y couche point successivement et en plusieurs fois; en plusieurs voyages; il n'y fait point le romantique; il n'y accroche point plus ou moins désespérément des derniers rayons, des rayons extrêmes, des rayons suprêmes, plus ou moins successifs, plus ou moins définitifs, à quelques sommets; à quelques cimes, à quelques creux; non il n'y meurt pas en plusieurs fois; il n'y meurt pas en plusieurs voyages; il ne fait pas le grand voyage en plusieurs voyages; il ne prend pas au guichet des allers et des retours; mais empruntant la grande manière classique, ou plutôt la créant sans doute, sans déclamations et sans préférences, dans une implacable et sereine égalité, sans un caprice d'adieu pour tel ou tel coin de la misérable terre, dans une égalité parfaite, sans une fantaisie, dans toute son ampleur plane et toute son amplitude, dans toute sa majesté couchée, tous les soirs il se couche, tous les soirs il meurt d'un seul coup pour le monde, en une seule fois pour tout le monde, sans un regret, perdu, pour un détail de la terre, sans une amitié particulière terrestre, sans égarer un rayon, sans un de ces rayons de brocanteur qui s'accrochent aux détails temporels comme quelqu'une de ces odieuses couronnes d'immortelles qui lugubrement s'accrochent aux piquants en bronze véreux des grilles des tombeaux des cimetières.

Plaine infinie. Plaine infiniment grande. Plaine infiniment triste. Sérieuse et tragique. Plaine sans un creux et sans un monticule. Sans un faux pas, sans un dévers, sans une entorse. Plaine de solitude immense dans toute son immense fécondité. Plaine où rien de la terre ne cache et ne masque la terre. Où pas un accident terrestre ne dérobe, ne défigure la terre essentielle. Plaine où le Père Soleil voit la terre face à face. Plaine de nulle tricherie. Sans maquillage aucun, sans apprêt, sans nulle parade. Plaine où le soleil monte, plaine où le soleil plane, plaine où le soleil descend également pour tout le monde, sans faire à nulle créature particulière l'hommage, à toute la création l'injure de quelque immonde accroche-cœur, d'une affection, d'une attention particulière. Plaine de la totale et universelle présence de tout le soleil, pour toute la terre. Puis de sa totale et universelle absence. Plaine où le soleil naît et meurt également pour toute la création, sans une faveur, sans une bassesse, pour toute la création de la terre dans la même calme inaltérable splendeur.

Plaine du jugement, où le soleil monte comme un arrêt de justice.

Plaine, océan de blé, blés vivants, vagues mouvantes; à peine quelques carrés de luzerne pour quelques rares vaches, à peine quelques fourrages pour les chevaux, du sainfoin, parce qu'il faut tout de même bien des chevaux pour les fermes; et au milieu de la ligne plusieurs grands triangles et grands carrés de betteraves; une tache; une tare; mais c'est pour la grande sucrerie de Toury.

Plaine, océan de blé, blés mouvants, vagues vivantes, vagues végétales, ondulations infinies; mer labourable et non plus comme l'était celle des anciens Hellènes, *inlabourable* et rebelle à la charrue; mais également invincible, et également inépuisable; terre essentielle du *midi, roi des étés;* ondulations inépuisables des épis; océan de vert, océan de jaune et de blond et de doré; froissements lents et sûrs, froissements indéfiniment renaissants, et doucement bruissants, froissements moirés et vivants des inépuisables vagues céréales; puis parfaits alignements des beaux chaumiers; des grandes et parfaitement belles meules dorées; meules, maisons de blés, entièrement faites en blé, greniers sans toits, greniers sans murs, toits et murs de paille et de blé protégeant, défendant la paille et le blé; gerbes, épis, paille, blé, se protégeant, se défendant, mieux que cela se constituant, se bâtissant eux-mêmes; immenses bâtiments de céréales, parfaites maisons de froment, bien pleines, bien pansues, sans obésité toutefois, bien cossues; et cette forme sacramentelle, vieille comme le monde, une des plus vieilles des formes, indiquée d'elle-même, inévitable et d'autant plus belle, d'autant plus parfaite, étant plus parfaitement accommodée, la vieille ogive, aux courbes parfaites de toutes parts, à l'angle courbe terminal parfait, terminaison douce et lente et pointe ogivale; innocentes courbes et formes, dites-vous; innocentes, apparemment; astucieuses en réalité, astucieuses et très habiles, d'une patiente et invincible habileté paysanne, invinciblement astucieuses contre la pluie oblique et le vent démolisseur.

Formes qui donnez le moins, — ou le plus, — de gouttières à la pluie, le moins d'angles au vent, le

moins de prise à la tempête, le moins de surface au malheur.

Bâtiments de blé, insubmersibles aux tempêtes de terre, qui debout contre le vent, contre les larges vents d'automne, contre les durs vents d'hiver, contre les mous vents d'ouest, contre les secs vents d'est, contre la neige, contre la grêle, contre les interminables pluies, contre ces pluies inépuisables d'automne et des hivers doux, contre ces éternités de pluies figurations d'éternités, où tout l'air pleut, où le vent pleut, où le ciel pleut et vous pénètre l'âme, comme si ce fût ensemble et indéfiniment et on ne sait plus si c'est la pluie qui vente, le vent qui pleut, debout contre les quatre points cardinaux, et même, eux aussi, contre tous les points collatéraux que l'on voudra, par tous les temps sans bouger de place naviguez indifféremment contre tous les temps, grands bâtiments de charge qui faites et tenez tête à toutes les tempêtes de terre, bâtiments qui naviguez toujours, et toujours à la cape, bâtiments au gros ventre, au ventre plein, non obèse, bâtiments aux courbes nautiques, dessinées pour fendre les vagues du vent, les vagues de la pluie, les vagues de l'infortune.

Bâtiments de blé, navigateurs infatigables, qui dans vos ventres de blé, dans vos flancs droits et courbes défendez et sauvez le blé précieux.

Alors, à cette saison, terre de chaumes, plancher dur aux semelles, entre les meules rebelles à l'infortune; sol universellement pointu, piquant aux pieds; et alors ensuite, entre les deux moissons, entre la moisson qui vient et la moisson qui s'en va, entre le blé qu'on va semer et le blé qu'on vient de ramasser, entre le blé futur, dont on sait qu'il viendra, et le blé passé, que l'on

tient dans ces meules, labourage profond des terres, océan de labours, de terres profondes et grasses, moites et pleines, noires et rouges, noires et bleues, noires et blanches, océan de terres animales, graisseuses, fécondes, nourrissantes.

Alors la terre sans plus, la terre sans rien, la peau labourée de la terre.

Plaine de platitude. Le seul horizon où le soleil règne, et ne s'amuse point à faire des calembredaines pour les peintres.

Pays parfaitement classique, parfaitement probe, où il n'y a pas un *effet*.

Pas un creux où nicherait, où se cacherait un effet.

Plaine, océan, plateau, univers de blés temporels; plateau plat comme la main, dites-vous; sans une retraite, sans un recreux, sans une discrétion : toujours la même astuce paysanne : plateau où vous cacheriez, Halévy, vingt divisions; là, devant vous; comme dans le creux de la main. Il faut avoir fait des grandes manœuvres en Beauce, 1900. Quelques plis, des ondulations qui ne sont rien. Non elles ne sont rien dans l'immensité de cet univers d'horizontal, un rien, des ondulations innocentes : où vous cacheriez la Grande Armée. Vous verrez seulement si ça masque une division de cavalerie indépendante à trois brigades à trois régiments. A on ne sait plus combien d'escadrons et de pelotons. Plaines équitables en effet. Justes, non démocratiques. J'y pensais beaucoup, Halévy, et dedans je pensais beaucoup à vous la dernière fois que j'ai vu sérieusement du blé. Ce n'était malheureusement pas en Beauce. *Non licet omnibus*. N'étant pas universitaire, vous savez encore

un peu de latin. Par amitié. C'était dans un pays que j'aime beaucoup, que vous aimez beaucoup, que je trouve très beau, que vous trouvez très beau, que j'aime beaucoup pour lui-même, et parce que nous y avons quelquefois marché côte à côte, un pays que nous avons quelques fois parcouru ensemble, quelques rares fois, où nous avons quelques rares fois fait cette alliance, que je marchais comme vous, avec vous, sans beaucoup causer (le silence est si bon), de votre pas, qui est sensiblement plus fort que le mien, plus voulu, plus robuste, plus territorial, mais peut-être un tout petit peu plus intellectuel, de votre pied, non pas à côté de vous, mais à votre côté, à votre droite; et même une fois nous nous sommes assis, toujours ensemble; c'était après avoir fini de monter la côte assez forte assez douce de la route nationale, de la grande route (assez douce comparée à la côte de Saint-Clair ou Gometz-le-Châtel); nous avions fini de monter la côte de la grande route qui sortant d'Orsay par le Guichet est la route de Versailles; nous nous sommes assis parce que nous allions nous séparer; vous alliez me quitter; parce que vous rentriez à Jouy, pour déjeuner; c'était le jour où vous m'aviez apporté cette admirable *Histoire de quatre ans;* il y a déjà du temps; quatre ans; mais quatre années moins pleines; peut-être; que les vôtres; nous nous sommes assis sur le bord du talus du fossé, sur le rebord extérieur, à gauche de la route; je nous vois encore; j'étais en sabots, bien que je ne sois pas poseur, vous le savez; et vous étiez en souliers; vous aviez bien raison; mais j'étais tout près de ma maison; et c'était vous, en passant, qui m'aviez enlevé; je vous expliquais même (nous ne pouvons malheureusement jamais nous

passer d'explications (c'est le grand vice intellectuel), de donner et d'écouter des explications, toujours) (d'en recevoir, et, quand on ne nous en donne pas, d'en demander) je me rappelle très bien que je vous expliquais qu'on nous parle toujours des armées de la Révolution, des soldats de la Révolution, qu'on nous dit toujours l'armée de la Moselle en sabots, l'armée de Sambre-et-Meuse, que tout de même il faut s'entendre, que rien n'est aussi bon qu'une bonne paire de sabots, pour les longues marches, pour les marches très longues, très poussées, très soutenues, très patientes, aussitôt surtout que l'on avait affaire aux terres molles, ou mollies, notamment aux terres labourées; que le soulier ne reprenait ses avantages, et ses droits, que sur le sol ferme et sec d'une route, bien entretenue, pour ainsi dire d'une route théorique en été; que pour les paysans que nous étions (en ce temps-là), au point de l'être demeuré encore à présent en ce temps-ci, que pour les paysans que nous étions, et que je me rappelle très bien, marchant sur de la vraie terre, sur de la terre paysanne, rien ne valait deux bons sabots de bouleau ou de hêtre à se mettre dedans les pieds, ou à mettre les pieds dedans, comme vous voudrez, avec de la bonne paille bien sèche; que donc tous ces gars-là n'étaient pas aussi malheureux qu'on nous les fait; qu'ils marchaient comme des bons gars, avec leurs sabots; qu'ils y mettaient les pieds; ce n'était pas en effet des sabots de littérature, c'était des bons sabots de bois; et quand leurs sabots les embarrassaient, quand leurs sabots les embêtaient, quand leurs sabots les gênaient, quand ils n'en avaient plus envie (des sabots ont beau être bon(s), et valoir mieux que des souliers, tout de même on peut s'en lasser,

à la fin) ils faisaient, les bons gars, comme on a toujours fait dans tous les pays du monde où l'on a su marcher proprement quand on a voulu marcher proprement : ils mettaient leurs deux sabots sur leur épaule, attachés avec une ficelle par les deux trous comme chez le marchand, et ils s'en allaient nu-pieds; je le sais; je me rappelle très bien.

Vivent les sabots de bois. Ils mettaient leurs deux sabots sur leur sac; à cette seule condition qu'ils eussent un sac; et leur sac même, quand ils en avaient un, ce qui était au moins aussi rare que d'avoir des sabots, et presque aussi rare que d'avoir des souliers, leur sac n'était point cet énorme sac moderne raide des armées modernes, ce sac scientifique, où l'on a tout mis, où l'on a tout prévu, excepté, ce sac ennemi de l'homme, scientifiquement fait, scientifiquement établi, scientifiquement construit, scientifiquement imaginé, où l'on a scientifiquement tout mis, scientifiquement tout prévu, hormis, excepté qu'on a scientifiquement oublié d'y mettre ceci : que l'homme aurait envie de le porter; de l'avoir, de le garder, sur ses deux épaules, de marcher dessous; sac moderne, ennemi de l'homme, où scientifiquement et modernement on a tout prévu, excepté, scientifiquement et modernement, un petit coin bien abrité, dedans, pour y mettre la bonne volonté, la (bonne) envie qu'aurait l'homme de le porter; de sorte qu'aujourd'hui, je veux dire que demain, inéluctablement, infailliblement, scientifiquement, il y aurait des quantités de ces sacs scientifiques modernes, uniquement faits pour les grandes manœuvres, et encore, par les plus puissantes commissions militaires scientifiques modernes, qui iraient s'asseoir (je dis bien les sacs, je ne

dis pas les hommes) qui seraient poliment priés d'aller s'asseoir dans les fossés des routes, un nombre qui serait à calculer, évidemment, qui resterait à déterminer par des moyens plus scientifiques, mais on peut avancer un bon nombre, un assez grand nombre, et d'y attendre patiemment soit les fourgons amis, soit les fourgons ennemis; mais comme les fourgons ennemis ne seraient pas moins embarrassés que les fourgons amis, et ne resteraient pas moins en panne, d'y attendre de préférence la fin des hostilités.

C'était un sac ami. Leur sac n'était point, est-il besoin de le dire, un sac moderne et automatique, imbécile et scientifique, établi scientifiquement par des commissions de vieux généraux qui se le mettent sur le dos trois minutes et quart pour voir comme ça fait, pour enquêter, pour constater scientifiquement comme ça fait. C'était comme c'était. Un sac. Enfin vous savez ce que c'est qu'un sac. Tout le monde saurait ce que c'est qu'un sac s'il n'y avait pas les scientifiques; les commissions; les généraux commandants de corps d'armée. Comme c'était. Comme ça se trouvait. Un sac nom commun. Pas un *Sac*. Généralement un sac en peau, avec des poils dessus, fauve. Et ce sac, figurez-vous, savez-vous ce qu'il était : il était portatif. On n'a pas idée de ça. Si nous n'avions pas les textes, les monuments, les témoignages les plus authentiques. C'est incroyable. Un sac, qui est fait pour être porté, eh bien il était portatif. Il aurait pu être n'importe quoi, ce sac, notez bien : il pouvait être géométrique, administratif, immobilier : il aimait mieux, il préférait être portatif : alors les hommes le portaient. Il n'était pas lourd par un décret du Président de la République. Lourd ou léger, suivant l'occa-

sion, suivant l'événement, suivant la fortune. Du jour. Quand il était léger, c'était bien, parce qu'il n'était pas lourd à porter. On y mettait ce qu'on pouvait, ce qu'on trouvait, ce *qu'il y avait dans le patelin*, ce qu'on avait besoin d'y mettre, quoi. Et quand il était lourd, c'était bien. C'était mieux encore : c'était *qu'on y avait mis ce qu'on avait besoin*. Parce qu'il n'était point lourd de quantités incroyables de tripoli calculées scientifiquement. Par additions, multiplications et divisions de jours et d'hommes. Mais il était lourd de ce qu'on avait trouvé, de ce qu'on avait pu y mettre, de ce qu'on avait eu envie et besoin d'y mettre. Et ce qu'ils avaient eu envie et besoin d'y mettre, vous le savez aussi bien que moi, Halévy, puisque vous vous êtes fait un si bon marcheur : c'était à boire et à manger; allons donc; parce que, n'est-ce pas, il ne faut pas nous conter des histoires, et vouloir nous faire croire que tous ces gens-là ont conquis le monde, traversé l'Europe vingt fois, sans compter les batailles, sans manger et sans boire un seul instant. Et encore je ne parle pas de la Fontaine IX, 2, 17.

Et le peu d'administration qu'il faut qu'il y ait dans un sac, eux-mêmes l'administraient.

Le boire et le manger, sans quoi l'homme n'a jamais rien fait dans le monde.

C'étaient des hommes, de pauvres hommes comme nous.

Quand donc ils portaient leur sac, ils en étaient heureux, de leur sac. Et de le porter. C'était un ami. Ce n'était pas *le* sac, c'était *leur* sac. C'était leur affaire à eux. Ils y mettaient leurs affaires. Quand ils portaient ce sac, ils portaient une affaire à eux; ils portaient leurs affaires; leur propre intérêt; leurs intérêts; ils portaient

leur propre corps. Ils ne portaient point un objet de revues, de misères, d'inspections de toutes sortes, d'embêtements. Ils travaillaient pour eux enfin, ils ne travaillaient pas pour le gouvernement. Ils ne travaillaient pas officiellement, ils travaillaient réellement. Ils ne travaillaient pas administrativement, ils marchaient comme des bons enfants, comme des bons garçons. Ils ne travaillaient pas arbitrairement, ils travaillaient librement. Ils ne travaillaient pas gouvernementalement, ils travaillaient naturellement. Ils ne travaillaient pas scientifiquement. Ils travaillaient, ils allaient, ils vivaient humainement.

Portant ce sac ami, portant leur ami leur sac, leur seul mobilier, mais leur mobilier, leur petit meuble, pardieu, un sac de berger, de bouvier, d'ouvrier des champs : je l'ai dit : un sac de peau de bête, fauve, avec le poil ; mais n'étaient-ils pas tout cela et n'allaient-ils pas le devenir tout à fait en grand ; des bergers, des bouviers de quels grands troupeaux ; maréchaux d'Empire ; littéralement un sac de trimardeurs, mais n'étaient-ils point essentiellement des trimardeurs, et n'ont-ils point été essentiellement des grands compagnons, des *compagnons du tour d'Europe* comme il y a eu pendant des siècles tant de compagnons du tour de France, comme il y en a peut-être encore aujourd'hui quelques-uns ; et les guerres de la Révolution et de l'Empire n'est-ce pas cela ; ne sont-elles pas venues de là toutes : d'un instinct profond, d'un besoin vieux et puissant comme une race, profond comme un peuple, de toute une race de compagnons, de tout un peuple de trimardeurs qui ayant fini, une bonne fois fini leur tour de France éprouvèrent ce besoin, cet irrépressible besoin de faire un peu, après ensuite, (et cela se

comprend si bien), leur tour d'Europe ; et la Révolution elle-même et l'Empire elle-même n'est-elle point toute entière là, toute entière issue, sortie, venue de là : toute une race, tout un peuple de trimardeurs intellectuels qui ayant fait leur tour du monde, le tour de leur monde intellectuel, et qui voulurent (pourquoi, mon Dieu) faire en plus le tour de la politique; ils allèrent donc nu-pieds par les routes de l'Europe et de la politique; ce qui en est advenu, nous le savons; et l'histoire de ce monde ne l'oubliera jamais; ceux qui n'avaient pas de souliers avaient des sabots: ceux qui n'avaient pas de sabots marchaient les pieds nus; ceux qui avaient des sabots marchaient généralement les pieds nus aussi; quelquefois ils mettaient leurs sabots, pour marcher; parce que le sabotier leur avait dit, avait voulu leur faire croire que c'était fait pour ça; mais généralement, suivant l'instinct (et la raison, parce que c'est un des plus grands principes (de morale rationnelle) que le sabot prime le soulier et que, d'autant, le pied nu prime le sabot) généralement, comme les gamins des bois et des plaines, comme ces grands gamins maraudeurs et dénicheurs de nids qu'ils étaient tous (rien de la contamination de l'école primaire) ils mettaient leurs sabots, quand ils en avaient, où nous avons dit, sur leur épaule, sur le sac, sur ce sac; ils gardaient leurs sabots pour les grandes occasions; ils ménageaient leurs sabots, les avaricieux; ils se disaient que de la peau de bonne race repousse toujours pour faire de bonnes semelles de cuir de peau; et qu'une semelle de bois, quand elle est usée, il faut aller chez le marchand; ils gardaient donc leurs sabots pour les par trop mauvais chemins de cailloux et de mauvaises pierres, trop pointues, trop irrégulières, trop

dansantes sous le pied et perçantes; ils gardaient leurs sabots, doit-on le dire, l'histoire est implacable, et ce que je vais vous dire, mais n'en parlez pas trop, je le sais, moi aussi j'ai mes fiches; ils gardaient leurs sabots, les faquins, les pendards, *ils gardaient leurs sabots pour faire dans les villes des entrées triomphales.*

Non pas seulement même l'armée de la Moselle en sabots; mais l'armée de la Moselle tout nu-pieds; ne les plaignons pas; envions-les plutôt. On est très bien à marcher en sabots, et même nu-pieds, quand on est eux. *La tristesse et la peur leur étaient inconnues. Ils eussent, sans nul doute, escaladé les nues...* Mais je ne peux pas vous réciter toute cette *Obéissance passive.*

Ils étaient heureux. C'est nous qui les faisons malheureux, qui les plaignons. Sots que nous sommes. C'est nous. Ou plutôt, parmi nous, c'est le pâle historien, l'intellectuel historien, le cérébral *historicus* qui artificiellement les fait malheureux. Demandez aux grands bougres, aux véritables historiens, à Michelet, à Hugo, à ceux qui les ont vus, réellement, vus, s'ils étaient malheureux.

Ils étaient heureux, les bougres. Ils faisaient quelque chose. Et ils savaient très bien qu'ils faisaient quelque chose. Envions-les. Hugo : ces *va-nu-pieds superbes;* il est littéralement vrai qu'*on* les *voyait marcher sur le monde ébloui.* Leurs sabots, leur pied nu a obtenu de ce monde un retentissement qui n'a été donné à nul homme depuis. Leur pied nu a obtenu de l'instrument monde une résonance, des cordes, des routes de ce monde une résonance, un retentissement que nul n'en a tiré depuis.

Nul homme, isolé, nul grand homme n'en a tiré depuis un retentissement de cette résonance. Et encore moins nuls hommes en troupes.

Paris ville de la révolte. Ville de la soumission. Ville de tant de servitudes. Ville de la liberté. *Liberté, en ce beau jour.* De tant de platitudes. D'une telle fierté. Parisiens du cœur de Paris, et du Paris d'alors, du cœur des vieux faubourgs, du faubourg Marceau, du faubourg Antoine, et parmi eux, emmêlés à eux, et tout autour d'eux petits paysans français, gamins paysans, paysans des plaines et des vallonnements, paysans des bois et des côtes, gamins maraudeurs, paysans gamins, gamins dénicheurs de nids, paysans de l'Ile de France, paysans de la Beauce, paysans de la vallée de la Loire; et aussi, quelques-uns, paysans des montagnes, ou du moins paysans des pentes; bergers, bouviers, *pasteurs,* ouvriers paysans ils partirent dénicher de bien autres nids; ayant aperçu, à peine, ou pas du tout, ce grand Paris, le Paris d'alors, tous ensemble ils allèrent de leur pied léger, de leur pied nu, ils allèrent semer leur Paris, leur France, le Paris de ce temps-là, la France de ce temps-là, sur tous les chemins du monde.

Ils étaient heureux. C'est nous, les cuistres, qui les faisons malheureux, dans nos bouquins, dans les manuels d'histoire.

O soldats de l'an deux! ô guerres! épopées! C'est ça, mon ami, une épopée. C'est toujours une opération de joie. Ça consiste à marcher sur une route (à se battre), et que le bruit des pas que l'on a faits sur cette route ne puisse plus s'effacer de la mémoire des peuples.

Compagnons du tour d'Europe. A condition que l'Europe ce soit le monde. Ce qu'elle était d'ailleurs en ce

temps-là. Presque. En tout cas beaucoup plus qu'à présent. Et je ne parle pas seulement de l'Égypte et de l'Asie plus ou moins Mineure, de la plus antique Égypte et des pestes de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre. Ils n'ont pas seulement fait une partie de l'ancien continent, désiré l'Inde et le plus grand Orient (Bonaparte). Ils n'ont pas seulement épuisé presque le monde méditerranéen, de l'Espagne au Caire, et aux Pyramides. Ils avaient commencé par l'autre continent. Ils avaient commencé par la fin, par le (petit) dernier. Ce qui ne pouvait qu'entrer joyeusement dans leur méthode générale. Ils avaient commencé, ils avaient pris soin de commencer par le Nouveau Continent, par le jeune Continent qu'était alors le Nouveau Continent. Par la *libre* Amérique ils avaient commencé. Car, n'est-ce pas, toute cette sacrée histoire de la Fayette et de Rochambeau, dont on nous fait à présent des histoires en bronze, des statues en bronze, avec des chevaux en bronze, qui brandissent des épées en bronze, précisément sur le parcours de Passy-Hôtel-de-Ville, à deux pas des rails, et il y a même un arrêt, exprès, mais la statue n'est pas comme celle du Commandeur : elle n'est jamais montée, dont on nous fait des cérémonies et par-dessus nos têtes de très chics banquets franco-américains, tout ça c'était déjà le commencement de la Révolution française et de l'Empire; une espèce de grande fête; militaire; toute une race, tout un peuple devenant maboule à la fois, toute une nation, et se mettant à s'occuper de tout ce qui ne la regardait pas.

Une autre définition de l'épopée : Se mêler (frénétiquement) de tout ce qui ne vous regarde pas.

Notamment, pour un peuple, se mêler du monde; assumer la conduite temporelle du monde; régenter l'histoire.

Louis XVI, ainsi, a fomenté le commencement de la Révolution et de l'Empire. C'est bien fait pour lui. Et à tant d'autres égards, on la fomentait depuis avant Richelieu.

Du tourisme, aussi. Naturellement du très grand tourisme. Commencer par l'Amérique. En ce temps-là New-York n'était pas à cinq jours et je ne sais plus combien d'heures et de minutes, mais très peu, de Queenstown.

Leur sac était un sac de touriste. Nullement un sac qu'on pose, qu'on met sur un bonhomme.

Ils ne se sont pas embêtés, les bougres, dans le monde. Ils ont même fait, ils ont réussi à faire ce qu'il y a de plus difficile à faire au monde, un calendrier. Ils ont fait réussir un calendrier nouveau. Non point réussir à ce que l'on s'en serve. A le faire prendre. Ça, ça serait trop beau, et c'est devenu sans doute littéralement impossible. On n'ouvre plus une ère. Il y en a une qui a été ouverte, sans doute pour la bonne fois. Mais réussir à ce qu'on ne l'oublie plus. Réussir au point qu'on ne l'oublie pas désormais, au point de ne plus le laisser oublier, de le faire, de le rendre inoubliable : un calendrier. Sans eux, qu'est-ce que ce serait que le calendrier républicain ? Il avait sombré, il sombrait tout naturellement dans le ridicule, tout seul, il disparaissait, ridicule savamment appuyé d'ailleurs, fortement préparé, n'en doutons pas, par la politique (impériale et) réactionnaire. Un journal aujourd'hui qui date son numéro d'on ne sait plus combien d'années, avec une datation, une numérotation baroque, nous paraît grotesque. Nous haïssons le décadi. Et puis, qu'est-ce que ce serait que le repos décadaire, quand c'est à peine déjà si le repos hebdomadaire nous suffit, à présent, quand en réalité le repos hebdoma-

daire ne nous suffit déjà plus. Nous n'eussions sauvé que ces beaux noms de mois, pas pour l'usage naturellement, pour la mémoire, qui riment si poétiquement entre eux, que les dictionnaires attribuent à Fabre d'Églantine, qui riment si poétiquement à *Il pleut, il pleut, bergère,* et au fond à cette Églantine elle-même de ce Fabre d'Églantine lui-même. Eux, ils ont sauvé de l'oubli, ils ont sauvé pour la mémoire un nom même d'année. Une date d'année. *Quatre-vingt-treize* est très beau, dans notre calendrier. *Quatre-vingt-quatorze* n'existe pas. Excepté pour les savants, pour les historiens. Par eux, et aussi par Hugo, mais enfin c'est légitime, et d'ailleurs ça revient au même, cette simple date, *l'an deux,* ce simple nom de date, cet adjectif numéral cardinal pour ordinal, ainsi placé, restera ineffaçable dans la mémoire des peuples.

Nous autres nous allons sur les routes, et si bons marcheurs que nous soyons, quelque amour aussi que nous ayons de la création naturelle, de ces plaines et de ces blés, de ces meules et de ces chaumes, amour né en nous, après nous, avant nous, amour temporel de la création temporelle, temporellement infiniment plus vieux que nous, amour naturel de la création naturelle né infiniment avant nous dans notre peuple et dans notre race, quel que soit nĕ en nous cet amour, et quel qu'il y soit devenu, quand nous marchons sur ces routes nos pas s'y effacent à peine que nous soyons passés; d'autres pas innombrables les effacent, aussi temporaires, aussi précaires que les nôtres, aussi éphémères, aussi temporaires, aussi précaires que nous, les innombrables pas d'hommes innombrables aussi petits, aussi misérables, aussi insignifiants, aussi transitoires que

nous: ainsi nous allons sur la plaine, sur les routes et par les chemins de la plaine: nous y allons par hygiène, hélas: tout au plus, tout au mieux par entraînement, pour y faire de l'entraînement; pour combattre nos migraines; pour nous détendre le cerveau; les nerfs; pour notre foie; misères; pour nos digestions: en somme tout cela c'est de la marche, ou de la promenade, en quelque sens pharmaceutique: le mieux que nous puissions faire, c'est que ce soit pour nous maintenir mobilisables jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans; c'est tout ce que nous avons, tout ce que nous pouvons avoir de militaire; et tout ce qui nous sauve un peu, c'est cet amour de la nature, que nous avons, qui nous reprend aussitôt que nous arrivons là-haut, que nous avions, qui nous avait, qui nous tenait profondément déjà, regret obscur, temporellement éternel, invincible, à la maison, toujours, avant de partir, couché sur notre table d'écritures et d'épreuves.

Nous allons sur les routes; et instantanément les traces de nos pas s'y effacent; le soleil en fait de la poussière, la pluie en fait de la boue. Sur le macadam des routes, aujourd'hui quelquefois goudronné, les traces de nos pas ne comptent pas plus, ne demeurent pas plus que toutes ces traces de grosses roues d'autos, les traces de nos pas sont aussi fugitives, aussi mobiles que toutes ces traces de ces énormes roues d'automobiles qui vont s'effaçant l'une l'autre.

Ils sont allés sur les routes; ils allaient, ils marchaient pourtant comme nous : ni le soleil n'a jamais mis en poussière, ni l'eau ne mettra jamais en boue, ni aucune roue de char n'effacera jamais la trace de leur pas.

Ce qu'il y a de plus fort, les bougres, c'est qu'ils le

savaient; très bien. Ils avaient oublié d'être bêtes. Et d'en ignorer; aucunement. C'est le propre, c'est un des propres de l'éternité temporelle que celui qui l'obtient peut pour ainsi dire, je ne dis pas toujours, mais dans certains cas, sous certaines formes, peut pour ainsi dire la toucher instantanément, que l'éternité temporelle peut se toucher instantanément. Ayant, obtenue, l'éternité temporelle, ils savaient parfaitement qu'ils venaient, en effet, de l'obtenir, que c'était une affaire faite, pour cette éternité temporelle. Qu'ils ne manquèrent d'ailleurs généralement point de prendre pour une éternité éternelle.

Naturellement.

Quand un peuple, quand une nation; quand des hommes, quand une race obtient de quelque manière, sous quelque forme une consécration temporelle, quand elle obtient une éternité temporelle, cette éternité temporelle, enfin l'éternité temporelle (de cette terre), la seule qui présentement, actuellement soit à notre disposition, généralement ça se sait, ça se sent (je dis généralement parce qu'on pourrait peut-être imaginer, à la rigueur, des cas où cette connaissance instantanée ne se produirait peut-être pas); et généralement le dépositaire, le titulaire en est le premier averti (je dis généralement, parce qu'à la rigueur peut-être on pourrait imaginer des cas, non pas des cas de peuples, de nations, ni de races, mais des cas d'hommes, isolés, de grands hommes temporels qui eux-mêmes ne connaîtraient point, ni instantanément, ni dans leur temps viager, dans la durée, dans le courant de leur vie temporelle cet événement (temporel), cette désignation, cette attribution (temporelle), enfin leur propre grandeur

(temporelle). Pour cela, il faudrait pour cela supposer un cas qui me paraît bien extraordinaire, une puissance temporelle qui attendrait pour se révéler, une désignation, une attribution, une élection temporelle qui n'éclaterait pas; qui se dissimulerait un temps, une explosion temporelle qui ferait long feu, qui attendrait, sous quelle cendre, pour éclater, la mort du titulaire même. Une sorte de secret de puissance temporelle qui attendrait pour plus tard, qui se garderait. C'est bien improbable. Autant une telle démarche est naturelle et fréquente pour une puissance spirituelle, autant nous en connaissons d'exemples, pour une désignation, pour une vocation spirituelle, autant elle paraît peu indiquée pour une destination, pour une fortune temporelle. On ne voit pas une fortune temporelle attendant, quoi, pour se manifester. C'est le propre au contraire de la fortune temporelle d'être immédiate pour le bénéficiaire. Je crois que nous nous égarons ici, que nous nous sommes laissé entraîner par un excès de scrupule, par un excès de conscience, à considérer des cas, un cas (purement) logique, par conséquent, c'est-à-dire, un cas irréel, irréalisable; impossible. Et d'une fausse analogie. Un cas logiquement symétrique du temporel au spirituel. D'une fausse symétrie. C'est le fait du spirituel d'attendre; pour exploser, ou simplement rendre. C'est sa démarche (presque) habituelle; au moins très fréquente; on pourrait dire la plus fréquente. C'est presque, c'est souvent son propre, d'attendre jusqu'après la mort du titulaire. Et souvent même (beaucoup) plus loin. Le temporel au contraire se touche tout de suite. On ne voit pas qu'il attende, ni même comment il attendrait.) (Ni ce qu'il attendrait.) Des hommes, un peuple, une

nation, une race, un homme qui obtient d'avoir de la puissance temporelle, une fortune temporelle, une histoire temporelle s'en aperçoit aussitôt, voyons. Ces gars-là n'étaient pas si bêtes. Ils savaient très bien, ils savaient parfaitement quand ils posaient, au moment même qu'ils posaient leur pied dans la poussière ou dans la boue des routes, que nulle poussière jamais n'effacerait, que nulle boue jamais ne détremperait, que nul autre souvenir, que nulle autre trace jamais n'abolirait la trace de leur pas, qu'ils créaient une trace indélébile, que le bruit de leurs pas s'entendrait toujours dans l'histoire des bruits de l'histoire, que le tracé se lirait toujours, que la trace de leurs pas se verrait temporellement toujours dans la mémoire du monde.

Et la France aussi, parbleu, tout entière elle savait bien qu'elle faisait la Révolution.

Tout un peuple le sentait. Le savait.

Quand des armées, quand une (seule) armée, quand des hommes, quand tout un peuple, une nation, quand toute une race, quand un homme obtient ainsi de frapper un événement temporel, généralement il s'en aperçoit, il en est saisi, en connaissance de cause, instantanément, historiquement instantanément. Tous ces gars-là savaient très bien ce qu'ils faisaient. Je veux dire avec une instantanéité historique, dans une instantanéité historique, le peu de temps qu'il faut à un peuple, de durée, historique, le peu de temps qu'il faut à une vague, historique, de connaissance, de conscience, pour pénétrer, historiquement, tout un (tel) peuple.

Ne les plaignons donc pas; envions-les plutôt. Non seulement ils étaient heureux, mais ils savaient qu'ils étaient heureux. Non seulement ils avaient obtenu, ils

obtenaient de frapper un événement, une puissance éternellement temporelle, une singulière puissance éternellement temporelle, mais instantanément ils savaient, d'une connaissance, d'une conscience instantanée, que ça y était.

Une singulière fortune éternellement temporelle, instantanément connue. Sue. Possédée.

Surtout ne geignons point pour eux. Ils ne geignaient pas, les bons allants. Ils ne geignaient pas, eux, sur eux. Ne geignons point, pour eux, sur eux. Ce serait bien la plus mauvaise manière de nous rappeler à leur bon souvenir. Aimons les héros comme ils s'aimaient. Aimons, rappelons-nous, rappelons au monde les héros, célébrons les héros comme ils s'aimaient, comme ils se rappelaient, eux-mêmes à eux-mêmes; ceux qui le purent, ceux qui devinrent (assez) vieux, et il y en eut (beaucoup) plus qu'on ne le croit, beaucoup plus qu'on ne se rappelle, ou que l'on ne croit se rappeler, comme eux-mêmes ils se rappelaient au monde, ceux qui eurent le temps d'écrire, comme ils se célébraient eux-mêmes (dans leurs fêtes). Y compris dans leurs fêtes intérieures, dans les grandes fêtes secrètes de leur esprit, de leur pensée, de leur mémoire, dans leurs mémoires, pensés, parlés, dictés, écrits. Leur gloire temporelle était essentiellement glorieuse. Elle était faite essentiellement de gloire et de joie, de gaieté même. Au moins nous indignes, nous petits, ne leur faisons point l'injure de les démarquer, de les défaire, de les dénaturer. Ne les défigurons point. Ne les rendons point méconnaissables.

Je viens de prononcer, je viens de dire, de laisser échapper un bien grand mot, un mot qui m'effraie. Un mot que je n'aime pas, parce que je trouve qu'on en

abuse beaucoup. Un mot dont je me défie. Et de ceux qui l'emploient. Un mot que l'on emploie toujours, aujourd'hui. Justement depuis que ça a baissé. C'est toujours comme ça. Un mot qu'il faut au contraire employer très rarement. Aujourd'hui plus rarement que jamais. Il me semble bien que j'ai parlé de héros. J'avais commencé par dire, je crois, qu'ils étaient, qu'ils furent épiques. J'entendais naturellement par là, très proprement, très techniquement, qu'ils faisaient de l'épopée. C'est d'ailleurs ainsi que nous devons entendre que Hugo déjà l'entendait :

Eux, dans l'emportement de leurs luttes épiques.

Ainsi quand il nous a échappé de dire qu'ils étaient des héros, j'entendais naturellement par là, très proprement, très techniquement, qu'ils faisaient de l'héroïsme. C'est d'ailleurs ainsi aussi que nous devons entendre que Hugo tout aussitôt l'entendait :

Ivres, ils savouraient tous les bruits héroïques.

Or l'héroïsme est essentiellement une vertu, un état, l'action héroïque est essentiellement une opération de santé, de bonne humeur, de joie, même de gaieté, presque de blague, une action, une opération d'aisance, de largesse, de facilité, de commodité, de fécondité; de bien allant; de maîtrise et de possession de soi; d'habitude presque pour ainsi dire et comme d'usage, de bon usage. De fécondité intérieure; de force comme d'une belle eau de source de force puisée dans le sang de la race et dans le propre sang de l'homme, un trop plein de sève et de sang. Sans aucun raidissement, sans aucune raideur. Sans trimer. Sans suer.

Surtout sans se plaindre. Sans gémir et sans geindre. Le héros temporel joue son temps. Il n'a aucune raison, aucune envie, aucune idée, aucune image même de geindre et ne geint pas. Il ne geint pas parce que dans le mode il n'a aucun sentiment, aucun soupçon de peiner d'aucune sorte. Il ne geint pas parce que dans l'événement il n'a aucun sentiment, aucun soupçon de tenir à l'événement, à l'issue, au résultat, à la réussite au point de geindre et de se plaindre d'un autre événement. Mauvais joueur qui veut gagner. Mauvais joueur temporel. Ce qu'il faut à ces grands joueurs, c'est de jouer. C'est d'abord, c'est uniquement de jouer.

Le jeu seul est essentiel à ces grands joueurs. Le seul jeu les intéresse. Ils aiment infiniment mieux jouer sans gagner, qu'ils n'aimeraient de gagner sans jouer.

Ce que je dis là, tout ce que nous venons de dire est totalement vrai des peuples; d'une nation, d'un peuple, d'une armée, d'une race. C'est peut-être un peu moins vrai du pauvre homme isolé, parce que l'individu est toujours plus ingrat, ne rend pas autant, parce qu'un homme ne vaut pas un peuple, jamais, parce qu'un homme, dans le temporel, n'exprime pas autant, ne (re)présente pas autant, ne pèse, ne vaut pas autant.

Un homme, quoi qu'il y paraisse, rend moins, rend toujours moins qu'un peuple, que son peuple.

La vie d'héroïsme, pour qui n'emploie pas ce mot dans un vague sens de littérature, est infiniment, (temporellement) infiniment une opération de joie. Ne les plaignons donc pas. Envions-les plutôt. Quand ils ne se plaignaient pas, ne les plaignons pas, pour eux, ne leur faisons pas l'injure de les plaindre, pour eux. Quand

ils ne geignaient pas, ne geignons pas, pour eux, sur eux. Ne leur faisons pas cet outrage.

D'autant qu'il n'échappe pas que geindre sur eux serait déjà une manière, traîtresse, de les faire geindre.

Pleurer, gémir est également lâche. Je réserve *prier*, j'ôte *prier*, qui n'a peut-être pas été toujours ce que Vigny pensait. C'est même pour cela que ce vers est hétérogène, que les trois (infinitifs) sujets ne marchent pas (bien) ensemble. Et qu'on ne se rappelle jamais où est *prier*, dans les trois, ni même où sont les deux autres entre eux. *Prier, pleurer, gémir ; pleurer, prier, gémir :* il y a malheureusement six combinaisons (voir formules).

a (*a*-1)

Prier est d'un autre ordre que les deux autres. *Prier* n'est sans doute pas ce que Vigny s'était ce jour-là représenté. Ni aucun autre jour. Même, en poussant plus loin l'analyse, on découvrirait assez rapidement que les deux autres termes se dessoudent eux-mêmes l'un de l'autre ; que *pleurer* se dessoude de *gémir ;* ou plutôt, poussant encore un peu plus loin l'analyse, entrant dans l'analyse élémentaire, dans l'analyse du mot, dans l'analyse verbale, que *pleurer* lui-même se coupe en deux, s'analyse en deux, se dessoude de lui-même, qu'il y a un *pleurer* qui redescend vers *gémir*, vers geindre et se plaindre, mais qu'il y a un *pleurer* qui remonte vers *prier*. (Saint Louis, le *don des larmes)*

De même que (se) *lamenter*, *lamentation* est tout autre chose.

Les plaindre serait une manière artificieuse de les faire se plaindre. Par la réverbération de la mémoire.

Par la vitale participation du souvenir. Et aussi, au sens, aux deux sens où nous sommes leurs enfants, leurs fils, leurs enfants (temporels) charnels et leurs enfants temporels de gloire, par cette responsabilité remontante, bénédiction ou malédiction remontante, par cette hérédité remontante dont j'ai parlé.

Comme aussi c'est un moyen, sournois, une manière artificieuse de les ramener à nous, de les réduire à nous, de les rabaisser à nous.

Le héros, le vrai héros, doit puiser dans la force de sa race comme dans une source inépuisable. Il n'a qu'à se baisser pour en prendre. Et il y puise inépuisablement une force inépuisable de joie.

(Si tel est le héros, si telle une vie d'héroïsme, que ne sera-ce point quand nous parlerons du saint et d'une vie de sainteté. Comme le héros temporel puise dans la force de sa race une force inépuisable de joie, ainsi, dans un ordre autre, dans un ordre infiniment supérieur, le saint, le vrai saint puise dans l'opération de la grâce, dans la force de l'opération de la grâce, une force inépuisable de joie. Il n'y a pas plus de saints grognons qu'il n'y a de héros grognons. Le mode, le ton est identiquement le même. Chacun dans son ordre, naturellement. Au contraire de la fin qui dans ces deux ordres, dans l'ordre temporel et dans l'ordre éternel, dans l'un et dans l'autre, dans l'un par opposition, par contrariété à l'autre, est, devient diamétralement opposée, diamétralement contraire. Le héros temporel en effet joue pour jouer, pour être, pour être (un) héros (temporel), non pour gagner. Il aime infiniment mieux jouer sans gagner, que de gagner sans jouer. Il aime jouer sans

gagner. Il n'aime pas, il n'aimerait pas gagner sans jouer. Un saint au contraire qui s'amuserait à jouer (son salut), qui aimerait à (le) jouer, qui ne se proposerait pas uniquement, dans cet ordre, de gagner (le ciel), commettrait perpétuellement, et pour ainsi dire au *maximum*, à l'infini, à la limite, à l'éternel, celui de tous les péchés qui est coté le plus sec, l'orgueil, et sans doute, avec, un certain nombre d'autres. Ce qui serait le plus rigoureusement contradictoire dans les termes mêmes.

Puisque ce serait faire du principe de sa sainteté même un principe de péché même, d'un péché perpétuel et pour ainsi dire lui-même éternel.

Ainsi apparaît tout à coup, ainsi naît sous la plume, au moment qu'elle s'y attendait le moins, ainsi se révèle, ainsi éclate, ainsi crève inopinément, ainsi jaillit sous la plume au moment que l'on ne s'y attendait pas, ainsi naturellement vous échappe au moment même que l'on s'y attendait le moins une de ces oppositions fondamentales, une de ces contrariétés invincibles, un de ces éloignements, une de ces disparates, un de ces discords, sourds, brusquement éclatants, une de ces différences, une de ces distances, un de ces impairs, une de ces inégalités qui marquent d'une marque indélébile, une de ces oppositions irréductibles, une de ces contrariétés infinies qui trahissent, qui représentent, qui manifestent, inéluctablement qui sortent cet écart, cette irréduction, cette distance, cette irréductibilité absolue, cette opposition, cette contrariété, cette incompétence et cette incompatibilité absolue, infinie, elle-même éternelle, de l'éternel au temporel. Celui qui est du temps, le héros qui est du temps aime infiniment

jouer (son temps); il aime infiniment mieux jouer sans gagner que de gagner sans jouer; il aime infiniment jouer, même sans gagner; il n'aimerait pas gagner sans jouer. Celui qui est de l'éternité, le saint qui est de l'éternité, on ne se représente pas même comment il aimerait jouer son éternité.

Ainsi c'est le mécanisme même de la relation de la fin aux moyens et des moyens à la fin qui est *contre*-indiqué, *contre*-lancé, *contre*-jeté dans les deux cas; *contre* dans l'un que dans l'autre; on a *renversé la vapeur;* ce qui, au dire d'Immanuel, est le plus important dans une économie.

Le plus important, selon Immanuel, dans une économie pragmatique, dans une économie de conduite et d'action.

Un saint ne joue aucunement, ne peut jouer aucunement, ne peut avoir aucune idée ni représentation d'aucune sorte ni même imagination de jouer.

On ne voit pas, on ne se représente pas comme il jouerait, comme il aimerait à jouer.

Opposition, contrariété totale, irréductible, infinie, absolue, elle-même éternelle d'autant plus capitale, d'autant plus significative que le mode, nous l'avons dit, et plus que jamais il faut le redire, ayant constaté cette essentielle contrariété, d'autant plus significative que le mode est, identiquement, le même; au contraire. De sorte qu'au moment même que le temporel fait à l'éternel une contrariété diamétrale pour l'objet, pour le mécanisme de la relation de la fin aux moyens et des moyens à la fin, dans le même temps, en même temps il ne cesse pas de lui faire, au contraire, il continue, au besoin il commencerait de lui faire un parallèle, de

présenter pour lui, de lui prêter, de lui faire une figure temporelle, une représentation temporelle pour tout le mode. Il n'y a pas plus de saint bougon qu'il n'y a de héros bougon. Le héros, qui se contrarie infiniment au saint dans l'objet, représente, figure le saint dans le mode. Le héros (temporel) figure dans le mode le saint (éternel). Comme le héros puise inépuisablement sa force, de la force, dans la force de sa race et dans la force de son sang, dans la force du sang de sa race et dans la force de son propre sang, ainsi le saint puise inépuisablement sa force, de la force, dans la force de l'opération de la grâce; et en un certain sens, *mutatis mutandis*, comme figure, par figuration, par la voie de la figuration, comme figurée, en un certain sens la communion (des saints) est pour le saint comme la race, ce que la race (des héros) est pour le héros. Comme le sang de la race monte et déborde au cœur du héros, ainsi le sang de la grâce monte et déborde au cœur du saint. Cf. *Polyeucte* et tous les autres auteurs sacrés.

Force du sang. Puissance de la race. Puissance de la grâce. Puissance temporelle du sang. Puissance éternelle de la grâce.

Puissance éternelle du sang éternel. D'un sang éternel.

C'est même pour cela, par un effet de cette parenté profonde, par un effet, par un cas particulier de cette figuration que le plus grand, que le seul poète des héros a été aussi le plus grand, le seul poète aussi du saint; que le seul poète du sang des héros a été aussi le seul poète du sang éternel; que le seul poète du sang de la race a été aussi le seul poète du sang de la grâce. *Un Dieu qui nous aimant d'une amour infinie.* Il avait

commencé par se faire à lui-même ses propres figures, pour ainsi dire, il avait commencé par *s'essayer* à se faire à lui-même sa propre figuration. C'est dire qu'il avait commencé, voulu (obscurément, génialement) voulu commencer par des *coups d'élève*. Il se fit connaître *à deux fois*. Toute une figuration, tout un peuple de figures de héros; héros de l'amour, (humain), héros de la guerre, héros de la chevalerie, héros de la fidélité, héros de la race, héros de la famille, héros de la patrie, héros de la cité, héros du courage, héros de l'héroïsme, toutes sortes de héros, tous héros de l'honneur (humain, temporel). Puis tout à coup, tout d'un coup, après toute cette figuration temporelle, passant lui-même, d'un bond, du seul bond de cet ordre qu'il y ait dans l'histoire des littératures, de la figure au figuré, de toutes ces figures au figuré, de toutes ces diverses, de toutes ces variées, de toutes ces plurielles figures au figuré, de tout ce peuple de figures à l'unique, au figuré unique, d'un seul trait poétique, d'un seul trait dramatique, d'un seul trait il fit ce *Polyeucte* (et cette Pauline) à qui, à quoi rien n'est comparable dans l'histoire du monde et qui est une histoire, elle-même une grâce comme il n'en est tombé sur la tête d'aucun homme dans l'histoire du monde. Une tragédie qui dépasse tout, qui passe même sensiblement les *Pensées*.

D'une seule traite.

Figuration dans le plus grand détail même; ainsi, ce seul exemple, en particulier les *stances* du *Cid* comme figuration, comme figure temporelle des *stances* de *Polyeucte*.

Et après naturellement il n'a plus guère fait que des blagues. Parce que, qu'est-ce qu'il aurait fait?

Ville (adoptée), ville adoptive de Corneille; originaire, ville originaire, ville natale, ville native du *Cid* et de *Polyeucte;* originaire, ville originaire de Molière; ville de Molière; ville de Voltaire; et ville de l'échec et de la blessure de Jeanne d'Arc; ville de sainte Geneviève et de saint Louis.

Qu'on lui ait fait enfin et qu'on lui ait gardé, qu'on lui ait donné, qu'on lui ait remis, qu'on lui ait prêté, commis en garde et en consigne le cœur et la moelle; de tout le pays; non plus seulement cet admirable plateau où les mouvements du terrain ne se marquent pas plus, ne sont pas plus exagérés que les beaux mouvements de la respiration d'un corps; non plus seulement ce plateau parfait où un soleil royal, où un soleil roi, où un soleil maître, où un soleil parfait règne sur une terre parfaite, sans une épithète, sans un soupçon de littérature. Non pas seulement tout cela, mais le beau corps, le corps parfait, l'être enfin, l'organisme beau et parfait, organisme animal, organisme végétal? n'est-ce pas plutôt l'organisme même, un organisme antérieur, qui n'a point suivi, qui n'a point épousé la dissociation de l'animal et du végétal, un organisme commun, au sens où le réseau des nervures des feuilles, de la feuille d'une tige végétale

dessine, représente le dessin de tant de réseaux animaux, dessine les nervures des réseaux des invasculations sanguines, des réseaux d'artères et de veines, les nervures des réseaux des innervations, les filets des arbres nerveux, mettons donc un organisme antérieur, commun, général, simplement vivant, l'organisme géographiquement et historiquement beau et parfait, le berceau du langage français, de la culture française, l'admirable et parfaite vallée, la vallée de douceur et de mansuétude, la vallée d'intelligence et de libéralité, la vallée royale de largesse et de lumière; non plus seulement les vallées de vallonnements et de recoupements boisés; mais dedans ces bois mêmes, à l'aboutissement de ces vallées et de ces vallonnements mêmes, au recroisement, au recoupement des recoupements, au creux linéaire du terrain, recueillant maternellement tous ces vallonnements secondaires, toutes ces vallées filiales, peuplant, meublant tous ces boisements un peu demi-éparpillés, la vallée axiale, la pierre dans l'écrin, la large et intelligente et libérale vallée de courtoisie et de noblesse, de cérémonie et de fête; la vallée de pavane et de la bonté parfaitement intelligente.

Et dedans la vallée même enfin, recueillant paternellement tant d'aimés, tant d'affectueux affluents, tant de filets et tant de courants d'eau secondaires, le fleuve souverain, le fleuve non pas seulement royal, mais roi, le fleuve majestueux, mais majestueux avec une correction, avec une aisance, avec une courbe inimitable. Né majestueux. Mais majestueux non point comme nos pauvres rois, comme nos pauvres majestés d'aujourd'hui. Comme nos rois modernes. Majestueux

comme si ce fût son métier et son être. Majestueux de naissance et de race.

La Loire est une reine et les rois l'ont aimée.

Recueillant tant d'eaux intelligentes et tièdes, tant d'eaux françaises, tant d'eaux de tant de sources, non point sans doute les eaux mêmes de Surgères, mais au moins toutes les eaux de tout le vert Vendômois, les recueillant au creux de sa grande main de fleuve, au creux de la vallée, qui est elle-même au creux du terrain, les recueillant et les assemblant doucement au double abri de ce double creux, de ce creux dans ce creux, le grand fleuve dans la grande vallée, la grande vallée dans le grand pays, le fleuve grand-père à la barbe fleurie, non point une barbe limoneuse comme ce vieux statufié de Rhin mythologique, mais une barbe blonde et claire elle-même comme un regard, le fleuve aux inépuisables vagues de moire, le fleuve royal aux grèves blondes, aux lignes souples, et aux côtes pourtant nettes, à la descente intelligente, — non point capricieuse, — au courant débarrassé, à la descension délibérée, tantôt fougueux et plein comme un sauvage, et alors le fleuve aux eaux jaunes et crème, crêmées d'écume, aux vagues écumantes, ballonnantes et déferlantes, aux flots foulants et refoulants, aux bouillons coulant, croulant et s'écrasant; et tantôt non plus cette force de fleuve; non plus tout un fleuve s'écroulant; mais le fleuve qui fait semblant d'être indolent; et qui si parfaitement réussit à tromper les imbéciles que des ignorants, — des barbares, — ont parlé de mollesse : il s'attarde seulement à regarder le plus beau pays du monde.

Orléans et tout l'aval d'Orléans; la Touraine; la grâce et la douceur tourangelle,

Et plus que l'air marin la douceur angevine.

La grâce, qualité, caractère, — j'entends des paysages, — plus mystérieuse encore et qui va plus profondément peut-être que la beauté, la grâce, plus arbitraire encore, plus libre, plus souveraine, plus parfaitement illogique et gratuite, inquiétante aussi, comme tout ce qui est donné, gratuitement, avec une gratuité insolente, absolue, sans recours, sans appel et sans justification, comme tout ce qui n'a aucune espèce de compte à rendre, absolument, comme tout ce qui n'est absolument pas vendu, en aucun sens, d'aucune manière, ni échangé ni troqué d'aucune sorte; et c'est bien pour cela que la Loire est en même temps si inquiétante, dans son repos, dans son action, dans sa paix et dans sa tranquillité; ce n'est pas seulement, ce n'est pas que l'on s'y noie: c'est que ce pays a obtenu, sans le demander, ce que tant d'autres demanderaient en vain; c'est que ce peuple a obtenu, ce peuple d'apparente impiété, d'impiété insolente, affichée, ostentatoire, c'est que ce peuple impie, — et c'est là tout le mystère de la destination de ce peuple, — c'est que ce peuple impie et mal élevé a obtenu et continue d'obtenir ce que tant de peuples pieux, ce que tant de peuples sages, tant de peuples appliqués, tant de peuples bons élèves demanderaient en vain, et qui est simplement de conduire le monde, comme si celui qui conduit les conducteurs aimait à dérouter le jugement purement humain, et plus que tout autre le jugement dévot, comme s'il avait on ne sait quel faible pour on ne sait quelle insubordina-

tion, comme s'il avait une certaine affection particulière incompréhensible (pour une sagesse humaine) pour une certaine sorte de mauvais élèves (et cela se comprend si bien de la part d'un professeur intelligent).

La grâce, plus inquiétante encore et plus mystérieuse, étant sans doute plus profonde, que la beauté; non pas seulement, non pas hésitation de la justice, pour le regard humain, mais souvent reniement très formel de la justice et très assurément triomphe de l'injustice, vue d'un regard humain, et pour ainsi dire miracle de l'arbitraire; injustice, arbitraire et miracle dans la destination des hommes; injustice, arbitraire et miracle dans la destination des peuples; injustice, arbitraire et miracle dans la destination des pays; ce pays qui ne perd pas une occasion de nier tout ce qui n'est pas du temporel, ce peuple qui n'est jamais si content que d'affirmer, et qui ne perd pas même un semblant d'occasion d'affirmer non pas seulement la domination, la prépotence, l'omnipotence, mais l'unipotence et l'uniexistence du temporel, est aussi le seul qui ait obtenu et maintenu, qui ait reçu et gardé, qui tienne encore de conduire le monde exactement pour tout ce qui n'est pas du temporel.

Et qui dans le temporel rate si merveilleusement.

Arrêts si délibérément dessinés de la grâce. Injustice des paysages, qui rend si inquiétants, dans leur quiétude temporelle, ces paysages de Loire; douceur et grâce angevine; douceur et grâce tourangelle; admirables sinuosités; non point, — quelque barbare l'aurait dit, — non point sinuosités d'indécision, tâtonnements d'aveugle, hésitations de manchot, — mais sinuosités de détente et de caresse, enlacements, sinuo-

sités délibérées, embrassements de la terre par le fleuve; non point sinuosités romantiques, détours pour ne rien dire, allers et retours de contorsions et de coliques, sinuosités déclamatoires et nervosités; mais nobles tours et détours; admirables, patientes, lentes sinuosités; savantes, aussi; le fleuve a voulu tout voir; il n'a pas pris seulement son temps;

Quand je veux en amour prendre mes passe-temps;

Virages pris au détour de sa route comme vous n'en prendrez jamais; les voilà bien, les bords légèrement relevés; virages d'inclinaison, sans une embardée, juste au ras du coteau; quel char jamais autour de quelle borne, char de course romaine aux mains de quel cocher, automobile de course ou de route aux mains de quel chauffeur, quel train de chemin de fer à la queue de quelle lourde locomotive, elle-même aux mains de quel couple de chauffeur et de mécanicien, le rail extérieur un peu relevé, de quelques centimètres, cinq, sept, neuf, quel aussi grand char sur quelle aussi grande voie, autour de quelles aussi grandes bornes et sous le regard de quels aussi grands amphithéâtres, quelle aussi grande route autour de quels aussi grands coteaux vous prendra jamais un virage de ce style?

Dans la poussière et le soleil des routes neuves
Si le regret te point des chemins d'autrefois,
Monte sur la colline, ouvre les yeux et vois,
Vois les routes couler ainsi que de beaux fleuves.

Ainsi d'un bout à l'autre sinuosités doubles; je ne veux pas dire sinuosités en deux sens, dans les deux sens contraires, comme

d'autres; non pas aberrations successives, aboulies, aberration perpétuelle, de sens, dans la direction, dans le sens de la marche, regrets, remords de celui qui ne sait pas où il va; le regret même est incompatible avec cette grâce; mais au contraire insistance intelligente, avisée de celui qui sait fort bien où il s'arrête; sinuosités doubles en ce sens qu'elles se poursuivent non pas seulement sur deux bords, un peu indépendants, de dessin, l'un de l'autre, il faut le reconnaître, — et savoir dire, et avouer comme on est; — mais en ce sens que sur chaque bord même elles se poursuivent sur deux lignes, sur un double rivage de chaque bord; premier rivage en été, ou au cœur de l'hiver, quand depuis plusieurs semaines il gèle sec et dur, premier rivage les grèves elles-mêmes, les grèves admirablement sinueuses; c'est ici pour ainsi dire le rivage intérieur, le vêtement de dedans, plus fin, plus souple, plus pâle aussi, le lin blanc et blond des grèves; ce vêtement intérieur, ce rivage de dedans disparaît, non pas qu'il disparaisse, mais il disparaît au regard, simplement recouvert, aux pluies, aux grandes crues d'automne et de printemps; et deuxième rivage, dehors les grèves, rivage extérieur, vêtement de dehors, et de dessus, vêtement pour sortir, et pour que la Loire aille dans le monde, rivage perpétuel, et valable pour toute l'année, pour les quatre saisons, unique rivage aux grandes eaux, deuxième rivage et rivage pour ainsi dire de couverture aux basses eaux, rivage de couvercle et de fermeture, métal du fermoir, vieil or, bronze vert, deuxième rivage les pieds des coteaux noblement inclinés, régulièrement penchés, les rebords des côtes mêmes, les bords admirablement un peu moins sinueux; plus durs; presque un peu cui-

rasse : il faut qu'un vêtement de dehors aille à toutes les intempéries; un peu plus fermes donc, dessinés un peu plus appuyé; d'un ton, d'une couleur plus ferme aussi, d'une couleur plus nette, plus entière, d'une couleur plus vigoureuse, — comment dites-vous cela, Laurens; moi je veux dire des couleurs qui viennent davantage de sortir de chez le marchand; — vallonnements verts, bois, un peu semés, rideaux, quelques fois, des peupliers, manteau diapré des cultures, cordons des sentiers, lignes et rubans des routes, perpétuel, modeste, fidèle chemin de halage, routes blanches, alignements plus ou moins réticulés, plus ou moins buissonniens des ceps et des buissons de vigne de ce vin de sable; lacets des routes; tout cela fait presque un commencement d'armature; un corselet presque lacé : car il faut qu'un vêtement pour le dehors soit dessiné ferme et de couleur nette;

treilles qui êtes des vignes en espaliers; treilles tièdes, treilles chaudes, treilles mûres; magasins, réservoirs de soleil; treilles voluptueusement écartelées; treilles allongées, apparemment paresseuses; treilles des murs des jardins et des maisons des fermes et des villages de cette vallée allongée elle-même, écartelée en espalier.

Là-dessus, ou plutôt là-dedans au contraire, sortant de là-dedans, loin d'y entrer, une lumière qui éclaire le soleil, une lumière blonde, dites-vous, oui, apparemment blonde, mais d'un tel éclat, tout en restant réellement blonde, que l'originaire même, qui revient, que l'enfant prodigue n'en peut soutenir cet éclat, sans migraine et sans froncement des plis du front.

Rives corsetées; presque une armure; une survivance,

un souvenir de l'armure; car elles ne datent point d'aujourd'hui ni d'hier; elles datent presque du temps de l'armure; et au temps où elles furent endossées pour toujours pour la première fois, un (bon) coup de dague était vite donné. Une bonne cuirasse de quelques pièces métalliques et de peau de buffle.

les rivières et le fleuve de la Pléiade et de toute la Renaissance française, le pays de Ronsard et de du Bellay;

en fin les admirables châteaux de l'admirable vallée; plus que double rangée, non pas double rangée : double lignée, double longée, double cortège, double jonchée de châteaux; fleuve que l'on dit qui n'est pas navigable, et qui portes plus de palais que les autres ne traînent de péniches; quelle autre vallée dans le creux penché de ses rebords enferme autant de merveilles; quel autre fleuve a pu se faire un tel cortège royal, fleuve mouvant, de splendeurs immobilières; amours de Cassandre; amours de Marie; amours d'Astrée; poésies pour Hélène; *amours diverses;* odes; églogues; élégies; hymne; poèmes; gaietés; poésies diverses; *le Bocage royal;* tant de sonnets, parfaits, tant de poèmes, parfaits; la pureté même; la ligne et la teinte; châteaux eux-mêmes; châteaux et palais de langage, français; et dans le même temps, dans le même pays, dans la même vallée, du même geste, de la même éclosion, du même langage, du même style, châteaux du même langage français, châteaux et palais de pierre et de brique; doubles architectures; architectures parallèles non suppliantes; sonnets et poèmes qui sont des châteaux et des palais; châteaux et palais qui êtes des sonnets et des poèmes; même langage, également parfait, en deux

systèmes, en un système de pierre et de brique, en un système de mots et de phrases ; même rythme en deux systèmes de monuments ; monuments, — sont-ils également impérissables, — qui disent la même parole de courtoisie en deux modes, solides monuments de pierre et de brique, mêmes et également solides monuments de mots et de phrases, et obéissant aux lois de la même pesanteur.

Fleurs, feuilles, dentelles, robes et traînes de pierre ; fleurs, feuilles, dentelles, robes et traînes de mots.

Parfait allègement des monuments architectoniques ; parfaite architecture, parfaite horizontalité, parfaite verticalité des monuments prosodiques. Proportions également gardées dans les uns et dans les autres, également parfaites, également sages, également harmonieuses.

Fleuve qui chantes éternellement le poème de la solitude et de la tranquillité infinie, le seul pourtant qui ait une cour, le seul qui par une merveilleuse contradiction intérieure vive en effet dans la solitude la plus éternelle, dans la quiétude et dans la tranquillité la plus infinie, dans la paix du cœur et dans le noble seul et seul digne silence, et qui dans le même temps et pourtant, par une admirable contrariété intime, est aussi le seul qui se soit fait plus qu'un cortège, plus qu'une cour : le seul qui ait pu se faire tout un peuple de châteaux.

Architectures admirablement ordonnées de pierre et de brique, où la brique donne le plein de la matière, mariage parfait où le rouge de la brique donne le plein, le sang de la matière, où la blancheur éclatante, puis vieillie, passée, jaunie comme un parchemin, crème, crémeuse, ivoire, blonde presque ainsi que les grèves elles-mêmes, dorée presque autant que les grèves sub-

tersinueuses, où la blancheur autrefois éclatante, aujourd'hui éclatante passée, où la blancheur ancienne éclatante, patinée de la savante et parfaite et parfaitement rectangulaire pierre de taille apporte, donne la ligne, fait l'information, donne la noblesse arrêtée, la décision, la délibération de la forme, marque le trait, souligne le geste, fait la limite, arrête et limite la matière, donne la verticale, donne l'horizontale, donne la fenêtre, donne la porte, donne la barre et la hauteur d'appui, donne la courbe vivante et patiemment ascensionnelle de l'escalier, donne la rampe, impose l'imposte, prépare la gouttière même, (sot qui mépriserait la gouttière; la cathédrale, qui n'était point sotte, ne la méprisait point, ne la cachait point, la montrait plutôt, s'en amusait sans doute, avec une espèce d'ostentation; sot qui l'eût méprisée sous le nom de gargouille; sot aussi qui la mépriserait sous le plus modeste nom, plus allongé, lui aussi plus linéaire, sous la plus modeste forme, linéaire, de chéneau; quand toute cette Loire, qu'est-ce enfin que l'immense et centrale gouttière de tant de gouttières secondaires de toutes les pluies de tout ce château de terrains, de ce grand château de terrains qu'est son bassin fluvial.) dessine le coin, coupe la fenêtre et la porte, éternellement rappelle à la matière, discrètement mais avec une invincible fermeté rappelle à la matière, au plein rouge ardent et vivant de la matière de brique, et même au plan bleu luisant incliné si étrangement vibrant par plaques, moiré, changeant, luisant quelquefois en rose et en plaques mouillées, presque de rouge, de l'ardoise, où le vieux blanc passé de la noble pierre de taille rappelle à toute cette matière, si noble soit-elle elle-même, aux pleins et

aux plans de toute cette matière, qu'il y a une forme, qu'il y a une limite, qu'il y a une ligne; et que pour la couleur même il n'y a pas seulement le rouge du sang des artères et le bleu du ciel, qu'il n'y a pas seulement le rouge de la cuisson des briques et le bleu du ciel repeint en plaques luisantes plus marquées mais changeantes sur l'inclinaison aiguë la plus immédiatement proche des toits, mais qu'il y a aussi le blanc, le noble blanc, la lumière pure, la ligne pure, le blanc terme, le blanc limite, au-delà de qui nul ne passe; matière lui-même; mais matière de quelles formes; matière hellénique du marbre de la statuaire; particulièrement chargée de rappeler à toute cette matière que dans le monde il y a une forme, que dans la création il y a une ligne; pierre de taille fondamentale, éternelle comme la géométrie elle-même, dont elle est une expression, une représentation concrétisée mais parfaitement exacte et pure, particulièrement chargée de rappeler à toute cette matière de la création, — la brique étant essentiellement moléculaire, élémentaire, atomistique, équivalentielle,— particulièrement chargée de rappeler à toute cette brique matérielle, à tout ce contenu, sur un ton calme et courtois, mais ferme, dans un langage droit et posé, mais ferme, et dont elle ne se départit jamais. — car elle s'en acquitte, — que l'élément n'est pas tout, qu'il y a l'ensemble; que la cellule n'est pas tout, qu'il y a le tissu; que le membre n'est pas tout, qu'il y a le corps; qu'il y a une armature et une ossature; que le contenu n'est pas tout, qu'il y a une borne, qu'il y a une géométrie, qu'il y a une droite, une horizontale, une verticale, qu'il ne s'agit pas de déborder, inconsidérément, d'avoir des ventres et des creux, mais qu'il y a la ligne droite,

la limitation parfaite, la périphérie et le périmètre, le tour, le détour et le pourtour; le contour; et au titre de la matière pierre de taille particulièrement chargée de rappeler aux couleurs matérielles qu'il y a aussi une matière éminente, une lumière pure, le blanc du marbre de la statuaire; particulièrement chargée de rappeler à notre dame l'architecture, dans un langage courtois mais ferme, dans un langage par définition mesuré, qu'il y a notre dame la sculpture, qu'il y a la sculpture statuaire; ou plutôt qui de ces châteaux mêmes et de ces palais, de ces bâtiments vraiment organiques, de ces monuments véritablement corporels, corps eux-mêmes, fait autant de statues, d'admirables, de vivantes, de parfaites statues, qui de toutes ces architectures elles-mêmes fait autant de sculptures et autant de statuaires; qui dans ces châteaux enfin, et dans ces palais, et toujours comme matière, au titre de la matière, fait la seule matière de tant d'admirables détails, fouillés, poussés, non chargés, d'une justesse courtoise, qu'il ne faut point nommer ornements, mais qu'il ne faut point nommer du tout, car ils sont les artères mêmes du corps, pour la forme, les veines qui courent, montent, rampent à fleur de peau, les filets des nerfs, le liséré, le trait même et le soulignement, à qui donc il ne faut donner aucun nom général ni générique d'ornement, et dont vous me direz les noms de détail, les noms particuliers, les noms techniques, les noms propres, Fritel, pendant cent sept heures, et les sources, et les causes, et les origines, toutes moulures et nervures, feuilles et fleurs de pierre, floraisons, fleurons, frondaisons, racines et tiges de pierre de taille dont inlassablement vous me feriez le dessin le plus scrupuleux.

Poèmes qui parlez comme la pierre, aussi dur sous l'ongle, aussi ferme, aussi courtois, aussi architecture et statuaire; pierre, châteaux et palais qui très exactement parlez le langage de Ronsard.

Suprême recoupement enfin, recoupement du mot et de la pierre, du langage parlé et du langage dessiné, merveilleux accord intérieur par qui les noms mêmes de ces châteaux sonnent comme des poèmes, comme des abrégés, comme des raccourcis, comme des extraits de poèmes, comme des poèmes en un mot, — nous avons dépassé la nouvelle en trois lignes, — comme une culminaison de poème en un mot, — concentrés sans effort par quel poète, par quel obscur et merveilleusement sûr instinct du langage d'un peuple tout entier poète, — merveilleuse et aisée conformité, merveilleux accord du nom et de l'objet, juste application du nom sur l'objet, parfaitement convenable couronnement de l'objet par le nom à qui nous devons ces noms si parfaitement beaux, Blois, Chenonceaux, Chambord, Langeais; tant d'autres : mais pourquoi emplir un cahier de noms dont on ferait tout un indicateur de chemins de fer; Beaugency, Amboise, Valençay, Ussé; taisons-nous; et par un deuxième recoupement suprême, par un deuxième couronnement suprême, par un encore plus merveilleux redoublement de ce couronnement suprême ces noms de poètes qui sont beaux comme des noms de châteaux, qui sont faits tout à fait comme des noms de châteaux, Pierre de Ronsard. *Jean Daurat* était un pseudonyme; mais bougre quel pseudonyme; c'était un bien beau pseudonyme; et puis enfin il se nommait Disnemandy, qui vaut bien les autres; les noms des sept étoiles, Pierre de Ronsard, Jean-Antoine de Baïf,

Joachim du Bellay, qui a fait les deux plus beaux sonnets du monde, Pontus de Thyard, Remi Belleau, Jodelle; taisons-nous : et ceux qu'il ne voit pas lui-même, le fleuve Loire, ceux dont il ne baigne pas les pieds, croyez, mon cher Halévy, qu'il fait comme nous; il ne prend pas le chemin de fer pour les aller voir; nous savons enfin aujourd'hui, par les enseignements les plus récents de l'histoire des religions, nous savons d'une connaissance vraiment scientifique et ainsi d'une certitude, que depuis les cosmogonies des antiquités les plus hautes les totems n'ont jamais autorisé les messieurs fleuves à prendre le chemin de fer; le fleuve n'a jamais eu le droit de voyager qu'à pied; c'est, je crois, le *moyen de locomotion* que vous aussi vous aimez, que vous préférez de beaucoup, pour qui vous avez un véritable culte; c'est donc aussi le seul que nous lui permettrons; et puis il n'a pas le temps, ce fleuve que l'on dit paresseux; il est paresseux comme quelques-uns; nul ne travaille autant que certains paresseux, qu'un paresseux de génie; ce fleuve paresseux est un paresseux dans le genre de ce la Fontaine; déjà nommé; il ne peut pas avoir le temps; ceux donc dont lui-même il ne baigne pas, ceux dont il ne lave pas les beaux pieds de pierre, ceux qu'il ne connaît point d'une vue directe, d'une saisie, d'un embrassement, d'une étreinte immédiate, — vous voyez, mon cher collaborateur, que nous savons parler comme au Collège de France, — croyez, mon cher Halévy, qu'il fait comme nous, le fleuve : il en entend parler.

CHARLES PÉGUY

Il a été tiré de ce cahier douze exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII+408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra en retour les seize cahiers parus de cette huitième série.

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui commence avec le présent cahier, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra le présent cahier, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

145

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on peut encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire*..... 2

dans le monde moderne..... 5

CHARLES PÉGUY. — **de la situation faite au parti intellectuel dans le monde moderne devant les accidents de la gloire temporelle**..... 7

Il a été tiré de ce cahier..... 147

Pour savoir ce que sont..... 149

Nos Cahiers sont édités..... 151

Table de ce cahier..... 155

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour douze cents exemplaires de ce premier cahier et pour douze exemplaires sur whatman le mardi premier octobre 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1851

1375

Dans les seize cahiers de la huitième série, qui est la dernière série, année scolaire 1906-1907, nos Cahiers ont publié :

I. — **petit index alphabétique** *de nos éditions antérieures et de nos sept premières séries (1900-1906),* **table analytique très sommaire** *de notre septième série (1905-1906)*..... deux francs

II. — ROMAIN ROLLAND. — *Vies des hommes illustres.* — **la vie de Michel-Ange.** — II. — *l'abdication*.. trois francs

III. — CHARLES PÉGUY. — **de la situation faite à l'histoire et à la sociologie dans les temps modernes.** deux francs

IV. — VI. — IX. — ROMAIN ROLLAND. — *Jean-Christophe.* — la seule édition complète. — IV. — **la révolte.** — 1. — *Sables mouvants.* — 2. — *l'enlisement.* — 3. — *la délivrance*... trois cahiers de chacun... trois francs

V. — CHARLES PÉGUY. — **de la situation faite au parti intellectuel dans le monde**..... deux francs

VII et XV. — CHARLES-MARIE GARNIER. — **les sonnets de Shakespeare,** *essai d'une interprétation en vers français*... deux cahiers de chacun... deux francs

VIII. — JEAN BONNEROT. — **le livre des livres,** *fragments* deux francs

X. — XII. — XIV. — EDMOND BERNUS. — **Polonais et Prussiens,** *de la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne*... trois cahiers de chacun... deux francs

XI. — JÉRÔME ET JEAN THARAUD. — **Bar-Cochebas,** — *notre honneur*..... deux francs

XIII. — HENRIETTE CORDELET. — **Swift**..... deux francs

XVI. — GEORGES SOREL. — **les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes,** *avant-propos de Julien Benda*..... deux francs

Jusqu'au 31 décembre 1907 on peut avoir tous ces seize cahiers ensemble, sauf épuisement, en s'abonnant rétrospectivement à cette huitième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; premier cahier de la neuvième série; un cahier jaune de 156 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

DEUXIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

ROBERT DREYFUS

Quarante-Huit

ESSAIS D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant seize fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139935
4 . 0 . 0

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci.

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Quarante-Huit

139935
4/10/16

ESSAIS D'HISTOIRE
CONTEMPORAINE

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

ROBERT DREYFUS. — **la vie et les prophéties du comte de Gobineau,** — seizième cahier de la sixième série :

I. — La morale aristocratique du comte de Gobineau.
II. — Années de jeunesse (1816-1855). — L'*Essai sur l'inégalité.*
III. — Méthode historique. — Inefficacité des mœurs, des lois, du climat, des croyances. — Efficacité du « mérite relatif des races ».
IV. — Théorie des races. — Gobinisme et Antisémitisme.
V. — Synthèse historique. — Les grandes civilisations humaines. — Théorie de la démocratie. — Pessimisme.
VI. — Gobinisme et Nationalisme. — Tableau des valeurs gobiniennes.
VII. — Gobineau, Renan et Taine. — Voyages et carrière (1855-1877). — L'*Histoire des Perses.*
VIII. — Le Génie asiatique. — *Trois ans en Asie.* — *Traité des écritures cunéiformes.* — *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale.*
IX. — Littérature. — *Souvenirs de voyage.* — *Nouvelles asiatiques.* — *Les Pléiades.* — *La Renaissance.*
X. — « *Ottar Jarl, pirate norvégien...* » — Dernières années (1877-1882).

un cahier blanc de XII+360 pages, marqué.....
trois francs cinquante

On sait que ce cahier est complètement épuisé; la seule édition de ce Gobineau *qui soit aujourd'hui dans le commerce est l'édition* Calmann Lévy *annoncée ci-après, en vente à la* librairie des cahiers.

DU MÊME AUTEUR

en vente à la *librairie des cahiers*

ROBERT DREYFUS. — **Essai sur les lois agraires à Rome**; Spurius Cassius Vicellinus et les premiers démagogues; Tiberius Sempronius Gracchus et Caïus Sempronius Gracchus; crises sociales et secousses agraires; *Calmann Lévy, éditeurs*..... trois francs cinquante

ROBERT DREYFUS. — **La vie et les prophéties du comte de Gobineau**; — nouvelle édition; — *Calmann Lévy, éditeurs* ..... trois francs cinquante

DANIEL HALÉVY ET ROBERT DREYFUS. — une traduction française de FRÉDÉRIC NIETZSCHE. — **le Cas Wagner**, *un problème musical*..... deux francs

AU LECTEUR

Je réunis ici quatre études sur l'histoire de la Deuxième République. Elles ne sont pas inédites; les plus anciennes furent publiées à une date où l'animation de 1848 semblait avoir ressuscité.

Bien que ces études ne soient que des fragments d'histoire, peut-être aideront-elles le lecteur à comprendre comment la reconstitution très rapide des forces conservatrices, après la tourmente de février-juin 1848, prépara l'opinion française à désirer ou à accepter le Coup d'État du 2 décembre 1851.

R. D.

I

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

Causerie
faite aux « Soirées Ouvrières de Montreuil-sous-Bois »
en février 1900

La République est une surprise,
dont nous avons fait un miracle.

LAMARTINE

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

Mesdames et Messieurs,

Vous m'avez prié de vous entretenir ce soir de la Révolution de Février 1848; et je veux vous dire pourquoi elle semble une des plus belles et des plus tristes qui aient ému l'humanité.

Cette révolution s'est faite au nom des espérances les plus généreuses et en un sens les plus fécondes, et pacifiquement, par consentement universel, sans échafaud, sans guillotine, presque sans colère. Et cette révolution si douce, si humaine, jusqu'à en être candide, a fait tout de suite une sorte de fusée à travers l'Europe. Tout de suite, elle est apparue aussi protectrice à tous les opprimés d'Europe, aussi menaçante à leurs oppresseurs, que la surprenante révolution dont les nations et les monarques avaient gardé le souvenir : la Révolution française de 1789. Du premier coup, ils avaient reconnu qu'elle aussi la Révolution de Février 1848, si elle s'accomplissait en France, ne s'accomplissait pas seulement pour la France, mais pour l'Europe et pour le monde, au nom de la solidarité fraternelle des peuples... C'est une des raisons de sa grandeur.

Mais la Révolution de 1848 ne fut pas un simple mou-

vement politique. Elle fut, par essence, un mouvement social. Dès les premiers jours, les hommes clairvoyants ne s'y trompèrent point. — Cette révolution, disaient-ils, est la révolution du travail... Et ils disaient vrai! Le mouvement de Février, les barricades de Février, ce fut vraiment le soulèvement des travailleurs pour la protection et l'organisation du travail. Pour eux, il s'agissait de bien autre chose que de substituer une forme républicaine et parlementaire à une forme monarchique et parlementaire : il s'agissait de refondre les formes sociales, afin d'introduire plus de justice et plus de bonheur, — toute la justice et tout le bonheur possibles, — dans la vie des hommes.

Et ces progrès, cette saute immense de l'humanité en quête de bonheur et de justice, les travailleurs républicains de 1848 crurent possible de l'accomplir brusquement et méthodiquement, grâce à la bonne volonté de tous et à la magie du pouvoir. Cette pensée les rendait capables de consentir, d'avance, aux plus durs sacrifices. — *Nous avons trois mois de misère au service de la République*... Voilà ce que répètent, en 1848, les ouvriers des faubourgs. « L'antiquité et la Révolution de 1792 n'ont rien de comparable, a écrit Proudhon, à ce cri parti des entrailles du peuple de Février. » (1)

Le peuple de Février a mis trois mois de misère au service de la République. Mais la République, — c'était à prévoir, — n'a pas aboli la misère. Et cette magnifique Révolution, qui avait déchaîné tant d'espérances, n'a

---

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire pour servir à l'histoire de la Révolution de février*, 1849, chapitre VI, page 19, colonne 2.

été, — cela est triste à dire, mais c'est vrai, et par conséquent il faut le dire, — qu'un avortement continu, dont la rapidité épouvante.

*
* *

Le 24 février 1848, la monarchie de Louis-Philippe disparaît sous le mépris universel : mépris des légitimistes; mépris de la bourgeoisie; mépris du peuple; mépris de l'Europe.

Elle est devenue un régime de corruption, sans vertus, sans force et sans gloire, ne représentant aucune idée, conciliant à grand peine quelques intérêts. On ne peut même pas dire que Février la renverse : elle tombe seule, comme un fruit rongé tombe de l'arbre auquel il ne peut se retenir. A cette monarchie succède le Gouvernement provisoire, composé d'hommes honnêtes et sincères, mais de tempéraments et de doctrines hétérogènes, les uns timorés et les autres téméraires. Les circonstances mènent ces hommes à promettre à la foule ce qu'elle exige d'eux et ce qu'ils ne peuvent lui donner : une organisation économique, une conscience sociale. Leur erreur, — dénoncée par Proudhon, dans ses lumineuses *Confessions d'un révolutionnaire,* — est de croire qu'il suffit de renvoyer un gouvernement monarchique, de le remplacer par des gouvernants républicains et d'universaliser le droit de suffrage, pour élaborer la vraie République.

Ledru-Rollin, en 1848, donne le suffrage universel à la France. Voyons ce que la France en a fait.

En février 1848, chute de Louis-Philippe; en avril et mai, élections législatives et réunion de l'Assemblée

Constituante; en juin, dissolution brutale des Ateliers nationaux. En ce même mois de juin, l'Assemblée, devenue le jouet de M. de Falloux et de l'extrême-droite, donne la dictature au général Eugène Cavaignac. Mais ni ces légitimistes rusés, ni cette bourgeoisie effrayée, ni le général Cavaignac, incontestablement honnête homme, encore qu'ambitieux, rogue et malhabile, n'ont travaillé pour eux-mêmes. En décembre 1848, la France entière, écœurée, lassée, désireuse surtout de repos matériel, la France des campagnes et des villes se jette dans les bras du sauveur qui s'offre. — A l'élection du 10 décembre 1848, la France acclame le prince Louis-Napoléon Bonaparte comme président de la République, par cinq millions et demi de voix contre quatorze cent mille au général Cavaignac, trois cent soixante-dix mille à Ledru-Rollin, trente-six mille à Raspail, et dix-sept mille à Lamartine... Voilà ce que la France avait fait du suffrage universel.

A cette déchéance des espoirs de Février, il y a certainement une raison, un secret. Notre tâche est de les découvrir. Notre méthode sera de reprendre, un à un, les principaux événements de cette période courte, mais chargée, en recherchant comment ils s'enchaînent et par là ce qu'ils signifient.

*
* *

En 1830, deux partis s'étaient associés pour chasser le roi Charles X : les républicains, et les monarchistes libéraux. Au lendemain des *Trois Glorieuses*, un conflit armé de ces deux partis fut à craindre ; mais on l'esquiva par une transaction. Cette transaction fut

justement la monarchie de Louis-Philippe, orléaniste et libérale. On la nommait, en ce temps, « la meilleure des Républiques ».

Les républicains, se sentant les moins forts, avaient cédé et renoncé au pouvoir, mais non à l'action, à la lutte. Leur propagande continua et fut double : propagande d'idées ; propagande de fait. Elle s'exerçait principalement par les sociétés secrètes, qui organisèrent à Paris et à Lyon les deux grandes insurrections, du reste prématurées, de 1832 et 1834. A Lyon déjà, en 1831, s'était produite, sur une question de salaires, la terrible grève des ouvriers en soie, qui descendirent de la Croix-Rousse en portant le drapeau noir, où se lisait l'inscription célèbre : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant!* et qui, dix jours durant, mais seulement dix jours, demeurèrent maîtres de la ville. Sans parler du « massacre de la rue Transnonain », l'insurrection parisienne et lyonnaise de 1834 provoqua une répression lourde. Répression judiciaire d'abord : le *procès d'avril* (1835), procès monstre. Cent soixante-quatre accusés, dix-sept mille pièces, quatre mille témoins. Les accusés refusant d'accepter la juridiction de la Chambre des Pairs, on prit le parti de les condamner sans les entendre. Ensuite, répression législative, sous forme de lois destinées à faciliter les condamnations politiques et à intimider la presse. Ces lois demeurèrent célèbres sous le nom de *lois de Septembre* (1835). De toute la presse républicaine, un seul journal put matériellement subsister : le *National*, d'Armand Carrel. Or, ce journal avait rompu toute attache avec les révolutionnaires.

C'est justement vers cette époque que le parti « socialiste » ou « communiste » se constitue en Alle-

magne et en France. En France, c'est d'abord un parti d'étudiants et d'ouvriers : il domine et dirige les sociétés secrètes. Mais, parallèlement à lui, se développe dans la classe moyenne un parti bourgeois révolutionnaire, qui exerce un prosélytisme intellectuel et affiche des opinions hardies et ardentes. Louis Blanc, écrivain de souche bourgeoise, publie en 1840 une brochure où il reprend une vieille formule saint-simonienne sur l'*Organisation du travail*. Étant lui-même un centraliste, un autoritaire, — l'antagoniste né d'un Proudhon, — Louis Blanc préconise la conquête du pouvoir, l'« organisation du travail » par l'État. Le mot et l'idée font fortune, non seulement dans la classe ouvrière, mais même dans les sphères bourgeoises. En 1840, François Arago déclare devant la Chambre qu'il faut « organiser le travail ». Le banquier républicain Michel Goudchaux parle dans un banquet de l'« exploitation de l'homme par l'homme ». Deux ans plus tard, l'Allemand Stein écrit : « Le temps des mouvements purement politiques est passé en France. La prochaine révolution ne peut être qu'une révolution sociale. » (1)

Pourtant, ne vous y trompez pas. Les républicains, modérés, radicaux ou communistes, n'étaient encore à tout prendre que des individus isolés, des groupes relativement imperceptibles. Dans les masses paysannes et même dans plusieurs régions ouvrières, un autre sentiment régnait, non républicain, celui-là, mais bonapartiste. Napoléon y avait gardé sa légende, la légende des temps héroïques où la France mettait l'Europe en coupe

---

(1) Voir Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, chapitre V.

et où chaque enfant français, lors de sa naissance, était destiné à devenir maréchal ou à périr sous le canon. Les paysans de France avaient oublié les Prussiens et les Cosaques, l'invasion, la ruine et le carnage de l'époque napoléonienne, — ils ne se souvenaient que du butin et de la gloire, de la suprématie militaire, des promenades fructueuses à travers l'Europe. Au moment du retour des cendres de l'Empereur, imprudemment machiné par le gouvernement de M. Thiers, ce fut une sorte de scandale lorsque Lamartine, seul en France, osa publier cette opinion prophétique : « Je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force, que l'on voit depuis quelque temps se substituer, dans l'esprit de la nation, à la religion sérieuse de la liberté. » (1)

Le jeu des rivalités parlementaires et convoitises ministérielles amena pourtant le déclenchement escompté par les républicains. Thiers contre Guizot, tel fut le *mot* des événements qui déterminèrent la révolution de Février. La France vivait, se sentait vivre sous un régime de corruption double. Corruption parlementaire : il y avait, à la Chambre, deux cents députés-fonctionnaires, et, comme tels, aux ordres du ministère Guizot. (2) Corruption électorale : il fallait payer deux

(1) Discours du 26 mai 1840 à la Chambre des Députés.

(2) Réciproquement, les députés-fonctionnaires se sentent plus solides en place. Dans le *Nœud Gordien*, recueil de nouvelles de Charles de Bernard, M. de Flamareil, fonctionnaire du règne, fait ce raisonnement : « Si je ne suis pas député, avant trois mois j'aurai perdu ma place. Je connais les intrigues qui se trament à ce sujet, et je sais que mon successeur est déjà désigné; tandis qu'une fois à la Chambre, on a besoin de moi, et l'on me garde. »

Lucien Leuwen, de Stendhal, est un document très expressif sur les mœurs parlementaires et ministérielles des premières années du règne. Voir comment se fait une élection, et quels sont les soucis des ministres.

cents francs d'impôt pour être électeur. Système par lequel il y avait en tout deux cent mille électeurs en France, échangeant leurs votes contre les faveurs du pouvoir, tandis qu'un Michelet pouvait n'être pas électeur. (1)

La gauche libérale demande la « réforme parlementaire », c'est-à-dire l'incompatibilité entre le mandat de député et la qualité de fonctionnaire, et la « réforme électorale », c'est-à-dire l'abaissement du cens, *l'adjonction des capacités.* — Dès 1847, l'agitation se manifeste par une campagne de banquets oratoires, qui sont d'abord organisés par l'opposition dynastique. Puis les républicains s'en mêlent. Au banquet de Lille, Ledru-Rollin refuse nettement le « toast au roi ». Les monarchistes réformateurs s'effraient, mais trop tard, des auxiliaires qu'ils ont acceptés. S'agissant de banquets, c'est le cas de dire : le vin est tiré, il faut le boire.

La discussion de l'Adresse au roi, par la Chambre, fut la pierre d'achoppement du régime. Le discours du trône enfermait une allusion maladroite et provocatrice aux députés de l'opposition, accusés de soutenir les « passions ennemies ou aveugles ». L'opposition annonce un banquet de protestation. Ce banquet est interdit. La journée du 22 février 1848 se passe en bousculades et charges de police. Le lendemain, on construit des barricades. Louis-Philippe cède partiellement : il renvoie le ministère Guizot. Paris illumine. La Révolu-

---

(1) Toutefois, en vertu de l'article 3 de la loi électorale du 19 avril 1831, le cens était réduit de moitié pour les membres et correspondants de l'Institut. — « Je me suis vraiment toujours tenu très fier d'être tarifé à 100 francs de capacité, » disait M. Cousin en 1849. (Voir H. de Lacombe, *Débats de la commission de 1849*, page 91)

tion semble terminée avant de naître. Mais il y a des troupes dans Paris. Dans la soirée du 23, une bande de manifestants se heurte aux soldats chargés d'interrompre la circulation sur le boulevard des Capucines et de protéger la demeure de M. Guizot. Un coup de feu part on ne sait d'où, (1) suivi d'une décharge que personne n'avait commandée. Le feu cesse. Un tombereau est là. Les manifestants ramassent et promènent leurs morts. Le lendemain, dans les rues de Paris, on ne crie plus : « Vive la Réforme ! » On crie : « Vive la République ! »

Dans la matinée du 24, les révolutionnaires envahissent le Palais-Royal, le château des Tuileries. Louis-Philippe abdique, et se sauve. La duchesse d'Orléans se réfugie à la Chambre, avec ses deux fils, le petit comte de Paris et le petit duc de Chartres. La foule entre au Palais-Bourbon, interrompt la séance. La duchesse est contrainte de se retirer. Après une minute de scrupules ou de perplexité, Lamartine prend alors sur soi de promettre au peuple la République, (2) et fait

---

(1) D'après Maxime Du Camp, l'auteur de ce premier coup de feu fut le sergent corse Giacomoni. *(Souvenirs de l'année 1848,* pages 63 et suivantes)

(2) A la vérité, le mot de « République » ne se trouve point dans le discours de Lamartine : mais la chose y est.

On connaît le grandiose début de ce discours, où Lamartine, resté poète et gentilhomme courtois même devant la foule insurgée, veut d'abord protéger le courage maternel de la duchesse d'Orléans et dit son émotion en face d' « un des spectacles les plus touchants que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent, et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple... »

Lamartine estimait sans doute que ce ton est décent lorsqu'on *fait de l'histoire...* Mais les assistants, plus simplistes, purent croire qu'il se préparait à défendre les intérêts de la dynastie. Et pourtant Lamartine, au témoignage de Victor Hugo *(Choses vues ; nou-*

proclamer un Gouvernement provisoire. Puis brusquement, dans son instinct naissant d'homme d'État, il sent le péril, se souvient des déchirements qui ont failli se produire en 1830... Déjà peut-être, dans les quartiers de l'Est, à l'Hôtel de Ville, se proclame un autre Gouvernement, — d'où menace de discorde et de guerre civile ! Dans un élan victorieux et avec une présence d'esprit qui touche au sublime, le poète rallie alors ses partisans, emmène la foule, apaise sur son chemin les soldats incertains de leur devoir, gagne l'Hôtel de Ville... Et là, en effet, il trouve d'autres hommes, délégués au pouvoir par une autre foule. De difficultueux pourparlers s'engagent. Une fusion s'opère, et finalement le Gouvernement provisoire se trouve constitué avec Dupont (de l'Eure), Arago, Crémieux, Marie, Flocon, Lamartine, Armand Marrast, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Louis Blanc et son ami, l'ouvrier Albert.

*
* *

Quelle allait être la conduite du Gouvernement provisoire ?

Les noms proclamés à la Chambre étaient ceux des

---

celle série, pages 165-166), venait d'annoncer à quatre républicains, — Armand Marrast, Hetzel, Bastide et l'acteur Bocage, — qu'il combattrait la Régence. Même s'il hésitait encore, ce qui est indiscernable, l'accueil de colère et de stupeur fait à ses premières paroles l'oblige sur le champ à les commenter, si ce n'est à les contredire. Il se reprend, et reconnaît « la nécessité, d'ordre public, de circonstance, d'un gouvernement qui étanche le sang qui coule, qui arrête la guerre civile entre les citoyens... » Alors, le poète est acclamé par l'émeute. Et le *Moniteur* ici constate que « l'un des hommes de la foule, qui est debout dans l'hémicycle, remet son sabre dans le fourreau, en disant : « Bravo ! bravo ! »

Cet anonyme influent, avec son sabre, avait compris qu'on lui donnait la République.

hommes attachés à la politique républicaine et modérée du *National*. Les noms proclamés à l'Hôtel de Ville composaient la liste de la *Réforme*, organe radical, teinté de socialisme. Les éléments du *National* prédominèrent dans la liste définitive.

Tout d'abord, il fallait trouver la formule des événements, définir la Révolution, son sens et son but, enregistrer pour toute la France ce que Paris venait de faire. Dans le cabinet de l'Hôtel de Ville, où s'étaient groupés ces élus de l'insurrection, Lamartine, — c'est Victor Hugo (1) qui conte cet incident significatif, — prit une feuille de papier, et il écrivit : « Le Gouvernement *provisoire* déclare que le gouvernement *provisoire* de la France est le gouvernement républicain, et que la nation sera immédiatement appelée à ratifier la résolution du Gouvernement provisoire et du peuple de Paris. »

Ledru-Rollin prit en mains la note que venait de rédiger Lamartine, la lut à haute voix, s'arrêta après le premier membre de phrase, et dit :

— Voilà deux fois le mot *provisoire*... il faut l'effacer au moins une fois.

Lamartine reprit :

— Il faut pourtant attendre la sanction de la France !

— Je me passe de la sanction de la France, repartit Ledru-Rollin, quand j'ai la sanction du peuple !

Et Lamartine de corriger à son tour la réplique de Ledru-Rollin, en observant :

— Du peuple de Paris. Mais qui peut savoir en ce moment ce que veut le peuple de France ?

---

(1) Victor Hugo, *Choses vues* (nouvelle série), pages 168-169. Calmann Lévy, 1900.

Le subtil Crémieux intervint et proposa de remplacer *provisoire* par *actuel,* à son second emploi. Lamartine y consentit. Et Ledru-Rollin acquiesça au changement, en haussant un peu les épaules...

Au fond, ce qui venait de se passer était très grave. Ce débat sur un mot annonçait et symbolisait la possibilité, l'imminence de deux politiques, également républicaines dans l'esprit de leurs auteurs, mais l'une libérale et qui risquait donc d'être un peu naïve en période révolutionnaire, l'autre doctrinaire et ainsi toute proche d'être despotique, haïssable, odieuse... Suivre Lamartine, c'était rester fidèle aux principes, accepter d'avance la décision du pays, quelle qu'elle fût, monarchiste ou républicaine. C'était optimiste, c'était noble, et c'était dangereux, car c'était laisser le champ ouvert aux démarches des ennemis de la République, qui n'ont pas coutume de se montrer si beaux joueurs lorsqu'ils triomphent. Suivre au contraire Ledru-Rollin, c'était mettre la République en dehors et au-dessus du suffrage universel, par là se mentir à soi-même et violenter la nation... Vous voyez comment se posait le problème et combien ce problème était grave : il y avait péril, ou de compromettre la liberté en l'honneur de la République, ou de compromettre la République en l'honneur de la liberté.

Le Gouvernement pouvait-il improviser l'éducation démocratique de la France en quelques semaines, avant les premiers jours d'avril, date promise pour les élections à l'Assemblée Constituante ? Voilà qui était fort douteux.

En réalité, la Révolution de Février 48 anticipait sur les idées et les mœurs de la masse française. C'est

évidemment ce que ne se dissimulaient point les manifestants qui réclamèrent, avec Blanqui, dans la journée du 17 mars, l' « ajournement indéfini » des élections... Ils avouaient par là que la Révolution était l'œuvre, en somme arbitraire, d'une minorité et que cette minorité, si elle voulait garder le pouvoir, devait s'y maintenir dictatorialement.

Cette conception des amis de Blanqui avait le défaut d'être implacable et désolante, et le mérite d'être logique. Mais les promesses du 24 Février imposaient à la République une consultation rapide et sincère des masses populaires brusquement appelées au droit politique. Le Gouvernement provisoire, acceptant cette nécessité, n'accorda qu'une satisfaction illusoire aux manifestants du 17 mars, en ajournant de quinze jours seulement la convocation des électeurs.

Ledru-Rollin, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, avait la charge et la responsabilité des opérations électorales; il rédigea la loi de suffrages la plus large qu'ait jamais reçue la France. Cette loi n'excluait, sous aucun prétexte, aucune catégorie de citoyens. Mais en même temps Ledru-Rollin crut de son droit, même de son devoir, de suppléer à l'éducation politique absente, en *éclairant* ces masses appelées à choisir les mandataires qui devaient, à leur tour, doter la nation d'une Constitution adaptée aux besoins de la République.

Par malheur, ses Commissaires des départements, souvent mal choisis et tarés, effrayèrent au lieu de convertir. Et la distinction introduite par les *Bulletins de la République*, — publication officielle destinée à être affichée sur tous les murs de France, — entre les « républicains de la veille », que ces Bulletins recommandaient

aux suffrages des électeurs, et les « républicains du lendemain » (nos *ralliés),* contre qui ces mêmes Bulletins mettaient la défiance du peuple en éveil, enhardit la colère des anciens partis, puissants en province.

Le Bulletin numéro 16, rédigé par George Sand, mit le scandale au comble en avançant que, si les élections n'étaient pas au gré du peuple qui avait fait les barricades, il manifesterait à nouveau sa volonté, en « ajournant les décisions *d'une fausse représentation nationale* ». Cela, c'était revenir, avec de la logique en moins et de la gaucherie en plus, à la conception de Blanqui. C'était annoncer qu'on ne tiendrait pas compte du suffrage universel, si le suffrage universel se tenait mal. C'était fournir une arme excellente et de fortes raisons aux « républicains du lendemain »...

Les élections se firent le dimanche 23 avril, jour de Pâques. Partout, le clergé y prit une part très active. Dans nombre de villages de France, les paysans furent menés au scrutin processionnellement, par le curé et par le maire. (1) Plusieurs évêques, divers ecclésiastiques, cent trente légitimistes avérés, sans parler des orléanistes et bonapartistes, furent envoyés à l'Assemblée Constituante. Elle comprit en tout neuf cents membres. Tous se disaient républicains.

L'Assemblée se réunit le 4 mai 1848. Cette première

---

(1) « Nous devions aller voter ensemble au bourg de Saint-Pierre, éloigné d'une lieue de notre village. Le matin de l'élection, tous les électeurs (c'est-à-dire toute la population mâle au-dessus de vingt ans) se réunirent devant l'église. Tous ces hommes se mirent à la file deux par deux, suivant l'ordre alphabétique ; je voulus marcher au rang que m'assignait mon nom, car je savais que dans les pays et dans les temps démocratiques, il faut se faire mettre à la tête du peuple et ne pas s'y mettre soi-même. » *(Souvenirs d'Alexis de Tocqueville,* page 142)

séance piqua la curiosité publique, justement par l'aspect contrasté de cette multitude de représentants qui se rendaient en grande pompe au palais de la Chambre et tous, en ce jour, ne semblaient animés que d'un attachement commun à la République, à la France. On aimait à se montrer le père Lacordaire, en ses habits blancs de dominicain, siégeant sur les mêmes gradins que le pasteur Athanase Coquerel et l'avocat juif Crémieux; deux Bonaparte, élus de la Corse, vis-à-vis d'un La Rochejaquelein; des descendants de régicides à côté des fils de chouans; et Barbès assis près des juges qui l'avaient jadis condamné à mort. (1) C'étaient là, semblait-il, des promesses d'union, de concorde, — nous dirions aujourd'hui : d'apaisement.

Mais pouvait-il y avoir apaisement vrai et durable entre des hommes venus des contrées de l'esprit les plus opposées, ne pensant en rien selon la même méthode, et n'ayant sur rien le même horizon? Sans méconnaître la beauté d'intentions que révélait cet élan pacifique et patriotique du 4 mai 1848, où l'Assemblée tout entière ne discontinua d'acclamer et de fêter la République, force est aussi de reconnaître que ces serments d'enthousiasme et d'allégresse n'avaient pas le même caractère chez Ledru-Rollin, Louis Blanc ou Lamartine, ni surtout s'ils furent proférés par MM. de Falloux et de Montalembert. (2)

Cela même, on le vit bientôt.

---

(1) Voir Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, tome II, pages 210-211.

(2) « Je crois, du reste, qu'ici le cri fut de part et d'autre sincère : il répondait seulement à des pensées diverses ou même contraires. » *(Souvenirs d'Alexis de Tocqueville*, page 150)

Je dois éliminer le récit des événements et des travaux qui occupèrent les débuts de la Constituante, afin d'arriver à la péripétie sanglante de la Révolution de 1848, à sa catastrophe : savoir, au drame de la dissolution des Ateliers nationaux; à la dictature du général Eugène Cavaignac; à ce que l'histoire nomme tristement les Journées de Juin.

Mais auparavant il est nécessaire que j'insiste sur deux faits d'ordre politique, importants en ce qu'ils caractérisent l'état d'esprit qui était commun à l'Assemblée et à l'opinion publique, lorsqu'un peu plus tard la question sociale se dressa sur le problème des Ateliers nationaux.

C'est d'abord, à la date du 9 mai 1848, la démission collective du Gouvernement provisoire, ses pouvoirs étant expirés, et son remplacement par une « commission exécutive » de cinq membres nommés par l'Assemblée. Au vote, Arago, Marie et Garnier-Pagès, membres modérés de l'ancien Gouvernement provisoire, furent élus sans contestation par plus de sept cents suffrages. Mais Lamartine, qui s'était solidarisé chevaleresquement avec son collègue Ledru-Rollin, paya cette loyauté de conduite en ne réunissant que 643 voix; et Ledru-Rollin, que l'Assemblée voulait même exclure, fut tout juste élu par 458 suffrages. — Ainsi Lamartine, par le prestige de sa personne, avait réussi à imposer Ledru-Rollin au choix de l'Assemblée; mais sa propre autorité en recevait une atteinte sensible. C'est le premier coup porté à l'homme dont la popularité avait été infinie en Février dans toutes les classes et se retira ensuite de lui, d'une façon cruelle et peut-être ingrate.

Le second fait, c'est, à la date du 15 mai 1848, l'enva-

hissement de l'Assemblée par l'émeute; sa dissolution prononcée par un meneur nommé Huber, dont il est délicat de dire s'il fut un fou imprudent ou un homme de la police; et, comme conséquence, l'arrestation et la mise en accusation des principaux chefs populaires... L'affaire du 15 mai se dénoua un an plus tard, sous la présidence du prince Louis-Napoléon, par le renvoi de Raspail, Blanqui, Barbès, etc., devant la Haute Cour de Bourges. Ce tribunal distribua aux accusés les peines de la déportation et de la détention, et les envoya réfléchir dans les cachots de Belle-Ile-en-Mer sur la majesté de la souveraineté nationale.

Cette journée du 15 mai fut une lourde faute. Elle accrut la force des partis hostiles. L'opinion était inquiète. Les affaires arrêtées. Les impôts ne rentraient pas. La taxe des quarante-cinq centimes dépopularisait la République dans les campagnes. (1) La France n'était plus éloignée de rendre la Révolution responsable de cette stagnation et de ce malaise. On se plaisait de toutes parts à médire de cette République qui avait promis la justice et le bonheur, et ne procurait que la ruine, l'insurrection...

---

(1) « Le Gouvernement provisoire, — Considérant que l'intérêt de la République exige que de puissants secours soient immédiatement donnés au travail, à l'industrie, au commerce: — Considérant qu'il n'est pas moins nécessaire de réorganiser les forces militaires de la République, — Décrète : — Il sera perçu temporairement, et pour l'année 1848 seulement, quarante-cinq centimes du total des rôles des quatre contributions directes de ladite année. — Les centimes portant sur la contribution foncière seront à la charge du propriétaire seul, nonobstant toute stipulation contraire dans les baux et conventions. — Le montant des centimes temporaires sera immédiatement exigible, sans qu'il soit besoin de nouveaux avertissements aux contribuables... » *(Décret du 16 mars 1848)*

Les bourgeois et les paysans, atteints dans leurs habitudes invétérées comme dans leurs intérêts immédiats, se retirent de la République. Conservera-t-elle les ouvriers? A ce moment de 1848, c'est le nœud de la crise. Les événements de Juin le tranchent : il nous reste à voir comment.

*
* *

Le 25 février 1848, sous la pression de l'émeute, le Gouvernement provisoire avait rendu un décret par lequel il s'engageait « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail » et « du travail à tous les citoyens ». Le lendemain fut décrétée la création des Ateliers nationaux. Dans cette même semaine, une commission fut instituée au palais du Luxembourg, sous la présidence de Louis Blanc et de l'ouvrier Albert. Avec le titre de *Commission de gouvernement pour les travailleurs,* elle reçut la « mission expresse et spéciale de s'occuper de leur sort ».

Le décret du 25 février est généreux. Mais ce décret est-il applicable? Un Louis Blanc le croit sans doute. Un Proudhon ne le croit point.

Tout de suite, on est fort embarrassé, tant le nombre des chômeurs qui se réclament du « droit au travail » dépasse le nombre des emplois disponibles. Au 15 mars, les ouvriers des Ateliers nationaux sont déjà cinquante mille, s'y précipitant faute d'autre ouvrage. Soixante-cinq mille au 16 avril. Cent mille et davantage en mai. (1)

Au commencement de mars, un homme se présente à

---

(1) « Aujourd'hui, il [le nombre] est de 115.000. » *(Mouvement)* — Paroles de M. Trélat, ministre des Travaux publics depuis le 11 mai, à la séance du 17 mai. *(Moniteur,* 1848, page 1.079, colonne 2)

M. Marie, ministre des Travaux publics. C'est un jeune ingénieur : il se nomme Émile Thomas; il a un plan. Ce plan consiste à enrégimenter les ouvriers des Ateliers nationaux dans des cadres créés à l'imitation de la hiérarchie militaire : escouades, brigades, compagnies, etc. Émile Thomas entretient M. Marie de son projet; (1) et sans doute il plaît, car il est nommé directeur des Ateliers nationaux, Avec son système, il se flatte que les sans-travail admis dans les Ateliers nationaux, payés et soldés régulièrement, donc satisfaits, et solidement encadrés par des brigadiers et des lieutenants dont on sera sûr, formeront une armée gigantesque au service de l'ordre; on utilisera au besoin cette armée les jours d'émeute...

A cet effet, l'antagonisme est soigneusement attisé entre la Commission du Luxembourg et les Ateliers nationaux. Mais tous ces calculs sont déjoués. Au 15 mai, nombre d'ouvriers des Ateliers nationaux envahissent et violentent l'Assemblée, au lieu de la défendre. Puis la réconciliation s'opère entre la Commission du Luxembourg et les Ateliers nationaux.

Dès lors, leur perte est résolue.

*
* *

La nécessité d'endiguer, dériver, voire dissoudre, les Ateliers nationaux n'est douteuse à cette époque pour

(1) « Je lui expliquai comment, en réalisant l'idée saint-simonienne d'organisation semi-militaire des ouvriers, j'espérais, avec le concours des élèves de l'École centrale, arriver à maintenir l'ordre parmi eux, en agissant surtout par des moyens d'influence morale, que la justice et la bienveillance rendraient faciles à acquérir dans un contact permanent avec eux. » (Emile Thomas, *Histoire des Ateliers nationaux*, 1848, page 35)

personne, dans aucun parti. Pas même pour Louis Blanc : il déplore que ses conceptions sociologiques soient défigurées et trahies dans les Ateliers nationaux.

L'expérience semble aux uns ridicule, aux autres ruineuse. Elle est à coup sûr désastreuse, et il importe d'y mettre fin. Les Ateliers engloutissent chaque semaine des millions, sans rendre aucun service durable. On y compte aussi par milliers les inscriptions frauduleuses. Comme on n'a pas même un sérieux travail à fournir aux inscrits, on va jusqu'à leur assigner des besognes illusoires et d'un comique triste (comme de retourner la terre au Champ-de-Mars), jusqu'à attribuer. à ceux que l'on n'emploie nullement, une « solde d'inactivité », qui est une véritable aumône, puisqu'elle n'est pas un salaire.

Deux politiques s'offraient d'elles-mêmes pour sortir de cette impasse. L'une d'humanité, de prudence, de difficultés aussi, mais de paix. L'autre expéditive et de guerre civile. La première fut représentée par un homme excellemment intentionné, mais d'expérience parlementaire médiocre et de caractère faible : le nouveau ministre des Travaux publics, M. Trélat. La seconde fut mise en mouvement, avec une science d'à-propos incomparable, par un homme prodigieusement fin et redoutable : le vicomte Alfred de Falloux. (1)

---

(1) Les historiens de gauche ont vivement reproché à M. Michel Goudchaux, ancien ministre des finances, d'avoir contribué à la trop brusque dissolution des Ateliers nationaux. A la séance du 15 juin, « poussé en quelque sorte à la tribune » (Daniel Stern) par les républicains de son groupe, il eut l'imprudence de répondre à un discours socialiste de Pierre Leroux par une improvisation où il ne paraît pas toujours avoir été maître de sa pensée ni de sa parole, et de demander la « disparition immédiate » des Ateliers

Le docteur Trélat nomme une commission d'études. Cette commission présente au ministre un rapport dont il s'approprie les conclusions. Grande colonisation algérienne, encouragements aux associations ouvrières de production, caisses de retraites et d'assistance, loi sur les prud'hommes : voilà ce que la commission Trélat conseille au profit des ouvriers. Commandes directes, primes à l'exportation, avances sur les salaires, garanties sur certains objets manufacturés : voilà ce qu'elle offre aux industriels. En tout, il s'agit d'une dépense de deux cents millions. Mais cette dépense est peut-être plus apparente que réelle, en tous cas elle est moins lourde pour le pays que le chômage et la guerre civile.

N'importe, — ces deux cents millions, c'est trop cher !

---

nationaux. Puis, il ajoutait : « On a trop cru qu'il était possible d'ajourner la solution de la question de l'organisation du travail... Je dis qu'il faut, de toute nécessité, résoudre cette question-là aujourd'hui ; et si vous ne la résolvez pas, la République périra et l'État passera par un état de choses que je ne veux pas vous dépeindre. Le sol sous nous est maintenant très mince. *(Légères rumeurs)* J'ai jeté la sonde, je pourrais vous en dire la profondeur, je ne vous la dirai pas, parce que je ne veux pas trop vous effrayer. Mais je vous déclare, la main sur la conscience, que le sol qui est sous nous est très mince : nous avons à nous hâter. » *(Agitation)* — *Moniteur*, 1848, page 1.388, colonne 2.

M. Goudchaux recommandait ensuite l'instruction gratuite et le crédit aux associations ouvrières.

Quelques jours plus tard, à la séance du 20 juin, M. Michel Goudchaux, qui était humain, appuyait les conclusions de la commission du travail, mais sans cacher son angoisse : « Il ne suffit pas, disait-il, de remettre dans la rue des hommes qu'on a recueillis par la nécessité, par la dure nécessité des temps ; il faut les replacer utilement, d'une part, et de l'autre, faire cesser les causes qui ont produit cet effet... Nous croyons qu'il est utile de continuer à notre commission ou à une commission spéciale que vous créerez, des pouvoirs suffisants pour suivre la question des ateliers nationaux jusqu'à ce qu'elle soit résolue par les voies que la raison, la sagesse et l'humanité reconnaîtront à la fois. » — Un représentant l'interrompit : « Vous n'avez rien proposé ! » *(Moniteur*, 1848, page 1.445)

Le 23 juin, M. de Falloux, en sa qualité de rapporteur de la commission parlementaire du travail, où il a su s'insinuer à temps avec une remarquable sagacité, (1) conclut au renvoi des ouvriers dans les trois jours, moyennant une indemnité globale de trois millions de francs, c'est-à-dire moins de trente francs par homme...(2)

L'insurrection menaçait. Elle éclate soudain, mysté-

---

(1) « Dès qu'elle eut constitué le pouvoir exécutif, l'Assemblée s'occupa d'organiser ses propres travaux. Elle se divisa d'abord, selon l'usage, en bureaux tirés au sort; mais, en outre, elle se groupa en quinze comités spéciaux intitulés : comité des finances; comité des affaires étrangères; comité de l'instruction publique; comité du travail, etc., etc. Chaque représentant s'inscrivait à l'un de ces comités, selon ses études ou selon sa préférence. Je choisis le comité du travail, au vif mécontentement de M. de Montalembert, qui me reprochait de ne pas l'avoir suivi au comité de l'instruction publique : — « C'est précisément parce que vous y êtes, « que tout autre devient inutile, lui répondis-je. Laissez-moi au « comité du travail où ne peuvent manquer de surgir des questions « importantes, et beaucoup moins approfondies. N'en abandon- « nons pas le monopole à M. Louis Blanc. Puisque, à mon grand « regret, M. de Melun n'est pas parmi nous, laissez-moi profiter de « la modeste expérience que j'ai acquise auprès de lui. Laissez- « moi mettre une sollicitude vraie à l'égard de la classe ouvrière, « en regard d'un charlatanisme qui veut exploiter les plaies de la « société beaucoup plus que les soulager ou guérir! »

« Je ne prévoyais pas quelle épreuve m'attendait dans le comité du travail. J'obéissais uniquement aux sentiments que j'exprimais à M. de Montalembert. J'avais vu de près l'ouvrier dans les œuvres chrétiennes; je savais ce qu'on peut obtenir de son intelligence et de son cœur par un langage sincèrement ami; enfin, deux ans de vie parlementaire avaient suffi pour m'apprendre que le pays légal — comme on disait alors — jetait un regard, non pas dédaigneux assurément, mais trop négligent ou trop distrait sur la situation du pays laborieux. » (Comte de Falloux, *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, pages 315-316)

(2) « *Projet de décret.* — Article premier. Les ateliers nationaux seront dissous trois jours après la promulgation du présent décret. — Article 2. Ne sont pas compris dans cette mesure les ateliers de femmes. — Article 3. Un crédit de trois millions est ouvert au ministère de l'intérieur pour indemnité et secours à domicile des ouvriers momentanément sans ouvrage. » (*Moniteur* de 1848, page 1.481, colonne 3)

La sténographie de cette séance du 23 juin prend ensuite un

rieuse, formidable. Trois jours plus tard, elle est suivie de la défaite des ouvriers et de la répression la plus farouche qu'on ait vue ensuite jusqu'en mai 1871. On se bat pendant trois jours, avec un acharnement, un courage égal des deux parts, et sans doute une bonne foi égale. Cette sinistre guerre des rues s'accompagne, pour les uns de la mort, pour les autres du renvoi en conseil de guerre, voire de la transportation sans jugement, prononcée par voie administrative. Ainsi, les insurgés obscurs furent privés de la garantie relative des conseils de guerre, qui parfois prononcèrent des acquittements, en cas de flagrante innocence.

Les événements de Juin 48 ont laissé, non loin d'ici, (1) des souvenirs trop précis et trop lugubres pour qu'il soit nécessaire, ou même instructif, que j'insiste sur les phases militaires de ces journées. Je n'examinerai pas davantage si le général Cavaignac, agissant plutôt en soldat qu'en citoyen, fut coupable d'avoir aidé l'insurrection à se concentrer et à croître, au lieu de la prévenir, afin de lui porter des coups plus sûrs sans risquer l'honneur de ses troupes et de livrer une vraie bataille, comme on le lui reprocha plus tard parmi les républicains. (2) Je ne veux retenir ici qu'une chose. C'est que

---

caractère de tragédie. M. de Falloux quitte la tribune. Corbon et Trélat font entendre quelques paroles plaintives. Mais l'Assemblée ne se prononce pas... Soudain, le débat s'arrête, et le président Senard lit les dépêches du préfet de police, communiquant le résultat des premiers combats de barricades.

(1) Montreuil-sous-Bois continue topographiquement le faubourg Saint-Antoine.

(2) Voir notamment les accusations portées par M. Barthélemy Saint-Hilaire à la séance du 25 novembre 1848, et la réplique de Cavaignac. L'Assemblée renouvela, à cette occasion, son vote du 28 juin, décrétant que le général Cavaignac avait « bien mérité de la Patrie ».

les coups de fusil échangés en juin n'ont pas seulement tué des insurgés et des gardes mobiles : ils ont tué la Révolution et la République. A partir de juin, l'avènement du prince Louis-Napoléon à la Présidence d'abord, ensuite à l'Empire, n'est plus qu'une affaire de dates. La bourgeoisie et les paysans se sont désaffectionnés de la République. Les ouvriers ne croient plus avoir à défendre cette République qui les a massacrés en juin.

C'est dès lors la lutte continue et sourde entre le Président plébiscité et les Assemblées divisées, sans prestige, qui se succèdent à l'ancien Palais-Bourbon. Vous savez comment cette lutte se termine au coup d'État du 2 décembre 1851, par les fusillades dans la rue, les commissions mixtes, les déportations, préface et prémices de l'Empire. Mais ce serait une erreur de croire que le coup d'État ait irrité la colère du peuple. Des millions de voix l'ont approuvé et ratifié au plébiscite. Dans la *Correspondance* de Proudhon, on lit à la date du 9 décembre 1851 : « Je n'ai pas plus de foi dans les départements que je n'en avais dans Paris; et quand les ouvriers du célèbre faubourg (1) jouent au billard (historique) alors que Paris est en émoi et disent que cela ne les regarde pas, il est tout simple que les paysans bourguignons et languedociens crient bravo. » (2)

*
* *

A présent, peut-être sommes-nous en mesure de dévoiler le secret de l'échec de Février.

---

(1) Le faubourg Saint-Antoine.

(2) *Correspondance de P.-J. Proudhon*, tome IV, page 131. Lettre à M. Mathey.

La Révolution de Février donna la République et le suffrage universel à une société inapte à la liberté, et confiante par tradition dans la vertu des pouvoirs forts et les bienfaits de l'autorité. Qu'est-il advenu? C'est que le suffrage universel a détruit la liberté au nom même de la liberté. En 1848, toutes les forces positives de la France sont contre-révolutionnaires : aristocratie, bourgeoisie, Église, masses paysannes. Tout d'abord, elles cèdent au cyclone de Février. Après quoi, elles se reconstituent rapidement et refluent sur la poussée républicaine. Songeant à Février 1848, Lamartine écrit : « La République est une surprise, dont nous avons fait un miracle. » (1) En septembre de la même année, il se confie à un ami : « La République est dans les vagissements de l'enfance la plus périlleuse. Serait-elle née avant terme? Il dépend de nous de la fortifier et de la léguer à nos enfants. » (2)

Les républicains de 1848 n'ont pas fortifié la République, ne l'ont pas léguée aux générations ultérieures. Juin les a pris à l'improviste. Décembre les a condamnés. C'est qu'un *miracle* ne naît jamais d'une *surprise*. Ou plutôt, il n'y a pas de miracles. Pour vivre, une démocratie doit patiemment s'organiser et s'instruire.

---

(1) Lamartine, *Histoire de la Révolution de 1848*, tome II, page 403.

(2) Lettre du 21 septembre 1848 à M. Charles Alexandre, à Morlaix. (*Correspondance de Lamartine*, tome IV, page 288).

II

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA LOI FALLOUX

> Luther et Marat ne sont point nés d'une simple erreur de pédagogie.
>
> COMTE DE FALLOUX

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA LOI FALLOUX

I. — Où M. de Falloux devient ministre

Vers la fin de l'année 1848, M. Odilon Barrot fit une démarche auprès du vicomte Alfred de Falloux, représentant de Maine-et-Loire, en sa demeure de la rue du Bac.

On était aux alentours de l'élection présidentielle. Le prince Louis-Napoléon se tenait déjà pour l'élu du suffrage universel au premier poste de la République; il orientait sa politique, choisissait ses hommes. M. Odilon Barrot venait pressentir le vicomte de Falloux de la part du prince. M. de Falloux accepterait-il l'Instruction Publique et les Cultes dans un ministère Odilon Barrot? M. de Falloux se récusa. M. Barrot n'insista point. Mais à l'Assemblée M. de Falloux remercia le prince, et le prince lui dit : « Ce n'est pas votre dernier mot ? »

Cette parole effraya M. de Falloux.

Il quitta brusquement le Palais-Bourbon et, rentré chez lui, consigna sa porte, qui ne s'ouvrit pas même à M. de Montalembert, dépêché par le père de Ravignan. Mais ces messieurs sollicitèrent et ils obtinrent un rendez-vous. L'entretien dura trois heures. M. de Falloux dit en substance :

— Ce n'est pas un scrupule monarchique qui m'arrête,

car la monarchie n'est pas en question à cette heure-ci. Il ne s'agit que de la religion, qui, elle, n'est jamais absente de l'intérêt public. Si j'espérais la servir, je n'hésiterais pas à lui sacrifier toutes mes répugnances.

Or, la tradition napoléonienne, les antécédents du prince Louis ne le rassuraient guère. L'opinion de M. de Falloux était trop émue et trop chaleureuse pour n'être pas la plus forte. M. de Montalembert et le père de Ravignan avouèrent à la fin qu'il avait raison. Mais un billet, presque amer, du comte Molé lui apprit qu'il avait tort. Le mécontentement du comte Molé épouvanta M. de Falloux : il déplaisait à son parti en refusant le ministère et ne voulait pourtant ni céder, ni désobéir. Il résolut d'être introuvable...

Le Jardin des Plantes fut son refuge. M. de Falloux alla y méditer plusieurs heures ; puis il fit demander à son amie madame Swetchine si elle voulait bien lui donner secrètement à dîner. Le dîner fut charmant et calme. Vers huit heures et demie, la porte du salon s'ouvrit et l'abbé Dupanloup parut.

L'abbé s'excusa pour la forme auprès de madame Swetchine, puis il rapporta les doléances, les menaces de Louis-Napoléon : « Je comprends ce que cela signifie, avait dit le prince. A l'âge de M. de Falloux, on ne refuse pas volontairement un ministère. (1) Son parti ne lui permet pas d'accepter. C'est une déclaration de guerre. Je voulais prendre mon point d'appui sur les conservateurs... *Je vais demander à gauche le concours qu'on ne veut pas me prêter à droite. Ce soir, je verrai M. Jules Favre !* »

---

(1) M. de Falloux avait trente-sept ans.

— Voilà, mon ami, ajouta l'abbé Dupanloup, voilà la situation que votre entêtement a créée. Vous allez abandonner l'Italie à ses convulsions, laisser le pape sans secours à la merci de ses pires ennemis, rejeter dans l'anarchie la France, qui n'aspire qu'à s'en affranchir, et couvrir de confusion, devant elle, les plus éminents représentants du parti conservateur...

M. de Falloux écoutait, atterré, l'abbé Dupanloup. L'un et l'autre quittèrent madame Swetchine pour joindre Montalembert, lequel dînait aussi dans le quartier, chez madame Amédée Thayer, fille du général Bertrand, dame très pieuse. Tout le salon de madame Thayer adjura M. de Falloux de remédier à la faute commise. L'abbé Dupanloup retourna chez le comte Molé, d'où il était venu, et M. de Montalembert accompagna M. de Falloux chez M. Thiers.

L'hôtel de la place Saint-Georges commençait à s'emplir de monde. M. de Montalembert pénétra seul au salon, et prévint tout bas M. Thiers que M. de Falloux attendait dans une pièce écartée.

M. Thiers s'y précipita, souriant, les mains ouvertes : « Ne me remerciez pas encore, lui dit son hôte, je viens à vous *parce que les prêtres m'envoient*... (1) J'accepte le ministère, si vous me promettez de préparer, de soutenir et de voter avec moi une loi de liberté de l'enseignement. Sinon, non. — Je vous le promets, je vous le

(1) « Je me servis à dessein de cette expression pour bien mettre tout de suite mon interlocuteur en face de la difficulté. » (Falloux, *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, chapitre XI, page 398) Tous les éléments de notre récit sont empruntés à ce même chapitre. — M. Eugène Veuillot, dans sa précieuse biographie de son frère (*Louis Veuillot*, tome II, pages 291-292), conteste, mais sans preuves certaines, que M. de Falloux ait tant résisté à devenir ministre et, parlant de son récit, dit : « Quel conte ! »

promets, répondit M. Thiers avec effusion, et, croyez-le bien, ce n'est pas un engagement qui me coûte ! »

Fort de cette promesse, M. de Falloux devint ministre de la seconde République française.

*
* *

Les décrets furent signés le 20 décembre 1848 et parurent le lendemain au *Moniteur ;* ils groupaient, sous la présidence d'Odilon Barrot, qui prenait la Justice, MM. Drouin de Lhuys, de Maleville, Léon Faucher, Bixio, de Falloux, Hippolyte Passy, de Tracy, le général Rullière. (1) M. Berger fut nommé préfet de la Seine ; le colonel Rebillot, préfet de police ; le général Changarnier, commandant en chef des gardes nationales de la Seine et des troupes de la première division militaire.

La Révolution était finie, cela se voyait bien. En ce ministère de droite modérée, un seul ami des « républicains de la veille » : Bixio, du reste homme d'ordre et blessé de Juin. Un légitimiste : Falloux, sans doute introduit sur les instances de M. de Persigny, son ami de jeunesse. (2)

*
* *

L'opinion républicaine, au surplus fort impuissante à l'Assemblée et dans le pays, accueillait mal le minis-

---

(1) MM. de Maleville et Bixio démissionnèrent au bout de quelques jours, par suite de froissements survenus entre M. de Maleville et le prince-président au sujet de la participation de ce dernier à la direction de la politique étrangère ; ils furent remplacés, dans le ministère remanié, par MM. Buffet et Lacrosse.

(2) En prenant possession du ministère de l'Instruction publique, M. de Falloux trouva sur son bureau un très beau portefeuille de maroquin rouge, et lut sur l'enveloppe : « *De la part de M. de Persigny. Souvenir de Londres, 1835* ». En 1835, à Londres, M. de Per-

tère. Le nom de M. de Falloux irritait surtout les républicains. Ce nom les tenait en haleine. Par exemple, la *Liberté de penser* honorait ainsi le nouveau grand-maître :

C'est un homme d'un rare talent, d'un grand courage, et d'une franchise qui nous permet de dire dès à présent avec certitude à l'Université qu'on lui donne son ennemi pour chef.

On lisait plus loin :

M. de Falloux est un ministre aimable, de manières gracieuses, d'une politesse exagérée. Il est presque aussi bienveillant pour les hommes de l'Université qu'il l'est peu pour les principes. C'est une manière de Célimène néo-catholique, qui prodigue à tout le monde ses caresses et ses coquetteries. M. Cousin lui-même en est tout troublé, et M. Génin (1)

---

signy, exilé et besogneux, mais confiant dans l'avenir du bonapartisme, avait dit au jeune vicomte de Falloux : « Vos yeux s'ouvriront. Le prince Napoléon régnera et vous ferez partie de son premier ministère. » Et il avait promis de lui donner son portefeuille de ministre... M. de Falloux avait ri. M. de Persigny tenait sa promesse.

Dans ses mémoires, M. de Falloux se défend assez vivement d'avoir été le protégé de M. de Persigny auprès du prince : « On pourrait croire que celui qui m'envoyait ce portefeuille avait contribué à me le faire donner. On a vu qu'il n'en était rien... Il ne me rappela pas une seule fois la promesse ministérielle dont nous avions si souvent plaisanté depuis 1835. » — Mais le duc de Persigny (*Mémoires*, page 11) assure avoir persuadé au prince-président d'introduire dans le ministère son ami légitimiste « qui, très hostile à l'élément orléaniste, pouvait contrecarrer les intrigues de M. Thiers ou tout au moins les surveiller ».

(1) Une note assez dure de Sainte-Beuve indique comment M. de Falloux aida les animosités de M. Génin, chef de division de son ministère et rédacteur au *National*, — « l'écrivain anti-jésuitique et anti-ecclésiastique le plus passionné, dont on redoutait la plume, » — contre le très vieux et très charmant M. de Feletz, académicien, critique littéraire aux *Débats*, administrateur à la Mazarine... M. de Feletz fut chassé de la Mazarine : et M. Génin fut gardé au ministère. « M. de Falloux, dit Sainte-Beuve, a fait contre M. de Feletz ce que M. Carnot avait refusé de faire. » (*Causeries du lundi*, tome premier, page 390, en note)

ne se défend plus qu'avec peine contre les agaceries de ce noble vicomte, (1) passé des bureaux de l'*Univers* à la direction de l'Instruction publique.

Si l'Université laïque s'accorde donc à signaler l'hostilité officielle qu'elle appréhende, on croirait à tort que les amis de l'Église fussent unanimes dans leur confiance, dans leurs espoirs.

Le 26 décembre 1848, Louis Veuillot dîne au ministère de l'Instruction publique, « au grand scandale des murailles, si elles ont un peu de sentiment ». (2) Les convives, nombreux, sont tous du même bord.

---

(1) La lignée paternelle de M. de Falloux n'était pas très anciennement noble. M. Guillaume-Frédéric Falloux, *père*, négociant notable d'Angers, bon royaliste, émigré à quatorze ans, avait pris part à Maëstricht, à Quiberon, dans le régiment de Talleyrand-Périgord. Les Bourbons le firent chevalier de Saint-Louis. Charles X lui donna le titre de comte et reconnut un majorat en sa faveur, peu de jours avant sa chute. Mais les lettres patentes qui érigeaient ce majorat, d'un produit annuel de « dix mille cinq cent trente-quatre francs : auquel majorat a été attaché le titre de *Comte* », parurent seulement au *Bulletin des lois* du 26 novembre 1830. Scellées depuis le 30 octobre, elles étaient signées du roi Louis-Philippe, contre-signées par Dupont (de l'Eure), alors ministre, président futur du Gouvernement provisoire. Ce sont ces détails que M. de Falloux concentre en disant : « Ma famille avait servi la monarchie sans éclat, mais avec fidélité. » — Sa mère était née mademoiselle de Soucy : elle était fille de la marquise de Soucy, sous-gouvernante des enfants de France à l'époque révolutionnaire, petite-fille de madame de Mackau, qui eut la même charge sous Louis XV. — En 1841, le vicomte Alfred avait épousé mademoiselle de Caradeuc de la Chalotais : « Je me mariai, dit-il, et là comme ailleurs, mes opinions politiques ne furent pas étrangères à ma résolution. A toutes les qualités qui m'attiraient vers elle, mademoiselle de Caradeuc de la Chalotais en réunissait deux essentielles pour moi : un ardent royalisme et une prédilection marquée pour l'Anjou. » M. de Falloux eut d'elle une fille, qui mourut jeune.

(2) Louis Veuillot, lettre à M. Fayet, professeur de mathématiques au collège de Colmar. (*Correspondance de Louis Veuillot*, tome IV, page 185)

Pendant le dîner, M. de Falloux dit au terrible journaliste :

— N'êtes-vous pas bien étonné de vous voir et de nous voir tous ici?

— Pour étonné, je le suis, répond Veuillot; mais je crois que nous avons fait acte de faiblesse en entrant par la porte : *il fallait jeter bas un pan de mur pour nous faire entrer par la brèche...*

Louis Veuillot, avec sa réplique, représente d'attaque une fraction militante et forte de l'élite catholique et du clergé. Rien de si éloigné que cette brusquerie des habitudes intellectuelles et tactiques de M. de Falloux.

II. — Le parti catholique français et la liberté de l'enseignement

Dans l'agonie de la Restauration, le parti catholique en France (comme en Irlande sous O'Connell, et en pays belge sous Nothomb et l'épiscopat) s'est choisi une position incomparable, simplement abritée sous le principe que la Révolution elle-même arbore : il ne demande aucun privilège; il ne veut que *la liberté.*

Le but, légitime, est fixé par Montalembert : « nationaliser le clergé, cléricaliser la nation ». Il n'y a rien à reprendre, en théorie, aux procédés. — En 1829, Lamennais se soulève contre l'interdiction qui frappe l'ordre des Jésuites sous le ministère Martignac : « Nous demandons la liberté promise par la Charte à toutes les religions, la liberté dont jouissent les protestants et les

juifs : la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de l'éducation. » *L'Avenir* imprime : « Nous voulons la licence de la presse. » Et ceci encore (6 juin 1831) : « Il est une vénalité permise : que les électeurs catholiques se mettent partout et publiquement aux enchères, et qu'ils se livrent à quiconque les payera le plus cher en *libertés.* » Or, la liberté « ne se donne pas, elle se prend ». *(Avenir* d'octobre 1830) Une liberté appelle les autres, donc il les faut toutes : libertés de la presse, d'enseignement, d'association.

Mais la liberté d'enseignement et d'éducation, étant de toutes la plus précieuse, implique un effort capital : vers elle, à tout prendre, chaque liberté convergera.

On connaît ses tribulations.

La Convention l'avait admise, et Napoléon comprimée. L'Université de 1808 fut un appareil formidable à broyer les pensées mauvaises, à pétrir les docilités. Napoléon s'anéantit, son système demeure. Les royalistes, du bout des lèvres, promettent d'abord de rendre l'enfant à ses directeurs naturels, « pères et mères, tuteurs et familles ». Après quoi, sans plus de façons, ils s'approprient la machine de l'usurpateur. Elle est bonne, on peut la garder.

C'est le beau temps de l'évêque d'Hermopolis. La fermeté légendaire de Mgr de Frayssinous redresse les fictions, supplée aux candeurs de la loi. Guizot et Cousin sont renvoyés de leurs chaires. Mgr de Frayssinous « ne croyait pas, écrit Henri de Riancey, qu'un protestant *(c'est Guizot)* et un philosophe *(c'est Cousin)* pussent enseigner avec impartialité les questions les plus délicates de l'histoire et de la science, et, par une conséquence fatale du monopole, il se trouvait placé

entre sa conscience et la loi. En cette occasion, il sacrifia la loi... » (1)

Ce régime de servage, d'unité dans une politique religieuse, dure presque autant que la branche aînée des Bourbons. Les petits séminaires se développent, comptent bientôt cinquante mille élèves. Mais vers 1828, il arrive que les catholiques royalistes se scindent. C'est à propos de la Congrégation, c'est à propos des Jésuites et de la politique à suivre envers cet ordre si singulier. Les uns sont ultramontains, tiennent pour les Jésuites; les autres s'affirment catholiques concordataires et gallicans. Malgré les préférences du roi, le cabinet Martignac rend des ordonnances gallicanes, traque les Jésuites, leur dénie la faculté d'enseigner, les expulse de leurs maisons d'éducation. Et ces ordonnances gallicanes du ministère Martignac coupent en deux les catholiques et suscitent, hors de la troupe ministérielle, la petite école ultramontaine, agissante et féconde, de *la liberté*.

Les Bourbons s'effondrent. Avec Louis-Philippe, la domination change de place. Elle renforce l'Université mi-spiritualiste et mi-raisonneuse. Et l'intolérance éclectique de M. Victor Cousin évoque assez la vigilance de feu l'évêque d'Hermopolis... — Tout compte fait, nos maîtres se valent : chacun d'eux traque l'initiative et déteste l'indépendance. Et seules, les oppositions ont un évident avantage à soutenir la thèse libérale, à n'en pas démordre. Mais leur loi intérieure les gêne; car, plaidant elles aussi le triomphe d'un dogme, elles sont virtuellement autoritaires...

---

(1) Cité par Taine, *Origines de la France contemporaine : le Régime moderne*, tome II, page 240, note 1.

De fait, l'effort des catholiques français est désavoué en cour de Rome. Le pape Grégoire XVI (1832, encyclique *Mirari vos)* condamne la liberté de conscience, condamne la liberté de la presse... Les catholiques libéraux de France continuent leur propagande, quand même... Mais elle n'engagera plus l'Église. Et c'est là sans doute un grand point.

Désormais, jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, ce sera la guerre : d'une part, les évêques ; d'autre part, l'Université. Les temps sont frondeurs, mécréants, voltairiens. A la Chambre des Députés, M. Thiers, ambitieux et pétulant, donne la chasse aux Jésuites ; il s'allie par là à Michelet et Quinet. La bourgeoisie orléaniste taquine follement le « parti-prêtre » ; elle s'en repentira. Mais la liberté de l'enseignement est bien loin ?

Elle n'a jamais été si près.

Quarante-Huit éclate, telle une bombe, étonnant d'abord et surtout ses prophètes... Le lendemain du 24 février, sur le quai Voltaire, M. Cousin rencontre M. de Rémusat, et il lève les bras au ciel : « Courons nous jeter aux pieds des évêques, eux seuls nous sauveront aujourd'hui !... » (1)

La surprise s'évapore, les partis se reforment, l'atroce crise de juin met à nu toutes les tares sociales. Après la triste victoire, dans la terreur qui accompagne la répression de la guerre civile, dix-sept petits insurgés seulement, élèves du clergé, invoquent la protection des Frères. (2) Est-ce donc que l'Université serait responsable du reste ?

---

(1) Maxime Du Camp, *Souvenirs de l'année 1848*, page 113.

(2) « Il a passé depuis plusieurs années entre nos mains un nombre d'élèves qui n'est pas moindre de 48.500 : or, sur ce nombre,

Le 18 septembre 1848, à l'Assemblée, M. de Montalembert propose que le *droit d'enseigner*, « sans autres limites que les droits et la liberté d'autrui, ou la sécurité publique », soit inscrit comme droit naturel dans l'article 8 de la nouvelle Constitution. (1)

*
* *

C'est une fausse manœuvre, trop hâtive ou trop découverte.

Le discours de Montalembert est beau par endroits, tant il est sincère; mais inutile, compromettant!

A droite, à gauche, — si l'on excepte le petit groupe des républicains ombrageux et teintés de rouge, — l'Assemblée hantée tout entière par le péril de juin, soucieuse de prévenir jusqu'à la possibilité du retour de telles catastrophes, avoue l'urgence de désarmer l'adversaire de critique et de révolte, le démon d'examen et d'insoumission, que Montalembert, théologien, nomme l' « esprit du mal » et que Jules Simon, philosophe, appelle l' « ennemi de la société »...

Si bien qu'on écoute sans broncher Montalembert, lorsqu'il constate :

Le citoyen de Montalembert. — Les milliers de fusils qui étaient braqués, il y a trois mois, contre la République, ils étaient chargés avec des idées. Eh bien! quelles sont les idées que vous avez à leur opposer? Voilà la question, je n'en connais pas de plus grave!

---

il ne s'en est trouvé que dix-sept qui soient venus réclamer notre témoignage après les événements de juin; il est certain que s'il y en eût eu un plus grand nombre parmi les individus arrêtés, aucun n'eût manqué de se réclamer de nous. » *(Déposition du frère Philippe, supérieur général des Frères des écoles chrétiennes devant la commission de 1849)*

(1) *Moniteur Universel*, 1848, pages 2.497-2.499.

Et avec angoisse, lorsqu'il évoque le mot célèbre de Napoléon à M. de Fontanes :

— Savez-vous, Fontanes, ce que j'admire le plus au monde? C'est l'impuissance de la force à fonder quelque chose. Il n'y a que deux puissances dans le monde : le sabre et l'esprit. A la longue, le sabre est toujours vaincu par l'esprit...

Et Montalembert serait peut-être acclamé, sans la déviation de sa dialectique. Mais on souhaiterait de lui qu'il se contentât de revendiquer pour l'Église, pour l'ensemble des catholiques, la gloire de la vraie doctrine, le droit d'entreprendre un prosélytisme ardent, sans entraves... Trompant cette attente, l'orateur de la « liberté » charge à fond contre l'enseignement universitaire et provoque ainsi des clameurs « qu'il aurait pu s'épargner », — note en sourdine son ami et rival M. de Falloux...

Déjà, dans l'exorde de son discours, au milieu des murmures et des rires, Montalembert avait accusé l'Université de « communisme intellectuel ». Voici qu'il insulte à présent l'instruction primaire... Ces insurgés de juin, ce n'étaient pas des ignorants, ils avaient reçu « cette fameuse instruction primaire » !

Violemment, les rumeurs se déchaînent. On crie des remarques désobligeantes :

Voix diverses. — Les trois quarts des enfants ont été éduqués par les écoles chrétiennes des frères ignorantins !

Le citoyen Saint-Gaudens. — Que lisaient les auteurs de la Saint-Barthélemy ?

Le citoyen Payer. — Les ouvriers sont élevés par les frères ignorantins !

Et Montalembert, surpris, regarde son ouvrage... La séance finit sans que son discours soit terminé. Le surlendemain, il l'achève ; mais loin de corriger l'effet périlleux du 18 septembre, ce grand orateur maintient, force même son allure de combat et d'emportement, et ce que M. de Falloux nommera un jour, — en nuançant discrètement l'éloge, — son « mépris du respect humain »...

M. de Vaulabelle, ministre de l'Instruction publique, répond d'un ton bref. Au nom de l'Université, outragée par Montalembert, Jules Simon, s'il voulait, a la partie belle. Mais sa nature est toute nonchalante ; il épargne l'illustre ennemi, — trouve seulement, en route, cette inspiration modeste, mais heureuse :

Le citoyen Jules Simon. — Quant à apprendre à lire aux derniers enfants de la République, — ce communisme, comme on l'appelle ! — oui, nous voulons apprendre à lire aux derniers enfants de la République : nous appelons cela, nous, l'égalité, et l'égalité la mieux entendue... Comment! y a-t-il un parti, y a-t-il un homme qui, pour établir sa doctrine ou pour établir sa puissance, ait besoin de l'ignorance d'une partie du peuple ? *(Vive approbation)*

Pour les catholiques, mieux vaudrait esquiver un vote ; l'insuccès est par trop certain. C'est l'avis de M. de Falloux, homme de clairvoyance et de tact précis. En descendant de la tribune, Montalembert, inquiet tout de même des conséquences de son éclat, est allé à lui et l'a prié d'intervenir, afin d' « adoucir » le débat. M. de Falloux cède à ce désir, qui n'est pas éloigné du sien...(1)

(1) *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, page 376. — « Ce discours qu'il [Montalembert] avait dû interrompre, il ne l'acheva point. Il y eut pire que son silence. Le lendemain, avec beaucoup

Prenant la parole après Jules Simon, sous couleur d'appuyer à son tour la motion de Montalembert, il opère avec élégance, non sans fermeté, mais enfin en conciliateur : c'est « le Moreau de cette retraite »... Et par enchantement, l'amendement se trouve retiré. L'Assemblée adopte l'article 8, tel quel. Puis, le lendemain, par l'article 9, sans s'attarder aux scrupules (combien timides !) de M. Barthélemy Saint-Hilaire, elle proclame, non pas à vrai dire le *droit d'enseigner* réclamé par Montalembert, mais la « liberté d'enseignement, selon les conditions de moralité et de capacité déterminées par les lois, et sous la surveillance de l'État », — liberté suffisante, liberté fertile, liberté à elle seule capable de promettre et d'engendrer la loi que les générations à venir recevront de M. de Falloux.

III. — La tactique de M. de Falloux

Voilà, par la faute de Montalembert, bien du bruit pour un résultat qu'il était avantageux d'obtenir sans bruit. C'est le moindre inconvénient de ces carrousels parlementaires. La tâche réelle s'y fait rarement, mais plutôt dans les ministères, les couloirs, parfois dans le

---

de dextérité, le souple M. de Falloux prit la parole pour rejeter dans l'ombre les vérités que le chef du parti catholique avait mises en vue. » Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, tome II, page 273. — On lit dans Louis Veuillot, *Mélanges*, tome IV, page 553 : « L'abnégation de M. de Montalembert nous empêcha de protester. Mais dès lors un doute profond se forma dans notre esprit, sur cette sagesse qui doutait de la force de la vérité. Nous vîmes en M. de Falloux un politique qui ne serait jamais notre homme, quand même M. de Montalembert aurait la volonté de se le substituer. »

pays. A ce déclin de 48, les partis en France ont devant eux une cible plus belle que de séduire ou de convaincre une pauvre Assemblée expirante. L'élection à la présidence de la République est pour eux d'un autre attrait, d'un autre prix.

Les Constituants de 48 ont commis l'imprudence de confier cette élection au suffrage universel, attribuant ainsi par avance au Président, quel qu'il soit, une puissance exorbitante en face de l'Assemblée nationale. En vertu du principe de son élection, ce Président plébiscité sera autorisé à se tenir pour le vrai mandataire et le maître choisi par la France; il exercera une influence marquée et souveraine sur les directions de la République. En cas de conflit avec l'Assemblée, sa prépondérance, son prestige lui assurent presque inévitablement le dessus...

Quel sera l'élu?

Certes, ce ne peut être ni Lamartine, ni Raspail, ni Ledru-Rollin. Mais sera-ce le général Eugène Cavaignac, ou le prince Louis-Napoléon?

L'Église soutiendrait malaisément un candidat personnel. Malgré sa très grande force d'action sur les paysans et sur tout le corps électoral, un candidat qui serait trop exclusivement le candidat de l'Église s'en trouverait diminué; il inspirerait quelque défiance. Mais l'Église peut s'adresser aux candidats en présence, « se mettre entre eux aux enchères », selon le conseil de l'*Avenir*, et donner pour mot d'ordre à son clergé de faire voter partout les catholiques sur le nom qu'elle aura choisi.

L'élection à la Présidence est fixée au 10 décembre 1848. A cette date, deux graves soucis dominent toute la

politique catholique : la question de la liberté de l'enseignement; la question romaine.

Jusqu'à la dernière heure, l'Église hésite dans le choix de son candidat. Au début, ce fut Cavaignac qui parut tenir la corde : il gardait le prestige de sa conduite en Juin; et dans les campagnes, longtemps avant l'élection, le petit clergé se prononçait en sa faveur et recommandait aux paysans le général Cavaignac, vainqueur des *rouges*. Mais le général compromit son avantage en mécontentant coup sur coup le parti catholique sur les deux questions qui devaient décider de l'attitude de l'Église dans l'élection présidentielle, liberté de l'enseignement et question romaine : « Des démarches directes, autorisées et pressantes étaient faites, écrit M. Eugène Veuillot, au nom des intérêts religieux près des candidats. Cavaignac affirma de haut, avec raideur, ses bonnes intentions, *mais refusa toute promesse.* » (1)

C'est ainsi que le général Eugène Cavaignac perdit la confiance du parti catholique. Louis-Napoléon, pour la gagner, sut mieux s'y prendre. Ce prince n'attendit pas qu'on vînt lui demander des gages ; il les offrit.

Dès le 30 octobre, il envoie chez Louis Veuillot son amie d'enfance, madame Cornu, la filleule de la reine Hortense. (2) Personnellement républicaine (3) et assez libre-penseuse, madame Cornu dit à Louis Veuillot que

---

(1) Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, tome II, page 285. — Voir plus loin notre étude sur *l'Expédition de Rome.*

(2) Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, tome II, pages 283-284.

(3) Au coup d'État, madame Cornu retira son amitié. Elle demeura douze ans inflexible et sans revoir l'empereur. Voir la scène de réconciliation contée par elle, en 1863, à l'écrivain anglais Nassau Senior. (Conversation traduite par M. Eugene d'Eichthal, *Revue de Paris* du 1er juillet 1897) — Madame Cornu est morte en 1875.

le prince n'a jamais cessé d'avoir des sentiments très religieux, notamment pendant sa captivité de Ham, et qu'il veut la « liberté de l'enseignement ». Elle ajoute que Louis-Napoléon est très désireux de se rencontrer avec Louis Veuillot. Veuillot décline l'invitation :

— Hum! dit-il, cela le compromettrait, et moi aussi...

Quelques jours plus tard, Louis Veuillot reçoit la visite d'un autre familier du prince, M. Frédéric Briffaut, qui, tentant de réparer l'échec de madame Cornu, lui dit que « Monseigneur » serait heureux de le voir, « afin d'être bien fixé sur les revendications des catholiques ». Louis Veuillot répondit « très courtoisement que le prince étant déjà en relations avec le comte de Montalembert, mieux valait, s'il désirait de nouveaux renseignements, qu'il continuât de s'adresser au chef du parti ». (1)

Louis-Napoléon se soumit à ce conseil.

On lit dans la note anonyme sur *Une visite au prince Louis-Napoléon en 1848* (2) qu'au mois d'octobre le clergé « était fortement travaillé partout dans le sens du maintien de la République sous l'autorité du général Cavaignac ». A cette date, l'auteur de la note, personnage influent dans le parti catholique et membre considérable du comité de l'*Ère nouvelle,* est mené par le comte Bacciochi chez le candidat Bonaparte, à l'Hôtel du Rhin, place Vendôme. Il dépeint au prince ses prévisions électorales : la défiance que lui inspire le « libéralisme racorni et dévoyé des villes »; la nécessité de gagner

(1) Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, tome II, page 284.

(2) Robert Halt, *Papiers sauvés des Tuileries* (Dentu, 1871). Document XXI.

l'appui de l'Église dans les campagnes, en accordant au clergé un droit de « partage avec l'enseignement officiel ». — Le prince écoute, réfléchit, balance. A la fin, il se décide. Quelques jours plus tard, il s'engage... (1) MM. de Falloux et de Montalembert, informés de ses dispositions, en avisent d'urgence les comités catholique et légitimiste, « comme de la plus haute détermination, en effet, qui pût diriger leur conduite dans le vote important du moment ». L'élection vient : cinq millions et demi de voix françaises sollicitent d'un pouvoir fort une politique de résistance aux partis de Révolution.

Le Prince-Président tient sa promesse ; il inaugure cette politique en appelant au ministère de l'Instruction publique et des Cultes l'homme dont le nom symbolise la cause de la liberté d'enseignement et du pouvoir temporel : le vicomte Alfred de Falloux.

*
* *

M. de Falloux est vraiment un esprit de premier ordre, ardent et sagace. Sa vie entière est une leçon pour ses amis, un avertissement pour ses adversaires. Pour lui-même, elle fut une initiation lente, un assouplissement graduel de ses aptitudes, de ses défauts et de ses passions.

A gauche, on le maudit, comme étant tour à tour l'auteur responsable des massacres de Juin, l'assassin de la République romaine, l'homme enfin de la loi perfide

(1) L'appel électoral du prince contint cette phrase destinée à rallier les catholiques : « La protection de la religion entraîne comme conséquence la liberté d'enseignement. »

sur la liberté de l'enseignement, — et toujours le « jésuite » Falloux, fanatique, sinistre et subtil, historien de l'intolérance, glorificateur de la Sainte-Inquisition... (1) A droite, où ses mérites séduisent, ses habiletés plaisent parce qu'elles servent. Et tout de même elles troublent, parfois comme des timidités, et parfois aussi comme des pièges. Sa conduite sinueuse étant si malaisée à suivre, sa pensée pourrait bien n'être pas franche. Les fougueux du parti, les chevaleresques, et même quelques fourbes, exploitent contre lui sa renommée, jusqu'à l'étymologie de son nom — *fallax :* Falloux le fallacieux...

Envers lui, comment être juste ! Aucun homme d'État n'eut moins de chimères, tant d'audace redoutable et persévérante, une intelligence si obéissante aux réalités. Nul ennemi de la société moderne n'a mieux su s'adapter à elle, s'introduire en elle et s'emparer d'elle : accepter le présent, dominer l'avenir. Il était à la fois prompt et patient, assez peu sensible à la gloire, très attentif aux résultats. D'autres que lui furent les hommes d'épée et les paladins de la Monarchie ou de l'Église : ils bravèrent leur siècle, ce fut tout... Mais il fut, lui, le *diplomate* de la contre-révolution. De 1848 à 1851, années décisives en Europe et en France, années aussi de désarroi, d'incohérence, d'aveuglement chez les plus sages, jamais il ne fut pris de court, parce qu'il voyait toujours de loin. Dans sa physionomie, il y a des nuances, des contraintes, du mystère. Même si on ne l'aime pas, même si on le déteste, il attache, il plaît, il effraie, on l'admire.

---

(1) Voir l'*Histoire de saint Pie V, Pape, de l'ordre des frères prêcheurs*, 2 volumes, 1844, par le vicomte Alfred de Falloux.

C'est un grand plaisir de scruter, — malgré le dépit de ne jamais tout découvrir, — les moyens de sa politique et le secret de son caractère.

*
* *

M. de Falloux devient ministre le 20 décembre 1848. Quinze jours plus tard, — le 4 janvier 1849, — un double *Rapport au Président de la République* est publié par ses soins au *Moniteur*. (1)

Le premier rapport concerne l'instruction primaire, critique le projet déposé au lendemain de la crise de juin par M. Hippolyte Carnot, ministre loyal, philosophe optimiste de Février. Pourtant, dans ce projet Carnot, l'esprit de la démocratie n'excluait point la tolérance : l'enseignement devait être *libre:* il devait être aussi gratuit ; il devait être obligatoire. Mais justement, à ces deux thèses de l'*obligation* et de la *gratuité*, le ministre du 20 décembre aperçoit des « objections graves ». Puis, le projet Carnot ne coordonne pas suffisamment entre elles la salle d'asile, les classes d'adultes et les *œuvres* des jeunes apprentis. M. de Falloux, en conséquence, propose de confier l'élaboration de la loi nouvelle à une commission, dont il nomme les membres : MM. Poulain de Bossay, conseiller ordinaire de l'Université ; Cuvier, pasteur ; Michel, collaborateur du Père Girard ; Armand de Melun, président de la société d'économie charitable ; Henri de Riancey, membre de cette même société ; Cochin, membre de la société des Amis de

(1) *Moniteur Universel*, 1849, page 19.

l'enfance; Buchez, l'abbé Sibour, Roux-Lavergne, de Montreuil et Peupin, représentants.

(M. Peupin, élu de la Seine, mérite une remarque : il personnifie dans la Commission le prolétariat anti-socialiste. Ouvrier horloger de sa profession, M. Peupin devint plus tard sous-directeur du bureau des dons et secours de la maison de l'empereur, puis percepteur à Paris, officier de la Légion d'honneur.)

Le second Rapport invoque le principe de la liberté de l'enseignement, et constate l'opportunité de mettre ce principe en œuvre. Autre commission à nommer. Les membres seront : MM. Cousin, Saint-Marc Girardin et Dubois, conseillers titulaires de l'Université; Dupanloup, vicaire général du diocèse de Paris; Janvier, conseiller d'État; Laurentie, ancien inspecteur général de l'Université; Bellaguet, président de l'association des chefs d'institution du département de la Seine; Thiers, Freslon, de Montalembert, Corne, de Corcelle et Fresneau, représentants.

Le ministre présidera les deux Commissions.

*
* *

A l'Assemblée, c'est une tempête... La gauche tient au projet Hippolyte Carnot. La commission d'enseignement primaire travaille depuis le mois de juillet : elle a tenu cinquante-quatre séances; elle a rédigé tout un code. Elle a nommé son rapporteur, c'est M. Barthélemy Saint-Hilaire... Qu'adviendra-t-il de cette commission? Qu'adviendra-t-il de ses travaux?

M. de Falloux n'attend pas qu'on l'interpelle et

dépose de lui-même, à la séance du 4 janvier 1849, un arrêté présidentiel l'autorisant à retirer le projet Carnot :

Le citoyen de Falloux, *ministre de l'instruction publique et des cultes.* — Ce retrait est un acte de franchise...

... Je ne me suis pas plus glissé en traître dans l'Université que dans la République. *(Très bien! très bien! — Bruit à l'extrême gauche)*

Ensuite, le ministre s'aperçoit qu'il doit une explication à ceux de ses collègues qui « composaient » la commission parlementaire... A cet imparfait, l'Assemblée s'agite. M. Barthélemy Saint-Hilaire, ulcéré, lamentable et très digne, proteste au nom de la Commission ! M. de Falloux devient ironique, presque gai... Mais l'instant d'après, l'affaire se gâte, un représentant de la gauche ayant ainsi défini le problème : la loi relative à l'enseignement est une de ces « lois organiques » dont la Constituante s'était réservé l'examen. Se laissera-t-elle déposséder ? Abdiquera-t-elle ?

Question délicate..... Le chef du Gouvernement, M. Odilon Barrot, donne de sa solennelle personne et menace presque d'une crise ministérielle, si l'Assemblée lui inflige « l'expiation d'un acte qui était dans la limite de ses droits et qui était dans ses devoirs ». Le coup réussit, selon la coutume, et, dès ce moment, la querelle est vidée. M. de Falloux se montre encore, impérieux cette fois, pressant et fouaillant l'Assemblée... M. Barrot est dans les transes...

On passe au vote. L'ordre du jour pur et simple, — instrument usuel de lâcheté, — groupe 442 voix

contre 302. — M. Barthélemy Saint-Hilaire vote *pour*, et M. Jules Simon s'abstient.

*
* *

M. de Falloux pratique sans trembler les coups droits, mais ne disperse jamais sa hardiesse.

Au lendemain de cette offensive, il se terre vraiment, acquiert pour plus tard la possibilité d'écrire : « On me fait tantôt un crime, tantôt un honneur de la loi de 1850. En réalité, je n'ai droit ni au mérite ni à l'éloge au delà d'une très modeste mesure. *Mon seul mérite a été d'avoir su m'effacer à propos et de bonne foi.* » (1)

Les commissions qu'il a nommées se fondent rapidement en une seule. MM. Corne et Buchez sont démissionnaires, ils ne seront pas remplacés. Le ministre a appelé à lui des catholiques, appelé des universitaires et appelé des indépendants; il veut qu'on arrive, non à une loi de guerre, mais d'honorable transaction : il n'a ménagé par avance la prépondérance à aucun parti, « sauf à celui de la liberté... »

La presse religieuse, elle aussi, a sa place dans la commission : l'*Ami de la Religion*, avec Riancey; l'*Univers*, avec Roux-Lavergne; (2) et l'*Union*, avec Laurentie (qui a le mérite d'être aussi un ancien universitaire). Mais comment se fait-il que le nom de Veuillot ne s'y trouve point ? C'est qu'un tel nom donne toujours

(1) *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, page 421.

(2) « Roux-Lavergne était là non comme second de Louis Veuillot, mais comme représentant du peuple et universitaire catholique, oiseau rare. » (Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, tome II, page 348, en note)

tant d'embarras! Force étant de prendre un parti, le ministre a mieux aimé exposer M. Veuillot « à la tentation de critiquer des choses faites sans lui que de l'armer du droit d'empêcher de les faire... » (1)

Ce rude Veuillot n'empêchera rien.

*
* *

M. de Falloux préside de droit la commission. Un esprit parfaitement lucide anime la plupart des commissaires. Beaucoup sont amis. Plusieurs sont célèbres. M. de Falloux les respecte tous et leur dit : « Que la commission ne s'occupe pas du ministre qui est assis dans ce fauteuil : il est là pour vous écouter et s'instruire; il ne doit pas prendre part au débat! » (2)

Bientôt, il renonce même à s'instruire. Sa présence est ailleurs plus nécessaire. — là où règne un esprit plus douteux, où il y a des décisions urgentes à prendre, la politique romaine à conduire, toute une surveillance attentive et rigide à dépenser. Pour présider en son absence, il laisse désigner M. Thiers. Et ce choix n'est pas imprudent...

M. Thiers, l'expérience aidant, était devenu moins voltairien. Même, c'était merveille combien les événements publics avaient transformé sa manière de voir. A présent, dans la commission, quand l'abbé Dupanloup parlait (c'est M. de Falloux qui le rapporte), il arrivait à M. Thiers de quitter sa place et de longer le mur, pour entrer dans le fer à cheval que formait la table, et

(1) *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, page 423.
(2) *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, page 425.

là, debout devant l'abbé, de « recueillir toutes ses paroles avec l'air de jouissance d'un homme qui se dit : — Je tiens enfin le vrai ! »

Comme vice-président, M. Thiers donnait bien de la sécurité.

IV. — La philosophie de M. Thiers

La commission avait à traiter d'abord les questions relatives à l'éducation des enfants du peuple (enseignement primaire), puis à régler les dispositions de la loi d'enseignement secondaire (noblesse, bourgeoisie). Or, les catholiques estimaient que la solution du problème éducatif doit s'inspirer des mêmes règles pour toutes les classes de la société. Mais M. Thiers n'était pas de cet avis.

D'après M. Thiers, « les masses ont besoin de vérités imposées, la foi doit être leur seule philosophie »; au lieu que l'esprit des classes moyennes « veut comme un droit la libre discussion philosophique » et « se révolterait contre les doctrines imposées ». (1) Cela revient à dire

(1) *Les Débats de la Commission de 1849*, par H. de Lacombe (1879, aux bureaux du *Correspondant*), pages 195-196. — On sait que M. de Lacombe, lorsqu'il publia en 1879 les procès-verbaux de la commission Falloux, se fit en cela l'exécuteur « d'une volonté suprême de Mgr Dupanloup ». Dans l'esprit de ses auteurs, cette publication était destinée à fournir des armes contre les réformes scolaires méditées par Jules Ferry. — Le regretté Henry Michel, dans son livre posthume sur *la Loi Falloux*, a complété l'ouvrage de M. de Lacombe en utilisant à son tour certaines sources inédites qui lui étaient accessibles. Mais nous n'avons pas rencontré l'occasion d'en profiter pour cette simple réimpression de notre étude, antérieure de plusieurs années à l'important volume de Henry Michel, auquel nous devons nous borner à renvoyer ici le lecteur.

que la religion, nécessaire au peuple, — et nécessaire exclusivement, — ne l'est point pour la bourgeoisie. Cette distinction de M. Thiers n'était pas admise, on le pressent, par l'abbé Dupanloup. Mais elle vaut bien qu'on s'y arrête; car, à elle seule, elle trace la ligne des travaux de la Commission.

Les commissaires sont unanimes, tant qu'il s'agit de l'ennemi commun. Cet ennemi, c'est le communisme; sa force principale vient de l'irréligion. Point de milieu, — si vous repoussez la religion, laquelle vous dit: « *Prie !* », vous glissez au communisme, lequel vous dit : « *Prends !* » L'irréligion supprime la foi dans les compensations du ciel; elle aiguise la souffrance des humbles; elle détruit la résignation : et par suite elle produit la haine, l'utopie, les révolutions. Donc, il faut rétablir la foi, notamment dans le peuple, pour prévenir les révolutions.

Mais ici, brusquement, l'accord cesse.

En effet, les catholiques pensent : le mal social regarde l'Église, et l'Église seule, et toute l'Église... Et M. Thiers leur objecte : — L'Église ! j'y consens, distinguons toutefois : j'aime le clergé de mon pays, ce clergé pénétré de l'idée nationale, ce clergé respectueux de l'État; mais j'ai moins confiance dans telle et telle congrégations, qui sont reconnues par l'Église, et ne le sont point par l'État. Elles importent des doctrines étrangères. Réservons contre elles, je vous prie, les droits de l'État !... Et les catholiques de reprendre : — L'Église possède la vérité ! La vérité est invincible; mais pour vaincre, il faut qu'elle soit libre. Laissez l'Église libre, et la vérité triomphera !... Et M. Thiers de répliquer : — Les communistes raisonnent ainsi ! Eux aussi se réclament du

vrai, eux aussi veulent toute liberté. Si j'ouvre la porte aux jésuites, comment la fermerai-je aux clubs ? Si les congrégations sont libres, comment obtiendrai-je que les communistes ne le soient pas ? Cette séquelle est bien séduisante. Je redoute Raspail et Blanqui. Réservons contre eux, je vous prie, les droits de l'État !

L'abbé Dupanloup et M. de Montalembert parlent en hommes d'Église. M. Thiers parle en homme d'État.

Une pareille divergence de vues ne va pas sans difficultés. Son résultat, c'est que M. Thiers offre à l'Église *plus* qu'elle n'accepte, en ce qui touche à l'école primaire, et *moins* qu'elle ne veut, en ce qui touche à sa liberté. Ce dissentiment est bien grave. On finit tout de même par s'entendre, si on renonce à se persuader.

*
* *

M. Thiers mène la bataille dans la discussion générale sur l'enseignement primaire ; et là il étonne, par sa capacité de haine, même l'historien à qui sa tâche donne pour méthode et pour sagesse de ne jamais s'étonner de rien.

Selon M. Thiers, les quarante mille instituteurs primaires de France, en 1849, sont autant d'hommes besogneux, dévoyés, perdus, pervertis par les doctrines fausses, antireligieux par basse rancune, communistes par avidité. Contre eux, son langage est blessant, sournois et féroce, sans atténuation, sans mesure, la fureur débile et sauvage de ses propos s'augmentant de la quiétude que lui donne, en un tel sujet, l'unanimité de la Commission.

Crûment, sa pensée se dévoile. La science est mauvaise, il ne faut pas la propager : « Lire, écrire, compter,

voilà ce qu'il faut apprendre; quant au reste, cela est superflu. » Très souvent, ce peu même est trop; car enfin, « qui sait lire et écrire s'éloigne du travail des champs »! (1)

Cette pensée, il la développe :

M. Thiers. — Oui, je dis et je soutiens que l'enseignement primaire ne doit pas être forcément et nécessairement à la portée de tous. J'irai même jusqu'à dire que l'instruction est, suivant moi, un commencement d'aisance et que l'aisance n'est pas réservée à tous. Je suis hardi, très hardi, j'en conviens. Mais que voulez-vous ? Je considère les choses telles qu'elles existent. Je ne puis consentir à laisser mettre *du feu sous une marmite sans eau !*

L'instruction ne doit pas être gratuite, car ce serait une ruine; elle doit moins encore être obligatoire, car ce serait une folie et une tyrannie. Pourtant, il est bon que l'État encourage « la publication des petits livres moraux et utiles, de petits traités de morale, d'économie publique. *Pas d'économie politique*, ne confondons pas, car la manie de l'économie politique a fait tous nos malheurs... »

M. Cousin interrompt ici son ami Thiers, glisse cette remarque souriante :

— Il en existe, de ces livres; nous les couronnons à l'Institut... mais on ne les lit pas !

*
* *

Puis la commission ordonne une enquête, convoque plusieurs universitaires et religieux notables. (2)

---

(1) H. de Lacombe, *les Débats de la Commission de 1849*, pages 36 et suivantes.

(2) H. de Lacombe, pages 58 et suivantes.

L'abbé Daniel, ancien recteur de l'Académie de Caen, et le frère Philippe, supérieur général des écoles chrétiennes, entendus par elle, s'élèvent l'un et l'autre contre l'exigence du *brevet de capacité*, imposé en droit (sauf la tolérance) à quiconque enseigne ; ils sollicitent l'équivalence de la prêtrise et du brevet :

Il est tel frère,

dit le frère Philippe,

qui depuis vingt ans enseigne la petite classe, dont les qualités sont incontestables, et qui jamais ne pourrait subir aucun examen. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce qui fait le bon frère, ce n'est pas l'école normale, c'est l'esprit de dévouement ; or l'esprit de dévouement ne s'acquiert pas avec un brevet.

L'enquête close, c'est M. Thiers qui s'occupe d'en tirer les leçons. Son ambition serait de donner l'école primaire au clergé seul, et de dissoudre le corps subversif des instituteurs. Seulement, « cela est-il praticable?... — Je crains bien que non », dit M. Thiers. (1)

On pourrait du moins plier les instituteurs à la discipline militaire, qu'ils ignorent : « J'aime mieux pour maître d'école un ancien sous-officier qu'un élève sortant de l'école normale. » (2) Cela dégorgerait la carrière. Et au lieu des écoles normales, « véritables petits clubs silencieux, foyers des plus mauvaises passions », (3) on investirait les congrégations du soin de former les instituteurs. Leur nomination, leur révocation s'exerceraient par le recteur, sur désignation du préfet ou du

(1) H. de Lacombe, page 84.
(2) H. de Lacombe, page 88.
(3) H. de Lacombe, pages 83 et suivantes.

sous-préfet. Si bien que l'instituteur, « sentant peser sur lui le bras de fer de l'administration qui pourrait le briser, serait humble et soumis à cette autorité qu'il aurait lieu de craindre, s'il déviait ostensiblement de ses devoirs ».

Mais il est possible que les congrégations religieuses n'aient pas les ressources suffisantes pour étendre ainsi leur rôle ? M. Thiers indique ce remède :

M. Thiers. — Hésiterait-on à leur assurer des subventions prises dans ce budget énorme de vingt millions que coûte aujourd'hui le service de l'instruction primaire ?

L'orateur conclut en ces termes :

Ma répulsion est sans bornes à l'égard des anti-sociaux... Devant une Assemblée publique, mes expressions pourront être plus ménagées ; mais au fond je n'ai rien à retrancher.

Même ici, dans cette commission pourtant si hostile à l'esprit révolutionnaire, M. Thiers est allé trop loin. L'abbé Dupanloup le remercie poliment de son cadeau. Et Montalembert le rappelle aux principes de la Liberté de l'Enseignement : « La Constitution l'a solennellement proclamée, dit Montalembert ; et ce serait mal servir les intérêts de l'ordre social que de la restreindre. Réactionnaire en politique, je ne veux pas l'être sur cette question. » (1)

*
* *

Jusqu'ici, c'est échange d'idées ; il faut prendre des décisions.

L'enseignement primaire sera *libre*. Le stage de trois

(1) H. de Lacombe, page 94.

ans dans une école publique ou libre, ou encore le diplôme de bachelier, ou la qualité de ministre d'un des trois cultes reconnus (catholique, protestant, israélite), seront tenus pour équivalents au brevet de capacité. Les ministres des différents cultes auront droit d'inspection respective à l'école primaire. L'instituteur sera choisi par la commune, sur une liste dressée par le Conseil académique, ou en s'adressant aux congrégations dûment établies ; il sera toujours révocable. Mais son traitement minimum sera relevé jusqu'à cinq et même six cents francs par an ! Tout cela se décide presque sans débat.

Mais il reste deux questions d'importance extrême : la surveillance des écoles primaires, et le régime des écoles normales. La lutte se ramasse sur ces deux points.

Pour la surveillance, la sous-commission chargée de dégrossir la besogne propose une innovation décentralisatrice : la création de 86 comités régionaux ou Conseils académiques, unissant en eux, — dit le rapport de M. Michel, — toutes les « forces sociales » du département. Ces Conseils seront présidés par les recteurs, dont le nombre sera porté à quatre-vingt-six au lieu de vingt. (L'Université « sera enchantée d'avoir des places à donner », observe à ce propos M. Thiers.) (1) Pour membres, ils auront le préfet, l'évêque, un ecclésiastique choisi par l'évêque, un pasteur protestant, un délégué du consistoire israélite, des inspecteurs, des magistrats, et des conseillers généraux. Le Conseil aura les pouvoirs les plus étendus dans le département...

(1) H. de Lacombe, page 127.

Un opposant imprévu surgit. C'est Cousin, dont la vigueur de résistance, timide jusqu'alors, s'exaspère enfin à ce dépouillement de l'État, et de sa chère Université... La douleur lui arrache ce cri :

— Et je le tiens, moi, ce projet, pour la plus grande tentative contre-révolutionnaire qui se soit encore produite !

L'abbé Dupanloup contredit gravement Cousin. M. Thiers le réprimande :

— Quant à moi, dit M. Thiers, j'adopte cette proposition des quatre-vingt-six recteurs, parce qu'elle me paraît sagement inspirée dans l'intérêt de la société, intérêt qui, je l'avoue, me paraît beaucoup plus majeur *(sic)* que celui de l'Université, intérêt qui vaut bien la peine qu'on se sépare quelquefois de ses amis, s'ils sont assez aveuglés pour ne pas le comprendre !

Cousin finit par comprendre ; il s'excuse, il cède de bonne grâce :

— C'est là, monsieur Thiers, le résultat qu'a produit sur mon esprit votre improvisation si pleine de ce bon sens qui vous est si ordinaire. (1)

On adopte la proposition.

*
* *

Mais que faire des écoles normales?

La charrue rend humble, dit M. Thiers, et l'école normale enlève des jeunes gens à la charrue. A l'école normale, les passions s'élèvent, et rendent ces jeunes gens détestables. Et puis, que peut-on leur assurer, à ces futurs maîtres d'école?

---

(1) H. de Lacombe, page 133.

M. Thiers. — La gloire, comme aux militaires? Non! L'argent? pas davantage: le village et quatre cents francs, voilà tout l'avenir. Étonnez-vous à présent de la perversion de l'esprit et de l'invasion de l'esprit démagogique dans les écoles primaires, même les mieux tenues! (1)

M. Thiers est énergique, radical; il aspire à la suppression absolue des écoles normales...

M. de Melun, M. de Riancey plaident pour elles :

M. de Riancey. — Il en existe assurément de satisfaisantes, ainsi je citerai celle d'Angers.

M. Cousin. — Ah! il y en a donc une bonne enfin? c'est bien heureux!

M. Thiers. — Que m'importe? Je suis ici plus réactionnaire que M. de Riancey. C'est un grave danger. J'aime mieux l'instituteur sonneur de cloches que l'instituteur mathématicien. La suppression des écoles normales primaires, c'est le seul remède efficace : il faut résolument la prononcer. C'est hardi, j'en conviens, bien hardi... C'est une mesure d'une audace inouïe. Cependant je ne reculerai pas. Je ne suis pas de ces honnêtes gens qui laissent se développer le mal en le voyant, et je m'engage à me faire casser, s'il le faut, bras et jambes à la tribune de l'Assemblée nationale.

Cette promesse sensationnelle ne séduit pas la commission. Elle ne va pas jusqu'à octroyer à M. Thiers l'anéantissement des écoles normales. L'abbé Dupanloup et M. de Melun proposent seulement que le Conseil académique ait toute liberté de les maintenir ou de les supprimer dans le ressort du département.

Leur motion divise également les suffrages. Elle réussit par la voix prépondérante du président, — M. Thiers.

---

(1) H. de Lacombe, pages 135 et suivantes.

On passe à l'enseignement secondaire.

Subitement, les positions changent. L'assaut vient ici des catholiques. Ils assiègent, harcèlent M. Thiers...

A présent, M. Thiers se cramponne à la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir religieux : il défend l'Université contre l'Église ; et il se révèle patriote, voltairien, bourgeois! Il entreprend de sauver même le *certificat d'études*, exécré des congrégations. Il juge nécessaire que l'État sache où les études ont été faites, et notamment si elles ont été faites en France :

M. Thiers. — Ç'a été et ce sera toujours une grande douleur pour moi de savoir, par exemple, qu'à Fribourg on peut enseigner à de jeunes Français la haine contre le gouvernement de leur pays... (1)

Mais Montalembert n'y tient plus! Cette doctrine exorbitante lui rend l'ardeur des luttes anciennes :

— Pour le coup, dit-il, je ne veux point de vos concessions à pareil prix!

M. Thiers se lamente, et passe... Puis il a cet aveu étrange :

— J'aurais dû alors soutenir contre vous les instituteurs primaires! J'aurais dû, au lieu de faire l'enquête contre M. Cousin, la faire contre vous!

---

(1) H. de Lacombe, page 199. — Allusion à l'éducation donnée à Fribourg par les Jésuites, qui furent expulsés de Suisse en 1847. Déjà, dans l'enquête sur l'enseignement primaire, était apparue au passage cette préoccupation patriotique de M. Thiers. Comme le frère Philippe déclarait que, même à l'étranger, tous les grands établissements des Frères des écoles chrétiennes étaient dirigés en fait par des Français, M. Thiers lui avait dit : « Alors c'est partout l'influence française que vous établissez. » A quoi le frère Philippe avait répondu : « Non, nous n'avons pour but dans le choix des Supérieurs que l'influence religieuse. » (H. de Lacombe, page 64)

Gémissements tardifs, imprécations vaines; sa cause est ensevelie d'avance sous ses défaillances et ses abandons antérieurs. Même à présent, ce « philosophe » est incapable de garder le respect de la science. A la pensée des écoles professionnelles, il se dépouille entièrement de son sang-froid :

M. Thiers. — C'est le genre d'établissements que je déteste et que je méprise le plus au monde. Les écoles professionnelles ne sont bonnes qu'à faire de petits Américains de leurs élèves... Les belles lettres, suivant moi, seront toujours les bonnes lettres... J'aime mieux qu'on ait parlé pendant trois ans à un enfant de Scipion et de Caton, que de triangles et d'équerres. (1)

A ces poltronneries sautillantes, l'abbé Dupanloup riposte par un discours en quatre points, étudié, solide. (2) La liberté de l'enseignement secondaire est bonne, elle ne fait courir nul péril à la société. M. Dupanloup refuse à l'État le droit de « frapper la jeunesse à son effigie ». Et même, il affirme « que la société a le droit de se défendre contre un État où l'autorité peut être parfois aux mains d'hommes corrompus ou corrupteurs ». L'abbé Dupanloup a raison, c'est la vraie doctrine de la liberté. Par malheur, tout à l'heure, il l'atténuera : « En demandant la liberté de l'Église, je ne demande pas pour cela [celle] des clubs. » (3) Voilà qui est moins satisfai-

---

(1) H. de Lacombe, page 199.
(2) H. de Lacombe, pages 205-226.
(3) H. de Lacombe, page 295. — Au contraire, M. Thiers avait dit : « Oui, l'Eglise veille; oui, je crois comme vous à son autorité, et je l'aime; mais enfin, avec la liberté absolue, de quel droit pourriez-vous empêcher Raspail ou Proudhon d'enseigner? Non, mille fois non, je n'abandonnerai pas le principe essentiel de l'autorité de l'Etat sur l'enseignement. » *(Page 190)* — Et l'abbé Dupanloup riposte : « L'Etat pourrait s'appeler Proudhon. » *(Page 214)*

sant pour l'esprit. Au surplus, M. Dupanloup ne livre rien à M. Thiers. Rien : pas même les Jésuites...

Et de quel sarcasme il fustige les combinaisons prodigieuses de son adversaire sur la religion qui sied au peuple, la philosophie aux bourgeois :

M. L'ABBÉ DUPANLOUP. — C'est pour avoir cru pendant cinquante années que la religion n'était bonne que pour le peuple, que les classes élevées ont vu en 1793 périr la société française. Et voici qu'un demi-siècle après, la bourgeoisie a éprouvé, en 1848, le même sort, pour avoir pendant trente ans cru à ce même mensonge.

La foi! La foi pour tous!

Sera-ce donc la guerre? — M. Thiers se sent perdu. Sur cette irritante question des Jésuites, il supplie que la loi s'en tienne à la solution du *silence*.

C'est la sienne, et c'est la meilleure :

M. THIERS. — Moi qui vous parle, j'ai eu comme ministre, il y a une dizaine d'années, quelques rapports avec le provincial des Jésuites : « Surtout, lui disais-je, ayez soin de ne pas dire que vous êtes Jésuites. » Et en effet, tout s'est passé pour le mieux; et quand on me disait : « Il y a des Jésuites à Paris », je pouvais répondre : « Je n'en connais pas. »

Ce n'est que le jour où M. de Ravignan a déclaré en termes exprès qu'il était Jésuite, et que les Jésuites existaient à Paris, qu'alors il a bien fallu agir, sous peine, ce qui n'était pas possible, d'abdiquer la loi, loi générale, notez-le bien, et qui concerne toutes les associations en principe, quelles qu'elles soient. (1)

Encadré par Cousin, — mais que pouvait Cousin? — inquiété vivement par Montalembert, qui le méprise et

(1) H. de Lacombe, pages 240-241.

ne s'en cache point, M. Thiers capitule enfin sous le fier discours où précisément l'abbé Dupanloup, prenant hardiment la cause des Jésuites, a dit sans ambages :

M. L'ABBÉ DUPANLOUP. — L'insistance de l'Église en faveur des Jésuites n'est pas affaire d'amour-propre. L'Église peut assurément ne pas tenir les Jésuites pour la perfection absolue. Mais elle les considère comme parfaitement innocents de toutes les accusations portées contre eux. C'est sa conviction profonde. Elle n'a, ni ne peut en avoir d'autre. Et comme l'Église est la Justice, elle ne peut, comme Pilate, condamner ce qui est juste et se croire quitte ensuite en se lavant les mains, parce qu'elle aura, non pas fait, mais laissé faire... (1)

Après ce discours, en présence de MM. de Falloux et de Montalembert, M. Thiers saisit le bras de M. Cousin :

— Cousin! Cousin! disait-il, avez-vous bien compris quelle leçon nous avons reçue là? Il a raison, l'abbé! Oui, nous avons combattu contre la justice, contre la vertu, et nous leur devons réparation...

Ce jour-là, M. Thiers retourna à la place Saint-Georges en compagnie de M. de Corcelle. Et tout le long du chemin, il s'interrompait de marcher, pour se répéter à lui-même :

— Oui, décidément, l'abbé Dupanloup a raison!

« Une vive lumière avait lui dans l'esprit de M. Thiers et une grande réconciliation allait se faire dans la vérité par la liberté », observent les *Mémoires* de M. de Falloux.

---

(1) H. de Lacombe, pages 290-291.

V. — *Les « catholiques avant tout »*

Le secret fut assez bien gardé sur les débats de la Commission. C'est à peine si des bruits de salons, — dont la trace se trouve par exemple dans le *Journal* du maréchal de Castellane, — en purent faire connaître au dehors les incidents, les résultats. Le *menu* de la politique, son agrément, son incertitude quotidienne occupaient l'opinion davantage que ce labeur de haute portée.

A la séance du 18 juin 1849, M. de Falloux déposa le projet devant l'Assemblée Législative; il fut possible d'en lire le texte au *Moniteur* du 22 juin.

Chez les républicains, ce fut un scandale, une tristesse, mais qui venait s'ajouter à tant d'autres! Ce ne pouvait être une déception. On était au lendemain du 13 juin, de l'affaire des Arts-et-Métiers, — dernière résistance préventive et pitoyable aux intentions présidentielles... Les républicains étaient en prison, en fuite, dans la déroute, sous l'état de siège : ils n'avaient nul moyen d'agir et ne manquèrent point, — c'était prévu. — de protester.

Mais du côté des catholiques, la pensée de M. de Falloux, méconnue par un certain groupe, fut dénoncée étrangement.

*
* *

Au gré du ministre, la loi se présente comme une entreprise de *fusion* universitaire et religieuse, opérée au mieux des possibilités présentes; elle substitue à

l'état de guerre toujours incertain et risqué un traité de paix fructueux et sûr, apte à produire de soi-même l'absorption ou la conversion de l'Université par l'Église. — L'Église ne reçoit pas sur-le-champ tout ce qu'elle est en droit de souhaiter, d'attendre, mais tout ce qu'il lui est momentanément permis de solliciter, d'obtenir. Et cet avantage est établi d'autant mieux pour l'avenir qu'au lieu de le prendre par force, l'Église le gagne par persuasion de ses apparents adversaires...

M. de Falloux, qui voit les ensembles, refuse une valeur d'exclusive efficacité à l'éducation de la jeunesse : « Luther et Marat, écrira-t-il un jour, (1) ne sont point nés d'une simple erreur de pédagogie ». Le devoir présent des catholiques est de pénétrer leur siècle, de lui faire provisoirement sa part, puis de le reconquérir, non de le combattre à outrance et, par là, de l'abandonner : « Quelques milliers de jeunes gens d'élite, élevés, à force de soins et de sacrifices, à l'abri d'une corruption générale, ne parviendraient pas, sans miracle, à réformer leur patrie. » (2) Pour toutes ces raisons et d'autres encore, bien mieux vaut rapprocher lentement l'Université de l'Église, attacher à soi la puissance universitaire, plutôt que se dresser contre elle et la diriger contre soi.

Cette politique réaliste, — toute d'intelligence calculatrice et d'ambition ferme, mais patiente, — n'est pas faite pour plaire aux exaltés, aux insatiables, aux violents.

---

(1) *Le Parti catholique. Ce qu'il a été. Ce qu'il est devenu.* Paris, 1856. Page 88.

(2) *Ibid.*, page 45. — Et ces « jeunes reclus », M. de Falloux doute même si, leur éducation achevée, on aurait chance de les retenir.

Le 2 août 1849. Louis Veuillot écrit dans une lettre particulière :

Le grand mal de la loi Falloux, c'est qu'elle est un manque de foi. Elle proclame que nous ne croyons plus nous-mêmes à ce que nous avons tant demandé. Or, comme j'y crois encore pour ma part, comme je crois que le salut est dans la liberté de l'Église et n'est que là, je m'en tiens à nos vieilles doctrines, et je n'entre point dans un accommodement qui les outrage. (1)

Et il dit encore :

Je suis désolé de l'attitude de M. de Montalembert. M. de Falloux m'a moins surpris : je n'ai jamais compté sur lui. Quoique chrétien avec ferveur, il n'a jamais été précisément un des nôtres, ce que nous appelons *un catholique avant tout.*

*
* *

Ainsi se décèle le conflit des tempéraments, ainsi se déclare cette guerre redoutable que les tenants du « catholicisme libéral » eurent à soutenir, sous le Second Empire, contre Veuillot.

L'Univers du 29 juin 1849 précise ses griefs en donnant cette peinture de la loi :

Dans la vaste enceinte du monopole, on trace un petit enclos dominé de toutes parts. On y place des sentinelles universitaires, une douane à l'entrée pour les livres, une douane à la sortie pour les examens; on y envoie des inspecteurs, et on nous dit : — Plantez-là votre drapeau, c'est le terrain libre! (2)

---

(1) Lettre à Mgr Rendu, évêque d'Annecy. — *Correspondance de Louis Veuillot,* tome V, pages 19 et suivantes.

(2) Louis Veuillot, *Mélanges,* tome IV, page 386.

L'Univers du 1er juillet conclut :

L'enseignement de l'Université est diamétralement l'opposé du nôtre. Elle nie ce que nous croyons, elle renverse ce que nous adorons; elle attaque notre histoire, notre morale, nos dogmes; elle ne partage nos sentiments sur rien de ce que nous considérons comme vrai, comme utile, comme juste, comme nécessaire. Nous ne pouvons faire avec elle d'autre *pacte* que de nous séparer d'elle absolument. (1)

Le cabinet Odilon Barrot s'est modifié le 2 juin, et penche désormais vers le centre gauche. Les embarras les plus sérieux environnent M. de Falloux.

Même, au cours des négociations qui ont décidé son maintien aux affaires, il a montré une hésitation (qu'il n'y a nulle raison de croire feinte) à rester ministre, à devenir le collègue de MM. Dufaure, de Tocqueville, Lanjuinais, à son gré trop démocrates... Mais il a subordonné toute velléité de retraite aux grands intérêts qu'il n'eût pas été prudent de laisser à des mains indifférentes.

Entre temps, on a bien tenté de changer son portefeuille, de lui retirer l'Instruction publique et de le mettre aux Affaires étrangères; mais il a tenu bon, gardé son emploi. Ensuite est venue l'heure de présenter à ses collègues du ministère le texte de loi où lui-même a codifié, de concert avec son secrétaire, les avis de la commission. Certes, alors, M. de Falloux a employé toutes ses ressources d'adresse, d'autorité, de science, de courage et de clarté fine, pour les ranger à ses desseins : « Qui ne l'a pas vu, disait Tocqueville, à une

(1) Louis Veuillot, *Mélanges*, tome IV, page 396.

table de conseil des ministres, ne sait pas ce que peut être la puissance d'un homme! » (1)

Et lorsque cet homme opiniâtre n'escompte plus comme adversaires que les libres-penseurs de gauche et les « sectaires » de la Montagne, brusquement il se voit cerné par la plus surprenante manœuvre, forcé de faire tête à un clan transfuge de ses partisans naturels... De cette aventure, M. de Falloux emporte peu de trouble, mais du ressentiment, du chagrin, beaucoup de mépris! (2)

*
* *

Discorde implacable, sans merci, sans trêve. Nul n'est épargné, quel que soit son rang, s'il pactise! Le père de Ravignan, jésuite, est dénoncé au général de l'ordre par un réquisitoire amer. (3) Chaque jour,

---

(1) Parlant de l'influence exercée par M. de Falloux sur le prince-président, Tocqueville écrit : « Celui des ministres qui avait le plus sa confiance était Falloux: j'ai toujours cru que celui-ci l'avait gagné par quelque chose de plus substantiel que ce qu'aucun de nous ne pouvait ou ne voulait offrir. » *(Souvenirs d'Alexis de Tocqueville,* pages 353-354)

(2) « C'est à cette date que commence l'action séparatiste de M. Louis Veuillot parmi les catholiques. Il y débuta par des polémiques qui permettaient de prévoir les excès de conduite et de langage auxquels il se laissa aller plus tard... Les imprécations de M. Veuillot eurent d'abord peu de succès auprès de l'épiscopat. Bientôt, cependant, à force de persévérance, l'*Univers* devint plus dangereux, et ses protestations, brillamment formulées, incessamment renouvelées, alarmèrent quelques consciences. » (Falloux, *Mémoires d'un Royaliste,* tome premier, pages 482-483). — Comparer l'exposé adverse par M. Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, tome II, chapitre XIII)

(3) « La prétendue dénonciation portée contre le P. de Ravignan fut tout simplement une lettre virulente du très bon abbé Combalot. Cet excellent prêtre, le meilleur homme du monde, et aussi l'un des plus entreprenants, comme des plus naïfs, avait la passion d'adresser à tel ou tel personnage de longues lettres, toujours échauffées, sur les questions religieuses du jour. Blâmant le

l'Univers des Veuillot flétrit les lâches, accuse les traîtres, brandit le registre des désertions...

L'embarras est grand chez MM. de Falloux, Dupanloup, de Montalembert. Comment la déjouer, cette campagne aveugle, sans livrer les pensées précieuses dont la réussite avait le secret pour condition ?

Il le faut pourtant, à tout prix, même au prix d'une faute.

Or, l'occasion vient de commettre cette faute. Dans une réunion catholique, un certain marquis de Régnon prend à partie M. de Falloux sur la question des Conseils départementaux. Le ministre perd volontairement patience, lance cette réplique décisive :

M. de Régnon s'est absolument trompé sur l'institution des nouveaux recteurs. Ce n'est pas, comme il le prétend, l'Université *multipliée* par 86; c'est — grande difference d'opération — l'Université *divisée* par 86...

---

projet et trouvant mauvais que le P. de Ravignan le soutînt, il en avertit son supérieur. Ce ne fut pas tout seul qu'il lança cet avertissement ou, si l'on veut, cette dénonciation. » (Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, tome II, page 383). — « L'abbé Dupanloup remue ciel et terre pour tromper le Pape, le nonce, les évêques, le clergé, les fidèles. C'est une raison pour ne plus le ménager. Il ne faut point lui dire d'injures, mais il faut le démasquer. Cet homme fait un mal infini à la cause catholique. L'intrigue est l'âme de toutes ses actions. J'ai écrit une lettre concertée avec le P. Deschamps au R. P. général des Jésuites, pour lui dire que le P. de Ravignan se laisse tromper par l'abbé Dupanloup et compromet ainsi la Compagnie. Le P. Roothan m'a répondu qu'il avait transmis ma lettre au P. de Ravignan sans me nommer. Celui-ci s'est défendu en disant qu'il n'approuvait pas le projet, qu'il avait tout fait pour éclairer M. de Falloux, Montalembert, Dupanloup dont il était *l'ami dévoué*. Il a dit qu'il *cénérait* M. Dupanloup. On voit toutefois par sa lettre qu'il cherche à se justifier... La masse des Jésuites en France, tous les Jésuites de Belgique partagent notre manière de voir. » (Lettre de l'abbé Combalot à Louis Veuillot, du 16 octobre 1849, citée par M. Eugène Veuillot)

Confession bien osée de la part du grand-maître de l'Université! Mais M. de Falloux ne risque rien à la légère; il était temps, probablement, de s'y résigner.

VI. — La retraite de M. de Falloux

Au début du mois d'octobre 1849, M. de Falloux partit pour se reposer au château de Stors, près l'Isle-Adam, chez le duc de Valmy, en compagnie d'un jeune médecin. Il était malade, mais il n'était pas mécontent.

Les affaires romaines avaient pris la meilleure tournure. La loi d'enseignement se trouvait soumise à une commission de l'Assemblée qui offrait de sérieuses garanties. M. Thiers présidait cette commission. Elle avait élu pour rapporteur le comte Beugnot.

M. de Falloux décida de se retirer; et cette fois, les péripéties de la politique n'entravèrent nullement ses projets. Au contraire, dans le moment même où il adressait sa démission à l'Élysée, le prince-président lui écrivait, à la date du 24 octobre, pour lui conseiller de « quitter momentanément les affaires ». Les deux lettres se croisèrent en route. Puis, le 31 de ce même mois, le prince renvoya ses ministres conservateurs et prit des ministres bonapartistes, ou disposés à le devenir, tels que MM. Achille Fould, Rouher, Ferdinand Barrot...

A l'Instruction publique et aux Cultes, M. de Parieu succédait à M. de Falloux.

M. de Parieu était par nature un homme de gouvernement, comme on voit par sa carrière. Rallié de la pre-

mière heure à la République, bien qu'il fût issu d'une famille monarchiste d'Aurillac, où il dirigea un club socialiste, et représentant du Cantal à la Constituante, M. de Parieu s'était prononcé, le 5 octobre 1848, dans un discours fort remarqué, contre l'élection du président par le peuple; mais il adhéra par la suite à l'acte du Deux-Décembre et servit fidèlement l'Empire, jusqu'à sa chute, en présidant le Conseil d'État.

*
* *

Au sujet de la liberté de l'enseignement, les intentions des nouveaux ministres étaient assez peu rassurantes. M. Thiers jugea nécessaire de faire un éclat : il signifia à M. de Parieu « que si le gouvernement abandonnait le projet de loi, la Commission le reprendrait, même contre le gouvernement, et le ferait passer ». (1)

Au nom de la gauche de l'Assemblée, dans la séance du 7 novembre 1849, Pascal Duprat demanda le renvoi du projet au Conseil d'État. Ce renvoi, disait-il, était conforme aux règles constitutionnelles. Déjà, en juillet, les républicains avaient tenté ce moyen d'ajournement; mais M. de Falloux avait su déjouer leur manœuvre. Cette fois, M. de Parieu annonce seulement qu'il priera l'Assemblée de régler d'urgence deux ou trois questions capitales, ainsi celle des instituteurs; il la laisse libre sur le renvoi. MM. Baze et Fresneau contestent la doctrine de Pascal Duprat, qui est appuyée par le général Cavaignac. Au vote, le renvoi au Conseil d'État est

(1) H. de Lacombe, page 307.

prononcé par une majorité infime : le ministre et une partie de la droite s'abstiennent ; les bonapartistes et certains catholiques inspirés par Veuillot votent avec la gauche.

L'Univers du 8 novembre chanta victoire du résultat.

En fait, le Conseil d'État fut sans malveillance. Tenant ses promesses, M. de Parieu présenta, le 13 décembre, une loi indépendante et très courte, qui sabrait les instituteurs. A l'avenir, ceux-ci seraient nommés, réprimandés, suspendus et déplacés par le préfet, — selon le vœu de M. Thiers, — et révocables sauf pourvoi. Le projet Parieu portait même défense à l'instituteur révoqué d'ouvrir une école privée dans la commune où il avait exercé ses fonctions ; et la commission ajouta : « ni dans les communes limitrophes ». L'urgence fut votée péniblement. (1) Puis M. de Parieu, ayant lu à la tribune des correspondances socialistes d'instituteurs, emporta enfin l'adoption de cette loi.

Elle fut appliquée sans retard.

Le 4 février 1850, une statistique, insérée au *Moniteur*, énumère cent dix cas de mesures disciplinaires ordonnées pour l'Académie de Caen. Les motifs indiqués sont ceux qui suivent : réclusion pour faux (un cas), immoralité, négligence habituelle, prédications démagogiques, socialistes, anarchiques, sévices envers les

---

(1) Un membre de la gauche cria, parmi le bruit et les rires : « Je demande le renvoi du projet de loi au club d'Aurillac ! » (*Moniteur*, 1849, page 4.006, colonne 1) En 48, M. de Parieu avait dirigé à Aurillac « un club dont le nom était caractéristique : le club *Copa-courniore*, c'est-à-dire *coupe-cou*, littéralement *coupe-sifflet* ». (Vermorel, *les Hommes de 1851*, page 95, en note)

élèves, incapacité, ivrognerie, fréquentation de cabarets, mauvais traitements conjugaux... (1)

Une habile campagne de brochures avait travaillé l'opinion. Par exemple, un petit placard de 27 pages, publié au Havre *(Du Socialisme dans les Campagnes et de la Liberté d'enseignement)*, après avoir stigmatisé Proudhon et Voltaire, constate que le pouvoir exécutif, « impuissant à arrêter les funestes effets de la loi de 1833, s'est adressé au pouvoir législatif pour en obtenir une loi répressive des instituteurs ». Et c'est là, sans doute, une atteinte à la liberté d'enseignement : « Mais la société est en danger. Il faut agir avec rigueur contre ceux de ses membres qui mettent leur intelligence au service de l'anarchie. »

Au surplus, la grande loi sur l'enseignement fera bientôt cesser cette atteinte...

---

(1) Les instituteurs, à cette date, sont très suspects. Voir le « quatrième numéro » de *la Foire aux idées*, revue de l'année 1849 :

CHIPANSBERG

Et à moi, Chipansberg, que ne m'ont-ils pas fait? J'étais instituteur primaire... on m'a chassé!... Pourquoi? parce que j'ai banni de ma classe le Ba, be, bi, bo, bu, la grammaire et le catéchisme.

ROSA

Et qu'est-ce que vous leur appreniez donc à vos élèves?

CHIPANSBERG, *avec orgueil*

Je leur apprenais à se moquer des lois, à rire au nez de leurs parents, et à signer, d'heure en heure, des pétitions pour demander la mise en accusation du pouvoir.

ROSA

Air *de la Sentinelle*

Osez-vous bien vous vanter hautement
De mépriser les lois et la morale?
Osez-vous bien prêcher au pauvre enfant
Et la révolte et le scandale?
Vous qui voulez briser tous les liens,
Par vos leçons si l'enfance est flétrie,
Malheureux! de nobles soutiens
Vous déshéritez la patrie!

Les délibérations sur le projet de loi « relatif à l'instruction publique » s'ouvrirent à l'Assemblée Législative la veille du jour où la loi Parieu fut publiée au *Moniteur,* le 14 janvier 1850.

Elles furent acharnées et brillantes. Dans la discussion générale, MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Victor Hugo, Pascal Duprat, Lavergne, Soubies, Crémieux, Wallon et Lagarde prirent la parole contre la loi; Mgr Parisis, évêque de Langres, MM. Poujoulat, Béchard, Fresneau, de Montalembert, Thiers, de Parieu, parlèrent pour elle. M. de Montalembert prononça un discours de haute et hautaine éloquence; et Victor Hugo, un discours emphatique et brave. M. Thiers tourna en ridicule son ami M. Barthélemy Saint-Hilaire. L'adhésion de l'évêque de Langres, malgré ses réserves, au texte de la loi, parut un échec pour *l'Univers.* Enfin, le ministre fut tel que désirait M. de Falloux.

Le passage à la discussion des articles fut voté, le 19 janvier, à la majorité énorme de 455 voix contre 187. — Bien des membres, ennemis de la loi, étaient amis de la liberté.

Outre les orateurs cités, MM. Audren de Kerdrel, de Riancey, Beugnot, et MM. Athanase Coquerel, pasteur, Arnaud (de l'Ariège), démocrate chrétien, Jules Favre, intervinrent encore dans la discussion, les uns favorables, les autres contraires. Le débat, très fouillé, très étendu, fut toujours âpre, presque toujours grand.

Une motion remarquable vint de l'abbé Edmond de Cazalès; elle exprimait les dissidences de *l'Univers.* L'abbé demanda que les dignitaires du clergé, — archevêques, évêques, — fussent exclus du Conseil su-

périeur de l'Instruction publique, où leur admission serait compromettante pour l'Église : « A-t-on consulté, disait-il, son chef suprême ? » Mais l'amendement Cazalès fut rejeté par 396 voix contre 230.

La loi fut adoptée dans son ensemble, à la séance du 15 mars 1850, très sensiblement avec les mêmes chiffres : 399 voix contre 237.

La majorité était composée des divers éléments conservateurs. La minorité comprenait des noms socialistes, républicains, bonapartistes. L'abbé de Cazalès, lui aussi, avait voté *contre*. Mgr Parisis s'abstint ; et cette attitude de l'évêque de Langres, qui avait parlé en faveur de la loi, fut la revanche, prouva la force de *l'Univers*. (1)

*
* *

La promulgation de la loi ne désarma point Louis Veuillot :

Il se flatta,

dit M. de Falloux,

d'obtenir de Rome une désapprobation explicite de notre loi, et l'interdiction aux évêques de France d'entrer dans les Conseils départementaux. Le nonce, Mgr Fornari, qui m'avait toujours fortifié

---

(1) « Le jour du vote définitif, bien qu'il eût conseillé à ses amis de dire *Oui*, il s'abstint, et lorsqu'on lui demanda le motif de son abstention, il donna dans une lettre adressée à l'*Univers* cette explication : « Je me suis abstenu parce que, d'une part, je demeure « favorable à la loi dans les limites tracées par mon discours, et, « d'autre part, en présence de quelques divergences que je con- « naissais dans l'épiscopat, j'ai craint que mon vote ne parût un « blâme indirect envers mes vénérables collègues. » Plus tard, dans une note intime sur sa vie, il compléta cette explication : « Je voyais distinctement que le rejet de la loi eût été un très

de son adhésion, refusa d'entrer dans ce complot dont s'alarma, autant qu'elle s'en indigna, la grande majorité de l'Épiscopat français. (1)

A la vérité, nombre de prélats ne ménagèrent point leur assentiment ni leur zèle à Louis Veuillot. Mais Rome ordonna la soumission.

Auprès des universitaires, le sens de la loi fut défini rapidement par plusieurs mesures parallèles, sur l'esprit desquelles il était malaisé de se méprendre.

C'est ainsi qu'Amédée Jacques, directeur de la *Liberté de penser*, fut exclu de l'Université. M. Jules Simon quitta cette Revue. Et M. Émile Deschanel, professeur au lycée Louis-le-Grand, fut suspendu de ses fonctions pour un article intitulé *le Catholicisme et le Socialisme*, « renfermant diverses attaques contre la religion et le clergé catholiques, et contenant profession de socialisme, — écrit de nature à porter scandale dans le lycée auquel appartient M. Deschanel et dans l'Université tout entière », disait l'arrêté ministériel du 18 février 1850.

Environ un an plus tard, M. Vacherot, directeur des études à l'École normale supérieure, fut mis en dispo-

---

« grand malheur, puisque nous y avions fait abolir la proscription « des congrégations religieuses enseignantes : mais comme, au « fond, les principes étaient et sont demeurés mauvais, j'ai trouvé « nécessaire de n'y pas attacher le nom du seul évêque, c'est-à-« dire du seul membre de l'Eglise enseignante qui fît partie « de l'Assemblée. J'y étais porté par les lettres d'un grand nombre « d'évêques qui exprimaient en général au sujet de la loi, ou des « restrictions multipliées ou des répugnances profondes. » Louis Veuillot a publié ces lignes en 1864, du vivant de Mgr Parisis qui en avait autorisé la publication. » (Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, tome II, pages 366-367)

(1) *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, page 569.

nibilité, sur censure exercée par l'abbé Gratry, aumônier de l'École, contre les doctrines émises dans le troisième volume de son *Histoire critique de l'École d'Alexandrie.*

*
* *

Telle est la genèse de la loi du 15 mars 1850.

MM. de Montalembert et l'abbé Dupanloup l'ont préparée, M. de Parieu l'a défendue, et M. Thiers l'a fait voter. Mais l'histoire n'est ingrate envers personne en la nommant : *loi Falloux.*

Bien des gens crient : « Abrogeons-la ! » Leur désir n'a guère de portée, car le temps a ruiné une à une ses dispositions essentielles. Il ne reste d'elle, aujourd'hui, que l'image imprécise du principe qu'elle avait dénaturé. Quel que soit l'avenir, ce principe-là court de grands risques. Pourtant tout le monde y devrait tenir : c'est le principe de la liberté.

Juillet 1900

III

L'EXPÉDITION DE ROME

(1848-1849)

La République française n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

PRÉAMBULE de la Constitution du 4 novembre 1848

L'EXPÉDITION DE ROME

(1848-1849)

I. — L'assassinat du comte Rossi

Le 15 novembre 1848, à une heure de l'après-midi, la voiture du comte Pellegrino Rossi, premier ministre de Sa Sainteté Pie IX, s'arrêta devant le palais de la Chancellerie, où siégeait la Chambre des États Pontificaux. Les députés ne s'étaient pas réunis depuis le 26 août. A cette date, le pape les avait brusquement envoyés en vacances, et, pendant deux mois et demi, en dépit du « Statut fondamental » qu'il avait naguère consenti au peuple de Rome, Pie IX avait gouverné sans eux.

Le comte Rossi descendit de voiture : il regarda, et vit la cour du palais remplie d'une populace assez mal contenue par des gendarmes en très petit nombre. Des insultes saluèrent le ministre. Rossi eut un froid sou-

---

Textes consultés. — Nouvelles d'Italie et comptes rendus des séances de l'Assemblée nationale publiés au *Moniteur*. — Mémoires du prince de Metternich. — Comte de Falloux, *Mémoires d'un Royaliste*. — *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot. — Bolton King, *Histoire de l'Unité italienne*. — Perrens, *Deux ans de révolution en Italie*. — Vermorel, *Les Hommes de 1851*. — Bittard des Portes, *L'Expédition française de Rome sous la Deuxième République, d'après des documents inédits*. — Raffaello Barbiera, *La principessa Belgiojoso*. — Mémoires divers et journaux du temps.

rire. Il était brave, taciturne par volonté, avec un tempérament de méridional et des élégances d'homme du nord. Il mettait son point d'honneur à ne rien appréhender de cette canaille exubérante.

On l'avait averti, pourtant, de l'échauffement des esprits. Mais il s'était refusé aux mesures extraordinaires : « La police de l'Assemblée appartient, disait-il, au président. Si on en veut à ma vie, on pourrait aussi bien me frapper un autre jour... »

Rossi avait la conscience hautaine de sa valeur et de son honnêteté ; il était persuadé d'être utile à la liberté, comme au pape. Et il allait droit son chemin, s'en tenant à une politique de réformes tranquilles, bousculant les réactionnaires, et fort hostile aux exaltés. Nul n'était plus que lui fermé à ce vibrant sentiment national et démocratique qui déjà faisait frémir, à l'appel d'un Garibaldi, la vivacité jaillissante et chaude du sang italien. Pour cette journée d'ouverture, il avait composé un discours d'un patriotisme imité, sans flamme, et s'apprêtait à le dire, comme s'il se fût agi d'inaugurer un de ces cours que M. Guizot, son maître, lui confiait jadis à la Faculté de Droit de Paris...

Rossi monta l'escalier.

*
* *

Un homme s'élance et le frappe, à la gorge, d'un coup de poignard. On transporte le ministre dans les appartements du cardinal Gozzoli, où il meurt cinq minutes après.

Par bravade, les députés restèrent en séance. La mort de cet étranger, — *il forestiere !* disait le peuple, —

était un incident bien maigre ! Ils signifièrent leur indifférence en poursuivant leurs amusements oratoires. Comme malgré tout l'Assemblée était émue et bourdonnante, une voix s'éleva :

— Pourquoi tout ce mouvement ? Était-il donc roi de Rome ?

Au dehors, c'était l'embrassade fraternelle de la foule et de la police. Nul ne s'enquit du meurtrier. (1) Et le soir, un rassemblement vint hurler sa joie devant la maison du mort.

*
* *

Le lendemain, les ministres donnèrent leur démission au pape.

Pie IX n'avait pas tenté de quitter ses appartements du Quirinal; il y conversait avec les ambassadeurs. A onze heures du matin, la foule romaine, les carabiniers, la garde civique et les troupes de ligne révoltées couvraient la piazza del Popolo. A midi, trente mille Romains vont à la Chambre et invitent les députés à demander au pape un ministère démocrate, la guerre à l'Autriche et une Constituante, qui proclamera la fédération italienne. Pie IX fait répondre par le cardinal Saglio qu'il y va songer. Peu satisfait, le peuple renvoie ses délégués au palais. Cette fois, Pie IX déclare qu'il

(1) Sur l'identité de l'assassin de Rossi, voir Bolton King, tome II, appendice D. Voir aussi plus loin, page 133, note 1. — Républicains et papistes se sont rejeté le meurtre. Fut-il le fait d'une police provocatrice et mystérieuse ? Ou plutôt, son auteur n'avait-il pas suivi cette trop fameuse « théorie du poignard », — la plus grande ennemie de l'Italie, selon Daniel Manin, — et qui glorifiait l'assassinat des « tyrans »...

entend délibérer en liberté et ne traitera pas « avec les rebelles ».

De colère, le peuple houspille les Suisses, mercenaires fidèles, qui gardent le Quirinal, et commence à mettre le feu à la grande porte. Les Suisses envoient des coups de fusil. Sur quoi, on bat la générale, et le prince de Canino, député romain, fils aîné de Lucien Bonaparte, s'installe au café des Arts, d'où il mène l'émeute... La foule improvise des échelles de cordes et des barricades. La garde civique amène du canon. Une balle tue Mgr Palma, secrétaire du pape, et plusieurs Suisses tombent. A cinq heures, on envoie un ultimatum au pape : il a une heure pour céder. Passé ce délai, on donnera l'assaut, et seul il aura la vie sauve. Pie IX se résigne, et, dans la soirée, charge les démocrates Galletti et Sterbini de former un ministère.

Rome illumine. Le peuple et les carabiniers acclament le pape, promènent le drapeau tricolore à la lueur des torches, et vont déclamant ce vers du poète italien :

Bénie soit la main qui a frappé le tyran du poignard!

Le tyran, dans la circonstance, c'était ce pauvre comte Rossi, économiste et jurisconsulte libéral.

*
* *

Apparemment, la « tyrannie » de Pellegrino Rossi était descendue avec lui dans son tombeau. De gais carillons tintèrent à Livourne, dès qu'on y connut sa mort ; et les gens de Livourne, avec tambours et bannières, s'assemblèrent devant la maison du signor La Cecilia, consul romain, afin de le féliciter de la résurrec-

tion de Rome, puis devant le palais du gouverneur Pigli, qui se fit voir à la terrasse. Partout, le drapeau romain flottait parmi les drapeaux tricolores. Partout, on criait :

— Vive la Constitution italienne! Vive Rome!

Au Quirinal, Pie IX méditait sur les moyens de se reprendre. Les ambassadeurs de France, d'Espagne et le ministre de Bavière s'étaient mis à son service et le pressaient de fuir, comme n'étant plus en sûreté dans ses États.

Le 17 novembre, c'est-à-dire au lendemain du jour où le Saint-Père avait accepté un ministère démocrate, le duc d'Harcourt, ambassadeur de la République française, dépêchait au général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif : « Aujourd'hui, l'autorité du pape est absolument nulle. Elle n'existe que de nom, et aucun de ses actes ne sera libre et volontaire. »

II. — Pie IX à Gaëte

Pie IX, à son avènement, fut un pape aimé de toute l'Italie.

Au conclave de 1846, le cardinal Micara avait dit au cardinal Lambruschini, chef du parti autrichien et rétrograde : « Si Dieu fait l'élection, Mastaï sera élu ; si le diable s'en mêle, ce sera vous ou moi. » En haine de l'Autriche, le cardinal Mastaï-Ferretti, évêque d'Imola, fut élu par le conclave, et il prit le nom de Pie IX.

On le disait franc-maçon et d'origine juive. Ce pape était jeune, instruit, bon, très spirituel, mais aussi fort

irrésolu; il passait pour épileptique. Peu grave, lui-même badinait sur son manque d'énergie :

— Mon Dieu! disait-il, ils veulent faire de moi un Napoléon, et je ne suis qu'un curé de campagne.

L'Italie s'y trompa d'abord, et la popularité de Pie IX fut infinie et merveilleuse. Un touchant loyalisme animait, en faveur du pape, le patriotisme et la piété de la foule romaine. On le savait ému par la doctrine de cet abbé Gioberti, prêtre de Turin, dont le *Primato*, livre heureux, confiant dans la « primauté » du génie italien, avait annoncé la renaissance de l'Italie sous la Papauté rédemptrice... Massimo d'Azeglio, Alessandro Manzoni, Vincenzo Gioberti, Giuseppe Mazzini, Cesare Balbo, c'étaient les grands noms littéraires de ce *Risorgimento*, magnanime désir d'unité et de « résurrection », d'où est née la libérale Italie contemporaine. Gioberti avait entraîné le peuple, les prêtres et les princes, car son livre était patriote, catholique et conservateur. Et si Milan et Florence, démocrates et libre-penseuses, espéraient peu du pouvoir temporel et ne se fiaient guère au socialisme clérical, la plèbe romaine, moins renseignée, plus candide, rendait grâces au Souverain Pontife des intentions réformatrices qui lui étaient prêtées par elle, — et elle associait, dans sa gratitude, l'avenir de l'Italie à l'avenir de la Papauté!

Au bout d'un mois d'hésitations, Pie IX accorde l'amnistie à son peuple. C'est un bon début. Rossi, alors ambassadeur de France, écrit à M. Guizot : « L'amnistie n'est pas tout; mais c'est un grand pas de fait. J'espère que le sillon est ouvert... »

Pie IX enfiévrait la foule par le prestige de sa beauté physique, par le magnétisme de son éloquence et de sa

charité. Dans la chaleur des nuits romaines, des processions s'agenouillaient devant les murailles du Quirinal et le pape, de son balcon, bénissait le peuple... Mais, de Vienne, Metternich surveillait Rome. Le prince Metternich rencontrait un *pape libéral :* « C'est le plus grand malheur de l'époque, disait-il. Je m'attendais à tout, excepté à cela... »

Le mécontentement de Metternich plana sur Rome. Les troupes autrichiennes occupèrent Ferrare, qui était au pape. Pie IX annonça qu'il excommunierait le prince Metternich, et n'en fit rien, bien entendu. Les Jésuites se tenaient à l'écart et le bruit courut, selon l'usage, qu'ils complotaient la mort du pape. Pie IX alla bravement visiter leur collège. La foule lui criait :

— Saint-Père, ne goûtez pas à leur chocolat !

*
* *

Pie IX prit peur de tout le monde, — de ses adversaires et de ses défenseurs.

On lui demandait trop ! Le pape venait d'accorder à son peuple un ministère. Nouveauté considérable ! A la vérité, ce ministère n'était composé que de prélats et de cardinaux. Mais le Conseil d'État se recrutait parmi les laïques. Une loi sur la presse, si elle maintenait la censure, permettait du moins de publier les opinions qui ne tendaient point, directement ou indirectement, à rendre odieux le gouvernement. Enfin, le pape avait autorisé un cabinet de lecture... Et on lui demandait encore une garde civique !

— Je ne veux pas me damner, disait Pie IX, pour plaire à messieurs les libéraux.

Pourtant, il céda sur la garde civique, comme avaient cédé les autres princes italiens. Cela dépassait la faiblesse permise. Le cardinal Gizzi, secrétaire d'État, démissionna, un homme d'ordre et de bon sens ne pouvant gouverner sous un pareil pape.

*
* *

Les Romains furent dans le ravissement.

Un forgeron athlétique était alors leur idole. Son nom était Angelo Brunetti; on le surnommait Ciceruacchio. Sa force musculaire et sa générosité oratoire faisaient de lui un tribun bon vivant, avec qui il fallait compter. Ce forgeron protégeait le pape.

Le 1er janvier 1848, en l'honneur de l'année nouvelle, les gens du peuple vinrent au Quirinal pour s'agenouiller et se faire bénir. Des soldats les ayant repoussés, ils s'indignèrent, accusèrent les jésuites, la police, les cardinaux, criant : « *Vive Pie IX seul!* » Le lendemain, pour dissiper le souvenir de cette maladresse, le pape se promena en voiture par la ville. Sur son passage, Ciceruacchio brandit une bannière avec ces mots : « Saint-Père, fiez-vous au peuple! » La foule hurla contre les jésuites; et Pie IX, terrifié de tant d'amour, s'évanouit dans son carrosse.

Trois mois après, les révolutions de Paris et de Vienne avaient leur retentissement dans toute l'Italie et soulevaient Milan et Venise contre l'Autriche, au cri de : « Vive Pie IX! »

Le 15 mars 1848, le pape accorde une chambre des pairs, une chambre des députés, un ministère responsable, et promulgue le « Statut fondamental pour le

gouvernement temporel des États de l'Église ». A la fin de ce même mois, Charles-Albert, roi de Piémont, déclare la guerre à l'Autriche et fait cause commune avec Milan et la république de Venise... A Rome, Ciceruacchio exige la guerre. Pie IX est sombre! Il ne lui plaît point de combattre une puissance catholique. L'espoir d'être habile, s'il paraît céder, le décide : après tout, lancer une expédition, ce serait purger Rome de ces turbulents démagogues...

Le pape confie 17.000 hommes au général Durando, mais avec défense formelle de franchir la frontière : le général devra garder l'entrée des États de l'Église, tout simplement. Arrivés au Pô, les soldats du pape veulent passer le fleuve, et se battre. Mais Durando n'osait pas obéir à ses soldats. Pour leur faire prendre patience, il se risqua à leur dire : « Le pape bénit vos épées! »

Le pape désavoua son général avec colère. Mais dans Rome, Ciceruacchio le faisait trembler. Fort généreusement, Pie IX venait d'ordonner que les murs du Ghetto seraient détruits. Aussitôt, ce prodigieux forgeron avait entrepris de les démolir lui-même et s'y employait avec tant de zèle que la reconnaissance des Juifs, oublieuse du Saint-Père, s'en allait tout droit à Ciceruacchio et à ses amis... Or, Ciceruacchio voulait une vraie guerre; il menaçait d'émeutes et d'un impôt forcé sur les riches. Et Pie IX se lamentait, non sans naïveté :

— On m'avait assuré, disait-il, que tous les révolutionnaires étaient au camp!

Détrompé sur ce point par Ciceruacchio, le pape se résigne à laisser avancer le général Durando. Sur quoi, des évêques allemands, indignés, adressent à Rome des menaces de schisme...

Alors, Pie IX se ressaisit; et, le 29 avril 1848, avec la nerveuse âpreté des faibles, il déclare en Consistoire que jamais le vicaire de Jésus-Christ ne fera la guerre à ses enfants : il a envoyé des soldats pour défendre sa frontière, mais la guerre contre l'Autriche est profondément contraire aux sentiments d'un pape « qui aime d'une égale affection tous les peuples, toutes les races et toutes les nations »!

— Enfin, il a parlé en pape! s'écria le cardinal Lambruschini.

*
* *

En pape, mais non pas en Italien.

Cette allocution au consistoire faisait brusquement apparaître l'antinomie entre les intérêts du pouvoir temporel et la cause de l'Italie. Dès qu'elle fut connue au dehors, les bases de la république romaine se trouvèrent fondées.

Pie IX avait déchiré les voiles. Sa popularité s'écroula en quelques jours; il en fut stupéfait et épouvanté.

Une apparition céleste lui avait, paraît-il, dicté son allocution, qui fut prononcée et d'abord publiée en langue latine; mais la version italienne circula, par les soins de Ciceruacchio. Des clubs s'assemblèrent. On y proposait l'installation d'un gouvernement provisoire, à la mode de Paris. Pie IX parla de quitter Rome. Puis se ravisant, il annonça que s'il était personnellement hostile à la guerre, il n'empêchait point ses sujets de prendre les armes. Et il chargea Mamiani, chef du parti avancé et belliqueux, de former un ministère.

La confiance était détruite... Le 25 juillet, l'armée piémontaise fut écrasée par les Autrichiens à Custozza. Mamiani ne pouvait accepter plus longtemps de servir le pape contre l'indignation de Rome. Pie IX prit alors pour ministre Fabbri, vieillard usé, et le garda six semaines; il les employa en démarches à l'étranger. Fin août, il congédia la Chambre et, quinze jours après, Fabbri lui-même.

Puis il fut si suppliant envers l'infortuné comte Rossi que celui-ci accepta, malgré ses scrupules et sa clairvoyance, le poste où son sort était de périr.

***

Entre temps, le pape avait négocié avec le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif de la République française.

Pie IX demandait des troupes à la France. Cavaignac refusa d'intervenir sur l'heure; mais il prescrivit au général de Lamoricière, ministre de la guerre, de réunir à Marseille une brigade active, sous le commandement du général Mollière. Cette brigade comprit deux régiments de ligne, une compagnie du génie, des ouvriers et infirmiers militaires, et même des gendarmes. Sa destination n'était point précisée; mais les journaux officieux firent entendre qu'elle aurait sans doute à accomplir une opération de police chez les Romains. Cavaignac avertissait ainsi l'Autriche d'avoir à respecter les États de l'Église, et garantissait aux catholiques de France son intention de protéger la personne du pape contre toute violence.

Cavaignac avait bien joué, apaisant les catholiques,

sans déplaire aux républicains. (1) Mais le pape comprit son habileté, et il en sentit beaucoup d'amertume. La République attendait l'irréparable, pour entourer sa « personne » d'une protection illusoire et tardive, et n'acceptait point de servir sa politique et ses desseins.

Pie IX se tut, attendit, et se souvint.

*
* *

L'irréparable survient au milieu de novembre. Rossi meurt, victime du peuple et du pape. Voici venu, pour Pie IX, le moment de mettre aux enchères, entre les puissances catholiques, l'honneur et les avantages de sauver le Saint-Siège.

Justement, l'évêque de Valence venait de faire tenir au pape la petite boîte en or où Pie VI, son prédécesseur et son homonyme spirituel, portait l'Eucharistie en voyage. Rome vit une aurore boréale. Fort superstitieux, Pie IX crut ces circonstances de bon augure. Elles encouragèrent ses projets intimes de départ. Mais où partir ? Le duc d'Harcourt conseillait Civita-Vecchia, port de Rome, d'où le pape aisément gagnerait les côtes de France. M. Martinez de la Rosa, ambassadeur d'Espagne, offrait un refuge aux îles Baléares. Enfin, le comte de Spaur, ministre de Bavière et chargé d'affaires

(1) Même à droite, les esprits pondérés ne désiraient pas davantage. Le duc Pasquier écrit le 4 août 1848 au baron de Barante : « Si, comme cela peut se craindre, nous donnons le secours qui paraît nous être demandé, et si nous nous jetons dans l'intervention, qu'en arriverait-il pour nous dans l'état de nos finances et avec le besoin de nous garder, à Paris surtout, avec un si grand nombre de troupes ? » (*Souvenirs du baron de Barante*, tome VII, page 366)

de l'Autriche, depuis que cette puissance avait rappelé son propre ambassadeur, proposait Gaëte, dans les États du roi Ferdinand de Naples, monarque entièrement soumis aux volontés autrichiennes. Pie IX était intéressé à se concilier l'Autriche, puisqu'il prenait son parti d'une rupture avec lès Romains. Son choix intérieur fut pour Gaëte. Ce choix vengeait aussi sa rancune, piquait la France, allait la contraindre à rivaliser d'empressement avec l'Autriche à le rétablir dans ses États. Mais il n'eût pas été prudent d'en informer le duc d'Harcourt.

Une comédie fut arrangée. Le comte et la comtesse de Spaur persuadèrent à l'ambassadeur de France que la route de Civita-Vecchia était trop fréquentée et peu sûre pour le voyage de Sa Sainteté. Ils offraient de mener provisoirement le pape à Gaëte, tandis que le duc d'Harcourt conduirait les bagages à Civita-Vecchia. Puis l'ambassadeur de la République rejoindrait Gaëte à bord du *Ténare*, et il accompagnerait Pie IX en France...

Le duc fut entièrement joué. Le vendredi 24 novembre 1848, au déclin du jour, le pape sortit du Quirinal; il portait un chapeau rond, une grosse redingote à longs poils, un pantalon noir, et des bottes. Le comte de Spaur et le duc d'Harcourt étaient avec lui. Mais le duc rentra au palais, et, seul, occupa toute la soirée à parler haut et à agiter des lumières dans le cabinet du fugitif, afin de simuler sa présence, cependant que Pie IX s'éloignait sur la route de Gaëte dans la voiture de madame de Spaur. A la frontière, un gendarme trouva que ce voyageur ressemblait étrangement aux portraits du pape. Mais ce ne fut qu'une alerte. Pie IX atteignit Gaëte... Et il y resta.

Sitôt qu'il y fut, il lança un bref contre les ministres qu'il avait acceptés de l'émeute, et leur substitua une commission choisie dans le parti rétrograde. La Chambre romaine déclara ce bref inconstitutionnel. Mais elle adressa une députation au Saint-Père pour le prier de rentrer dans Rome. Cette députation fut arrêtée à la frontière, et le cardinal Antonelli écrivit de Gaëte que le pape ne recevrait personne.

« Pie IX, observent les *Mémoires* de M. de Falloux, était un Louis XVI dont le voyage de Varennes avait réussi. »

III. — L'élection présidentielle

Le duc d'Harcourt avait mandé par télégraphe l'assassinat du comte Rossi au gouvernement français; mais le détail des journées de Rome ne fut connu à Paris qu'au bout d'une semaine. Le 1er décembre 1848, le gouvernement recevait encore ce télégramme de Civita-Vecchia : « Le pape se rend en France sur le *Ténare*, qui a été le prendre à Gaëte. »

On aménageait déjà le palais des Tuileries pour y recevoir Pie IX. Cette dépêche ne tarda pas à faire sourire sur notre ambassadeur.

Lorsque tous les faits furent connus, l'émoi fut considérable. Rossi était peu aimé, (1) mais fort connu à

(1) La duchesse de Sagan lui fait cette oraison funèbre : « Je l'avais connu dans le salon de madame de Broglie; plus tard, je l'avais revu ambassadeur de France à Rome. Il m'avait paru astucieux et prétentieux; moins noble de caractère, mais plus spirituel que Capo d'Istria... ils ont voulu, tous deux, faire *tout d'un coup* du Richelieu. » (Lettre du 6 décembre 1848. — *Souvenirs du baron de Barante*, tome VII, page 398)

Paris. Puis la France se préparait à un grave événement intérieur. L'élection à la Présidence de la République était fixée au 10 décembre. Le général Cavaignac et le prince Louis manœuvraient pour s'assurer l'appui du parti catholique, par des assurances relatives à la liberté de l'enseignement. (1)

Les affaires romaines compliquent brusquement les conditions de l'entente ; elles rendent plus âpre la concurrence entre ces deux candidats de premier plan.

*
* *

Le dimanche soir 26 novembre, le gouvernement télégraphie au général Mollière, à Marseille, de se tenir prêt à embarquer sa brigade sur des frégates à vapeur qui lui seront envoyées de Toulon.

Le lundi, à l'Assemblée, le représentant Bixio demande à interpeller sur les affaires d'Italie. Les ministres sont absents; l'interpellation est remise au lendemain.

Hors séance, les ministres désignent M. de Corcelle, député de la droite catholique, comme envoyé extraordinaire auprès du pape. Le soir même, M. de Corcelle prend le train pour Marseille. (2) Ses instructions

---

(1) Voir plus haut notre *Précis historique de la loi Falloux*, pages 59 et suivantes.

(2) Le général Cavaignac : « M. de Corcelle s'est rendu directement au chemin de fer, attendu qu'il était trop tard pour aller à la malle-poste. » (Séance du 30 novembre 1848 ; *Moniteur* de 1848, page 3.417, colonne 2) Le général Cavaignac cite Bourges et Saint-Etienne comme deux points auxquels il eût été possible de télégraphier à M. de Corcelle l'ordre de s'arrêter, dès le mardi, si la Constituante en eût manifesté le désir. Ce fut donc la route dite du Bourbonnais qui fut suivie en partie par M. de Corcelle. Si on inspecte la « Carte générale des Chemins de fer » annexée à l'« Annuaire officiel des Chemins de fer » (ou Annuaire-Chaix), pour 1847-

lui commandent d'appareiller avec la brigade Mollière, d'offrir à Pie IX « un refuge au sein de la nation française ». d'assurer « la liberté et le respect » de sa personne. mais avec défense de jamais intervenir « dans les dissentiments qui séparent le Saint-Père du peuple qu'il gouverne ». (1)

Le lendemain. Cavaignac fait part de ces décisions à la Constituante. Puis le débat est ajourné au jeudi 30 novembre.

En soi. le programme était sans reproche. Mais il restait à connaître s'il ne serait point dépassé. et pourquoi le gouvernement avait engagé l'affaire sans prendre l'avis de l'Assemblée.

Sur le fond du problème. Montalembert s'écriait déjà, avec sa franchise et son imprudence habituelles :

Le citoyen de Montalembert. — La personne du pape nous est infiniment chère et sacrée. Mais il y a quelque chose de plus cher et de plus sacré encore pour nous : c'est son autorité !

Edgar Quinet lui répondit :

Le citoyen Edgar Quinet. — Après de longs siècles d'expérience, l'Italie arrive enfin à la conscience de cette vérité aperçue par tous ses grands hommes, que l'obstacle à sa nationalité est la présence du pouvoir temporel des papes. Il arrive à Pie IX ce qui est arrivé à tous les papes qui l'ont

---

1848. on voit que le voyageur parisien, désireux de se rendre à Marseille en 1848. pouvait aller de Paris à Nevers par chemin de fer ; puis de Nevers à Roanne en voiture, car ce tronçon était « concédé et en cours de construction », mais non livré à la circulation ; puis de Roanne à Lyon par chemin de fer ; de Lyon à Avignon en bateau à vapeur ; et enfin d'Avignon à Marseille par chemin de fer. Tels furent donc l'itinéraire et les moyens de transport à l'usage de M. de Corcelle.

(1) *Moniteur*, 1848, page 3.415, colonne 3.

précédé. Comme homme il est italien. Comme pape il est cosmopolite. Qui veut-on protéger : le peuple, ou le prince? La nationalité, ou l'obstacle éternel à la nationalité? Dans le cas où un gouvernement républicain finirait par s'établir dans Rome sans le pape, en dehors du pape, la République française se croira-t-elle obligée d'étouffer la république romaine?... Comprimer par la menace la révolution romaine, c'est attenter, dans son principe, à la nationalité italienne, et frapper du même coup la Révolution du 24 février! *(Mouvement)*

Mais le souci de l'Assemblée était ailleurs. Nul ne reprit les questions d'Edgar Quinet.

A la veille de l'élection présidentielle, les républicains, si le gouvernement les eût consultés avant d'agir, auraient presque tous voté cette expédition qui prétendait se limiter à la protection de la personne du pape; ils étaient surtout fâchés que le général Cavaignac les eût privés devant le pays du mérite et du bénéfice de l'initiative.

Jules Favre traduisit clairement leur ressentiment le plus réel, en faisant grief au gouvernement de n'avoir pas « associé » l'Assemblée à une manifestation honorable, puisqu'elle montrait les « sentiments d'estime et d'affection » qui attachaient la République française au Saint-Père.

— Parbleu! s'écrièrent quelques membres enfin soulagés, c'est une réclame électorale. (1)

---

(1) Ce reproche fut très sensible au général Cavaignac. Un an plus tard, à la séance du 19 octobre 1849, il y revenait encore : « Je ne veux point mentionner ici, quoiqu'elle figure aux colonnes du *Moniteur*, une imputation qui me fut adressée alors de n'avoir poussé à cette démonstration qu'à titre de réclame électorale... » — « Et vous avez parfaitement raison », interrompit M. Odilon Barrot, devenu président du conseil. (*Moniteur*, 1849, page 3227, colonne 3)

Cavaignac, comme pour les narguer, avait répondu par un *oui* bref à la question par laquelle on lui demandait si la brigade de Marseille avait dû partir sans attendre la délibération de l'Assemblée...

Un ordre du jour d'approbation n'en fut pas moins voté à l'énorme majorité de 480 voix contre 63.

Jules Favre ne s'y « associa » point : il vota *contre*.

*
* *

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte s'était abstenu, et son abstention fut très commentée. On n'avait pas perdu le souvenir de ses extravagances de jeunesse dans les Romagnes, ni de la folle lettre par laquelle il avait alors sommé le pape Grégoire XVI de renoncer au pouvoir temporel. En somme, la tradition napoléonienne est fort anticléricale! Huit jours avant l'élection à la présidence de la République, elle était surtout fort gênante.

Le prince s'expliqua par une lettre, du 2 décembre 1848, adressée à *l'Univers :* « Tout en étant décidé, disait-il, à appuyer toutes les mesures propres à garantir efficacement la liberté *et l'autorité* du Souverain Pontife », il n'avait pu appuyer par son vote « une démonstration militaire qui lui semblait dangereuse pour les intérêts sacrés que l'on voulait protéger et de nature à compromettre la paix de l'Europe ».

M. Eugène Veuillot écrit à ce sujet : « L'explication était habile et même bonne. Elle plut beaucoup aux catholiques. » (1)

---

(1) Eugène Veuillot, *Louis Veuillot,* tome II, page 288.

Pourtant, elle pouvait encore sembler un peu bien obscure. Mais le prince mit plus de clarté dans cette seconde lettre, qu'il communiqua à *l'Univers*, en même temps qu'il l'adressait au Nonce :

7 décembre 1848

Monseigneur,

Je ne veux pas laisser accréditer auprès de vous les bruits qui tendent à me rendre complice de la conduite que tient à Rome le prince de Canino.

Depuis longtemps, je n'ai aucune espèce de relations avec le fils aîné de Lucien Bonaparte et je déplore de toute mon âme qu'il n'ait point senti que le maintien de la *souveraineté temporelle* du chef vénérable de l'Église était intimement lié avec l'éclat du catholicisme *comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie.*

Recevez, monseigneur, l'assurance de mes sentiments de haute estime.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

Ainsi, sur les affaires romaines, comme sur la liberté de l'enseignement, les catholiques recevaient de Louis-Napoléon des assurances bien supérieures aux gages médiocres du général Cavaignac. M. Eugène Veuillot écrit à ce propos : « Ces déclarations méritaient au candidat les voix des catholiques. Il les eut presque toutes. Celle de Louis Veuillot et la mienne ne lui manquèrent point. »

Cette chimère, — d'encourager et d'aider l'Italie à conquérir sa nationalité, mais en lui refusant Rome pour capitale, — c'est déjà, envers l'Italie, toute la politique de l'empereur Napoléon III.

IV. — Le corps expéditionnaire

Le général Cavaignac ne fut pas élu président de la République, et, par suite, la brigade Mollière resta à Marseille.

Le mauvais état de la mer avait d'abord retenu plusieurs jours l'escadre au mouillage. Le gouvernement hésita ensuite à la faire partir. Enfin, le 12 décembre, surlendemain de l'élection à la présidence, les troupes reçurent l'ordre de reprendre leurs casernements.

Seul, M. de Corcelle s'était rendu à Gaëte.

En janvier, le pape reçut une lettre de M. de Falloux, devenu ministre du prince-président. Si M. de Falloux avait accepté ce lourd fardeau, c'était avec l'espoir de rendre « quelques services passagers » à l'Église : la France, disait-il, tressaillerait d'allégresse, lorsque le pied du Saint-Père toucherait son sol. — Pie IX répondit à M. de Falloux : « Grande a été notre consolation en apprenant qu'on vous a donné une charge si importante. Vous la remplirez ! » Et il ajoutait : « Nous prions Dieu qu'il nous donne une occasion favorable pour que nous puissions hâter notre arrivée en France. »

Mais l'occasion ne venait pas... Et le pape restait à Gaëte.

*
* *

Le cardinal Antonelli négociait, de Gaëte, avec les puissances catholiques. En février, Antonelli eut un coup de maître : il proposa l'occupation collective des États de l'Église par l'Autriche, l'Espagne, Naples et la

France. C'était obliger la France à un acte, ou à une abdication.

La Constituante romaine, élue malgré l'excommunication du pape et les refus de sacrements par les prêtres, venait de proclamer la République. Un triumvirat gouvernait Rome. Le père Ventura, théatin, et le père barnabite Ugo Bassi, moines patriotes, s'étaient déclarés pour les Romains contre le pape. Les riches abandonnaient la ville, qui fut vite soumise à la dictature de Mazzini triumvir. Les monopoles du tabac et du sel furent supprimés; les palais de la Sainte-Inquisition convertis en maisons de rapport; les domaines ecclésiastiques, confisqués, allaient servir à des partages agraires. Mazzini songeait à s'unir à Florence et au Piémont contre l'Autriche; il dirigeait la défense, préparait la guerre.

A l'appel du cardinal Antonelli, les troupes napolitaines rôdèrent près de la frontière. L'Espagne armait des navires. Un maréchal autrichien marcha sur Bologne...

Que devait faire la France?

*
* *

Mgr Fornari, nonce du pape, avait conservé à Paris son rôle officiel. Le prince-président refusait de reconnaître la République romaine et d'entendre ses ambassadeurs; il eût aimé s'en tenir là. Mais le moyen de laisser le champ libre à l'Autriche? Le prince était pris entre l'insistance des catholiques, leur mise en demeure de secourir le pape, et les fureurs encore redoutables de la gauche...

Et pourtant, cette même gauche, — Louis-Napoléon le savait bien, — ne laisserait pas d'ameuter contre lui si, faute d'agir, il permettait à l'Autriche de rétablir à Rome l'absolutisme pontifical et d'anéantir les efforts du patriotisme italien! Le prince imagina de biaiser, d'aider en sous-main le Piémont contre l'Autriche, et de faire du Piémont ami l'instrument secret de la politique française à Rome.

En vain, Falloux objectait : « C'est vouloir cacher un géant derrière un brin d'herbe! » Louis-Napoléon, silencieux et têtu, persévérait dans sa finesse. Charles-Albert, peut-être conseillé par lui, dénonça son armistice avec l'Autriche, et, battu par Radetzky à Novare, n'ayant pu se faire tuer, se déguisa pour passer les sentinelles autrichiennes, abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel, duc de Savoie, et s'en fut mourir en Portugal.

M. de Falloux triomphait.

*
* *

L'Autriche était maîtresse d'aller à Rome, si la France n'y mettait ordre.

D'accord avec les ministres, M. Bixio proposa à l'Assemblée, le 30 mars 1849, d'assurer son concours au pouvoir exécutif, s'il croyait devoir « prêter à ses négociations *l'appui d'une occupation partielle en Italie* ». Le débat dura deux jours, (1) et fut clos par un discours considérable de M. Thiers.

L'occasion paraît bonne à M. Thiers pour infliger ses

(1) *Moniteur*, 1849, pages 1.156-1.163 et 1.177-1.185.

sarcasmes rétrospectifs à la politique extérieure du Gouvernement provisoire... Les traités de 1815 sont toujours debout! Personne (par bonheur) n'a pris au sérieux le Manifeste adressé par M. de Lamartine aux puissances! M. Thiers défie la gauche de demander la guerre pour le Piémont, contre l'Autriche. La France doit s'entendre avec l'Autriche, et non la combattre :

Le citoyen Thiers. — La guerre avec l'Autriche, messieurs!

Vous croyez que vous auriez les sympathies des peuples. Permettez-moi de vous dire la vérité à cet égard. La masse des hommes sensés, en Europe, aujourd'hui, est épouvantée, profondément épouvantée des troubles auxquels le monde a assisté. Savez-vous ce que vous auriez pour vous? Vous auriez quelque minorité agitée, vous n'auriez pas l'opinion des peuples, j'en suis convaincu! *(Sensation)*

Flocon crie :

— Allez le dire à Vienne!

Mais M. Thiers continue ; il insulte l'Italie dans sa défaite :

Le citoyen Thiers. — Quand tous les États d'Italie sont dans les mains de ridicules perturbateurs qui n'ont pas su la défendre... *(Vive interruption à gauche. — Applaudissements à droite)*

Malgré Ledru-Rollin, Jules Favre et Cavaignac, malgré les souvenirs d'une séance récente où Lamartine avait éloquemment soutenu la politique de son Manifeste, (1) l'Assemblée adopta la motion Bixio. Elle ne

(1) Pourtant Lamartine, à cette séance du 9 mars, avait défendu et interprété le Manifeste avec une entière liberté d'esprit, et même parlé sévèrement « de ce qu'on appelle la république romaine », cette « démagogie qui a mal débuté dans la voie de la liberté », au point de soulever plusieurs fois les rumeurs de la

pouvait s'y méprendre, c'était un blanc-seing au pouvoir exécutif. Mais M. Odilon Barrot, président du conseil, jurait que la France ne mettrait ses forces au service d'aucune forme de gouvernement, se bornerait à sauvegarder sa « légitime influence ».

L'Assemblée le crut, ou feignit de le croire.

Un décret nomma le général Oudinot, duc de Reggio, au commandement du « corps expéditionnaire de la Méditerranée », fort de trois brigades ; le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély lui fut adjoint ; l'amiral Tréhouart reçut le commandement de l'escadre. Ces nominations ne furent pas insérées au *Moniteur :* « Le gouvernement, observe à ce propos M. René Bittard des Portes, cherchait à dissimuler l'importance et le véritable caractère de l'expédition. » (1) Mais M. Odilon Barrot obtint, le 16 avril, un crédit de douze cent mille francs pour l'entretien, sur pied de guerre, pendant trois mois, du corps expéditionnaire.

Emmanuel Arago l'ayant invité à dire si le drapeau de la France flotterait avec le drapeau de l'Autriche pour accomplir la même œuvre, le ministre répondit

---

gauche : « De ce que nous devons reconnaître le gouvernement national qu'il convient au plus petit peuple de la terre de se donner, s'ensuit-il, avait dit Lamartine, que le Gouvernement français soit impérativement condamné, par son nom de République française, à faire immédiatement alliance solidaire avec tous les gouvernements auxquels il conviendrait de s'appliquer cette dénomination de république ? Non, mille fois non ! » (*Moniteur*, 1849, page 780) Et Lamartine avait conclu à l'intervention diplomatique. Le 31 mars, il s'abstint dans le vote sur la motion Bixio.

(1) *L'Expédition française de Rome sous la Deuxième République, d'après des documents inédits*, page 20. — On suit avec intérêt les opérations du corps expéditionnaire dans cet ouvrage très catholique, et qui est remarquablement documenté au point de vue militaire.

qu'il convenait d'interdire, au contraire, qu'une « restauration » se fît dans les États Romains en dehors de l'influence et des principes de la France, et reconnut ainsi qu'il convenait de restaurer le pape.

V. — Les Français devant Rome

Les troupes françaises débarquèrent à Civita-Vecchia, le 25 avril 1849. On raconta qu'elles s'étaient embarquées en criant : « Vive la République romaine ! » Mais cette rumeur tendancieuse fut démentie par le préfet des Bouches-du-Rhône.

Le général Oudinot avait reçu l'ordre de ne marcher sur Rome que s'il avait la certitude d'y être bien accueilli ; toutefois, il était autorisé à encourager « l'expression des vœux de la partie honnête de la population ». A Civita-Vecchia, le peuple du port fit fête aux soldats français. Le général conjectura que l'accueil serait le même, s'il allait occuper Rome. Il y envoya trois officiers.

Ces officiers annoncèrent à Mazzini que la France venait pour réconcilier le peuple romain avec le Saint-Père. Mazzini, Saffi et Armellini, triumvirs, rendirent compte de cette entrevue à l'Assemblée romaine. Elle leur donna aussitôt, par un vote unanime, mission de « sauver la République et de repousser la force par la force ». Les triumvirs écrivirent alors au chargé d'affaires de l'ambassade de France, M. de Forbin-Janson : « C'est avec une vraie douleur que nous nous trouvons forcés à une collision avec la France, que nous aimons et dont nous apprécions l'amitié. »

A Gaëte, Pie IX s'écriait : « Je l'avais bien dit. La France, malgré ses utopies, était prête à défendre le Saint-Siège, à dépenser pour lui son sang et ses millions ! » (1)

Les triumvirs lancèrent un appel aux armes. Garibaldi était dans Rome avec sa légion. Henri Cernuschi, qui plus tard fut un ami vrai de la France vaincue, s'employait à fortifier les faubourgs. La belle et passionnée princesse Cristina Belgiojoso organisait les ambulances.

Le général Oudinot marcha sur Rome, il disait : « Les Italiens ne se battent pas... »

*
* *

C'était le 30 avril 1849.

Le ministère de la guerre avait omis d'envoyer des cartes topographiques, et plus d'une fois dans la journée on se trompa de route. L'assaut fut enfin donné aux portes Pertussa et San-Pancrazio. Mais les Italiens se battaient, contrairement aux prévisions du général. Et dans les intervalles du combat, ils criaient : « *Siamo amici ! Siamo fratelli ! La pace, la pace !* » Ils firent trois cent soixante-cinq prisonniers, tuèrent ou blessèrent cinq cents Français.

Mélancoliquement, Oudinot fit sonner la retraite, s'en fut bivouaquer à Palo, et écrivit à Paris : « Ce n'était point un siège que nous voulions faire, mais une forte

---

(1) *Communication* de M. le général Espivent de la Villeboisnet, publiée par M. René Bittard des Portes, *ouvrage cité*, page 59, en note. — Le général Oudinot eut à Rome, pour aide de camp, le commandant, puis lieutenant-colonel Espivent de la Villeboisnet.

reconnaissance. Elle a été exécutée on ne peut plus glorieusement. » (1)

Les prisonniers français furent enfermés au château Saint-Ange. Une semaine après, on les promena dans la ville, et les femmes romaines les embrassaient et leur jetaient des fleurs.

Un petit Breton était mort aux ambulances de la belle princesse Belgiojoso, en murmurant : « Mon père se consolera en pensant que je suis mort pour la cause du pape ! »

***

Le coup sembla rude à Paris, malgré l'euphémisme du général Oudinot.

M. de Falloux apprit la fâcheuse nouvelle en entrant au conseil des ministres, un matin, à l'Élysée. Le prince lui montra M. Odilon Barrot, affalé dans un fauteuil. Les ministres s'occupaient à rendre des forces au président du Conseil : — Soyez ferme devant l'Assemblée, lui dirent-ils, il faut réparer cet échec. Sans quoi, l'Autriche s'emparera de l'affaire, et ce sera la double défaite « de l'influence française et de l'esprit libéral en Italie... ».

M. Odilon Barrot respira : on venait de lui faire son discours.

Les journaux de gauche demandaient déjà la mise en accusation de M. Bonaparte et de ses ministres, qui avaient violé la Constitution en employant les forces de la République contre un peuple usant de sa liberté. Mais l'Assemblée invita simplement le gouvernement à

(1) *Moniteur* de 1849, page 1.750, colonne 1.

faire en sorte que l'expédition d'Italie ne fût pas « plus longtemps détournée » de son but. Ce vote proclamé, on cria : « Vive la République ! »

C'était le 7 mai ; la Constituante n'avait plus que deux semaines à vivre. Le lendemain, le prince-président communique au journal *la Patrie* une lettre qu'il vient d'écrire au général Oudinot sans même consulter ses ministres : « Mon cher général, notre honneur militaire est engagé. Je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. Dites à vos soldats que je partage leurs peines, et qu'ils peuvent compter sur mon appui et sur ma reconnaissance. »

Aussitôt, Jules Grévy et Ledru-Rollin interpellent au sujet de cette lettre. Et M. Odilon Barrot, pour les apaiser, annonce que le gouvernement vient d'envoyer à Rome, avec une mission pacificatrice, un homme « qui a toujours servi la cause de la liberté et de l'humanité, M. de Lesseps... ».

Mais la lettre du prince-président parut magnifique au général Changarnier, qui commandait l'armée de Paris ; il prescrivit à ses généraux de brigade de la faire connaître à tous les degrés de la hiérarchie militaire : « Elle doit fortifier, disait-il, l'attachement de l'armée au chef de l'État, et elle contraste heureusement avec le langage de ces hommes qui, à des soldats français placés sous le feu de l'ennemi, voudraient envoyer, pour tout encouragement, un désaveu. » (1)

Les gens du monde étaient enchantés. Le comte Alexis de Saint-Priest écrit à M. de Barante : « Manque-t-il

(1) Le général Changarnier fut conduit à Mazas, puis exilé au coup d'État.

quelque chose à la république, et n'est-ce pas le comble de la gloire que d'avoir été repoussée par la république romaine ?... En attendant, la lettre du président au général Oudinot est fort bien. » (1)

Le vendredi 11 mai, la Constituante refusa de mettre le prince en accusation, et même de blâmer le ministère. Les élections générales étaient fixées au surlendemain, dimanche 13 mai. Le samedi, M. Léon Faucher, ministre de l'Intérieur, télégraphia aux préfets les noms des députés de leurs départements qui avaient mal voté, c'est-à-dire avec la minorité. Partout, la dépêche Faucher fut communiquée à la presse de province et affichée dans les sections de vote. Elle donnait ce commentaire : « Les agitateurs n'attendaient plus qu'un vote de l'Assemblée pour courir aux barricades et renouveler les journées de juin. » (2)

VI. — La mission Lesseps

M. Odilon Barrot n'avait pas dit à l'Assemblée, et peut-être ignorait-il que M. de Lesseps emportait la lettre du prince-président, afin de la remettre en mains propres au général Oudinot.

---

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, tome VII, page 441.

(2) De leur côté, les républicains ne s'interdisent point les nouvelles inexactes et impressionnantes. On lit, par exemple, aux « dernières nouvelles » du 12 mai, dans *la Révolution démocratique et sociale*, organe de Ch. Delescluze : « On nous assure ce soir que le gouvernement a reçu une dépêche télégraphique donnant des nouvelles de Rome du 5 mai. Il en résulterait que le général Oudinot aurait éprouvé un nouvel échec et que l'avant-garde des Napolitains, composée d'Espagnols commandés par Zucchi, a été battue par les Romains. »

Ferdinand de Lesseps avait alors quarante-trois ans. Il avait été consul de France en Égypte, en Hollande et en Espagne. En 1842, il s'était distingué par son énergie avisée, lors du bombardement de Barcelone par Espartero. — Le 15 mai 1849, il se présenta au quartier-général français, à Castel di Guido.

Le général Oudinot n'attendait point sa visite et la reçut avec une froideur polie. M. de Lesseps lui remit la lettre du prince, et partit pour Rome.

Sa mission ne fut pas heureuse; il croyait la tâche plus aisée qu'elle n'était réellement. M. de Lesseps vit Mazzini, et lui remit un projet de convention qui reconnaissait aux États Romains le droit de choisir « librement » leur gouvernement, sous la protection de l'armée française... Mazzini et l'Assemblée romaine déclinèrent toute discussion sur ce projet. Rome était fort agitée. Chaque soir, on chantait dans les rues l'hymne de Maggazzari :

Sur le sol de l'Italie,
Plus de pape, plus de rois!
Ici il n'y a plus d'esclavage :
Guerre! Guerre!

Garibaldi profitait du répit français pour menacer les troupes napolitaines. Mais les Autrichiens assiégeaient Bologne, et pouvaient venir sur Rome d'un jour à l'autre. La populace pillait les églises, et on fusillait des prêtres. La princesse Cristina Belgiojoso ne cachait plus sa haine des officiers français.

Et M. de Lesseps négociait toujours, gardait sa noble confiance de terminer dans la paix! Il comptait ramener Pie IX, avec une Constitution libérale.

A son nouveau quartier-général de la villa Santucci, le général Oudinot méditait sur la lettre du prince-président.

Ses méditations le portèrent à écrire à l' « envoyé de Paris » des lettres tournées à l'aigre-doux : « Vous êtes, Monsieur, très séduisant... Mais le *statu quo* porte la plus grave atteinte à la dignité et aux intérêts de la France, non moins qu'à l'honneur militaire... » (1)

M. de Lesseps, lorsqu'il sortait en voiture, était insulté et menacé par la plèbe romaine. A la fin, lassé, il revient à la villa Santucci. Le général Oudinot contresigne son projet de convention, rejeté par Mazzini, et tous deux l'expédient aux triumvirs, comme ultimatum à régler dans les vingt-quatre heures.

Les triumvirs les font traîner. A l'insu de M. de Lesseps, Oudinot occupe les hauteurs du Monte Mario. Courageusement, M. de Lesseps rentre dans Rome et rédige une nouvelle convention d'amitié avec les États Romains : ceux-ci acceptent la protection de l'armée française contre l'Autriche, mais il est convenu que les Français devront cantonner hors de Rome. Triomphant d'avoir si bien réussi, M. de Lesseps retourne à la villa Santucci. Oudinot furieux l'expulse...

Le diplomate avertit alors le général qu'il s'en va à Rome, puis à Paris, et lui défend de bouger avant de connaître la décision du gouvernement français. Tandis

---

(1) M. René Bittard des Portes *(ouvrage cité*, pages 151 et suivantes) a publié toute la correspondance entre le général Oudinot et M. de Lesseps, d'après le dossier du Conseil d'Etat et les papiers du général de Tinan. — Le récent volume de MM. Emile Bourgeois et E. Clermont sur *Rome et Napoléon III* apporte à son tour d'intéressantes précisions sur l'entourage du général Oudinot.

qu'il s'apprête au départ. Oudinot reçoit cette dépêche de Paris : « La mission de M. de Lesseps est terminée. Concentrez vos troupes. Entrez dans Rome... »

De retour à Paris, Ferdinand de Lesseps fut déféré au Conseil d'État, blâmé, (1) et dut renoncer à la diplomatie : on n'ignore point quelle fut depuis lors sa carrière.

VII. — La prise de Rome

Des renforts étaient venus de France. Le général Oudinot disposait désormais de trois divisions, sur pied de guerre, fortes d'environ trente-cinq mille hommes. Il battit Garibaldi dans la campagne romaine, et commença le siège de Rome.

Les cardinaux (cela est rapporté par M. de Tocqueville) recommandaient le bombardement, qui eût été fort expéditif. Mais le général français, plus respectueux des beautés de Rome, se contenta de canonner le misérable quartier du Transtévère, où demeuraient les pauvres gens, et de renouveler ses assauts.

La défense, héroïque, fut digne des héritiers de l'antique République romaine. Mais les Romains, mal armés, avaient deux ou trois fois moins de monde que l'armée d'investissement. Le 3 juillet 1849, au matin, la colonne française fit son entrée solennelle dans Rome vaincue. De nombreux papistes l'acclamaient au passage : « *Viva la Francia! Evviva l'Oudinot!* »

---

(1) Voir la lettre du comte Alexis de Saint-Priest à M. de Barante, 6 juin 1849. (*Souvenirs du baron de Barante*, tome VII, pages 451-452)

A l'entrée du Corso, un petit groupe osa siffler : « A bas le pape ! A bas les prêtres ! Dehors les Français ! Vive la République romaine ! » Un peu plus loin, sur la piazza Colonna, devant la colonne de Marc-Aurèle, Henri Cernuschi et ses amis agitaient le drapeau italien. Le général Oudinot et ses officiers, outrés, foncèrent sur eux. Les républicains se réfugièrent au café Nuovo. Trois officiers d'état-major, dont le général Levaillant, envahirent le café à cheval, cognant à coups de plat de sabre.

Le colonel Niel fut dépêché à Gaëte et présenta au Saint-Père les clefs de Rome. Pie IX remercia par lettre, envoya sa bénédiction apostolique.

*
* *

En France, les élections à l'Assemblée Législative avaient ratifié la politique gouvernementale. Une forte majorité conservatrice soutenait l'Élysée contre la Montagne, avant de se brouiller elle-même avec le prince-président.

A la nouvelle des premiers combats livrés devant Rome, Ledru-Rollin renouvelle la demande de mise en accusation. Cent cinquante voix de majorité lui donnent tort. La Constitution, violée, n'est plus défendue par le pouvoir compétent. En ce cas, la Montagne affirme le droit du peuple à l'insurrection. Ledru-Rollin provoque donc, pour le 13 juin, à ce qu'il nomme une « manifestation pacifique » dans la rue. — Ainsi averti, l'Élysée prit ses précautions. Le colonel de Goyon balaya les boulevards avec ses dragons, et les chasseurs de Vincennes firent une belle charge. Ledru-

Rollin, qui s'était enfermé au Conservatoire des Arts-et-Métiers, se sauva, put gagner Londres, et fut condamné par contumace à la déportation.

Le lieutenant Petit, déposant devant la Haute-Cour de Versailles, parla plus tard en ces termes des insurgés du 13 juin : « On ne les assassinait pas, car, s'ils ont reçu des blessures, c'est par derrière et avec nos bottes que nous les avons faites. » (1) Comme les avocats protestaient, cet officier se tourna vers eux et leur dit : « Vous êtes tous des j...-f... ! » (2) L'état de siège fut mis à Paris et dans seize départements. Les journaux républicains furent suspendus, et leurs bureaux occupés militairement. Le prince-président adressa une proclamation au peuple français : « Il est temps, disait-il, que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. »

Le 9 juillet, l'Assemblée Législative vota des remerciements à l'armée expéditionnaire et à ses chefs, pour avoir su « concilier dignement les devoirs de la guerre avec le respect dû à la capitale du monde chrétien ».

VIII. — Le retour de Gaëte

Le drapeau pontifical, jaune et blanc, fut hissé au château Saint-Ange et au Capitole, le 15 juillet 1849, tandis que les batteries françaises tiraient des salves de joie et de victoire.

Mais on se plaignait à Gaëte de l' « inexplicable

(1) *Moniteur universel*, 1849, page 3.186, colonne 1.
(2) *Moniteur universel*, 1849, page 3.186, colonne 3.

indulgence » des Français. La mansuétude des autorités militaires avait permis à la plupart des patriotes italiens d'échapper avec des passeports anglais ou américains. (1) Le pape se refusait toujours à rentrer dans Rome. Le jeune cardinal Antonelli lui avait montré les inconvénients du retour. A Rome, que serait-il ? Le prisonnier de la France. Mais s'il demeurait à Gaëte, les Français ménageraient ses volontés, par crainte de quelque surenchère autrichienne.

Pie IX avait bien cessé d'être le « pape libéral » qui scandalisait le prince Metternich. Les événements avaient agi : un complet retournement s'était fait dans son âme. Le cardinal Antonelli lui avait prouvé ses vrais intérêts, l'avait amené à son système, et faisait de lui sa créature.

Paris s'inquiétait déjà des entreprises dominatrices de ce sagace cardinal. (2) Fort ingénument, la France avait accepté de restaurer le pape, mais à condition qu'il modérât lui-même l'exercice du pouvoir temporel. (3) La

---

(1) Garibaldi s'expatria aux États-Unis. Dans sa retraite pénible à travers les Romagnes, il perdit sa femme très aimée, Anita Garibaldi, qui mourut de fièvre et de fatigue dans la Pineta de Ravenne, où on voit encore la cabane qui abrita son agonie... Le moine Ugo Bassi fut capturé, torturé, mis à mort par les Autrichiens ; l'Italie le révère comme un martyr. Ciceruacchio et ses enfants furent fusillés. S. Exc. M. Martini, ancien ministre du royaume d'Italie et gouverneur de l'Erythrée, après avoir lu cette étude, a bien voulu m'informer qu'un des fils de Ciceruacchio échappa pourtant : « celui qui, comme on l'a su depuis, avait tué Pellegrino Rossi ».

(2) « Le pape... plus enlacé qu'il ne l'imaginait lui-même dans la politique, indécise en apparence, rétrograde en réalité, du cardinal Antonelli... » (Falloux, *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, page 523)

(3) M. de Tocqueville, *ministre des Affaires étrangères* : « Je suis fondé à dire que, selon les vues et les désirs primitifs de la France, notre expédition de Rome devait aboutir à une restaura-

politique annoncée et suivie par la France était toute d'interposition et de transaction entre le révolutionnarisme romain et l'absolutisme pontifical. Car aucun gouvernement français, même catholique et conservateur, ne pouvait souhaiter qu'en Italie la haine de la France se substituât à la haine de l'Autrichien.

Or, les indices de mécontentement populaire et de résistance surgissaient partout. Le pape, restauré par la France, ne retournait pas dans Rome, tenait des propos rétrogrades, et coquetait avec l'Autriche. La France était jouée.

M. de Corcelle vint conjurer le pape de rentrer dans Rome enfin pacifiée. Pie IX se contenta de répondre : « Vous savez mes intentions. Elles sont rassurantes. Mais ne faut-il pas que mes actes soient spontanés, et aient l'apparence de l'être ? A Rome, je parlerais vis-à-vis d'une armée de trente mille hommes et d'une puissance dont les insistances ne sont un mystère pour personne... » (1)

*
* *

La France céda.

Le général Oudinot, rappelé en France (2) et remplacé par le général Rostolan, remit ses pouvoirs civils à trois cardinaux, que l'on nomma le « triumvirat

---

tion de Pie IX, mais à une restauration libérale et clémente. » (Séance du 18 octobre 1849 : *Moniteur*, 1849, page 3.209, colonne 1) — Voir aussi sa dépêche du 6 juin aux agents diplomatiques de la France à Rome (*Moniteur*, 1849, page 2.608)

(1) Voir la dépêche de M. de Corcelle au ministre des Affaires étrangères. (Rome, 20 juillet) lue par M. de Falloux à la séance du 7 août. — *Moniteur*, 1849, page 2.624, colonne 3.

(2) Le général Oudinot, d'abord à demi disgracié, fut arrêté au coup d'Etat.

rouge ». L'un d'eux, le cardinal della Genga-Sermatei, neveu de Léon XII, était tout acquis à l'Autriche.

A l'Assemblée Législative, le catholique démocrate Arnaud (de l'Ariège) interpelle, le 6 août, sur les affaires d'Italie. L'avant-veille, M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, venait d'écrire à Rome : « Nous sommes des conseillers qui avons l'épée au côté, qu'on ne l'oublie pas! » (1) Devant l'Assemblée, Tocqueville avoue son désir que l'Église « ne s'écarte pas sans nécessité de l'esprit du siècle... » Mais M. de Falloux, son collègue, lui demande la permission de prendre la parole à son tour, et il corrige de son mieux la timidité imprudente de ce langage. Pourtant, M. de Falloux lui-même déplorait les progrès de l'intransigeance cléricale à Rome et à Gaëte. (2)

Un matin, le prince-président fit voir négligemment à ses ministres une lettre que la veille il avait écrite au colonel Edgar Ney, son aide de camp, qui était à Rome. Roide de ton, cette lettre disait : « La Répu-

---

(1) Falloux, *Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, page 525. — Le 19 août, MM. de Corcelle et de Rayneval déclarent, dans une note au cardinal Antonelli, qu' « ils ont vu avec la plus profonde douleur et le plus vif regret, par la déclaration du cardinal prosecrétaire d'Etat à la dernière conférence, que les intentions du gouvernement pontifical ne répondaient pas exactement à l'attente du cabinet français ». (*Moniteur*, 1849, page 3.210, colonne 2)

(2) M. de Falloux disait au nonce, Mgr Fornari : « Je n'ignore pas que vous devez négocier avec cinq ou six grandes puissances dont les vues sont fort divergentes : mais il y a une grande puissance que vous négligez trop, c'est l'opinion publique. Pour gouverner le monde, il faut d'abord le convertir : pour diminuer la foule et l'obstination des exigences, il faut au moins en renvoyer quelques-unes satisfaites. Depuis trois siècles et plus, la vieille Europe assiste à un monotone et triste spectacle : en matière de réforme, tout se prend, hélas! et rien ne se donne. Comme il siérait à l'Eglise, et comme il serait digne d'elle, d'inaugurer une autre méthode! » (*Mémoires d'un Royaliste*, tome premier, pages 526-527)

blique française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne... Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention. Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du pape : *amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon, gouvernement libéral.* »

Comme la lettre était déjà partie, M. de Falloux se fit du moins promettre qu'elle ne serait pas publiée. Elle le fut quand même, et fit sensation.

*
* *

Pie IX, suffoqué, quitta Gaëte, à son gré trop voisine encore des Français, et fut se mettre en sûreté à Portici, dans le palais du roi de Naples. Antonelli parlait de le conduire en Amérique.

Tenir bon, c'était exposer la France aux conséquences formidables, à l'intérieur et au dehors, d'une rupture avec le pape, — peut-être à la guerre avec l'Autriche. Le cabinet français négocia, recula, sollicita des promesses. De Portici, le 13 septembre, Pie IX lance un *motu proprio*, par où il consent de bénignes réformes et une manière d'amnistie. — Les réformes, juge Tocqueville, sont dérisoires, l'amnistie est cruelle. (1) Cette amnistie exilait et châtiait quelques milliers de per-

(1) « Les institutions que promet le manifeste nous ont paru incomplètes. » — « Le gouvernement n'a pas vu, sans une pénible surprise, la notification relative à l'amnistie que la commission des cardinaux a cru devoir publier le 18 courant. » (Instructions du 30 septembre aux agents diplomatiques de France à Rome; *Moniteur*, 1849, page 3.211)

sonnes. On oublia les réformes. Le gouvernement français protesta encore, et puis se résigna.

Au mois d'octobre, M. Thiers, rapporteur d'une demande de crédits pour le corps d'occupation, fit à l'Assemblée l'apologie du *motu proprio* et de la politique accomplie à Rome. Le parti catholique éprouvait sa fidélité sur les affaires romaines, comme sur la liberté de l'enseignement. Une belle réplique de Victor Hugo valut au poète d'éloquentes insolences de Montalembert. Enfin l'Assemblée, par 469 voix contre 180, approuva l'occupation de Rome et la restauration de l'absolutisme pontifical.

*
* *

Pie IX, apaisé, rentra le 12 avril 1850 dans Rome silencieuse et régna jusqu'au 20 septembre 1870 comme souverain temporel.

A la faveur des désastres de la France, l'armée de Victor-Emmanuel pénétra à cette dernière date dans la capitale tant souhaitée, par la brèche de la Porta Pia. L'anniversaire du Vingt-Septembre est devenu la fête nationale de l'Italie.

Avril 1904

IV

LES DEUX PRESSES

« De toutes les publications que je viens d'énumérer à Votre Excellence, celles qui, sans contredit, méritent une attention particulière et la plus active répression judiciaire sont les écrits des socialistes... Il est facile de comprendre tout le crédit que peuvent obtenir de semblables écrits sur l'esprit faible et inculte d'ouvriers dont on flatte d'ailleurs tous les intérêts matériels. Là est la véritable plaie de l'époque, et on doit reconnaître que chaque année elle fait de nouveaux progrès. »

Rapport de M. Delessert, préfet de police (1847)

LES DEUX PRESSES

I. — De Napoléon à M. Garnier-Pagès

En 1848, les décrets du Gouvernement provisoire établirent la liberté illimitée de la presse.

Muselés par Napoléon, les journalistes avaient cru ensuite à la tolérance du régime fondé sur la Charte. C'était une attente bien ingénue : la haine de la presse est un sentiment naturel aux « pouvoirs forts », et conforme aux vues des philosophes qui se font leurs théoriciens. M. de Balzac a écrit, sous un pouvoir faible : « Si la presse n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer. »

Les Bourbons méprisaient et redoutaient la presse ; leur entourage, plus encore. L'abbé de Montesquiou, ministre de Louis XVIII, dota donc la monarchie de la censure préalable, applicable à tous les écrits inférieurs à vingt feuilles d'impression. Un peu plus tard, le système du cautionnement remplaça, sans guère l'atténuer, le système de la censure. Des inventions très subtiles s'employèrent à ligoter la presse : on imagina contre elle les procès de tendances ; journaux et brochures furent traqués, poursuivis, condamnés impartialement. Pourtant la presse eut le dernier mot : la monarchie légitime disparut dans les troubles déchaînés par les

ordonnances Polignac, destructrices de son indépendance si restreinte, et qui l'ameutèrent.

De 1830 à 1835, les journaux parlèrent librement, ou presque. Mais en 1835 le péril social, démontré par les attentats et soulèvements républicains, rend ses avantages au gouvernement. Des lois de résistance sont adoptées par les Chambres. Le public les nomme : *lois de septembre*. Une de ces lois concerne la presse : elle soumet à la censure les caricatures et pièces de théâtre, double le cautionnement exigé des journaux, punit sévèrement de très élastiques délits de presse.

Aussitôt, les journaux sont contraints de devenir leurs propres censeurs. Armand Carrel (1) observe à ce propos :

On n'écrit pas tout ce qu'on pense, et l'on ne publie pas même tout ce qu'on écrit. Pour avoir l'idée de la violence que se fait la presse à elle-même, en se présentant avec ces apparences de modération que le *Journal des Débats* célèbre comme le résultat des lois de septembre, il faudrait se faire apporter les épreuves et les manuscrits qui passent chaque soir sous les yeux des directeurs des feuilles opposantes... Imaginez les lois de septembre suspendues pendant deux fois vingt-quatre heures! Combien de choses, qu'on croit oubliées, recommenceraient à se dire !

Mais les lois de septembre n'ont pu retirer au jury sa compétence : il la tient de la Charte. Des acquittements frondeurs font scandale, insultent la personne du roi. Puis, jusqu'aux dernières années du règne, la propagande socialiste (athée ou chrétienne) se multiplie et s'infiltre par le journal, la brochure, le livre.

Un rapport de M. Gabriel Delessert, préfet de police

(1) Cité par Henri Avenel, *Histoire de la Presse française*, page 362.

et pair de France, en date du 19 janvier 1847, signale au ministre les écrits hostiles au régime ou dangereux pour la société. (1) M. Delessert conclut en ces termes :

De toutes les publications que je viens d'énumérer à Votre Excellence, celles qui, sans contredit, méritent une attention particulière et la plus active répression judiciaire sont les écrits des socialistes. S'ils ne s'accordent pas dans le but qu'ils veulent atteindre, du moins en apparence, ils attaquent et ébranlent la société par les mêmes moyens. Tous la représentent comme livrée en proie à l'anarchie et à l'exploitation, et cherchent à égarer la classe ouvrière tout à la fois par le tableau exagéré de ses misères et par la peinture du bonheur dont elle serait appelée à jouir par une rénovation sociale. Il est facile de comprendre tout le crédit que peuvent obtenir de semblables écrits sur l'esprit faible (2) et inculte d'ouvriers dont on flatte d'ailleurs tous les intérêts matériels. Là est la véritable plaie de l'époque, et on doit reconnaître que chaque année elle fait de nouveaux progrès. Un pareil état de choses me paraît de nature à éveiller la haute sollicitude du Gouvernement.

M. Delessert n'avait pas tort : le rêve d'une palingénésie de justice et de bonheur était vraiment dans les âmes. Un an plus tard, M. Delessert dut prendre la route de Londres et abandonner ses appartements de la préfecture de police à son successeur imprévu, ce bon vivant de Caussidière.

*
* *

Le 2 mars 1848, une délégation de journalistes se présente à l'Hôtel de Ville. Ces journalistes viennent demander l'abolition de l'impôt du timbre.

---

(1) *Revue rétrospective, ou Archives secrètes du dernier Gouvernement*, (publication Taschereau), 1848, numéro 5, pages 93-95.

(2) Au lieu de *faible*, on lit *facile* dans le texte de la *Revue rétrospective* (page 95) : mais cela semble une coquille.

M. Garnier-Pagès les reçoit et leur parle avec sagesse :

— Quant aux principes,

leur dit-il,

nous sommes entièrement d'accord avec vous. La pensée doit être affranchie radicalement : il ne peut plus y avoir de lois répressives; il ne peut plus y avoir d'impôt du timbre, de cautionnement, parce que rien ne doit entraver la libre circulation de la pensée. Quels sont les appuis de notre Révolution? La justice, la morale et la vérité. La justice, la morale et la vérité ne craignent pas la lumière. C'est au contraire par la lumière qu'elles se vivifient. Vous pouvez compter sur le Gouvernement provisoire pour proclamer hautement ces principes et les défendre à la tribune nationale, lorsque l'Assemblée nationale sera rassemblée... Mais il y a une difficulté, c'est la situation du moment... S'il n'y avait que l'impôt du timbre qui fût lourd, pénible, dur, il n'y aurait pas d'hésitation. Mais il y a d'autres impôts; il y a les octrois: il y a l'impôt sur le sel qui touche à la vie du pauvre. Et cette Révolution a été faite par le pauvre et pour le peuple! La première chose qu'il faut sauver, c'est la République! Si nous touchons aux recettes, sans pouvoir combiner cette suppression de recettes avec les autres impôts, nous porterons une atteinte profonde au crédit. Or, il faut que le crédit et la confiance se rétablissent le plus tôt possible et il faut que, par les moyens les plus rapides, nous venions en aide aux misères du peuple. Notre embarras est grand, parce que nous sommes entre les nécessités de la pensée et les nécessités de la crise financière... (1)

Le secrétaire général Pagnerre lut ensuite aux visiteurs un décret rédigé en prévision de leur démarche et qui maintenait l'impôt du timbre, sauf à le suspendre en période électorale.

---

(1) *Moniteur universel*, 1848, page 530, colonne 2.

Ce décret fut inséré le lendemain au *Moniteur*. Mais il désobligeait la presse, (1) sans grand profit pour le Trésor: car déjà l'impôt du timbre ne rentrait plus, ou rentrait mal. Trop de feuilles exaltées avaient surgi dans la semaine, incertaines de leurs propres destins, et parfaitement insoucieuses des impôts et lois en vigueur.

Le Gouvernement provisoire a besoin de plaire à la presse; il se ravise donc dans les deux jours. Au *Moniteur* du 4 mars, un second décret contredit le décret du 2 mars. Les sages paroles de M. Garnier-Pagès sont oubliées. D'abondantes raisons contraires interviennent, justifient la mesure : la presse est un instrument de civilisation et de liberté; sa voix doit rallier tous les

---

(1) Un des journaux nés avec la République, que j'ai sous les yeux, coûte 24 francs à l'abonnement et 10 centimes au numéro, du 27 février au 2 mars. Le maintien de l'impôt du timbre (dont on avait escompté la disparition) provoque cet avis de première page : « Les mesures prises par le Gouvernement provisoire pour maintenir l'impôt du timbre nous obligent à augmenter le prix de notre abonnement. *Aussitôt que cette mesure, qui soulève les justes réclamations de la presse, cessera d'être en vigueur,* nous le réduirons de 18 francs par an. » Dans le corps du journal, on lit : « Nous réclamons comme de nécessité publique la suppression de l'impôt du timbre. » C'est un « impôt de spoliation, qui ravit aux travailleurs de la presse la moitié du fruit légitime de leur travail ». C'est un impôt « usuraire sur le pain quotidien de l'intelligence » : la monarchie l'avait institué, non pour le Trésor, qu'il n'enrichit guère, mais pour faire de la presse « un monopole accessible seulement aux gros capitaux », pour enlever aux masses « un puissant véhicule d'éducation ». — Pendant deux jours, le prix du numéro monte à 20 centimes et le prix de l'abonnement (pour Paris) à 48 francs. Ensuite, le Gouvernement provisoire ayant cédé, le prix de l'exemplaire tombe et se maintient à 15 centimes; le prix de l'abonnement à 30 francs.

Ce journal, — *la République française*, — avait pour rédacteurs et fondateurs MM. Frédéric Bastiat, de Molinari, Hippolyte Castille et H.-J. Reinach, père de M. Joseph Reinach. Par la coïncidence du titre et la filiation des noms, c'est un peu l'ancêtre du célèbre journal de Gambetta.

citoyens à la République; le Gouvernement provisoire ne peut tenir pour un simple revenu fiscal un impôt politique, comme l'impôt du timbre... L'impôt du timbre est supprimé.

La rançon de cet allégement consenti aux journalistes fut offerte au public par le même décret. L'administration des finances reçut l'ordre de payer *par anticipation de quinze jours* le coupon de la rente... Générosité par laquelle le Gouvernement provisoire pensait étonner et séduire les capitalistes, et qui les emplit d'épouvante. (1)

*
* *

Les journaux inscrivent leur première victoire. Dès le 7 mars, *le Siècle*, — qui est alors un des quotidiens au plus fort tirage, — abaisse de seize francs le prix de l'abonnement annuel : vingt-quatre francs au lieu de quarante.

La Révolution avait effacé virtuellement les lois de

(1) « Le ministre des finances, — Considérant qu'il importe au bien-être de la République que tous les travaux reprennent leur cours et que le commerce rentre le plus promptement possible dans ses voies normales d'activité; — Considérant que le meilleur moyen d'atteindre ce double but est de rétablir la prompte circulation du numéraire; — Considérant que les nouvelles parvenues de tous les points de la République établissent que la perception des impôts s'opère régulièrement, et que de toutes parts la manifestation d'un véritable patriotisme fait espérer des rentrées continues et fructueuses; — Considérant que le Trésor a dès à présent à sa disposition le numéraire nécessaire à l'acquittement du semestre des rentes 5 o/o, 4 1/2 o/o, et 4 o/o; — Considérant que l'anticipation du semestre, favorable à tant d'intérêts, n'occasionne aucune perte au Trésor; — Considérant que les dépenses de tous les services sont couvertes par les recettes dont la réalisation est assurée par le retour à l'ordre et par la sécurité de tous; — Arrête ce qui suit : — Le payement du semestre des rentes 5 o/o, 4 1/2 o/o, et 4 o/o, échéant le 22 mars courant, s'effectuera à Paris et dans les départements, aux caisses ordinaires, savoir : — A Paris, à dater

septembre. Le Gouvernement provisoire eut à enregistrer leur mort. Elles furent supprimées et flétries par décret du 6 mars. Ce décret livrait à la presse les prémices de la loi maternelle qu'elle se promettait de la future Constituante.

Voici la presse libre, on se flatte qu'elle sera sincère et généreuse! Une sensibilité optimiste amollit, à ce moment, les cœurs. On voit des cérémonies officielles où une joie tendre, l'oubli du passé, le pardon, et toutes les chimères sur l'avenir ont leur part.

Au cimetière de Saint-Mandé, dans cette première semaine de mars, la foule attentive permet à Émile de Girardin d'accomplir un acte de contrition envers les mânes d'Armand Carrel. Sur la tombe de l'homme tué par lui douze ans plus tôt, dans un triste duel, le journaliste vainqueur se repent, il adjure le Gouvernement provisoire de proscrire le duel, comme on vient d'abolir la peine de mort...

II. — La presse riche

Girardin, à cette date, est roi de la presse.

Repentant ou non, il ne serait plus en son pouvoir de la retenir sur cette pente d'industrialisme où lui-même l'a engagée douze ans plus tôt, juste avant de tuer Carrel, chevaleresque et retardataire. Instrument d'un

---

du 6 mars courant. — Dans les départements, à dater du 15 mars. » *(Arrêté du 4 mars 1848)* — M. Pierre de la Gorce *(Histoire de la Seconde République française*, tome premier, page 152) écrit avec beaucoup de sens : « Cette ostentation de richesse rappela ces prodigalités assez ordinaires à la veille de la faillite. »

M. Michel Goudchaux, ministre des Finances, hostile aux charlataneries qu'on lui imposait, démissionna le lendemain 5 mars et fut remplacé comme ministre par Garnier-Pagès.

siècle ambitieux d'agréments immédiats et de commodités matérielles, Girardin a pourvu ses contemporains du journalisme de leurs besoins : journalisme d'intérêts et d'influences, de gains et de plaisirs, de littérature et d'affaires. Nous avons, nous aurons longtemps encore la presse d'Émile de Girardin.

Relisez cette note de l'an XI où Rœderer, sur un racontar de Fouché, (1) dénonce au Premier Consul le *Journal des Débats,* — parfaitement, les *Débats* des frères Bertin ! — comme s'étant fondés avec trois mille abonnements soldés par la perfide Angleterre : « Dix mille abonnés, ajoute Rœderer, ne peuvent s'obtenir que d'un scandale permanent qui attire tous les regards, et du trafic journalier de l'intérêt public, soit avec l'étranger, soit avec les passions aveugles qu'une révolution récente laisse encore allumées dans toutes les âmes. » (2)

C'est encore l'enfance du métier... En ces temps lointains, le journaliste recherche et vise exclusivement l'abonné à quatre-vingts francs par an, le riche bourgeois qui peut offrir à ses préférences politiques un journal cher. Mais un Girardin devinera, d'un regard : la déca-

---

(1) « *Le Journal des Débats* a commencé avec trois mille abonnés payés par l'Angleterre. (Le ministre Fouché m'a dit cela dix fois.) » (*Œuvres du comte P.-L. Rœderer*, tome VII, page 253) — Mettons au point cette insinuation de Rœderer, en observant qu'il collaborait au *Journal de Paris,* concurrent du *Journal des Débats.*

(2) *Œuvres du comte P.-L. Rœderer,* tome VII, page 255. Ces lignes terminaient un projet d'article destiné au *Journal de Paris*, pour sa polémique contre le *Journal des Débats.* L'article fut composé, mais ne parut point. Rœderer établissait ainsi le décompte des 10.000 abonnés : 2.000 abonnements de fondation ; 3.000 abonnements payés par l'Angleterre ; 1.500 abonnés attirés par l'industrie et les « gueulées » d'un rédacteur « baladin » ; 1.500 abonnés-dupes, qui croient le journal dans les secrets du gouvernement ; 2.000 mécontents et contre-révolutionnaires.

dence probable du journal d'opinion, dans un temps donné; la vulgarisation possible, à l'infini, du quotidien; le rôle de la publicité, comme ressource méconnue et fondamentale de la presse; et, dans le budget d'un journal, l'importance relativement médiocre du prix de vente, l'importance au contraire immense et seule essentielle du contingent de ses lecteurs. En effet, plus le tirage du journal augmente, plus respectable et plus précieuse apparaît sa publicité; et par là mieux doit payer l'annonce, ostensible ou secrète, ou même le silence... De la sorte, sans paradoxe, ce qu'on peut perdre sur l'exemplaire, on le gagnera sur la quantité.

Au temps de Girardin, une masse latente existe encore, masse énorme et très malléable, bien plus productive qu'elle ne sait elle-même. Petits bourgeois, petits commerçants, petits rentiers, ouvriers même et paysans, qui ne lisent point chaque jour une gazette et qui la liraient chaque jour, si leur bourse pouvait consentir à cette dépense. Hier, le journal était un luxe; il faut qu'il devienne une nécessité. Argent, domination, honneurs, faveur du public, des financiers et du pouvoir, tous les bénéfices et progrès de l'homme de plume décupleront au cours du siècle, par le génie de Girardin, créateur de la presse à bon marché.

*
* *

L'immoralité du système ne lui est sans doute jamais apparue. Vraisemblablement il n'en vit que les avantages, presque les beautés : la connaissance et la critique de la vie publique accessibles au pauvre, ne se dérobant plus aux déshérités; la force accrue de

l'opinion mieux éclairée et plus diffuse s'imposant à ceux qui gouvernent; une telle réforme dans les mœurs bien plus efficace et plus salutaire que n'importe quelle réforme légale; enfin et surtout, la naissance d'une nouvelle richesse, l'essor merveilleux, la qualité neuve qu'allait prendre la presse. Elle est peut-être un sacerdoce; elle est certainement une industrie. Et elle est même une industrie incomparable, capable d'absorber en elle tous les intérêts matériels et tous les intérêts de l'esprit... A des perspectives si prodigieuses, si attirantes, quel inventeur eût résisté?

L'ardent Girardin n'hésita guère. D'avance, toutes les besognes l'enchantent; d'avance, dans toutes, il se sent un maître. Et c'est bien à force de croire au bonheur possible de sa propre destinée, qu'en effet il la transforme : à cet art, Émile de Girardin fut vraiment un maître...

Représentons-nous, aux environs de 1830, la situation bizarre de ce lutteur dans la société. Fils du général Alexandre de Girardin, qui ne l'a pas reconnu devant le Code, étouffé dès sa naissance sous sa condition, s'il l'accepte, mais s'étant à soi-même juré de reconquérir dans la hiérarchie sociale la place dont le dépouillent l'injustice des lois et le reniement d'une mère, c'est une manière de Rubempré, mâtiné de Rastignac, mais un Rubempré sans Vautrin, qui ne se pendra pas en prison.

Et de même que Lucien de Rubempré débutera dans la vie par être Lucien Chardon, Girardin, jusqu'à vingt-cinq ans, se nomme Delamothe (ou de Lamothe). Humble commis, touchant à la Bourse, et déjà s'approchant du monde et de la profession des Lettres... Soudain, en 1827, *Émile,* autobiographie anonyme, où il conte uniment, crûment, ses déboires et ses impatiences

d'enfant naturel, fait fortune, rend l'auteur célèbre. La gloire permet bien des audaces... L'inconnu de la veille, qui mourait de faim dans cette petite chambre des Champs-Élysées où il écrivait son *Émile,* dépose le masque, troque son banal personnage contre un nom retentissant, presque illustre. et s'approprie d'autorité la particule authentique de son père devant la nature, le général comte Alexandre de Girardin, qui ne proteste pas.

Quatre ans plus tard, Émile Delamothe, ainsi transformé en Émile de Girardin, épouse Delphine Gay, fille de Sophie Gay, belle compagne et intelligente conseillère. Entre temps, les journaux qu'il fonde affermissent sa notoriété, continuent son apprentissage, mais sans lui donner la richesse. Or, il ambitionne la richesse : il a du talent, comme publiciste; de l'invention, comme homme d'affaires. Que faut-il de plus pour lancer et faire réussir un grand quotidien? C'est pour lui, vers cette époque, une chasse sans relâche, souvent périlleuse, à l'argent. Le jeune homme est à l'affût : il cherche, il trouve, il se décide...

Un jour, Girardin va trouver Dutacq, financier de l'époque, et ne lui apporte pas moins que le moyen de renouveler le journalisme, en réalisant toutes les ressources, encore cachées ou mal explorées, de la presse.

*
* *

Son plan est très simple. (1)

Le prix normal de l'abonnement aux grands quotidiens est de 80 francs par an. C'est trop cher, beaucoup

(1) Voir le prospectus initial de *la Presse,* et la théorie de la publicité développée par Emile de Girardin dans son *Journal des connaissances utiles,* dès 1831.

trop cher ! Les journaux n'ont pas tous les abonnés qu'ils devraient avoir, parce que les journaux demandent trop d'argent à leurs abonnés.

— Oui ; mais au-dessous de ce prix, on perdrait sur la marchandise ?

— Qu'importe, s'il devenait lucratif de perdre ?... Le public a besoin du quotidien à 40 francs par an. Donc, il faut réduire le prix de l'abonnement tout de suite, et de moitié. Mais ce n'est pas tout. Les journaux à 80 francs sont ennuyeux, crasseux, ils endorment. Ce sont des journaux de doctrine, solennels, menteurs, comme les coteries dont ils dépendent. Dans le journal à 40 francs, qui doit bien se garder de paraître un journal au rabais, il faut introduire des attraits originaux, un soin ignoré, des allures vives, réunir en somme les deux éléments certains du succès commercial : donner plus, et demander moins. Quarante francs par an, c'est-à-dire une dépense de deux sous par jour, au lieu de quatre. Un journal bien fait, animé, indépendant. Tout le monde s'abonnera !...

— On ne s'abonnera que trop ! Le déficit va croître en raison directe du nombre des abonnés. Avec quarante mille abonnés, votre quotidien mangera chaque année cent cinquante mille francs. Où les trouvera-t-il ?

— Dans l'annonce, indique Girardin. Les journaux anglais vivent de l'annonce, et sont d'excellentes affaires. C'est qu'ils ont beaucoup d'abonnés. Ayez-moi beaucoup d'abonnés, je vous aurai beaucoup d'annonces ; elles rapporteront beaucoup d'argent. Et songez bien qu'il est plus aisé de trouver quarante mille abonnés à 40 francs qu'un millier seulement à 80 francs... La clef du problème est donc de « réduire le prix de

l'abonnement à sa plus extrême limite, pour élever le chiffre des abonnés à sa plus haute puissance ».

Ces pensées nous sont rebattues... Nous avons le journal à un sou, nous avons le journal à huit pages. Nous n'ignorons pas tout à fait comment ces solides maisons s'établissent, sur quelles difficiles combinaisons. Elles sont les filles d'Émile de Girardin. En son temps, l'audace était neuve et plut à Dutacq, qui n'était pas un nigaud. Même, pour démontrer à son jeune ami le mérite de sa découverte, Dutacq la vola... Le 1er juillet 1836, sans s'être associé Girardin, Dutacq lance le *Siècle* à quarante francs.

Trahison de nature à encourager, plutôt qu'à abattre un Girardin... Le même jour où parut le *Siècle* de Dutacq, parut la *Presse* de Girardin. — Dutacq avait fondé le *Siècle* au capital de 600.000 francs, en trois cents actions de 200 francs. Le capital primitif de la *Presse* fut de 800.000 francs, en parts de 250 francs.

*
* *

A l'honneur des journaux de 1836, constatons vite, — elle s'éteindra de même, — leur flamme d'instinctive résistance à la déviation fomentée par Émile de Girardin.

Haineuse et rapide, la bataille s'engage... Les affiches de la *Presse* à 40 francs sont lacérées sur les murailles. Ses prospectus, où le système s'avoue et s'étale, sont arrachés aux mains des porteurs. Les insultes pleuvent. Girardin doit se battre, et poursuivre en diffamation.(1)

(1) Toutes les attaques allèrent à Girardin, épargnant Dutacq; elles ne se trompaient pas d'adresse. Au reste, Dutacq avait su se concilier le grand parti du centre gauche.

Faisons même la plus large part à la calomnie et à la routine, armes offensive et défensive d'une assez sordide concurrence. Écartons aussi les capucinades d'un Capo de Feuillide, écrivain puisant sa vertu aux fonds secrets du ministère. (1) Mais il reste la tristesse d'un Carrel!

Chez Armand Carrel, la méfiance se commande par cette opinion très fondée que, dans un état social où tout finit par se payer le plus cher possible, il peut être également improbe d'offrir une denrée au-dessus ou au-dessous de sa valeur; par le sentiment de la moralité propre au journalisme; et par l'amour d'une profession si malaisée à maintenir pure.

*
* *

Les journaux furent un commerce avant Émile de Girardin; mais un commerce indécis, puéril, et qui voguait à l'aventure. De cet embryon, Girardin sait faire surgir une industrie. Avec lui, la presse s'organise en instrument économique, prend conscience des forces qu'elle recèle, s'équilibre aux forces ambiantes.

Les journaux de toutes les provenances avaient combattu et refusé la réforme de Girardin. Tous, peu à peu, cèdent et suivent... Sauf les prudents et paisibles *Débats*, sûrs d'une clientèle fière de payer cher et qui afferment déjà à un bon prix leur dernière page; sauf encore l'ancien *National* d'Armand Carrel, (2) tous les

---

(1) Voir *la Revue rétrospective*, 1848, pages 62 et suivantes.

(2) Le prix de l'abonnement au *National* est de soixante francs par an jusqu'au 6 mars 1848. Le 7 mars, il s'abaisse à quarante francs, comme conséquence de l'abolition de l'impôt du timbre.

grands quotidiens de France acceptent la loi des quarante francs, s'engagent tour à tour dans l'engrenage du tirage à vil prix et de la publicité quand même, achètent l'indulgence du public en le rendant complice de leur propre ingéniosité.

De 1836 à 1848, il y a douze années. En douze ans, une industrie marche et, si elle est bien adaptée à ses conditions d'existence, indique ses tendances futures. Mais les tares de la presse transformée s'étaient fait sentir dès la première heure.

D'aspect, c'est une presse plus séduisante, plus ornée, plus littéraire. La typographie en est plus aimable. Désormais, l'article de tête ou Premier-Paris porte un titre, une signature, n'exige du lecteur nul travail, sait fouetter sa curiosité, sa paresse ou sa fantaisie. A la *Presse* en particulier, Girardin sent vivement l'importance d'alléger le journal. Son effort quotidien est de découvrir pour ses articles des titres stridents et prometteurs, d'émietter sa prose dans le clinquant des alinéas.

Ce journal paiera « noblement » ses rédacteurs, c'est l'expression du prospectus... Entendez par là que la *Presse* rétribue comme il convient les grands noms jetés en appât au public ; car les subalternes du journalisme ne seront rétribués ni mieux, ni plus mal qu'ailleurs. Au feuilleton de la *Presse,* Théophile Gautier doit traiter les questions d'art, et Victor Hugo en personne les questions sociales. M. Scribe donnera des « Proverbes », et M. de Balzac ses « Scènes de la Vie privée ». Dumas père aura le « feuilleton historique » et les théâtres de drame. Enfin le vicomte de Launay (pseudonyme de madame Delphine de Girardin)

publie ses *Lettres parisiennes* et crée ainsi la chronique, genre nouveau.

De tels perfectionnements coûtent cher. Certes, au strict point de vue du métier, le journalisme est en progrès. Au moral, c'est une autre affaire...

D'une part, les abonnements affluent : c'est une recette brute, honorable, et qui influe sur la recette nette par l'effet de sa répercussion marchande sur la valeur de la publicité. Dès l'année 1838, la publicité de la *Presse* s'afferme à 150.000 francs. Ce journal devrait être prospère. Pourtant, en 1839, sa liquidation est demandée, obtenue par ses actionnaires. La *Presse*, mise en vente, est rachetée à bas prix par Girardin et Dujarrier.

Certes, s'il y a de l'obscurité dans les comptes ou les dividendes d'un journal, c'est affaire aux seuls actionnaires de s'en plaindre... Le bon public s'en lave les mains. On lui livre un journal supérieurement machiné, truqué, et rédigé par des maîtres. On le lui livre, ouvertement, fort au-dessous de la dépense de revient. C'est parfait, c'est très agréable. Seulement, c'est trop beau... Dans ce marché séducteur, une équivoque est bien capable de se glisser, et de vicier tout.

La Publicité, qui définira, qui délimitera un si prestigieux vocable ? La publicité, est-ce l'*annonce* ? Est-ce la *réclame* ? Sera-ce encore l'*article* commandé au journal, rédigé au journal ou hors du journal, mais inséré dans le journal, et rémunéré comme tel au profit de sa caisse ou de ses rédacteurs ? Ces frontières-là sont vite franchies.

Sainte-Beuve enregistre, en 1839, les changements

survenus par le fait de Girardin dans l'exercice et les mœurs de la critique, sa profession personnelle :

La situation des journaux,

dit Sainte-Beuve,

a notablement empiré depuis l'introduction de la presse dite à quarante francs : je ne m'attache à juger que du contre-coup moral. Le personnage trop célèbre et d'une capacité aussi incontestable que malheureusement dirigée, qui a eu cette idée hardie, prétendait tuer ce qu'on appelait le monopole de quelques grands journaux ; *mais il n'a fait que mettre tout le monde et lui-même dans des conditions plus ou moins illusoires*, et où il devient de plus en plus difficile, à ne parler même que de la littérature, de se tirer d'affaire avec vérité, avec franchise. Les journaux, par cette baisse de prix, par cet élargissement de format, sont devenus de plus en plus tributaires de l'annonce ; elle a perdu son reste de pudeur, si elle en avait. *Maintenant, quand on lit dans un grand journal l'éloge d'un livre, et quand le nom du critique n'offre pas une garantie absolue, on n'est jamais très sûr que le libraire ou même l'auteur (si par grand hasard l'auteur est riche) n'y trempe pas un peu.* (1)

S'il en est ainsi de la littérature, que sera-ce des affaires ? Les financiers ont un intérêt autrement intense que les gens de lettres à manier la voix des journaux. Si la presse vend la gloire, elle saura bien vendre l'argent ; elle vendra aussi les honneurs ; elle vendra les places et les privilèges.

En fait, les dernières années du règne de Louis-Philippe sont peuplées d'histoires de pots-de-vin, ayant pour contre-partie naturelle des chantages de presse.

(1) Sainte-Beuve, *De la littérature industrielle*. — *Revue des Deux-Mondes*, du 1er septembre 1839. — *Portraits contemporains*, tome II, page 457.

Les pouvoirs publics et la presse se divisent le travail, ils alternent les rôles. Cette charge qu'un fonctionnaire veut vendre, un journal l'y aide; un autre journal s'en scandalisera... L'honnête citoyen rit ou s'indigne, selon son humeur ou son journal, et du reste toujours à faux.

Qu'il vilipende M. de Girardin ou peste contre M. Guizot, c'est pourtant un homme averti; il sait parfaitement de quoi il retourne; on lui a montré les règles du jeu. Mais prévenu ou non, notre homme s'y trompera encore, puisqu'il prend son plaisir à être trompé.

Fidèlement, le public continue à s'abonner aux feuilles qu'il méprise, parce qu'il y trouve des avantages. Et il se venge en universalisant sa méfiance inutile et paresseuse, sans la moindre perspicacité.

III. — La presse pauvre

Une presse pauvre existe, mais elle se cache.

Ce n'est pas une presse littéraire, ni d'intérêts, ni même de parti. C'est une presse sentimentale, une presse d'idées. Le grand public ne la lit guère. La bourgeoisie, haute ou petite, ne pouvant l'ignorer, la redoute, dans la mesure médiocre où elle la connaît. Presse de philosophes, de rêveurs. Presse d'inventeurs d'utopies et d' « ennemis de la société... »

C'est la presse des idéologues et c'est la presse des prolétaires. Nul doute qu'elle fût répandue dans ces ateliers du faubourg Saint-Marceau où Henri Heine s'aventura au printemps de 1840, où il entendit « chanter des chansons qui semblaient avoir été composées dans l'enfer, et dont les refrains témoignaient d'une fureur,

d'une exaspération qui faisaient frémir », et où il trouva des écrits « qui avaient comme une odeur de sang... » (1)

Si jamais la République se montre, cette presse un instant sera maîtresse et suivra les destins de la Révolution. Mais d'ici au renouveau social, elle végète, parce qu'elle est très pauvre. Sa pauvreté même est sa raison d'être, un peu de sa vie.

*
* *

La presse pauvre n'est pas quotidienne. Elle ne peut l'être, et voici pourquoi.

D'abord, quel que soit le régime politique, la publication d'un quotidien implique un gros capital. Entendez plutôt ces déclarations de Léon Faucher à la Constituante de 1848 : « Il n'y a pas un journal respectable qui puisse se fonder à moins que les entrepreneurs de ce journal n'aient devant eux un capital de deux cent cinquante à trois cent mille francs. J'ai peut-être quelque expérience de la presse. Je n'ai jamais vu un journal sérieux se fonder avec un capital de moins de cinq cent mille francs : je parle d'un journal quotidien, cela va sans dire. » (2) — Et puis, tant que dure la mo-

(1) Henri Heine, *Lutèce*, 30 avril 1840, pages 29-30 : « Non, dans notre sphère délicate, on ne peut se faire aucune idée du ton démoniaque qui domine dans ces couplets horribles ; il faut les avoir entendus de ses propres oreilles, surtout dans ces immenses usines où l'on travaille les métaux, et où, pendant leurs chants, ces figures d'hommes demi-nus et sombres battent la mesure avec leurs grands marteaux de fer sur l'enclume cyclopéenne. Un tel accompagnement est du plus grand effet ; de même que l'illumination de ces étranges salles de concert, quand les étincelles en furie jaillissent de la fournaise. Rien que passion et flamme, flamme et passion ! Comme un fruit de cette semence, la république menace de sortir tôt ou tard du sol français... »

(2) Séance du 7 août 1848 ; *Moniteur*, 1848, page 1.917, colonne 3.

narchie, la loi protège la presse riche. Comment cela? Par le mécanisme du cautionnement.

Sous la légalité de septembre 1835, le taux du cautionnement varie du simple au quadruple, et même au delà, selon le lieu de publication du journal et la fréquence de sa périodicité : à Paris, en Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, il est de 100.000 francs pour les quotidiens; de 75.000 francs pour un bi-hebdomadaire; de 50.000 francs pour un hebdomadaire; et de 25.000 seulement pour la revue bi-mensuelle ou mensuelle. En province, ces chiffres s'abaissent à 25.000 ou 15.000 francs pour les journaux quotidiens, selon la population des villes où ils se publient; à moitié de ces sommes pour les périodiques plus espacés. La conséquence est bien claire. Le publiciste pauvre, s'il ambitionne que sa gazette paraisse à Paris deux fois par mois, devra réunir, déposer vingt-cinq billets de mille francs au Trésor. Sinon, qu'il s'exile en province. Sinon, qu'il se taise... C'est bien le vœu de la loi.

Ce vœu est très manifeste dans les arguments que développent, à l'origine, les partisans du système. En effet, le cautionnement fut introduit dans le code de la presse par les lois de 1819. Ces lois, relativement libérales, substituent la répression judiciaire à l'arbitraire de la censure préventive. Par suite, les journaux vont encourir des amendes, des condamnations pécuniaires, porter le risque naturel de l'indépendance que le législateur leur mesure. Apparemment, le cautionnement doit couvrir le fisc contre l'insolvabilité éventuelle des journaux?

En nulle manière. Son but véritable est d'empêcher que la presse ne tombe aux mains de pauvres diables,

ennemis nés de l'ordre institué. Il importe beaucoup que les entrepreneurs de journaux soient très riches. Selon M. Guizot, la loi s'oppose à ce que la puissance de la presse soit livrée sans conditions à « quiconque voudrait s'en servir ». Et M. Royer-Collard est encore plus explicite : « Un journal est-il une influence? Oui; et peut-être la plus puissante des influences. Or, l'influence politique appelle une garantie. La garantie politique ne se rencontre, selon les principes de la Charte, que dans une certaine situation sociale. Cette situation est déterminée par la propriété, ou par ses équivalents. » (1) Notez qu'en 1819 le taux du cautionnement était fixé à 10.000 francs de rente française pour les journaux de Paris. Tandis qu'en 1835, par le relâchement des esprits et malgré les terreurs de septembre, le gouvernement n'obtient plus des Chambres que le chiffre de cent mille francs.

Sainte-Beuve, toujours lucide, observe en 1839 qu'en obligeant les journaux à s'alourdir de ces charges pécuniaires énormes, le pouvoir les a pour sa part induits à accroître immodérément leurs profits de publicité. (2)

*
* *

Au système du cautionnement se lie le système de la gérance.

En vertu de la loi de 1835, le gérant responsable de

---

(1) Guizot et Royer-Collard cités par Henri Avenel, *Histoire de la presse française*, page 262. — Les paroles de Royer-Collard sont également reproduites par Félix Pyat, dans son discours du 7 août 1848, *Moniteur*, 1848, page 1.920.

(2) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, tome II, page 455.

tout périodique doit posséder en son nom propre un tiers de la somme consignée au Trésor. En fait, après comme avant cette loi, c'est presque toujours quelque subalterne famélique, heureux d'une place dont les périls se balancent de certains appointements.

En 1834, un gérant de journal comparaît en cour d'assises. Le président l'interroge :

— Êtes-vous l'auteur de cet article ?

L'accusé ne comprend pas et fait répéter la question.

Le président :

— Écrivez-vous ? Vous occupez-vous de politique ?

— Mon Dieu ! je sais signer mon nom...

— Que faites-vous encore ?

— Je m'occupe des bureaux, j'allume les lampes !... (1)

Félix Pyat conte l'historiette d'un autre gérant de journal, qui démissionne de ses fonctions parce que le journal ne se fait pas assez poursuivre. C'est qu'on devait lui payer cent francs ses mois de liberté, cinq cents francs ses mois de prison. Cet homme entendait aller en prison.

*
* *

La prison guette les gérants et rédacteurs de la presse pauvre. Tous y passent, s'y retrouvent, y complètent leur éducation : « La prison, disait le républicain Antony Thouret, est l'école normale du révolutionnaire ! » (2)

Asservie par de telles entraves économiques et juridi-

---

(1) Cette anecdote et la suivante sont rapportées par Félix Pyat dans son discours du 7 août 1848 : *Moniteur*, 1848, page 1.920.

(2) Discours du 7 août 1848 ; *Moniteur*, 1848, page 1.918, colonne 3. — *Rires et agitation*, constate ici le *Moniteur*.

ques, autant dire par tout un système social, où se réfugie en effet la pensée des pauvres? Précisément dans cette presse si véhémente, ordinairement non quotidienne, que signale M. Gabriel Delessert dans son rapport du 19 janvier 1847 : à l'*Atelier* de Buchez, à la *Fraternité de 1845*, au *Populaire* de Cabet, à la *Revue du Progrès* de Louis Blanc, à la *Revue républicaine* de Dupont, à la *Revue sociale* de Pierre Leroux, à la *Revue indépendante* de George Sand et Pierre Leroux...

En 1846, on compte à Paris vingt-six journaux quotidiens. Trois d'entre eux, — le *National*, la *Réforme*, la *Démocratie pacifique*, — représentent seuls l'opinion positivement républicaine. A eux trois, ces quotidiens républicains n'ont pas quinze mille abonnés.

La vente au numéro ne se pratique pas encore; le « salon de lecture » est dans les mœurs; on y va lire dix, quinze, vingt journaux, selon son appétit, son désœuvrement. Or, s'il est exact que les abonnements annuels valent un gain plus solide et plus rémunérateur aux journaux que la vente à l'exemplaire, — qui suppose tant de pertes sèches et de concessions aux intermédiaires, — il est vrai aussi que numériquement, pour le tirage et la diffusion de la presse populaire, l'autre système serait apte à des résultats supérieurs. Sous Louis-Philippe, un quotidien conservateur, organe des classes riches, parvient encore à réunir une cohorte suffisante d'abonnés. (1) Au contraire, la « presse avancée » est aussi la presse des pauvres; M. Guizot

(1) Aujourd'hui déjà, on observe qu'il n'en va plus de même. Si le public de chaque opinion voulait sérieusement soutenir les journaux de son choix, il s'y abonnerait, au lieu de les acheter au numéro.

ne s'y trompait point. L'intérêt de cette presse serait donc assurément de se détailler, de s'offrir pour un ou deux sous. Et ce furent en effet des journaux communistes, — notamment le journal de Cabet, — qui réintroduisirent cette coutume de la vente au numéro, oubliée depuis l'époque révolutionnaire...

La presse riche imita ici la presse pauvre; ce fut l'effet de la concurrence. (1) Au reste, cette vente par les petits libraires, les crieurs, ne se vit guère avant les journées de Février.

*
* *

Ce que fut au juste, avant Février 1848, la vitalité de la presse républicaine, les souvenirs d'Henri de Lacretelle nous en laissent l'image, là où l'auteur montre (automne 1847) le joyeux jacobin Marc Caussidière, futur personnage de la République, débarquant à Cormatin en commis-voyageur de la *Réforme*, et si heureux de toucher ses quarante sous par souscripteur ! (2)

Organe principal des groupes d'extrême gauche, cette *Réforme* de Ledru-Rollin, de Flocon, d'Étienne Arago, s'était créée en 1843 sur les deniers de Ledru-Rollin, qui commençait alors à dévorer sa fortune pour sa politique; elle remplaçait le *Journal du peuple*, de Godefroy Cavaignac, qui venait de disparaître, faute d'abonnés

---

(1) Pour les grands journaux, le résultat semble avoir été d'abord infime. Adolphe Granier de Cassagnac, au sujet de son célèbre article du 24 novembre 1851 sur *les Deux Dictatures*, écrit : « L'effet de cette provocation fut immense ; à Paris, où la vente au numéro n'était pas d'usage pour les grands journaux, mille personnes avaient fait acheter *le Constitutionnel* avant midi. » (*Souvenirs du Second Empire*, tome premier, page 201)

(2) Henri de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, page 113.

et de capitaux. — La *Démocratie pacifique,* de Victor Considérant, quémandait pour vivre, dans sa « petite correspondance », les offrandes de ses abonnés. — Enfin, au dire du comte de Carné, (1) la royauté avait moins à craindre du *National* d'Armand Marrast, demeuré d'instinct si parlementaire et conservateur après la mort d'Armand Carrel, que de l'esprit républicain d'une feuille dynastique, mais subversive, aussi lue dans la bourgeoisie que le *Siècle.*

Et de même, dans le peuple, les rêveries d'une George Sand, la sociologie romanesque d'un Eugène Sue préparaient davantage la venue des journées révolutionnaires que la propagande concertée des polémistes républicains.

*
* *

Quand la République, sortie des pavés du boulevard des Capucines, eut trouvé pour un moment son point d'appui dans le rapprochement artificiel du *National* et de la *Réforme,* elle fut accueillie par toute la France en libératrice attendue de cette monarchie méprisée comme un pouvoir faible, et pourtant haïe comme un pouvoir fort... Des espérances hétérogènes convergeaient de toutes parts et saluaient du même geste la République. Toutes les volontés en réserve sous la monarchie et patientes seulement jusqu'en Février ont dès lors quatre ans à elles pour se mesurer, s'amalgamer, s'entre-détruire...

A la République, il appartient, selon les uns, d'éta-

(1) Cité par Tchernoff, *le Parti républicain sous la monarchie de Juillet,* page 185.

blir le règne de la « justice sociale », et selon les autres de restaurer le respect de l' « ordre social », compromis par dix-huit années de monarchie veule.

IV. — Le choc

A l'occasion du 24 février, la *Revue indépendante* de George Sand, Louis Viardot, Pierre Leroux, publie un numéro exceptionnel, formé d'un seul article consacré aux événements... *Victoire du peuple sur la Royauté, inauguration de la République,* tel est le titre et le sujet de cet article, rédigé par Pascal Duprat.

Une note collective de la rédaction fournit ce commentaire au lecteur désorienté :

> Les compositeurs de notre imprimerie ayant abandonné les ateliers pour défendre la grande cause de la Révolution, la *Revue indépendante* n'est pas en mesure de paraître aujourd'hui dans sa forme ordinaire. Nous croirions manquer d'ailleurs à la majesté de l'histoire nationale en mêlant des pensées étrangères au récit des trois journées qui ont si glorieusement rétabli l'empire du droit.

En réalité, la *Revue indépendante* cesse tout simplement de paraître. Ce numéro est sans lendemain.

A la grève civique des typographes correspond la dispersion des collaborateurs. Les écrivains républicains ont désormais leur part d'influence et de responsabilité dans les événements que la France et le monde attendent jour par jour. Pour eux, les joies et soucis de l'action positive commencent. La mêlée les réclame, la tactique les oblige, et leur arme change. De la *Revue* dense, intermittente, où posément ils discutaient et philoso-

phaient sur l'avenir, voici qu'ils essaiment vers la fièvre des quotidiens...

Plus de cautionnement, plus d'impôt du timbre, plus de lois de septembre, plus de lois du tout... C'est la liberté! Riche ou pauvre, il suffit d'une plume et d'un imprimeur pour tenir boutique de presse, dire son mot sur les faits du jour, montrer son talent, prouver son système, et faire don à l'humanité des paroles de paix ou de colère qui la sauveront, si elle veut bien...

Forte tentation! Le public en est vite débordé. Des nuées de crieurs couvrent les rues et les faubourgs, et vantent à longs hurlements une marchandise dont nul encore ne peut dire ce qu'elle vaut, car elle est toute neuve, mais qui abonde et s'offre au rabais. Les journaux paraissent, disparaissent, promettent des merveilles, tiennent ce qu'ils peuvent... Ce n'est souvent rien.

Comment choisir? Pourquoi choisir? Sait-on d'avance si mon papier, qui coûte un sou, recèle plus de folie ou de sagesse que le vôtre, qui en coûte deux? Prenons tout, que rien ne nous échappe, et que tout nous donne de l'espoir! Sur la foi d'un titre, j'achète et je lirai ce placard que me recommande, presque au même degré, tantôt la célébrité et tantôt l'obscurité de son auteur. En Révolution, l'anonyme d'hier est l'égal de l'écrivain qui a fait ses preuves. N'est-il pas une parcelle du souverain? Peut-être il détient la clef des énigmes sociales? Il est en droit de se prétendre dispensateur et héraut de vérité.

Alors, tout ce qu'une nation policée et nombreuse cache en temps normal d'idéologues passionnés, de cerveaux fumeux et de réformateurs en chambre, se concentre dans la capitale et dans les chefs-lieux de pro-

vince. Les échauffés parlent haut. Les traîtres méditent leur attitude et calculent l'instant d'intervenir. Les amis sincères et hardis des hommes, émergeant trop rares dans la masse effervescente des brouillons et des frénétiques, sont discrédités et découragés par eux.

*
* *

Du 24 février au 4 mai 1848, Daniel Stern (1) dénombre l'éclosion de cent quarante-deux périodiques.

Tous les noms leur servent. Les plus beaux, les plus inquiétants, les plus bizarres : *La République. L'Amour de la patrie. Les Droits de l'homme. Franches paroles. L'Ordre. Le Travail. La Vérité. La Liberté. L'Harmonie universelle. L'Ère nouvelle. Le Bonheur public et général. Le Peuple. L'Esprit du peuple. La Voix du peuple. L'Écho du peuple. La Cause du peuple. La Souveraineté du peuple. L'Ami du peuple. Le Réveil du peuple. La Sentinelle du peuple. Le Représentant du peuple. Le Tribun du peuple. Le Triomphe du peuple. L'Enfer et le Paradis du peuple. Le Salut public. Le Nouveau Cordelier. La Guillotine. Le Père Duchêne. Le Petit Homme rouge. La Voix des femmes. Le Flâneur. L'Épilogueur. Le Garde national. L'Omnibus. L'Éventail républicain...*

Bien entendu, l'ancienne presse subsiste. Au premier jour, elle a fait acte d'adhésion éclatante, unanime à la République. Adhésion toute de surface : chaque parti se réserve, au fond, d'exiger du régime nouveau une docilité irréprochable à ses ordres, à ses vues d'avenir.

---

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, tome II, pages 559-561.

En face de ce débordement de l'opinion imprimée, la triple faiblesse du Gouvernement provisoire est de ne se pouvoir passer de l'approbation d'aucune feuille, car toutes se disent républicaines; d'être tenu de respecter l'entière liberté des journaux; de n'avoir enfin pour ses plus proches interprètes que des organes sans lien entre eux, sans discipline, si accoutumés à combattre et à desservir le pouvoir que toute défaillance de leur intransigeance passée et toute complaisance de leur part envers un pouvoir ami risquent de ruiner leur crédit, d'être dénoncées par les gens habiles et les âmes violentes comme un trafic scandaleux des grands intérêts populaires.

Jusqu'au mois d'avril, les choses vont à souhait. C'est la lune de miel, très brève, du Gouvernement provisoire et de la nation. Point de cautionnement, ni de procès de presse. Le Gouvernement provisoire écarte les armes que lui ont laissées ses propres décrets. Le public fait lui-même sa police de presse.

Mais souvent le public est inintelligent ou brutal. Au quartier latin, des étudiants ou soi-disant tels brûlent le journal de F.-V. Raspail, suspect d'exciter au mépris de la République. Voilà pour le Gouvernement provisoire des défenseurs un peu trop zélés. Très scrupuleusement, ce gouvernement s'interdit de favoriser ses partisans aux dépens de ses détracteurs; il témoigne d'une mansuétude égale envers la presse de tous les bords.

Dès le 5 mars, Émile de Girardin entame contre lui ses attaques, après lui avoir fait « confiance » juste pendant huit jours... Cette campagne exaspère la foule. A la fin du mois, un rassemblement menaçant

se forme devant l'imprimerie de la *Presse*. Des cris montent :

— Mort à Girardin ! Brisons les presses...

Émile de Girardin se montre, tient tête à ces braillards, les prêche et les dompte. Eux s'en vont demander justice au ministère des Affaires étrangères. Lamartine les reçoit et, d'un ton magnifique, les harangue à son tour :

— La République, s'écrie-t-il, admet même la liberté d'être injuste envers son Gouvernement !...

A minuit, Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur, se rend aux bureaux de la *Presse*, pour protéger le journal contre le retour possible des bandes. Le lendemain, Girardin omet ce détail dans son récit des incidents.

Le Gouvernement provisoire ne dispose pas utilement d'un seul journal. *Le National* et *la Réforme*, tantôt timorés et tantôt serviles, pratiquent fort gauchement le rôle d'officieux; l'expérience, le cynisme aussi du métier leur manquent. Pour remédier à cette lacune, Ledru-Rollin fonde en mars les *Bulletins de la République*, qui, paraissant tous les deux jours, auront pour tâche de propager l'évangile démocratique dans les campagnes.

C'est Jules Favre qui les triture. George Sand est leur rédacteur principal. Sa vigueur de langage serait admise chez un écrivain indépendant, signant ses articles en son nom propre, mais excède la note attendue de l'organe quasi-officiel du gouvernement. Ses imprécations et ses menaces apparaissent fanfaronnes et sectaires. Elles sont relevées sur le champ, commentées, exploitées aussi, par les feuilles fidèles à la résistance politique, à la conservation sociale. La dé-

monstration républicaine, voire socialiste, du 16 avril, arrangée par les amis de Ledru-Rollin, sombre donc aux cris imprévus de « A bas les communistes ! » En vain, une proclamation du Gouvernement provisoire invite tristement les citoyens à s'abstenir de tout « cri provocateur », les adjure tous de s'unir en ce « cri sauveur : *Vive la République !* » C'en est fait, Paris et la France ont pris peur et s'écartent des rouges. Aussi est-ce d'abord contre les « rouges » que s'opère le ralliement des forces contre-révolutionnaires. Mouvement tournant qui, l'heure venue, doit s'élargir, jusqu'à enlever la République...

Contre les gens en place s'élève l'effréné tourbillon des chansons qui ridiculisent et des mesquineries salissantes. La bonne presse enregistre avec joie toutes ces perfidies troublantes, leur donne corps. *Le Constitutionnel* peint les orgies, les chasses princières de Ledru-Rollin; sa lourde ironie insère les « nouvelles de la Cour ». *Le Canard* de M. Xavier de Montépin accuse les deux frères Garnier-Pagès, jadis pauvres employés, de concurrence déloyale envers un ancien patron, leur bienfaiteur : or, des deux frères, ni le vivant, ni le mort, n'ont jamais tenu maison de commerce. — Même réfutées devant les tribunaux, même anéanties, ces anecdotes reparaîtront. Ces mensonges seront travestis en vérités. Pour toute riposte, les hommes de la République envoient de stériles rectifications aux journaux qui les diffament et les communiquent, faute de mieux, au *Moniteur*, que nul ne lit.

L'Assemblée nationale et *la Liberté*, fondées contre la République, tirent bientôt à 40.000 exemplaires. *La Presse*, qui les aide, à 75.000. Parmi les feuilles répu-

blicaines, les très violentes seules se vendent, *la Vraie République, le Père Duchêne*... Évidemment, on les achète par inquiète curiosité plutôt que par sympathie. Une phrase de Proudhon, dans sa correspondance intime, est à cet égard significative. Rédigeant alors *le Représentant du peuple,* il dit aspirer au moment où il pourra enfin conduire et soutenir son entreprise « sans avoir besoin de frapper l'attention par un de ces coups imprévus qui amènent une saisie ». (1)

L'orage qui s'amasse frappera plus durement que par les procès, les saisies, si jamais il se déchaîne... Après la journée du 15 mai et la dissolution mystificatrice de l'Assemblée par l'émeute, on commence à fermer les clubs. Raspail et Blanqui sont mis en prison. Leurs clubs sont dissous. Mais de cet avertissement la « presse plébéienne » n'a cure ; elle redouble au contraire de hardiesse, d'amertume, d'exigences. Ses écarts sont autant de fautes que retiennent ses adversaires, et grossissent le terrible compte dont le règlement approche.

Le 9 juin 1848, un journal parisien, *l'Organisation du travail,* publie la liste des grandes fortunes de la capitale et annonce une suite : la statistique nominale des grands propriétaires fonciers... Ce journal s'était fondé le 20 avril, apparemment contre Louis Blanc, avec ce sous-titre : *La vérité aux ouvriers*. L'article-programme de son premier numéro (2) concluait par ces mots : « La seule association possible, la seule qui doive être pro-

---

(1) Lettre à M. Maguet, mai 1848. — *Correspondance de P.-J. Proudhon*, tome II, page 327.

(2) Le seul que nous ayons pu retrouver à la Bibliothèque nationale.

ductive et avantageuse à tous, c'est l'association du capital, de l'intelligence et du travail; de l'argent, de la tête et des mains. Ouvriers, songez-y bien : c'est dans cette association seule qu'est le salut. » Certes, ce n'était point le ton d'une feuille incendiaire; et par là, d'avril à juin, on mesure d'autant mieux le chemin parcouru.

Le 10 juin, *la Réforme* reproduit, telle quelle, la liste de noms publiée la veille par *l'Organisation du travail*. Ce même jour, à l'Assemblée, le représentant Jobez réclame des poursuites pour excitation au pillage. Le ministre Duclerc promet que le gouvernement « fera son devoir ». Enfin le citoyen Flocon, membre déchu de l'ancien Gouvernement provisoire, jure que si ses collègues de droite dénoncent les journalistes de gauche, lui-même signalera les journaux de droite qui chaque jour provoquent à l'assassinat des républicains...

Le lendemain, *la Réforme* imprime :

Savez-vous ce qui nous a tous indignés ? C'est que les philanthropes à millions aient oublié de porter aux blessés la charpie que donnait le pauvre; c'est qu'ils aient fermé leurs coffres, écrasant le crédit public et ruinant les salaires : voilà nos griefs. Mais quant à vos trésors, d'où qu'ils viennent, tranquillisez-vous, on n'y touchera point; car on y perdrait l'honneur, et l'honneur est le trésor du peuple !

Du reste, nous connaissons le but de ces attaques empoisonnées; on veut provoquer le gouvernement à frapper la presse; on veut se venger des coups terribles qu'elle a portés aux pillards du régime tombé. On a déjà fermé les clubs, réglementé l'affichage, fait un Code contre les attroupements; il faut bien que la grande empoisonneuse tombe à son tour ! et voilà pourquoi on dénonce comme infâme la presse des travailleurs, tandis qu'on laisse les journaux de la réaction insulter, calomnier librement la République, ses hommes et ses idées.

Qu'on nous poursuive et qu'à trois mois des barricades on jette la *Réforme* aux prétoires ! Sous la République, elle se défendra sans peur, comme sous la Monarchie.

Quinze jours plus tard, c'est la « saignée » de Juin.

*
* *

La répercussion des événements de juin 1848 est directe sur les destinées des journaux. Le 26 du mois, les abonnés de la *Presse* ne reçoivent point leur journal, et le bruit se répand dans Paris que M. de Girardin est incarcéré. Ce bruit est exact : le général Cavaignac a fermé l'imprimerie de la *Presse,* jeté en prison son adversaire incommode, coupable de s'être montré trop bon prophète sur ses projets. Émile de Girardin écrit de sa cellule au général, s'informe auprès de lui des motifs officiels de son arrestation. Cavaignac répond : « Citoyen, vos imprudentes publications perdraient la République, la nation, la société européenne tout entière... » Girardin reste au secret jusqu'au 7 juillet. Le 9, on le relâche, sans explications, après l'avoir fait interroger pour la forme par un capitaine. (1)

En même temps que la *Presse,* dix autres journaux sont frappés, sans acception d'opinion, d'après le *Moniteur*, mais « parce que leur rédaction était de nature à prolonger la lutte qui a ensanglanté la capitale » ; savoir : *la*

(1) M. Maurice Talmeyr a raconté que l'élargissement d'Émile de Girardin fut provoqué par l'intervention d'une femme, Esther X*** (Esther Guimont). Elle « tutoyait tout le Vapereau ». Elle arrive chez Cavaignac : — Ah ça ! tu arrêtes Girardin ? — Parfaitement ! — Et pourquoi ? — Parce qu'il conspire. — Comment, il conspire !... il ne peut pas conspirer : il est toujours seul de son avis ! « L'effet du mot, paraît-il, avait été souverain. Le général Cavaignac avait ri, et Girardin, une heure plus tard, était remis en liberté. » (Talmeyr, *Matin* du 7 janvier 1901)

Révolution, la Vraie République, l'Organisation du travail, l'Assemblée nationale, le Napoléon républicain, le Journal de la canaille, le Lampion, la Liberté, le Père Duchêne, et *le Pilori*. (1) Le général Cavaignac ne sera point taxé sans injustice d'être partial... Socialistes, bonapartistes, conservateurs, il étouffe toute voix discordante, garrotte quiconque compromettrait le salut public en gênant ses convenances personnelles.

Dans le premier élan d'émotion collective qui suit les fureurs de la guerre civile, l'Assemblée décrète à l'unanimité que le général Cavaignac « a bien mérité de la patrie ». (2) Eugène Cavaignac dépose aussitôt les pouvoirs qui lui furent confiés pour une crise extraordinaire; l'Assemblée les lui rend par un nouveau pacte. Pas un instant il ne songe à les confisquer spontanément. Capable d'ambition et d'orgueil, c'est quand même un fort honnête homme. Surtout il met son point d'honneur à être un général républicain. La prépondérance dans l'État, qu'il croit s'être acquise pour l'avenir par ses services, lui suffit et le flatte. C'est en quoi justement il se trompe : ceux qu'on sauve sont toujours ingrats. Toute sa force lui venait de sa situation militaire. S'il abdique, s'il accepte de devenir un parlementaire discutable, il est naturel que les partis lui retirent leur respect, négocient au lieu d'obéir, et poursuivent leurs avantages plutôt que de servir le sien.

Supprimer une dizaine de journaux, enfermer un journaliste, le relâcher sans lui dire pourquoi, ce sont là

---

(1) Ces journaux « ont également cessé de paraître », et leurs presses « ont aussi été mises temporairement sous scellés ». — *Moniteur* du 27 juin, page 1.501.

(2) Séance du 28 juin 1848.

peccadilles d'état de siège. La faute politique du général, c'est son équité trop simpliste; elle déconcerte. En autoritaire ingénu, Eugène Cavaignac ne sait pas ou ne veut pas choisir : il commande le silence, indistinctement, aux « ennemis de la société » et aux « ennemis de la République ». Les uns et les autres se ligueront d'abord contre lui, pour pouvoir ensuite se mesurer entre eux.

Le 1er août, à l'Assemblée, le citoyen Crespel de la Touche, avoué, interpelle sur l'arrestation arbitraire du directeur de la *Presse* et la suppression non moins arbitraire des onze journaux. Ces mesures étaient-elles autorisées par l'état de siège?

Le ministre de la Justice, M. Marie, esquive la question de droit, se réfugie dans l'éloquence, plaide les mérites de Cavaignac. Le général a-t-il, oui ou non, *bien mérité de la patrie ?...* Un jeune professeur de droit, M. Valette, homme sincèrement attaché aux libertés républicaines, déclare posément, avec le calme et le sens fin d'un juriste, que l'éloge donné au général Cavaignac pour l'ensemble de sa conduite ne saurait couvrir ses erreurs particulières : mais il parle avec une voix faible, et on l'écoute peu. Enfin, sur l'intervention agressive de Victor Hugo, le général s'énerve, n'y tient plus, monte à la tribune, refuse de se défendre, insinue seulement, — non sans vérité, à ce qu'il semble, — que ses censeurs de l'heure présente l'incitaient, cinq semaines plus tôt, à usurper la dictature...

L'Assemblée vote à mains levées l'ordre du jour pur et simple; c'est une manière d'avertissement. Le gouvernement s'y soumet. Un arrêté du 6 août, contresigné par le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, lève la « suspension » prononcée en juin.

Voici restituée la liberté de concurrence et de combat à ces journaux qui ambitionnaient de s'égorger réciproquement.

Mais pour combien de temps ?

L'épouvante de Juin survit, elle est présente à toutes les âmes. A lire les journaux du parti de l'ordre, il y avait « vingt-deux mille forçats » dans l'insurrection. Les rédacteurs du *Constitutionnel* et de la *Patrie* ricanent les premiers des contes sanguinaires qu'ils forgent à l'usage du public et dont ils chargent effrontément les vaincus de Juin ; c'est eux qu'on croit. Les républicains n'osent protester, dire ce qu'ils sentent et ce qu'ils savent, rétablir l'entière vérité des faits, devancer ainsi la justice complexe de l'histoire. Tous ceux d'entre eux qui ne sont pas compromis et menacés directement dans leur liberté et leur vie sont au moins suspects de favoriser en secret les anti-sociaux. Au fond, les principes républicains ne seraient-ils pas les générateurs vrais de la guerre sociale ? Cette idée plane, et s'insinue dans les palais, les boutiques et les chaumières. Et la presse démocratique étant tenue pour responsable des récentes convulsions économiques, les temps apparaissent échus d'arrêter son œuvre de destruction. La crainte de l'amende et de la prison, c'est le commencement de la sagesse pour le démagogue ; le cautionnement, lui aussi, avait du bon. Avec cette maxime : empêchons le retour des fureurs de Juin, — on obtiendra désormais de l'Assemblée et du pays leur adhésion à tout reniement des promesses de Février, le reniement de Février même.

Le gouvernement s'y emploie.

L'action est rapide.

En juillet, les ministres s'avisent que les décrets abrogateurs des lois de septembre ont expressément réservé le maintien de la législation antérieure à l'année 1835. En conséquence, une circulaire du ministre de la Justice, — à cette date, M. Bethmont, — invite les procureurs généraux à appliquer de près les lois de 1819, 1822, 1828, 1830. (1) La République s'excuse d'avoir laissé dormir tout un trimestre les lois de la Restauration et de la monarchie de Juillet; elle promet son code de la presse. La promesse ne tarde pas à s'accomplir. A la séance du 11 juillet 1848, M. Senard, ministre de l'Intérieur, présente deux projets de décrets sur le cautionnement des journaux, et sur la répression des crimes et délits de presse. Le représentant Berville dépose son rapport le 1er août. La discussion commence le 7 août, dure quatre jours, et s'achève le 11.

La Constituante vote en bloc les deux décrets. Le cautionnement est rétabli; son taux sera désormais de 24.000 francs (chiffre modeste) pour les journaux quotidiens à Paris. Et il est bien entendu que ce décret sur le cautionnement ne vaut qu'à titre provisoire, jusqu'au 1er mai 1849. A cette date, ses dispositions tomberont de plein droit... On escompte ainsi l'heureux apaisement qui ne manquera pas de se produire.

Qui s'y méprendrait? Ce décret transitoire est une entrée de jeu. Le décret du 11 août bâillonne l'écrivain, même de grand cœur, s'il n'a pas 24.000 francs. Lamennais ne les a point; *le Peuple constituant* se taira. Mais

(1) *Moniteur* du 9 juillet 1848, page 1.600, colonne 1.

avant de mourir, il jette encore son célèbre anathème sur les vainqueurs :

Soldats de la presse, dévoués à la défense des libertés de la patrie, on nous traite comme le peuple, on nous désarme. Depuis quelque temps, notre feuille, enlevée des mains des porteurs, était déchirée, brûlée sur la voie publique. Un de nos vendeurs a même été emprisonné à Rouen, et le journal saisi sans autre formalité. L'intention était claire : on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler. Nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre!

Aux adversaires des décrets, niant qu'un journal honnête et pauvre pût découvrir, immobiliser pour son cautionnement 24.000 francs de capital, M. Marie, ministre de la Justice, répondit devant l'Assemblée :

— Allons! allons!... Soyez sincères, et dites qu'en effet le capitaliste n'ira pas là où sont les idées d'anarchie, où sera la négation de tout ce qu'il y aura de grand, d'important pour la société! (1)

Rapprochée de l'apostrophe de Lamennais, cette réplique de M. Marie définit le problème; elle démontre que l'incidence des décrets est strictement calculée. Forcés de subir l'inquiétude grandissante qui émane de la presse pauvre, — individualiste, indisciplinée, audacieuse parce qu'elle est sans attaches et sans

(1) *Moniteur*, 9 août 1848, page 1.931, colonne 2. — Dans le « quatrième numéro » de la *Foire aux idées*, journal-vaudeville représenté avec un très vif succès en octobre 1849, l'odieux libelliste Frigousmann se lamente : « Depuis dix ans, je veux fonder un journal politique intitulé : *le Chien enragé*... Je veux mordre, déchirer, mettre la société en lambeaux... Eh bien! rien, rien! Il faut un cautionnement... et je suis obligé de renfermer là tous mes élans généreux... »

risques, — ou de rentrer sous le joug exclusif de l'ancienne presse à gros capital, — lourde machine qui pressure, mais que sa puissance même attache à l'ordre social où elle s'épanouit, — les intérêts effrayés crient enfin leurs préférences, et ces préférences sont des ordres. Le cautionnement décapitera la presse de révolution. Saisies, procès, condamnations élimineront en patience les quelques organes où se sera réfugié l'effort des publicistes réfractaires.

***

Dans les dernières semaines du règne de Louis-Philippe, P.-J. Proudhon laisse un entrepreneur rechercher pour lui les fonds nécessaires à la création d'un journal hebdomadaire. La difficulté principale vient du cautionnement : « L'entrepreneur, écrit Proudhon, éprouve un grand embarras, à cause du cautionnement, qui est de 50.000 francs; je ne sais comment cela ira. » (1)

La France s'étant mise par hasard en République, le journal paraît, et non pas hebdomadaire, mais quotidien : c'est *le Représentant du peuple*. L'affaire est heureuse : le journal se vend, comme de juste, étant rédigé par Proudhon. Mais surviennent les journées de Juin et leur prompt contre-coup, les décrets Senard. *Le Représentant du peuple* est suspendu, — lisez *supprimé*, — par arrêté du 21 août 1848.

Notre Proudhon ne s'en émeut guère; il écrit le 2 sep-

(1) Lettre du 22 janvier 1848 à M. Maurice. — *Correspondance de P.-J. Proudhon*, tome II, page 276.

tembre : « Nous allons reparaître sous le titre du *Peuple*... Nous constituons une société au capital de 100.000 francs. » (1) C'est parler bravement. Seulement, on se demande si ce capital existe autre part qu'en papier timbré. Le Trésor ne fait pas crédit. Or, Proudhon ajoute : « Nous avons de forts souscripteurs et de bonnes signatures; malheureusement, avec les meilleures hypothèques, on ne trouve en ce moment pas d'argent. Nous ne pouvons venir à bout de former nos 24.000 francs. » Prenez ses lettres de l'époque : elles fourmillent de soucis d'argent, comme si elles étaient de Balzac. (2)

Enfin, *le Peuple* s'organise avec vingt-mille francs du bailleur de fonds et des sacrifices d'amis, voire d'inconnus. Un jeune noble de Bretagne apporte six mille francs. (3) Proudhon retrouve ses succès de vente.

---

(1) Lettre à M. Abram. — *Correspondance de P.-J. Proudhon*, tome II, page 347.

(2) Et le métier de représentant coûte cher : « Je suis tellement assailli d'aventuriers et d'indigents, que je fais plus de dettes que je ne reçois d'argent de la République. » (Lettre du 7 août 1848 à M. Pauthier; *Correspondance de P.-J. Proudhon*, tome II, page 343) Proudhon souhaite — déjà ! — l'augmentation de l'indemnité parlementaire : « Je ne réponds plus à personne, je lis à peine mon courrier. Si, au lieu de 25 francs par jour, l'indemnité de représentant était de 50, j'aurais deux secrétaires particuliers pour lire les lettres, brochures et journaux qui me pleuvent, les classer, accuser réception et répondre. Surchargé comme je suis, je ne lis ni ne fais rien. » (Lettre du 15 février 1849 à M. Maurice; *Correspondance*, tome II, page 359)

(3) « Il m'a été fait don d'une somme de 6.000 francs par un jeune homme riche; la destination de cette somme étant le journal, je ne la regarde point comme ma propriété. » (Lettre du 25 avril 1849 à M. Maguet; *Correspondance*, tome II, page 370) Une lettre de mai [?] 1848 (*Correspondance*, tome II, page 328) nous renseigne sur ce jeune homme : « J'ai 3.000 francs dans le cautionnement, plus 6.000 francs qui m'ont été remis par un jeune noble, de Bretagne,

Louis Veuillot, l'autre grand journaliste d'alors, est satisfait, au mois d'août 1848, des neuf mille abonnés de *l'Univers*. (1) Or, en février 1849, Proudhon tire à vingt-cinq mille. En avril, à quarante-deux mille; il parle de ses deux cent mille lecteurs et, grâce aux journaux de province qui le reproduisent et le soutiennent, affirme qu'il s'attache « par la communauté des idées, plus d'un million de citoyens ». (2)

Précisément, il est dangereux. La cour d'assises, la prison et la ruine le guettent. Mais que lui importe les condamnations, les persécutions du parquet ? A chaque reprise, l'amende est payée par les souscriptions du public. Et de la Conciergerie ou de Sainte-Pélagie, Proudhon sait encore diriger son journal, apprêter la besogne du jeune élève Darimon.

Ni le cautionnement ne le paralyse, ni les procès ne le font taire. Ce ne sera pas trop d'un coup d'État pour dominer cet écrivain.

à qui sa famille interdit toute relation avec moi. » Proudhon n'accueillait pas toujours les fils de famille désireux de venir à lui malgré leurs parents. Voir sa très belle lettre du 18 mars 1850 à M. B*** fils, de La Ferté-Bernard *(Correspondance*, tome III, page 172)

(1) « Par bonheur, *l'Univers* a gagné beaucoup d'abonnés depuis la révolution : il est à 9.000 et ne s'arrêtera pas là, en sorte qu'il paye ses rédacteurs et que nous vivons. Que peut-on désirer de mieux en ce temps de mortalité ? » (Lettre du 21 août 1848 à M. le vicomte Albert de Calvimont; *Correspondance de Louis Veuillot*, tome V, page 16)

(2) Lettres des 15 février et 25 avril 1849. — « Le *Peuple* gardant son tirage à 40.000 en moyenne, le journal doit faire plus de 80.000 francs de bénéfice par an. En ce moment, nous sommes écrasés d'amendes; nous en avons pour longtemps. Toutefois, j'espère. J'ai tant à dire encore; j'ai à intéresser le public si longtemps que de longtemps il ne paraîtra de journal qui puisse prendre la place du mien. » *(Correspondance de P.-J. Proudhon*, tome II, page 371)

Même devenue prudente, régressive, multipliant les procès de presse, fortifiant l'arsenal vengeur, (1) et suppliant qu'on pardonne en faveur de son énergie tardive à ses origines émeutières, la Deuxième République est incapable d'éteindre les foyers que couve la presse pauvre. Mais les libéraux ou se croyant tels, qui gouvernent encore, abdiqueront sans trop se faire prier. Le malheur des temps veut que leurs intérêts moraux soient en désaccord avec leurs intérêts matériels. Or, chacun en France sent que les classes moyennes préfèrent la défaite politique à l'insécurité sociale.

Un Falloux, catholique et légitimiste, a probablement approuvé en secret le coup d'État du 2 décembre 1851, quand ce fut chose faite, mais ne paraît pas y avoir aidé. Tandis qu'à la date du 15 novembre 1850, le docteur Véron, directeur du *Constitutionnel,* rend les cent mille francs qui assuraient à M. Thiers un droit de contrôle sur la politique du journal. (2) Véron, les mains libres, installe dans la maison M. Granier de Cassagnac (le père), dont la dextérité et la virulence marient le pays à l'Empire.

Cette petite révolution de journal symbolise le triomphe de la presse attachée à ce désir de repos, même illusoire et éphémère, qui fut le pôle de la société française au centre du dix-neuvième siècle.

Décembre 1901

---

(1) Lois sur la presse des 27 juillet 1849 et 20 juillet 1850.

(2) Docteur Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris,* tome VI, page 99. — A. Granier de Cassagnac, *Souvenirs du Second Empire,* tome premier, pages 46-47.

Il a été tiré de ce cahier dix-sept exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement;

et cinq exemplaires d'auteur numérotés a, b, c, d, e *exemplaires d'auteur.*

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement: l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse: on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra en retour les seize cahiers parus de cette huitième série.

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie.... **vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle..... **vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...	**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on peut encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire*..... 2

ROBERT DREYFUS. — ***Quarante-Huit***..... 5

ESSAIS D'HISTOIRE CONTEMPORAINE..... 7

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine.. 9

DU MÊME AUTEUR en vente à la *librairie des cahiers* 11

au lecteur..... 13

I. — **la révolution de Février,** — *causerie faite aux* Soirées ouvrières de Montreuil-sous-Bois *en février 1900* 15

II. — **précis historique de la loi Falloux**..... 43

I. — *Où M. de Falloux devient ministre* 45

II. — *Le parti catholique français et la liberté de l'enseignement* 51

III. — *La tactique de M. de Falloux* 58

IV. — *La philosophie de M. Thiers*..... 69

V. — *Les « catholiques avant tout »*..... 82

VI. — *La retraite de M. de Falloux* 88

III. — **l'expédition de Rome** (1848-1849)..... 97

I. — *L'assassinat du comte Rossi*..... 99

II. — *Pie IX à Gaëte* 103

III. — *L'élection présidentielle* 112
IV. — *Le corps expéditionnaire* 118
V. — *Les Français devant Rome* 123
VI. — *La mission Lesseps* 127
VII. — *La prise de Rome* 130
VIII. — *Le retour de Gaëte* 132

IV. — **les deux presses** 139

I. — *De Napoléon à M. Garnier-Pagès* 141
II. — *La presse riche* 147
III. — *La presse pauvre* 158
IV. — *Le choc* 166

Il a été tiré de ce cahier 185

Pour savoir ce que sont 187

Nos Cahiers sont édités 189

Table de ce cahier 193

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce deuxième cahier et pour dix-sept exemplaires sur whatman le mardi 15 octobre 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2050

Dans les dix-sept cahiers de la sixième série, année scolaire 1904-1905, nos cahiers ont publié :

VI-1. — CHARLES PÉGUY. — *Texte sans commentaires.* — **Catalogue analytique sommaire, — 1900-1904, —** de nos cinq premières séries..... cinq francs

VI-2. — ALEXIS BERTRAND. — **L'égalité devant l'instruction, —** *crise de l'enseignement*..... deux francs

VI-3. — ISRAËL ZANGWILL. — **Chad Gadya !**..... deux francs

VI-4. — RAOUL ALLIER. — **L'enseignement primaire des indigènes à Madagascar**..... trois francs cinquante

VI-5. — **Le testament politique de Waldeck-Rousseau**..... trois francs cinquante

VI-6. — ÉLIE ÉBERLIN ; GEORGES DELAHACHE. — **juifs russes**..... deux francs

VI-7. — PORCHÉ ; GILLET ; THARAUD. — **les primitifs français ; contes de la Vierge**..... vingt francs

VI-8. — ROMAIN ROLLAND. — *Jean-Christophe.* — la seule édition complète. — **III. — L'adolescent**..... trois francs cinquante

VI-9. — *Textes formant dossier.* — **La délation aux Droits de l'Homme**..... deux francs

VI-10. — BRENN. — **Yves Madec** *professeur de collège*..... trois francs cinquante

VI-11. — SUARÈS. — **La tragédie d'Elektre et Oreste**..... trois francs cinquante

VI-12. — URBAIN GOHIER. — **Spartacus**... trois francs cinquante

VI-13. — TOLSTOI. — **l'Église et l'État ; les événements actuels en Russie**..... un franc

VI-14. — *Une campagne du* Siècle ; — RAOUL ALLIER. — **la séparation des Eglises et de l'État**..... six francs

VI-15. — EDDY MARIX. — **La tragédie de Tristan et Iseut**..... six francs

VI-16. — ROBERT DREYFUS. — **La vie et les prophéties du comte de Gobineau**..... épuisé

VI-17. — PAUL DESJARDINS. — **Catholicisme et critique.** *Réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy*..... deux francs

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce ; deuxième cahier de la neuvième série ; un cahier blanc de 196 pages ; in-18 grand jésus ; nous le vendons trois francs cinquante.

TROISIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

ÉTIENNE BUISSON

le Parti Socialiste et les Syndicats

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant seize fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

132133
4/10/16

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires: — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes: — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement: on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

le Parti Socialiste et les Syndicats

139936
4/10/16

Depuis quelques années, les théories et l'action syndicales ont pris dans la vie ouvrière en France une importance grandissante. En dehors du mouvement politique socialiste s'est développé un mouvement économique et corporatif : tous deux se dirigent vers le même objet final, qui est la transformation de l'organisation sociale. Mais les méthodes qu'ils recommandent sont profondément différentes.

Le Parti Socialiste, fidèle à un passé déjà long, compte pour transformer le régime social capitaliste sur l'action parlementaire ; la conquête des pouvoirs publics par le prolétariat aura pour conséquence de modifier profondément l'esprit et la forme de la légalité, en même temps qu'elle permettra d'établir un mode nouveau de production économique et de consommation. A l'action parlementaire considérée par lui comme la plus efficace, il ne refuse pas d'adjoindre l'action syndicale, l'action coopérative, toutes les fois où l'une ou l'autre pourront seconder ses efforts, et seront dirigées dans le même sens que lui. C'est par l'action parlementaire et l'action économique combinées, — et non par une seule d'entre elles, — que le P. S. prétend réaliser son programme.

L'action syndicale a moins de netteté dans la théorie. Des tendances très diverses se font jour en effet parmi les ouvriers organisés : les uns veulent rester politiquement et socialement attachés au parti socialiste, et borner leur action syndicale aux questions purement professionnelles et économiques ; d'autres veulent donner au syndicat un rôle social plus large, et prétendent qu'il

porte en lui toutes les puissances d'émancipation ouvrière ; d'autres enfin opposent nettement l'action syndicale à l'action politique socialiste et entendent substituer la première à la seconde qu'ils rejettent comme inutile et vaine.

Est-il besoin de dire que ces diverses tendances syndicalistes, distinctes en théorie, se confondent le plus souvent dans la pratique et que la plupart des camarades qui se disent syndicalistes ignorent ces divergences de doctrines ? C'est ainsi que, faute d'avoir suffisamment précisé leur programme d'action corporative, un grand nombre d'ouvriers socialistes ont pris le titre de syndicalistes sans faire attention qu'ils partageaient cette dénomination avec des libertaires ou des anarchistes dont le programme syndical et politique est profondément différent du leur.

Ainsi s'établit sur une réelle équivoque le prestige du syndicalisme.

C'est avec cette puissance indéterminée que le P. S. doit compter aujourd'hui. Il doit se préoccuper des progrès qu'elle fait chaque jour, car les éléments politiques qu'elle contient peuvent, à un moment donné, le diriger dans des voies nouvelles et l'éloigner de l'action qu'il considère comme la plus conforme au programme qu'il s'est tracé.

Le premier soin du P. S. doit donc consister à se rendre un compte exact des éléments qui constituent le mouvement syndical.

Il lui est indispensable de connaître avec précision les amis et les adversaires qu'il rencontrera parmi les syndicalistes et d'apprécier aussi justement que possible leurs forces réciproques.

CHAPITRE PREMIER

Syndicalisme révolutionnaire et Syndicalisme réformiste

Il existe dans l'unité officielle de la Confédération Générale du Travail deux tendances syndicales distinctes qui souvent même entrent en lutte l'une avec l'autre.

1° Le syndicalisme révolutionnaire

Il faut en parler en premier lieu parce qu'il fait en ce moment le plus parler de lui. Il recherche la réclame; il veut attirer l'attention des travailleurs et du pays par tous les moyens. Il écrit et parle beaucoup, organise des meetings, placarde des affiches dans toute la France, en un mot, considère l'agitation comme le principal moyen de sa propagande. Son programme est d'ailleurs de ceux qui frappent toutes les imaginations : celles des bourgeois et des gouvernants, parce qu'il parle à chaque instant de révolution, qu'il prédit de prochaines transformations sociales et que sa propagande antimilitariste est une menace perpétuelle de désordre et de désorganisation ; — celles des ouvriers, parce qu'il leur dit qu'ils n'ont qu'à « vouloir pour

pouvoir », parce qu'il leur recommande « l'action directe » comme la seule méthode de libération sociale et qu'il leur prêche le « sabotage », c'est-à-dire la malfaçon pour atteindre le patron dans ses intérêts et pour le faire trembler sous la perpétuelle menace de voir perdre ou endommager ses matières premières par un mauvais travail.

L'action syndicaliste révolutionnaire dépasse d'ailleurs le domaine purement syndical. Les convictions anarchistes de la plupart de ses chefs l'entraînent à chaque instant sur le terrain politique, où il s'oppose à toute organisation sociale, socialiste ou autre, à toute représentation démocratique et en particulier au parlementarisme. Il répudie comme opposé aux intérêts ouvriers tout ce qui n'est pas lui-même. Le syndicat doit être le cœur et le cerveau de la vie ouvrière, il est l'organe nécessaire et suffisant de son émancipation. Tout le reste doit être rejeté.

Telle est la théorie. La pratique est souvent différente.

Le sabotage, par exemple, n'a guère été jusqu'ici qu'une menace. Il n'y a eu que bien peu de cas où des ouvriers aient volontairement détérioré du matériel ou gâché des matières premières au cours normal du travail. Il est en effet généralement facile de découvrir, dans une entreprise même de quelque importance, l'auteur d'une malfaçon : tout atelier est organisé précisément de manière à contrôler ce que fait chaque ouvrier et il est rare qu'une faute de travail volontaire ou non passe inaperçue. Déformant le sens du mot sabotage, on l'a appliqué à la détérioration après coup d'un travail quelconque. Chez les peintres en bâtiment, par

exemple, on parle beaucoup de sabotage : des ouvriers viennent la nuit détériorer les peintures faites dans le jour par d'autres. Mais ce n'est pas là du sabotage, de la malfaçon; c'est une manœuvre de guerre.

L'action directe n'est pas beaucoup plus effectivement pratiquée par les syndicalistes révolutionnaires. Des manifestations ou réunions plus ou moins bruyantes ont été, de tout temps, organisées par les travailleurs et, en général, par tous les citoyens désireux d'exercer une pression sur l'opinion publique ou les gouvernants. Les grèves sont depuis longtemps pratiquées par les ouvriers, syndiqués ou non, qui veulent arracher à leurs patrons des améliorations de situation. Mais il n'y a eu, depuis qu'on parle tant d'action directe, aucune tactique nouvelle qui fût de nature à intimider avec raison le patron ou le bourgeois, à moins que les ouvriers n'eussent directement recours à la violence; or ils sortiraient ainsi de la légalité, tomberaient aussitôt sous le coup des lois, donnant au gouvernement des raisons plausibles pour les arrêter; et leur action syndicale serait ainsi réduite à néant. Très rares ont d'ailleurs été jusqu'ici les actions violentes, préparées et exécutées par des syndiqués, agissant pour défendre leurs intérêts corporatifs ou pour exercer une pression sur le patron.

Non-seulement l'action directe et le sabotage ne sont encore que des théories que les leaders de la C. G. T. n'ont pas pu faire pénétrer dans les mœurs courantes des ouvriers français, mais les syndicalistes révolutionnaires les plus convaincus n'ont pas hésité à recourir ces dernières années à des moyens pacifiques et légaux, dans leurs luttes avec les patrons. C'est ainsi que nous

avons vu les divers secrétaires des syndicats de métiers du bâtiment, industrie particulièrement « révolutionnaire », réunis en comité de grève, faire au mois de mai 1906 une démarche collective auprès du ministre de l'intérieur et lui demander d'intervenir auprès des employeurs pour obtenir d'eux quelques concessions. Cette démarche est absolument le contraire de l'action directe.

L'attitude des syndicalistes révolutionnaires à l'égard des réformes sociales n'est pas moins contradictoire. En principe, ils repoussent les lois ouvrières, dues à l'intervention des parlementaires ; et ils les dénoncent comme pratiquement inefficaces et destinées uniquement à faire prendre patience au prolétariat en le trompant. Mais, sitôt qu'une loi ouvrière est votée, comme celle du repos hebdomadaire par exemple, ils sentent bien la nécessité de s'y intéresser, car les ouvriers y attachent une grande importance. Les révolutionnaires deviennent alors les plus zélés défenseurs de la loi nouvelle.

En résumé, nous avons affaire ici à un groupement de syndiqués qui parlent beaucoup de violence, de révolution, d'action directe, de sabotage, mais qui, d'une manière générale, n'ont pas eu dans la pratique une tactique bien différente de celle des autres syndiqués.

Il faut d'ailleurs reconnaître que l'action syndicaliste révolutionnaire qui, à mon sens, fait courir de sérieux dangers au développement durable et profond des groupements ouvriers, présente du moins l'avantage indiscutable de faire une propagande syndicale particulièrement frappante parmi les ouvriers. Par l'agitation multiforme qu'il pratique de façon suivie le syndicalisme révolutionnaire a fait une publicité énorme à

l'idée du groupement corporatif et l'on peut dire qu'il n'y a plus actuellement de salarié qui n'ait été maintes fois sollicité, soit par des invitations personnelles, soit par des appels collectifs affichés ou distribués, à se joindre au syndicat de sa corporation. C'est là un résultat important du syndicalisme révolutionnaire qu'il faut signaler en toute justice.

2° *Le syndicalisme réformiste*

En regard du syndicalisme révolutionnaire se dresse le syndicalisme réformiste, dont la théorie est bien différente.

Il n'y a pas ici une suite de doctrines aussi absolues que chez les révolutionnaires. A l'action directe et au sabotage, les réformistes opposent l'action syndicale positive, les caisses de secours, de grève, de chômage, tout un ensemble d'efforts lents et persistants qui n'ont pas la prétention de tout changer d'un seul coup, mais qui ont pour objet de constituer une armée ouvrière puissante par le nombre et la cohésion.

Les formes d'action varient un peu suivant les fédérations. Chez les typographes, par exemple, on est assez partisan des commissions mixtes patronales et ouvrières, pour régler les conflits et établir les bases des contrats collectifs de travail, — ce qui n'empêche pas les typos, s'ils le jugent nécessaire, d'avoir recours à la grève. Chez les mécaniciens, les relations entre ouvriers et patrons sont moins faciles que dans la typographie : on n'a pu songer jusqu'ici aux commissions mixtes ; la fédération intervient cependant toutes les fois qu'elle

le peut auprès des patrons pour éviter les grèves inutiles et pour obtenir satisfaction par transactions.

La tactique suivie par chaque organisation tient aux circonstances particulières de chaque industrie, aux habitudes établies, à l'esprit général des patrons de la corporation, etc. Nous sommes ici dans le domaine de la pratique et c'est pour cela que les méthodes varient un peu, car celle qui peut réussir dans une corporation en raison des conditions économiques, des dispositions des employeurs et des ouvriers, peut n'être nullement appropriée à une autre corporation.

Tous les groupements réformistes ont cependant un lien commun : c'est la préoccupation du résultat pratique à obtenir, des avantages matériels à réaliser. Les derniers congrès du Syndicat national des chemins de fer, des Fédérations des Mineurs et des Mécaniciens nous ont fourni des preuves indiscutables de ces préoccupations réalistes qui sont partagées par la plupart des organisations syndicales réformistes. (1)

*
* *

Ce qui distingue les deux écoles syndicalistes, c'est surtout l'esprit qui les anime, le langage qu'elles emploient pour parler aux ouvriers et aux patrons. J'ai

---

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler au sujet du syndicalisme réformiste ces quelques phrases de Lagardelle (*Mouvement Socialiste*, 1er novembre 1904) :

« La conception modérée du syndicalisme qui ne voit dans l'action corporative qu'un moyen d'améliorer le sort misérable du prolétariat, se rattache à ce possibilisme ouvrier, si répandu, qui se déclare prêt à accepter, — *n'importe comment*, — tout ce qui peut soulager la situation des producteurs. La repudiation de tout idéalisme révolutionnaire, la consideration du seul moment present, l'importance unique donnée aux plus minimes réformes, le recours

indiqué que la pratique syndicale des partisans de l'action directe et du sabotage n'est pas spécifiquement différente de celle des réformistes; mais leurs discours ne sont pas les mêmes, ni la manière dont ils dirigent les contestations avec les patrons : les premiers, en temps de grève, conseillent l'intransigeance, le maintien intégral des revendications ouvrières, la lutte à outrance qui souvent comme à Raon-l'Étape risque de mal tourner; — les seconds, dont les déclarations sont plus modérées, conseillent plutôt le calme et le bon ordre dans la rue, l'examen de sang-froid des propositions patronales et leur acceptation toutes les fois qu'il y y a un réel avantage ou que les circonstances ne permettent pas d'espérer mieux.

*
* *

Un des principaux points de tactique par lesquels le syndicalisme réformiste se distingue du syndicalisme révolutionnaire, c'est sa préoccupation de constituer

---

à *tous* les procédés pour obtenir quelques satisfactions, telle est la caractéristique de ces tendances. Et, à la vérité, ces aspirations exclusivement utilitaires sont si naturelles au cœur des masses souffrantes, elles ont un tel aspect de froide raison et de sagesse pratique qu'on est étonné qu'elles ne soient pas unanimement acceptées.

« Il faut une rare énergie morale, une puissance d'idéalisme surprenante, une conscience prolétarienne parvenue à un degré supérieur de développement pour que des travailleurs à la vie précaire et instable, adhèrent à la conception révolutionnaire du syndicalisme. »

Voilà par quelles exagérations littéraires on altère le véritable caractère d'un mouvement ouvrier. C'est sous les traits de l'opportunisme le plus terre à terre, le plus plat que l'on dépeint la recherche raisonnée des résultats pratiques et l'horreur du verbalisme.

des fonds de grève, des réserves financières qui permettent au jour du chômage volontaire, lorsque tout le monde a quitté l'atelier, de subvenir aux besoins des grévistes.

On vit bien la différence des conceptions et des pratiques au cours des grèves du mois de mai 1906. La fédération du Livre (typographes) dépensa à Paris en 13 semaines 318.378 francs et dans toute la France, pour toute la durée de la grève 704.000 francs, y compris Paris. Dans une fédération moins importante, celle des Mécaniciens, qui comprend 3.000 adhérents à Paris, il fut dépensé 57.500 francs pour Paris, Lunéville et Saint-Étienne. Par contre, les syndicats révolutionnaires du Bâtiment (menuisiers, charpentiers, peintres, serruriers) ne firent aucune distribution de secours de grève. Dans la Voiture, on se contenta d'organiser des repas communistes dans divers quartiers de Paris et Banlieue. Mais ces diverses grèves ne durèrent que de 4 à 8 semaines. Dans l'Ameublement, où la lutte fut particulièrement longue et pénible, le syndicat de Paris disposa de 15.000 francs, chiffre dérisoire pour une industrie dans laquelle les salaires sont généralement élevés. Seule parmi les fédérations à tendances révolutionnaires, la Fédération lithographique française, dont le secrétaire syndicaliste révolutionnaire n'est que depuis peu d'années en fonction et qui a derrière elle un passé de pratique réformiste, dépensa au cours de la grève la somme de 87.230 francs.

Si d'une manière générale les syndicats révolutionnaires n'ont pas de fonds de grève tandis que les réformistes en ont, cela vient de ce que les premiers sont de création récente ou ne comptent qu'un petit nombre

d'adhérents tandis que les seconds comprennent plus de membres et sont de fondation plus ancienne. Voilà la vraie raison de fait, et non de principe, qui n'a pas permis aux syndicalistes révolutionnaires d'avoir de l'argent derrière eux lors du mouvement du 1er mai 1906. Ils ont dit alors que leurs principes révolutionnaires ne leur permettaient pas de constituer des fonds de grève : c'était une mauvaise raison destinée à masquer leur insuffisante organisation.

*
* *

Il est difficile d'estimer exactement les forces réelles des deux syndicalismes. Il n'y a pas de fédération d'ailleurs qui ne contienne à la fois des révolutionnaires et des réformistes. D'une manière générale cependant on peut dire avec exactitude que la plupart des grandes et anciennes organisations syndicales sont à tendances réformistes, tandis que les révolutionnaires n'ont encore pris la direction que des syndicats ou fédérations de création récente et peu importants comme effectifs.

Dans la C. G. T. même, nous avons du côté *réformiste :*

Les travailleurs des chemins de fer (47.700 adhérents), la Fédération du Livre (12.000), la Fédération du Textile (33.000), la Fédération des Mécaniciens (6.000), les Établissements civils de la guerre (manufactures d'armes), les Musiciens (petite organisation mais bien dirigée), les travailleurs de la Céramique, les travailleurs du Gaz et de l'Éclairage, les ouvriers et ouvrières des manufactures de Tabac (organisation très serrée qui englobe presque l'una-

nimité des travailleurs), la Fédération des transports (en particulier les omnibus de Paris très nettement réformistes), etc.

Du côté *révolutionnaire :*

La Fédération des ouvriers des ports (12.000 adhérents), la Fédération des Métallurgistes (10.000), la Fédération des ardoisiers (6.000), la Fédération des orfèvres (2.000), la Fédération des allumettiers (1.500), la Fédération lithographique française (1.600), la Fédération du Bâtiment qui comprend les peintres, les serruriers, les menuisiers, les charpentiers, les terrassiers, la Fédération de la voiture, l'industrie de l'alimentation, les mouleurs sur bois, les travailleurs municipaux, les ouvriers de l'industrie du papier, de la chapellerie, etc.

D'autres corporations ne peuvent être rangées dans l'une ou l'autre des catégories précédentes.

Ce sont :

les ouvriers des arsenaux de la marine (12.000 adhérents), les coiffeurs, les cuirs et peaux, la chaussure, les Postes, télégraphes et téléphones, etc.

Enfin, en dehors même de la C. G. T., la Fédération des Mineurs comprend environ 90.000 cotisants réformistes contre 18.000 révolutionnaires, d'après les votes du dernier congrès.

Les chiffres et indications qui précèdent sont forcément approximatifs. Il est impossible de contrôler le nombre des adhérents d'une fédération, car il n'est pas fixe ; d'ailleurs les secrétaires de syndicats ou de fédération se sont parfois refusés à me le faire connaître. Je n'ai pas pu contrôler personnellement les tendances

révolutionnaires ou réformistes de toutes les organisations mentionnées ci-dessus et j'ai dû m'en rapporter dans bien des cas aux renseignements qui m'étaient très sincèrement donnés de seconde main.

Mais je crois cependant pouvoir conclure d'une manière indiscutable des chiffres ci-dessus que le nombre des syndiqués français à tendances réformistes est de beaucoup supérieur à celui des syndiqués révolutionnaires. (1) Les dirigeants de la C. G. T. ne le contestent d'ailleurs même pas.

*
* *

Comment expliquer dans ces conditions que l'organisme ouvrier central, le bureau confédéral, soit entre les mains des révolutionnaires, c'est-à-dire de la minorité ? Tout simplement en raison du mode de représentation et de vote adopté dans les congrès de la C. G. T. Il n'y a aucune représentation proportionnelle. Au lieu que le nombre des voix attribuées à chaque organisation ait pour base le nombre des adhérents, chaque organisation a droit à un certain nombre de voix fixé arbitrairement il y a plusieurs années et qui ne correspond plus à son importance actuelle. C'est ainsi qu'au congrès d'Amiens certaines organisations disposaient d'une voix par 31 membres, tandis que d'autres n'avaient une voix que pour 3.000 membres.

Au congrès d'Amiens, une minorité de 45.000 syndiqués sur 200.000 disposait d'un nombre de voix suffisant pour

(1) Voir plus loin l'opinion de Guérard et les chiffres cités par lui.

atteindre la majorité dans les votes. (Guérard, *Humanité* du 31 mai 1907)

On a cherché bien des fois à modifier cette situation illogique, mais en vain jusqu'ici. Les révolutionnaires ont recours à tous les moyens pour conserver la direction de la C. G. T.

Ils justifient leur attitude par le droit des minorités. Si la représentation proportionnelle était appliquée, disent-ils, les petites organisations seraient submergées par les grandes, ce qui ne serait pas juste. Mais ils trouvent plus juste d'imposer les vues de la minorité à la majorité.

Cet état de choses ne peut être modifié que par un vote du congrès et tout vote sur cette question se fera suivant le système actuellement en vigueur. Un changement ne pourra donc être apporté que si certains révolutionnaires, examinant en conscience cette paradoxale situation, en sentent toute l'injustice, et s'unissent à ceux qui depuis longtemps en réclament la transformation, ou bien si ces derniers, voulant à tout prix obtenir satisfaction, organisent dans toute la France une sérieuse campagne pour la représentation proportionnelle, et se décident à exercer de toutes les manières une irrésistible pression sur le Comité confédéral.

*
* *

Il y a d'ailleurs, pour les syndicalistes réformistes, une difficulté morale à réagir, avec toute l'énergie qu'il faudrait, contre les déclamations du syndicalisme révolutionnaire : ce dernier en effet est aux yeux de beaucoup d'ouvriers très sincères, mais peu éclairés, le représen-

tant par excellence des intérêts des travailleurs; il faut donc du courage et de l'habileté à des secrétaires de syndicats réformistes pour s'élever dans la presse ou les réunions publiques contre des conceptions aussi attirantes pour le prolétariat que l'action directe ou la grève générale révolutionnaire. Les militants révolutionnaires n'hésitent pas d'ailleurs à accuser de modérantisme ou même de trahison les syndiqués qui ne marchent pas avec eux ou qui discutent leur tactique. Aussi, par la crainte de paraître trop modérés en s'élevant ouvertement contre certaines propositions ou certains actes, beaucoup de secrétaires réformistes acceptent momentanément la domination usurpée de la minorité révolutionnaire, comptant sur la propagande corporative qu'ils mènent énergiquement dans leurs propres organisations pour convaincre les camarades. Dans les congrès confédéraux, en effet, l'action est difficile et dangereuse; le terrain et les armes du combat sont très variés. D'ailleurs les organisateurs des congrès s'arrangent toujours de manière à s'assurer la majorité. C'est donc avec la quasi-certitude d'être vaincus que les réformistes se rendent aux congrès de la C. G. T.

Il faut signaler d'ailleurs quelques exceptions à cette attitude beaucoup trop timide des réformistes. A propos du mouvement du 1er mai 1906, en particulier, deux protestations très vives ont été élevées contre les procédés de polémique de la C. G. T. par Keufer, secrétaire général de la Fédération du Livre, et Coupat, secrétaire général de la Fédération des ouvriers mécaniciens de France. Le premier, dans un article longuement documenté de la *Revue Syndicaliste*, a prouvé qu'Émile Pouget, rédacteur en chef de la *Voix du*

Peuple, organe de la C. G. T., avait très inexactement narré dans le *Mouvement Socialiste* les faits relatifs à la grève des typos et à l'attitude du secrétaire général de la Fédération. Le second, dans un appel au congrès d'Amiens, prit très énergiquement à partie le Comité confédéral qui dans son rapport déclarait que les syndiqués mécaniciens avaient été hostiles au mouvement gréviste et que les organisations n'y avaient pas pris une part active, ce qui n'était pas conforme aux faits. Des protestations et discussions de ce genre devraient se multiplier. Elles sont précieuses, car elles peuvent ouvrir les yeux à ceux qui veulent bien voir.

Il ne faut pas que cette situation paradoxale dure beaucoup plus longtemps, car elle est contraire à l'équité et au bon sens. Comment les réformistes se tireront-ils de cette position embarrassante? D'une part, en redoublant d'énergie dans la propagande individuelle exercée parmi des syndiqués de toutes les corporations. Ils ont fondé dans cette intention, il y a deux ans environ, une petite revue mensuelle, la *Revue Syndicaliste*, où ils défendent leurs idées avec une grande dignité; ils y fournissent de précieux arguments documentaires aux camarades désireux de discuter avec les révolutionnaires.

D'ailleurs, la raison pratique triomphe toujours chez les esprits sérieux et sincères. Et c'est ainsi que nous avons vu plusieurs des militants les plus en vue du syndicalisme révolutionnaire évoluer progressivement vers l'action réformiste. Guérard, par exemple, actuellement secrétaire du Syndicat National des Chemins de fer, fut, il y a quelques années, secrétaire de la

C. G. T., avant Griffuelhes; il était alors partisan résolu de la grève générale et tout faisait craindre qu'il ne versât dans le syndicalisme le plus révolutionnaire. L'expérience des faits et des hommes s'est chargée de modifier ses dispositions, il a mis grands mots et formules de côté, et il est devenu le plus positif des syndicalistes. De même Niel, secrétaire de la Bourse du Travail de Montpellier, était en 1904 encore un fervent révolutionnaire. Or, il a publié depuis quelques mois, dans l'*Humanité*, des articles d'inspiration réformiste, très opposés aux tendances des libertaires de la C. G. T.

Ce mouvement des esprits n'est pas à constater seulement chez les militants les plus en vue : une évolution correspondante est visible dans la masse des syndiqués. C'est ainsi, par exemple, que sur la question de la représentation proportionnelle dans les congrès de la C. G. T., alors que le congrès de Lyon ne s'en était même pas occupé, il y eut au congrès de Montpellier 74 mandats favorables; au congrès de Bourges en 1904, cette minorité grandit considérablement, il y eut 388 mandats favorables et 822 opposés à la représentation proportionnelle.

Voilà un ensemble de circonstances qui témoigne de la vitalité du syndicalisme réformiste et qui devrait encourager ses chefs à une action commune et raisonnée contre le syndicalisme révolutionnaire. Le point capital pour le moment, c'est d'obtenir une représentation équitable : lorsque les organisations auront dans les congrès un nombre de voix proportionnel à leur importance numérique, le courant réformiste aura la majorité et pourra reprendre la direction du comité confédéral accaparé par les révolutionnaires. Lorsque les

mineurs seront entrés dans la C. G. T. — ce à quoi s'opposent les révolutionnaires par tous les moyens. — la majorité réformiste sera solidement établie.

Pour triompher il faudra aux réformistes beaucoup d'efforts, d'autant plus persistants que les révolutionnaires feront une résistance acharnée. Mais ce serait vraiment une belle et noble campagne que celle des réformistes, quittant momentanément les soucis absorbants de leurs intérêts syndicaux particuliers pour entreprendre une large propagande au nom de l'équité et de la juste représentation de tous les syndiqués dans les congrès confédéraux, pour le triomphe de la méthode syndicale qu'ils ont reconnue seule efficace.

CHAPITRE II

Le Parti Socialiste et le Mouvement Syndical

Le P. S. doit surveiller de très près ce syndicalisme dont les manifestations d'ordres divers constituent sûrement par leur nouveauté même un puissant attrait aux yeux des prolétaires. L'action parlementaire des socialistes paraît à beaucoup un peu surannée, un peu monotone; on lui a tant demandé : elle a proportionnellement assez peu donné. Aussi l'allure agissante du syndicalisme tente-t-elle même de bons socialistes, fatigués des lenteurs parlementaires. Il y a donc là une concurrence du socialisme, si l'on peut ainsi parler. Quelle doit être l'attitude du parti à son égard?

Le P. S. ne peut plus considérer la C. G. T. comme un ensemble de groupements dont les opinions voisines ne diffèrent que légèrement et qui constituent cependant un corps uni, compact, dont les membres sont intimement liés entre eux. Il y a trop d'oppositions, souvent même des haines trop vivaces entre les deux écoles du syndicalisme français, pour que le parti socialiste les puisse ignorer. Quiconque a parcouru les comptes rendus des récents congrès confédéraux ou les polémiques de la presse syndicaliste est saisi par

la violence des antagonismes entre lesquels le parti socialiste doit prendre parti. (1) Car il doit prendre parti. Il ne peut pas prétendre en effet que les querelles qui divisent les syndicalistes soient d'ordre purement syndical, et d'une nature si particulière qu'un parti politique n'ait pas à se prononcer. Ce ne sont pas en effet deux écoles proprement syndicalistes qui sont en présence ; c'est d'une part une masse imposante d'ouvriers syndiqués qui « poursuivent d'une façon continue les améliorations corporatives et sociales par la double intervention syndicale, même l'action énergique et pacifique, et par l'intervention légale moins efficace, mais utile pour les réformes ayant un caractère général », (2) et c'est d'autre part un groupe moins important de syndiqués qui veulent accaparer le mouvement syndical au profit d'une action violente aussi politique qu'économique, qui doit se substituer à toute autre forme d'action émancipatrice ouvrière. (3)

Il est donc indispensable que le P. S. se rendant un compte exact de la valeur spécifique de chacune des

---

(1) Niel. *Congrès d'Amiens*, page 146 :

« Ce n'est un secret pour personne qu'il y a guerre actuellement, entre les deux éléments syndicalistes les plus militants : socialistes et anarchistes. S'il en fallait une preuve nouvelle à toutes celles que je vais donner, on la trouverait dans certaines attitudes et dans certaines paroles de ce congrès même. »

(2) Keufer. *Mouvement Socialiste*, 1er novembre 1904.

(3) Merrheim. *Congrès d'Amiens*, page 153 :

« Aujourd'hui, nous n'avons plus les mêmes manières de voir, vous faites du syndicat un groupement inférieur, incapable d'agir par lui-même : vous ne voulez pas qu'il sorte de la légalité pour que, sur le terrain politique, il ne puisse gêner votre action. Nous affirmons au contraire qu'il est un groupement de lutte intégrale, révolutionnaire et qu'il a pour fonction de briser la légalité qui nous étouffe, pour enfanter le droit nouveau que nous voulons voir sortir de nos luttes. »

écoles syndicalistes, prenne nettement parti, car s'il restait volontairement dans le vague, il pourrait un jour ou l'autre se trouver dans une situation difficile ou dangereuse vis-à-vis de ceux qu'on pourrait appeler les syndicalistes politiques, qui poursuivent le même objet que lui : l'émancipation sociale des travailleurs, mais par des voies très différentes, souvent même opposées.

*
* *

Pour le guider dans ce choix, le P. S. pourrait bien chercher, dans les archives des partis socialistes à la fusion desquels est due sa formation, des décisions de congrès ou de groupes qui lui indiqueraient l'attitude à prendre à l'égard des deux syndicalismes. Mais il trouverait des décisions souvent contradictoires qui risqueraient de l'embarrasser.

C'est ainsi que sur la question de la grève générale et sur la valeur émancipatrice de l'action syndicale, le P. O. F. s'est toujours montré très sceptique. En 1894, l'année même de la naissance de la C. G. T., fondée par les syndiqués partisans de la grève générale, avec Briand à leur tête, qui venaient de se séparer avec éclat des syndiqués guesdistes, le congrès du P. O. F. votait la déclaration suivante :

Le parti ouvrier ne voit dans les grèves que les conséquences naturelles et nécessaires de la société capitaliste basée sur l'antagonisme des intérêts de classes.

Le socialisme ne pousse pas aux grèves, il ne les provoque pas, parce que, même là où elles viennent à aboutir, elles laissent subsister pour les travailleurs leur condition de prolétaires et de salariés. Mais il en tient compte

comme d'un fait, lequel détermine sa conduite et ses devoirs.

Nul ne saurait songer à interdire la grève aux travailleurs... Notre devoir est, au contraire, partout où le conflit se produit, de prendre la défense des grévistes. Moins nous sommes des fauteurs de grèves, plus nous devons nous porter au secours des travailleurs contraints à se refuser à un travail devenu intolérable.

Instrument inégal et partiel de défense dans la présente société, à plus forte raison la grève ne saurait-elle être — même généralisée — l'outil de l'affranchissement ouvrier. Préparer la grève générale, ce serait conduire le prolétariat dans une impasse, le diviser, contre lui-même, en grévistes et non-grévistes; ce serait immobiliser, dans la lutte pour la libération commune, les travailleurs des campagnes et organiser nous-mêmes notre défaite.

C'est sur le terrain politique que le prolétaire est l'égal du capitaliste, supérieur même au capitaliste, puisque les prolétaires sont le nombre. Ce n'est que par l'action politique, par la conquête du pouvoir politique, que les travailleurs organisés pourront s'émanciper.

En 1897, à Paris, ce même parti déclarait que :

Si l'organisation syndicale des deux classes ennemies engendre les conditions indispensables de la société socialiste, elle ne saurait l'instaurer par ses seules forces; que, pour une pareille œuvre, l'action politique est indispensable, ainsi que suffirait à le démontrer l'exemple du prolétariat anglais si puissamment organisé dans ses trade-unions et plus éloigné peut-être qu'aucun autre prolétariat de la transformation sociale nécessaire, parce qu'il n'a pas su joindre à l'action corporative, l'action politique.

Il rappelait que

l'expropriation politique de la classe capitaliste doit précéder et peut seule permettre son expropriation économique.

En 1899, le congrès d'Épernay déclarait encore que :

Par conquête des pouvoirs publics, le P. O. F. a toujours entendu l'expropriation politique de la classe capitaliste, que cette expropriation ait lieu pacifiquement ou violemment.

Sur ces mêmes questions au contraire, le Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire (allemaniste), qui fait actuellement partie de l'Unité Socialiste, a toujours depuis sa fondation affirmé sa foi dans l'action syndicale révolutionnaire couronnée par la grève générale. A tous ses congrès, il vota des résolutions dans le sens très net de celle du congrès de Saint-Quentin en 1892 qui affirmait « la possibilité d'une action révolutionnaire autre que celle résultant de la protestation électorale ». « Il assigna la grève générale comme but dernier aux groupements syndicaux et politiques » et il voulait par là « quitter le domaine trop parlementaire, briser avec les vieilles coutumes et d'un parti de tactique, devenir un parti d'action révolutionnaire ». (1)

Aussi bien cette divergence de vues dans le passé ne doit pas influencer le P. S. dans l'attitude qu'il doit prendre aujourd'hui à l'égard des deux écoles syndicalistes. Le socialisme, pensée vivante du prolétariat moderne, n'a pas à se référer à la tradition ; sa tactique doit être inspirée par les exigences de chaque époque ; et il peut bien, s'il lui plaît, être aujourd'hui syndicaliste, comme hier ministérialiste ou demain partisan de

(1) Les Congrès ouvriers socialistes de la *Bibliothèque Socialiste*. Tome II, pages 138-139.

la grève générale, dès lors qu'il estime que les intérêts bien entendus de la classe ouvrière exigent de lui ces successives attitudes.

*
* *

Tout récemment, en mai 1907, à l'occasion des débats sur la politique antisyndicale du cabinet Clemenceau, plusieurs députés socialistes ont fait connaître dans une discussion à la Chambre leurs sentiments sur la C. G. T. Leurs discours n'engagent qu'eux-mêmes, car ils n'ont pas parlé, en cette occasion, au nom du parti. Mais ils ont eu un assez grand retentissement dans les milieux parlementaires et dans le pays socialiste pour qu'il entre dans le cadre de cette étude d'en faire un rapide examen.

Vaillant, Willm et Jaurès en particulier ont traité devant la Chambre cette question si complexe et si délicate. Mais les circonstances voulurent qu'ils parlassent plus comme des avocats que comme les membres d'un parti politique. Au lieu d'examiner à fond et dans le détail les conséquences, bonnes ou nuisibles pour le socialisme, de l'influence toujours plus considérable du syndicalisme dans les milieux populaires, force leur fut de paraître considérer la question comme résolue et le syndicalisme comme la tendance la plus naturelle et la meilleure qui soit.

Vaillant exprimait une opinion très répandue parmi les socialistes français sur l'action syndicale lorsqu'il s'écriait :

La C. G. T. représente véritablement le mouvement syndical, le mouvement conscient d'organisation du prolétariat

pour sa lutte syndicale, comme le parti socialiste représente son parti politique pour son émancipation. Voilà pourquoi nous la défendons avec le droit d'organisation syndicale, comme nous défendrions le parti socialiste lui-même.

Et plus loin :

Il n'y a plus à parler de conflit entre deux organisations qui, dans leur indépendance absolue et dans leurs rôles corporatif et politique distincts, sont des organismes complémentaires de la classe ouvrière, pour son action totale qui deviendra, par la force des choses, de mieux en mieux coordonnée, l'une représentant l'unité corporative, l'autre l'unité politique du prolétariat français.

Il donnait d'ailleurs la définition socialiste du syndicat lorsqu'il disait :

Le syndicat est l'élément générateur qui dans la société transformée deviendra l'association des producteurs, et ce syndicat est actuellement, en se fédérant librement, l'organisation qui réalise la force corporative du prolétariat luttant avec sa force politique, avec son parti socialiste pour son développement, pour son émancipation.

Et au cours de tout son discours il unissait sans cesse les mots syndicalisme et socialisme, comme deux conceptions solidaires, intimement liées l'une à l'autre dans son esprit.

Mais c'est là une théorie du syndicalisme qui n'est pas du tout conforme à celle des syndicalistes révolutionnaires. Le comité confédéral en effet est loin de considérer l'action politique comme « complétant » l'action syndicale ; cette dernière, disent-ils, se suffit entièrement à elle-même et contient en soi toutes les puissances d'émancipation prolétarienne (Merrheim). En parlant

comme il l'a fait, Vaillant était donc en opposition avec les syndicalistes révolutionnaires. Pourquoi ne l'a-t-il pas indiqué? N'y a t-il pas danger à laisser se généraliser l'idée que le P. S. est intimement lié au mouvement syndicaliste, alors que l'on sait que les militants syndicalistes ont pour objectif d'éliminer le plus tôt possible l'influence du socialisme politique ?

D'ailleurs Vaillant poussa la confusion plus loin encore : il proclama du haut de la tribune de la Chambre l'accord parfait qui règne entre la C. G. T. et le P. S. :

Dans une discussion précédente, M. Clemenceau voulait opposer les déclarations de quelques syndicalistes au Parti Socialiste. Cette question n'a pas de raison d'être. Il a pu se produire quelques frictions à l'origine entre la Confédération Générale du Travail et le parti socialiste, mais si le fait a pu se produire et si partiellement et localement il a pu en subsister quelque chose, cela n'a qu'une importance secondaire, cela n'a plus d'importance actuelle. *La naissance de la Confédération du Travail, ardemment désirée et secondée par nous, a mis fin à toute ingérence politique dans les syndicats.* ... Il n'y a plus à parler de division, de conflit après les congrès tenus à Amiens (1) par la Confédération du Travail et à Limoges par le Parti Socialiste.

Voilà vraiment beaucoup d'inexactitudes et Vaillant semble écrire l'histoire conformément à ses désirs rétrospectifs. La naissance de la C. G. T. n'a été ni ardemment désirée, ni secondée par le P. S. : c'est après une violente discussion entre partisans de la grève gé-

---

(1) Cf. Amédée Bousquet, au *Congrès d'Amiens (1906)* (page 142), dans la discussion sur les rapports de la C. G. T. et du P. S. : « Au début de la C. G. T. les socialistes n'avaient pas tant de sollicitude pour la classe ouvrière. *Nous avons le droit de nous méfier...* »

nérale et socialistes du P. O. F. que se produisit au Congrès de la Fédération des Syndicats à Nantes (1894) une scission d'où devait naître la C. G. T. animée du pur esprit grève-généraliste, tandis que les socialistes guesdistes cherchaient à reconstituer une organisation syndicale rivale. En ce qui concerne l'ingérence politique dans les syndicats à l'heure présente, il suffit de relire le *Congrès d'Amiens* pour se faire une idée exacte de la propagande anarchiste qui s'y est faite depuis plusieurs années. Quant à proclamer « qu'il n'y a plus de divisions », je ne sais vraiment où Vaillant a vu qu'aucun militant du syndicalisme révolutionnaire ait déclaré son accord avec le P. S. Sans doute les violentes accusations et les perfides insinuations dont les socialistes ont été l'objet de la part des syndicalistes se sont atténuées. Les syndicalistes révolutionnaires poursuivis, au mépris de toute justice et de tout sentiment démocratique et républicain, par le gouvernement de M. Clemenceau, sentent la valeur de l'appui si désintéressé des socialistes, et ils négligent depuis quelques mois de les attaquer. Mais pas un n'a désarmé; ils gardent tous leur idéal, leurs théories et leurs tactiques. Et les socialistes sont seuls à proclamer l'accord parfait.

Il faut signaler encore une autre inexactitude de Vaillant, reprise d'ailleurs par Willm dans un discours plein d'excellents passages et de courageuses affirmations : elle a trait à la direction de la C. G. T. Vaillant parle de ces

> hommes très intelligents, qui sont secrétaires de la confédération ou secrétaires des syndicats et nullement dirigeants de ce mouvement.

Et Willm ajoute :

C'est l'ensemble des organisations ouvrières qui dicte à la C. G. T. son attitude, sa ligne de conduite : l'impulsion ne vient pas d'en haut, elle vient des syndicats ; de même, pour le P. S., la vie du parti n'est pas dans la tête, comme souvent vous croyez l'y voir : elle est dans l'ensemble du parti...

Cette assimilation du P. S. et de la C. G. T. en ce qui concerne leur direction intérieure est absolument inexacte. Une organisation ouvrière dont la représentation proportionnelle est volontairement bannie, pour laisser la direction du mouvement à la minorité, ce qu'affirment hautement les dirigeants actuels de la C. G. T., suit une méthode tout à fait opposée à celle du P. S. Ce n'est pas « l'ensemble des organisations ouvrières qui dicte à la C. G. T. son attitude », mais bien la minorité maintenue maîtresse des congrès par un mode suranné de représentation. Le P. S. au contraire, nettement partisan de la représentation proportionnelle, cherche dans un sincère effort démocratique l'expression exacte de la volonté de la majorité par un système scrupuleusement combiné de groupements fédéraux. Les deux méthodes de représentation sont absolument opposées.

Le jour même où parla Vaillant à la Chambre, une voix s'est fait entendre qui réprouvait l'engouement actuel du P. S. pour le syndicalisme révolutionnaire : c'est celle de Jules Guesde. Le texte officiel de ses déclarations n'a pas encore été publié ; voici sous toutes réserves celui qu'en a donné le *Réveil du Nord :*

L'action directe, la grève, bousculer les soldats, pendre les patrons, mettre la main sur l'usine, la belle victoire ! Vous

n'aurez fait que changer les propriétaires; la propriété n'en restera pas moins privée. C'est la théorie anarchiste, cela, la vieille musique que nous connaissons et qui, pour avoir changé d'instrument, n'en reste pas moins la même chanson. Et si les prolétaires armés de leurs bulletins de vote ne sont pas capables d'envoyer des hommes de leur classe dans les pouvoirs publics, ils le sont bien moins encore de se faire trouer la peau pour aller à un but par le plus long chemin.

La bourgeoisie n'a crainte ni du syndicalisme à outrance ni de l'antimilitarisme de fantaisie. Mauvaise littérature, action néfaste qui embarrasse notre route, paralyse notre marche, et c'est pourquoi je parle avec colère, avec indignation de ces tentatives de déviation qui se donnent des allures révolutionnaires et qui nous font perdre des années de propagande.

L'action directe et l'antimilitarisme comme le comprennent certains sont des maladies dont le parti se libérera comme il s'est guéri des autres.

Ce qui n'empêcha pas Jaurès, le 11 mai, de prononcer à la Chambre un discours où il paraissait prendre très au sérieux cette « mauvaise littérature ».

Le ton de la polémique change avec lui. Nous retrouvons dans ses paroles ce haut idéalisme, cette largeur de vues désintéressées qui lui ont acquis dans le socialisme international une aussi considérable situation morale. Il ne repousse pas brutalement comme Guesde un phénomène aussi important que le syndicalisme qu'il ne suffit pas de mépriser ou de nier pour anéantir; mais il évite aussi les déclarations excessives de Vaillant qui affectait de confondre dans un même amour socialisme et syndicalisme.

Cependant il plaide une cause devant un tribunal qu'il sait mal disposé et il s'efforce naturellement de ne

mettre en valeur les points favorables à ceux qu'il défend, atténuant tout ce qui pourrait être tourné contre eux. C'est ainsi qu'il reconnaît la présence d'anarchistes dans la C. G. T. « Mais, ajoute-t-il, est-ce que leur action est dirigeante au point que vous dites?

A côté des anciens libertaires ou des libertaires partisans de cette grève générale révolutionnaire qui, pour le gouvernement, suffit à disqualifier tout le monde, excepté les membres du gouvernement, il y a des positivistes, des réformistes, des opportunistes, des modérés. Et, entre toutes ces tendances, qu'est-ce qui prévaut, qu'est-ce qui fait le partage? Est-ce que c'est une organisation d'autorité? C'est la classe ouvrière elle-même, périodiquement convoquée, délibérant dans ses congrès. » (1)

Et sans examiner de plus près le rôle réel que les anarchistes ont pris dans le mouvement syndical, il se borne à signaler que les libertaires syndicalistes ont « abandonné la vieille métaphysique anarchiste au sujet de la loi » et que

ces esprits positifs, au lieu d'opposer à la loi une négation métaphysique, la prennent comme un fait et l'utilisent comme tel pour les progrès de la classe ouvrière... (2) et du moment que même les libertaires reconnaissent la loi comme un fait dont il faut faire

---

(1) Jaurès paraît considérer ici les décisions des Congrès de la C. G. T. comme représentant la pensée de la majorité : or ce n'est pas exact, puisque le mode de représentation suivant lequel sont émis les votes est loin d'être proportionnel et que c'est la minorité qui impose ses vues à la majorité.

(2) Cf. Niel. *Congrès d'Amiens*, page 149. « Il devient tellement évident que l'on peut tirer quelque chose de bon, même des lois, que des libertaires eux-mêmes commencent à le reconnaître comme l'a fait Pouget dans *la Voix du Peuple* à propos du repos hebdomadaire. »

usage pour les progrès du prolétariat, la conséquence, *sinon avouée au moins nécessaire*, est que le prolétariat doit conquérir le plus possible des lois de garantie, des lois d'émancipation, des lois d'organisation. Et voilà comment, par la seule force de l'évolution, la Confédération générale du Travail s'harmonise nécessairement à l'effet même de législation sociale.

Ici, Jaurès devance par trop la pensée des libertaires : pour défendre l'organisation ouvrière dont ils ont accaparé la direction, il leur prête des idées qu'ils n'ont jamais formulées; ce procédé de défense n'est pas sans danger pour le P. S. Est-il conforme à ses intérêts de faire croire au prolétariat que les anarchistes deviennent des partisans de l'action légale, qu'ils sont somme toute très proche, de nous ?

Dans ce discours, je le répète, Jaurès a interprété les faits et les paroles de la manière la plus favorable à ceux qu'il défendait. Mais il est bien évident que ce n'est pas ainsi que la question doit être posée et discutée entre socialistes. Après avoir fait preuve d'une remarquable indépendance d'idées en défendant devant la Chambre une poignée de libertaires abusivement poursuivis par le gouvernement de la République, le P. S. a non seulement le droit, mais le devoir d'examiner de près les conséquences possibles de ses rapports de plus en plus intimes avec des politiciens qui n'ont rien fait pour mériter sa confiance.

*
* *

Ce qui contribue plus encore peut-être que ces inexactitudes diplomatiques des discours parlementaires à donner au public ouvrier l'impression de l'unité de

pensée et d'action entre les syndicalistes révolutionnaires et le P. S., c'est l'attitude du journal *l'Humanité* depuis bien des mois.

Nous voyons aujourd'hui des amis autorisés de Guesde, les Lafargue et les Bracke, écrire à l'*Humanité* à côté de Griffuelhes et de Pouget dont ils ne critiquent ni le syndicalisme outrancier, ni l'anti-parlementarisme. De même Jaurès et les anciens membres du P. S. F. négligent de discuter avec les syndicalistes révolutionnaires : si bien qu'un lecteur non informé pourrait croire que les déclarations d'un libertaire comme Pouget ou Griffuelhes expriment la pensée générale du socialisme français sur les questions syndicales.

L'organe du parti, d'ailleurs, n'est pas seulement neutre : il est en réalité syndicaliste. Plusieurs des rédacteurs chargés des questions syndicales apportent dans leurs comptes rendus ou appréciations un parti pris manifestement favorable au syndicalisme révolutionnaire et passent sous silence la plupart des manifestations des syndicalistes réformistes. Sans vouloir faire une série de citations qui seraient sans doute fastidieuses, je tiens à signaler entre autres le cas suivant :

C'est à propos du congrès des travailleurs des chemins de fer du mois d'avril 1907. A la première séance, un camarade reprocha au conseil d'administration de n'avoir pas fait une propagande assez active en faveur de la journée de 8 heures. A quoi Guérard, le secrétaire général du Syndicat, repartit en déclarant que les congrès, toujours autonomes, avaient à plusieurs reprises répondu qu'ils n'étaient pas en force pour obtenir la journée de 8 heures.

« Il y a neuf ans, dit Guérard, nous avons décidé la grève générale, pour obtenir cette journée de 8 heures. L'échec a été complet et vous savez quelles ont été les conséquences. Les groupes ont périclité, d'autres ont disparu. Il nous a fallu neuf années pour panser les blessures, reconstituer les groupes, redevenir une force et gagner à la cause syndicale les indécis. Êtes-vous capables de décider de ne travailler que 8 heures par jour? » — « Non! non! » répondent un grand nombre de délégués. — « Alors, reprend Guérard, nous devons nous incliner devant ces faits et poursuivre méthodiquement notre propagande. »

Voilà un échange de vues assez important, d'une force éducative assez réelle pour mériter d'être mentionné par l'*Humanité*.

Voici comment elle résume ces déclarations :

« Une discussion a lieu sur la journée de 8 heures et les congressistes expriment leur ferme volonté de faire une propagande incessante en faveur de cette réforme qu'ils ne pourront conquérir que le jour où l'organisation sera suffisamment forte. » — Croit-on vraiment que le lecteur de l'*Humanité* ait une idée exacte de la discussion du congrès des chemins de fer sur la question de la journée de 8 heures?

Ce n'est qu'un détail, dira-t-on. Assurément. Mais il a sa valeur, car il suffit de passer sous silence beaucoup de détails de ce genre pour modifier aux yeux du lecteur le caractère véritable d'un congrès ou d'une réunion. Ce qui distingue les syndicalistes réformistes des syndicalistes révolutionnaires, ce sont précisément des opinions et des tactiques particulières.

Quelles sont les causes de cette attitude nouvelle ?

1° Le prestige grandissant du mouvement ouvrier et la réaction contre la politique exclusivement bornée à l'action électorale et parlementaire. Les fautes répétées de quelques politiciens socialistes ont jeté sur le socialisme parlementaire un certain discrédit. De plusieurs expériences malheureuses, on a conclu que la participation des socialistes au pouvoir, et par extension l'action parlementaire toute simple étaient à rejeter. Ces déceptions répétées, jointes aux déclamations antiparlementaires des syndicalistes, ont puissamment contribué à accroître le prestige du mouvement syndical aux yeux du prolétariat organisé.

2° D'ailleurs l'hostilité très nette des membres du P. O. F. à l'égard de la C. G. T. et l'indifférence vis à vis des questions syndicales que manifesta trop longtemps le P. S. F., absorbé qu'il fut pendant plusieurs années par les luttes parlementaires de l'affaire Dreyfus et de la défense républicaine, avaient séparé d'eux les organisations syndicales et facilité l'accession des anarchistes à la tête de la C. G. T. Les socialistes avaient ainsi perdu toute influence dans les milieux syndicaux.

*
* *

Les socialistes, inquiets des progrès du syndicalisme révolutionnaire anarchiste, ne voulant pas laisser grandir contre eux le mouvement de l'organisation corporative ouvrière, se décidèrent récemment, — il y a dix-huit mois ou deux ans, — à faire des avances à la C. G. T. La période de début fut assez curieuse,

souvent pénible. On vit Jaurès, violemment attaqué par les Pouget et les Griffuelhes, conserver une attitude conciliante à l'égard de ceux-là même qui l'insultaient. Et peu à peu s'esquissa le rapprochement : les socialistes, faisant concessions sur concessions, les syndicalistes affectant une austère défiance; ils acceptèrent cependant l'offre qui leur fut faite de collaborer à l'*Humanité :* c'était une tribune de laquelle ils pourraient parler à tout un public de travailleurs parmi lesquels se trouvaient des adhérents éventuels à leur syndicalisme bruyant. En entrant dans ce journal hospitalier, ils firent connaître qu'ils avaient fixé leurs conditions d'indépendance absolue; humblement leur hôte confirma que les nouveaux collaborateurs du journal socialiste étaient libres d'y tout dire sous leur propre responsabilité, — promesse qui fut tenue de part et d'autre.

N'est-il pas surprenant de voir avec quelle facilité le parti socialiste s'est engagé, sans discussion préalable, avec l'assentiment de tous ou du moins sans protestations, dans cette voie qui peut le mener si loin! L'histoire du parti socialiste et de ses diverses fractions est faite de scissions ou d'alliances sur des questions de tactique ou de théorie : le ministérialisme, la grève générale, la participation au bloc, ont été l'objet de discussions profondes et violentes. Et aujourd'hui qu'il s'agit non pas de l'action commune de deux fractions socialistes ou de deux groupes parlementaires, mais de l'alliance du P. S. avec le syndicalisme révolutionnaire qui recommande une politique que le P. S. tient pour dangereuse et mauvaise, presque personne ne proteste dans le parti. Je sais bien que le P. S. et le syndicalisme

révolutionnaire (libertaire ou non) ont plus d'un point commun : leur objet d'abord qui est la transformation de la société actuelle, ensuite leur terrain d'action qui est la classe ouvrière. Mais l'action et la propagande passées de ces deux groupes politiques ont trop marqué tout ce qui les sépare dans leur conception de l'évolution sociale, comme dans les détails de la pratique présente, pour qu'une alliance entre eux deux soit naturelle ou désirable.

Certains militants du syndicalisme au congrès d'Amiens de la C. G. T. ont affecté de considérer comme solidement établie l'union des socialistes et des syndicalistes révolutionnaires. Mais c'est précisément sur ce point que doit se porter toute l'attention du P. S. ; les syndicalistes révolutionnaires ont tout intérêt à laisser s'établir cette légende de l'union, à prendre droit de cité dans notre parti, car, lorsque la tourmente sera passée et que le P. S. voudra reprendre sa vie autonome, ils seront là pour le gêner dans sa marche en avant et pour lui susciter mille difficultés dans son action parlementaire.

Les anarchistes et les syndicalistes, en effet, sont et demeurent des adversaires du socialisme car ils recommandent à la classe ouvrière sur la plupart des questions actuelles une méthode d'action dont les socialistes ont depuis des années proclamé les dangers. Voilà ce que nous oublions bien à tort.

Mais il est un point de la propagande syndicaliste révolutionnaire au sujet duquel l'attitude neutre du P. S. me paraît particulièrement dangereuse : c'est l'antiparlementarisme.

Les membres du comité de la C. G. T., en effet, ne

laissent passer aucune occasion de proclamer leur opinion sur ce point. (1)

Faut-il rappeler les nombreux articles de Pouget, au cours desquels il redit à maintes reprises, l'inutilité de l'effort parlementaire, auquel il oppose l'efficacité de l'action syndicaliste ? Les militants moins connus ne perdent pas non plus de vue dans l'exercice quotidien de la propagande cette partie du programme syndicaliste. Faut-il rappeler que dans un grand nombre de secrétariats de syndicats, on voit au mur une ou plu-

---

(1) Merrheim. *Matin,* 15 août 1907 :

« Les trente-cinq ans de parlementarisme qui viennent de se dévider ont fait éclater, pour les plus confiants, les moins clairvoyants, le vide et l'impuissance du système.

« Le doute, l'écœurement sont dans tous les esprits. Et le fait considérable, c'est que les travailleurs des villes ne sont pas seuls atteints ; les masses paysannes le sont au moins autant.

« Et à la sourde haine contre le patron s'ajoute la rancœur contre le régime parlementaire.

« De fait, qu'est-il advenu des réformes promises successivement ? Beaucoup sont restées à l'état de promesses ; quant à celles qui ont été votées (si elles ne sont pas restées lettre morte), à l'application, des répercussions *non prévues* en ont atténué les résultats.

« Aussi, les paysans qui étaient venus ardemment au radicalisme rêvent d'autre chose.

« C'est que leur désillusion en la mécanique parlementaire se double d'un espoir qui germe en eux et va grandissant : le syndicalisme révolutionnaire, le mouvement confédéral les enchantent ; ils voient là l'avenir. Ils ont davantage de réticences pour le parti socialiste, qui, par ses côtés électoraux, leur apparaît comme n'étant qu'un succédané du radicalisme. On s'expliquerait que ce bouillonnement du peuple paysan soit la préoccupation du congrès de Nancy. C'est le grand fait de l'heure présente. C'est lui qui devrait, avant tout, retenir son attention, s'il lui était possible de se dégager des préoccupations électorales inhérentes à son action. Mais, au lieu de cela, après avoir palabré sur le vote des femmes, on se préoccupera d'imposer à la C. G. T. un mariage que répudient à l'avance les masses ouvrières des villes et des campagnes. »

sieurs affiches anarchistes, aux titres sensationnels : « Ne votez pas » ou bien « Au bétail électoral » ?

Cette propagande se fait aussi individuellement par la parole.

J'assistai ainsi il y a quelques mois à la scène suivante qui se passait dans le bureau d'un syndicat à la Bourse du Travail de Paris : un ouvrier vient se faire inscrire : le secrétaire remplit les formalités d'usage, donne la carte, reçoit la cotisation, adresse au nouveau syndiqué quelques paroles d'encouragement et, au moment où ce dernier va sortir, le rappelle pour lui remettre quelques papillons antiparlementaires et antipatriotes à coller dans la rue ou dans l'atelier.

Loin de moi la pensée de me scandaliser de cette manière de faire : chacun est libre de penser comme il veut et de chercher à répandre ses idées parmi ceux qui l'approchent. Je ne doute pas de la sincérité de ceux qui font une aussi naïve propagande. (1) Mais les questions qui, sur ce point, se posent à moi, comme, je le sais, à beaucoup de socialistes, sont les suivantes : Le P. S. a-t-il raison ou a-t-il tort, au point de vue de l'expansion de ses idées dans la masse électorale, de

---

(1) Griffuelhes. *Congrès d'Amiens*, page 166.

« Keufer insiste trop sur la présence des libertaires au sein du comité confédéral, ils n'y sont pas si nombreux que le veut la légende. Mais c'est une tactique pour faire surgir un péril libertaire, afin de constituer un bloc pour annihiler ce péril. Au lieu de vagues affirmations, il fallait produire des faits, des résolutions, des documents émanant de la C. G. T. et inspirés par l'unique objectif anarchiste. Il n'y en a pas! Qu'il y ait chez certains d'entre nous des idées libertaires, oui! mais qu'il en naisse des résolutions anarchistes, non! » — Griffuelhes ne parle pas de cette propagande modeste et officieuse qui porte des fruits souvent plus durables que ceux de la propagande officielle.

paraître approuver, ou simplement tolérer une semblable propagande? Est-il conforme à ses intérêts que les électeurs puissent croire qu'il existe une entente cordiale, pour ne pas dire une alliance, entre les syndicalistes anarchistes antiparlementaires et les socialistes qui par définition sont parlementaires?

On dira peut-être qu'une alliance momentanée et sur une question spéciale : la défense et l'extension des libertés syndicales, peut être conclue entre le P. S. et les anarchistes sans qu'il puisse en résulter dans le domaine purement politique aucun contre-coup regrettable. Je crois toutefois que ce serait se méprendre sur la véritable portée de l'action syndicaliste révolutionnaire, que de croire qu'elle puisse se borner aux questions syndicales. Par définition, le syndicat est pour les syndicalistes révolutionnaires l'organe essentiel et suffisant de l'émancipation sociale; l'action syndicale doit se substituer à l'action politique. Lors donc qu'ils font de la propagande syndicale, les adeptes de l'école de Pouget et Griffuelhes font, du même coup, de la propagande antiparlementaire.

Il faut ajouter d'ailleurs que les circonstances politiques que nous traversons sont particulièrement propices à cette propagande. Et ce n'est pas le moindre des reproches que nous ayons le droit d'adresser à certains lieutenants de M. Clemenceau : du jour où ils ont failli à leurs engagements vis-à-vis de la démocratie, ils ont atteint sinon ruiné dans l'esprit de beaucoup de prolétaires le respect de l'idée républicaine. Ils ont facilité les progrès des théories anarchistes qui recommandent l'abolition pure et simple des parlements inutiles et ils

ont rendu singulièrement difficile la tâche de leurs anciens amis.

Je sens parfaitement qu'il n'est pas facile dans ces conditions pour le P. S. de partir en guerre contre les antiparlementaires et de paraître défendre un régime aussi peu démocratique que la République de M. Clemenceau. Mais je sens aussi, comme beaucoup de socialistes, combien il est dangereux de laisser les idées anarchistes acquérir chaque jour un prestige plus grand parmi les ouvriers organisés.

Si les fautes du ministère actuel nous mettent dans la nécessité de faire une paix momentanée avec les anarchistes, il faut nous y résigner, mais en conservant la plus grande indépendance pour la propagande des idées que nous croyons justes.

Et il faut rappeler sans relâche au prolétariat que l'idée est plus forte, plus durable que les hommes qui prétendent la servir en la déformant. Il faut lui dire que si M. Clemenceau et quelques-uns de ses collaborateurs ont faussé l'arme de progrès social et démocratique qu'est la République, d'autres sauront après eux lui rendre sa portée réelle. Il faut lui rappeler qu'il suffit pour cela que le nombre des voix socialistes grandisse chaque jour et que le nombre des élus du prolétariat conscient au Parlement atteigne l'importance qu'il devrait avoir normalement, si tous les exploités, toutes les victimes du régime social actuel votaient pour leurs défenseurs naturels.

C'est précisément dans les périodes de crise comme celle que nous traversons, alors que les groupes ouvriers, se sentant menacés dans les quelques libertés qu'ils ont crues conquises, s'unissent pour mieux tenir tête au Gou-

vernement bourgeois, c'est précisément alors qu'il importe de rappeler aux troupes socialistes les principes de notre parti, que les déclamations sincères ou intéressées des groupements voisins peuvent leur faire un peu perdre de vue.

C'est ce qu'aurait dû faire l'organe du P. S. : conseiller l'action combinée, mais pas la confusion des partis. Or *l'Humanité* s'est surtout appliquée depuis des mois à mettre en lumière les contradictions de certaines personnalités politiques, ce qui n'était pas difficile : elle a donc développé chez ses lecteurs la défiance à l'égard des hommes, mais elle n'a pas cherché à raffermir en eux la croyance dans les idées et dans les institutions.

CHAPITRE III

Avant Nancy

La polémique qui précéda le Congrès de Nancy fut particulièrement instructive.

Prenant prétexte de la motion qui devait être proposée par la Fédération de la Dordogne (1) au Congrès de Nancy et s'inspirant des débats qui avaient eu lieu au congrès de la Fédération de la Seine, (2) Griffuelhes, collaborateur régulier de *l'Humanité*, fit paraître, le 30 juillet, un article dans lequel il prétendait que la motion de la Dordogne était bien une déclaration de guerre ; parce qu'elle parlait de concerter et de combiner les efforts en certaines occasions, il en concluait

---

(1) Voir le texte de la motion page 57.

(2) La première escarmouche eut lieu au sujet du congrès de la Fédération de la Seine (21 juillet 1907). Renard de la 14e section avait déclaré au congrès qu'il était partisan des rapports entre le Parti et les Syndicats. Griffuelhes, déformant volontairement sa pensée, écrivait le 23 à l'*Humanité* : « Le citoyen Renard voudrait que les militants syndicalistes fussent tous les matins au rapport auprès des gros bonnets du Parti pour connaître de la besogne journalière à réaliser. Nous sommes d'un avis contraire. Nous nous considérons assez grands garçons pour nous conduire sans demander à Renard et à ses amis un avis quelconque. » Les délégués de la 14e section protestèrent le 25.

que le Parti socialiste voulait imposer le mariage à la C. G. T. « S'il se réalisait, ce serait de par la volonté d'une partie et malgré l'hostilité de l'autre : il y aurait, par conséquent, subordination puisque le Parti aurait imposé son caprice à l'organisation ouvrière », considérée comme une « quantité négligeable ». Guesde est aux yeux de Griffuelhes responsable de ces déplorables projets : et pour qu'il se repente d'avoir osé s'élever contre le syndicalisme qui, progressivement, envahit le socialisme, le secrétaire général de la C. G. T. attaque avec violence le vieux vétéran de ce parti auquel il appartint longtemps.

Cet article souleva une grande indignation parmi les socialistes. Il était incompréhensible qu'un militant du syndicalisme se fût permis de basses attaques contre Guesde dans l'organe presque officiel du Parti. On attendit avec impatience une réponse socialiste.

Le 5 août, Paul Lafargue se contentait de traiter la question des rapports entre la C. G. T. et le P. S., faisant simplement allusion « à l'épileptique sortie de Griffuelhes contre Guesde », alors que bien des camarades eussent désiré une réponse détaillée et topique aux accusations de Griffuelhes.

Le 8 août, le conseil d'administration de *l'Humanité* qui avait reçu des protestations, se bornait à rappeler les conditions dans lesquelles les syndicalistes avaient été invités à collaborer au journal. Bien que la courtoisie promise par Griffuelhes n'ait pas été observée dans cet article, le conseil d'administration faisait appel à la bonne volonté de tous pour éviter que cet « incident » n'eût des suites fâcheuses.

Le 9 août, Griffuelhes avait ce qu'il appelait lui-même,

reprenant l'expression de Lafargue, « une nouvelle crise d'épilepsie ». Ce deuxième article constitue, comme le premier, un précieux document qui nous éclaire très exactement sur la méthode suivie par le secrétaire général de la C. G. T.

Voici comment il la définit lui-même : « J'ai tenu, dit-il à propos de son premier article, à frapper fort, très fort, pour mettre en garde les camarades. » Et plus loin : « En fait de tactique, il est souvent utile de prendre l'offensive. Comprenez-vous maintenant le pourquoi de ma crise ? »

Ainsi s'explique toute son attitude au cours de ces derniers mois. La résolution de la Dordogne disait : « Le congrès décide qu'il y a lieu de pourvoir à ce que, selon les circonstances, l'action syndicale et l'action politique des travailleurs puissent se concerter et se combiner nationalement et internationalement. » De cette phrase si timide, si modérée dans le fond comme dans la forme, Griffuelhes, à qui tout accord déplaît, fait une déclaration de guerre. Il sait très bien que ce n'en est pas une, que rien ne l'autorise à dire que c'en est une : mais ces bons rapports entre le P. S. et les syndicats pourraient diminuer son influence et celle de ses amis anarchistes dans les milieux syndicaux. Il n'hésite donc pas à « frapper fort pour mettre en garde les camarades ». Et il sait bien que bon nombre de socialistes syndiqués qui n'approfondissent pas les questions, qui n'ont pas le temps de recourir au document, répéteront après lui, parce qu'ils l'auront vu imprimé dans leur journal : « Guesde a voulu déclarer la guerre au syndicalisme. » Ne compte-t-il pas pour lui donner le change sur la négligence du public socialiste,

qui comme tous les publics ne serre jamais les questions de près ?

C'est toujours par l'application de la même méthode de documentation scrupuleuse que Griffuelhes, pour qui toutes les armes sont bonnes, ne craint pas de rééditer dans un journal socialiste les racontars qui traînent dans la presse bourgeoise sur les villas de Guesde à Cannes ou à Biarritz. Ce sont des moyens d'une moralité inférieure. Qu'importe ? Griffuelhes ne recule pas à les employer. « En fait de tactique, il est souvent utile de prendre l'offensive. »

« Que demandons-nous, dit encore Griffuelhes, qu'on nous fiche la paix comme nous la fichons au Parti, chacun faisant sa propagande comme il l'entend. » Cette indifférence que le secrétaire de la C. G. T. affecte à l'égard de ce qui se passe dans notre Parti, nous savons combien elle est feinte. Griffuelhes est loin d'avoir « fiché la paix au parti », lui qui est un propagandiste notoire de l'antiparlementarisme, et qui ne manque pas une occasion de parler ou d'agir contre le P. S. et contre ses militants. Mais cette indifférence est de bon ton; c'est un geste qui confirme sa supériorité. Et il dit froidement : « Je me fiche pas mal du Parti. »

Telle est la méthode de Griffuelhes que maints autres exemples pourraient encore illustrer. Il va droit son chemin, et cherche à détruire tout ce qui lui résiste : toutes les armes lui sont bonnes. Il est de ceux qui se préoccupent plus de la fin que des moyens employés. Telle est la valeur morale et intellectuelle de l'homme qui a pris depuis quelque temps sur le P. S. une influence qu'il faut reconnaître considérable.

Par *l'Humanité* où il a les sympathies de la rédaction

et du comité d'administration, il a fait connaître au public socialiste ses idées syndicalistes et politiques qui lui ont acquis un prestige certain dans bien des milieux ouvriers.

Ses bruyants articles à la veille du Congrès de Nancy ont fait craindre des scissions redoutables. Ce fut alors le triomphe de sa méthode. Pour « frapper fort », il fit entendre qu'il était prêt à la lutte avec le Parti. Si le Congrès votait la motion de la Dordogne, ce serait la guerre. Connaissant la valeur que l'on attache à ce qu'il dit parmi certains groupes socialistes, il savait bien que cette menace ferait faire au Parti un nouveau pas vers le syndicalisme outrancier. La crainte d'entrer en lutte ouverte avec la C. G. T. et de voir un certain groupe de socialistes syndicalistes, — plus syndicalistes que socialistes, — se détacher de l'Unité, a en effet amené certains de nos chefs et Jaurès en particulier, à de nouvelles concessions révolutionnaires. C'est la peur des menaces de Griffuelhes qui a fait repousser la motion de la Dordogne.

*
* *

En même temps que le deuxième article de Griffuelhes, *l'Humanité* publiait une réponse de Paul Faure, secrétaire de la Fédération de la Dordogne, qui constitue une excellente discussion des prétentions syndicalistes.

Les ouvriers, la plupart en même temps socialistes et syndiqués, ne peuvent s'ignorer, ni à plus forte raison se combattre... Il ne m'est pas possible d'oublier à mon syndicat que je suis socialiste, à ma section ou à mon groupe que je suis syndiqué. Rien ne pourra me décider à établir une « cloison étanche » dans mon cerveau et à me couper

en deux. Et ce qui est vrai pour l'individu l'est aussi pour la classe à laquelle il appartient.

C'est pourquoi Syndicats et Parti socialiste sont appelés par la force des choses, par la similitude des intérêts, des besoins, des aspirations, à se rencontrer, à s'unir, à se concerter *selon les circonstances*, parce que ce sont les mêmes individus de la même classe qui constituent les éléments essentiels de ces deux formes d'organisation.

Ces constatations, ces faits, nous avons voulu les indiquer dans une résolution que nous pensions, tant était grande notre naïveté, devoir rallier non seulement l'ensemble des socialistes, mais aussi l'ensemble des syndiqués.

Nous pensions qu'en faisant appel à la loyauté et à la clairvoyance de tous, nous mettant au-dessus de toutes les tendances et surtout en dehors de toutes les intrigues, il nous serait possible de faire cesser un malentendu de façade et une confusion peu sérieuse, qui ne pourrait durer qu'en portant un préjudice considérable au prolétariat.

Nous avions compté sans les résistances de ceux qui vivent de ce malentendu et de cette confusion et qui ont tout intérêt à les perpétuer.

C'est le cas du citoyen Griffuelhes. Nous voici accusés par lui de noirs complots et de machiavéliques projets.

Dire aux travailleurs : « Ne vous divisez pas, cessez de vous méfier les uns des autres. Unissez-vous, concertez-vous et combinez vos efforts nationalement et internationalement pour abattre plus vite le capitalisme et l'abominable régime qui vous étreint, qui vous exploite, qui vous tue », il paraît que c'est être antisyndicaliste, que c'est vouloir « domestiquer » la Confédération générale du Travail, que c'est *une déclaration de guerre caractérisée*.

Les mots n'ont donc plus de sens pour certains !

Puis prenant la question Griffuelhes elle-même, Paul Faure expose ce qu'est vraiment le secrétaire de la C. G. T. aux yeux de beaucoup de socialistes :

Mais je veux donner satisfaction à Griffuelhes. Oui, il y a, entre lui, quelques-uns de ses complices et nous, une

déclaration de guerre. Je me hâte de dire qu'elle n'est pas venue de nous.

Griffuelhes et un petit nombre d'hommes ont dit un jour : « *Pas de politique au syndicat!* » C'était bien.

Mais bientôt nous avons appris que cela voulait dire : *le syndicalisme se suffit à lui-même, la politique est une pure blague, ne votons pas, et sous prétexte de propagande syndicale, allons dans les Bourses, dans les villes ouvrières, préconiser l'abstention électorale, la nouvelle et grande théorie révolutionnaire.* C'était mal, parce que c'était faire la plus mauvaise des politiques.

C'était mal parce que le parti socialiste serait blessé à mort si les travailleurs acceptaient jamais de déserter la lutte politique et que, affaiblir et amoindrir les forces politiques ouvrières, disciplinées et organisées dans notre parti, c'est poignarder dans le dos la classe ouvrière et c'est par suite, qu'on le veuille ou non, servir la classe capitaliste.

Ces théories nous ont paru suspectes. Nous n'avons pas vu, en effet, ce que les travailleurs y gagneraient. Mais nous voyons chaque jour ce qu'ils y perdraient.

Et rappelant l'âpre lutte qui tous les quatre ans met aux prises, à Roubaix, ouvriers et patrons, il en conclut que si le résultat des élections avait aussi peu d'importance que le dit Griffuelhes, Motte et les autres industriels du Nord n'y dépenseraient pas tant de temps, d'efforts et d'argent.

Voilà la lutte politique de classe qui se livre à Roubaix sans trêve ni merci. Et quand, en pleine bataille, une voix s'élève du camp ouvrier pour dire, comme le font Griffuelhes et ses amis : « Ne votez pas, laissez la bourgeoisie tranquille, laissez les patrons *fortifier* leur puissance économique en leur laissant la libre disposition de la puissance politique »; indignés, nous nous écrions : « Stupidité ou trahison. »

Ce n'est donc qu'à Griffuelhes antivotard, à Griffuelhes

anarchiste briseur d'énergie et d'unité que nous en voulons. Nous lui en voulons, parce qu'il nous frappe et qu'il est l'ennemi déclaré du P. S.

Cet article qui correspondait aux pensées intimes de beaucoup de socialistes fut le seul du genre. Les chefs du Parti gardèrent le silence. Paul Faure avait, en particulier, sollicité l'intervention de Jaurès :

Je le demande à Jaurès, à lui qui n'a trouvé dans le Parti, depuis l'unité, que camaraderie, à lui dont certaines tendances, certaines idées ont été combattues dans nos journaux et nos congrès toujours avec loyauté et franchise; que pense-t-il de la « manière » de Griffuelhes ? C'est sous votre « direction politique », Jaurès, que *l'Humanité* paraît. Je sais bien que vous n'exercez pas un contrôle permanent sur tout le journal, que cela n'est pas possible. Mais l'article de Griffuelhes a dû faire sensation dans les bureaux de la rédaction. On l'a inséré sans aucune réserve, pas un mot de vous, Jaurès, n'est venu en atténuer la pénible impression. Ne parlez pas surtout de la liberté dont jouissent les rédacteurs de la Tribune syndicale. Nul ne peut et ne doit la contester, à la condition, semble-t-il, que les meilleurs d'entre nous ne soient pas calomniés et outragés et que l'action politique de la Classe Ouvrière, que le parti socialiste ne soit pas bafoué dans le quotidien même du Parti.

Jaurès déclara à Nancy que s'il avait été à Paris au moment de la publication du premier article de Griffuelhes, il serait intervenu. Il a préféré que le conseil d'administration de l'*Humanité* remît lui-même les choses au point. « Vous n'obtiendrez pas, dit-il en terminant, que j'ouvre une tribune libre à des hommes dont j'enchaînerai ensuite la liberté. »

Là n'était pas la question : les articles de Griffuelhes devaient paraître, bien qu'ils aient dépassé la mesure.

Mais une réponse immédiate s'imposait. Un socialiste devait répondre au syndicaliste Griffuelhes. Ce n'est que huit jours après la publication du premier article, que paraissait en seconde page, et à la suite d'un second article de Griffuelhes, la réponse de Paul Faure. Voilà qui prouverait, s'il en était encore besoin, toute la partialité syndicaliste de la rédaction de *l'Humanité*.

Le 10 août, d'ailleurs, Latapie venait à la rescousse et, dans un court article, marquait son accord avec Griffuelhes. Il représentait la proposition de la Dordogne comme devant déterminer « des luttes fratricides » entre membres du P. S. et de la C. G. T.; il affirmait d'ailleurs que les décisions prises à Nancy et Stuttgart ne sauraient émouvoir les syndicalistes.

> Les luttes fratricides nous répugnent : elles font le jeu des gouvernants et des bourgeois; cependant, si l'on tente de mettre la main sur nos groupements, nous saurons les défendre et une fois de plus, on constatera que nous sommes un bloc d'airain, que pas plus les convoitises politiciennes que les menées gouvernementales ne peuvent entamer.

C'est ainsi que le Congrès de Nancy fut beaucoup plus « préparé » dans *l'Humanité* par les syndicalistes révolutionnaires que par les socialistes unifiés.

CHAPITRE IV

Le Congrès de Nancy (août 1907)

Motion du Cher

Le Congrès, convaincu que la classe ouvrière ne pourra s'affranchir pleinement que par la force combinée de l'action politique et de l'action syndicale, par le syndicalisme allant jusqu'à la grève générale et par la conquête de tout le pouvoir politique en vue de l'expropriation générale du capitalisme;

Convaincu que cette double action sera d'autant plus efficace que l'organisme politique et l'organisme économique auront leur pleine autonomie, le syndicalisme se proposant le même but que le socialisme;

Considérant que cette concordance fondamentale de l'action politique et de l'action économique du prolétariat assurera nécessairement, sans confusion, ni subordination, ni défiance, une libre coopération entre les deux organismes;

Invite tous les militants à travailler de leur mieux à dissiper tout malentendu entre l'organisation corporative et l'organisation politique de la classe ouvrière.

Motion de la Dordogne

Considérant que les Congrès internationaux ont été unanimes à affirmer la nécessité de l'organisation et de l'action corporative ou syndicale « pour combattre la toute-puissance du capital et améliorer la situation des ouvriers dans

la société actuelle », et qu'ils faisaient un devoir à tous les travailleurs « d'appartenir au syndicat de leur profession »;

Considérant qu'en même temps que la nécessité de cette organisation et de cette action corporative ou syndicale, les mêmes Congrès ont unanimement affirmé qu'elle « ne saurait suffire à l'émancipation de la classe laborieuse », qu'elle « ne saurait supprimer, mais seulement atténuer l'exploitation capitaliste », que l'exploitation des ouvriers ne prendra fin que lorsque la société elle-même aura pris possession de tous les moyens de production, et que cette socialisation est subordonnée à la conquête du pouvoir politique par les travailleurs organisés en parti politique de classe »;

Considérant, d'autre part, que c'est la même classe qui, pour l'amélioration de ses conditions de travail et de vie et pour son affranchissement intégral, est appelée à s'organiser et à agir sur le terrain corporatif et sur le terrain politique et que ces deux modes d'organisation et d'action, pour distincts qu'ils doivent rester, ne sauraient s'ignorer et se contrecarrer sans diviser mortellement le prolétariat lui-même;

Le Congrès décide qu'il y a lieu de pourvoir à ce que, selon les circonstances, l'action syndicale et l'action politique des travailleurs puissent se concerter et se combiner nationalement et internationalement.

La discussion au Congrès de Nancy eut le même caractère général qu'elle avait eu dans *l'Humanité*. Il y eut deux opinions en présence.

1° Les partisans de la motion de la Dordogne représentant l'ancienne théorie socialiste dont l'argumentation peut ainsi se résumer :

L'action syndicale, n'étant qu'une partie de l'action générale d'émancipation du prolétariat, ne doit pas prendre une trop grande place dans les préoccupations des militants. L'émancipation définitive, en effet, ne

peut être réalisée que par la conquête des pouvoirs publics, par le bulletin de vote et par l'insurrection.

Il est faux de dire que la motion de la Dordogne ait pour objet l'absorption de la C. G. T. dans le P. S. Mais elle a en vue de faire cesser dans le plus bref délai possible les attaques de la C. G. T. contre le P. S. Car nous ne voulons pas être dupes de ceux qui, sous prétexte de ne pas faire de politique dans les syndicats, y font de l'antiparlementarisme, de l'antisocialisme.

Nous tenons à l'action socialiste telle qu'elle s'est exercée jusqu'ici, quelque imparfaite qu'elle soit, parce que nous estimons que les syndicats n'ont pas d'action sur l'État. Le syndicat lutte contre le patron : il n'atteint pas le patronat, l'institution patronale et à plus forte raison l'État. Nous voulons demeurer des socialistes, avoir une politique syndicale qui soit conforme à l'action parlementaire et sociale de notre parti.

Telles furent les grandes lignes de la doctrine exposée par Jules Guesde au congrès de Nancy au nom de la minorité. C'était la première fois que le député du Nord faisait connaître devant le Parti sa pensée sur les progrès actuels des théories syndicalistes. Il avait, en mai, prononcé un discours sur ce sujet, à Roubaix, mais le texte officiel n'en fut pas publié et les comptes rendus donnés par la presse en furent déclarés inexacts. La vraie version devait paraître dans *le Travailleur;* mais cette publication fut remise après le congrès du Parti.

Jules Guesde n'aime pas à écrire, il parle peu. En un temps, — et dans un parti, — où l'on écrit et discourt beaucoup, il ne fait que rarement connaître sa pensée. Ainsi s'explique que son influence ne soit pas ce qu'un grand nombre de socialistes voudraient qu'elle fût. Si

le vétéran du socialisme en France s'était, dès le début, élevé contre le syndicalisme révolutionnaire, il eût assurément fait réfléchir sérieusement tous les militants, petits et grands, qui d'un cœur léger s'engagèrent à la suite de la C. G. T. Quand Guesde fit connaître son opinion, il était déjà bien tard; ses adversaires l'avaient devancé par l'intensité et la fréquence de leur propagande.

2° Les adversaires de la motion de la Dordogne, — car ils critiquent cette résolution beaucoup plus qu'ils n'expliquent la motion du Cher, — disent au contraire : Pour l'instant, il s'agit seulement de savoir si le parti socialiste et la C. G. T. doivent maintenir leur autonomie et leur indépendance. Nous estimons que oui.

Les syndicats, en effet, étant composés d'adhérents de toutes opinions politiques, une entente entre eux et le P. S. est matériellement impossible, car elle aurait pour conséquence certaine de faire sortir des syndicats tous les adhérents non-socialistes. Il en résulterait donc dans la pratique des perturbations considérables que les partisans de la motion de la Dordogne ne désirent certes pas eux-mêmes.

Au point de vue théorique, d'ailleurs, le syndicalisme est une force croissante qu'il faut se garder d'entraver dans son évolution. La classe ouvrière a fait beaucoup de chemin depuis le temps où Guesde pouvait dire qu'elle avait « confiance dans le suffrage universel »; cette confiance a diminué. Le syndicalisme a pris pour le moment une attitude plus révolutionnaire que le parti socialiste et loin de s'enfermer dans les limites étroites des revendications corporatives, il pénètre au

contraire dans toute la vie sociale, et jusque dans l'État par les syndicats de fonctionnaires. « La C. G. T. a le sens du droit et du rôle révolutionnaire du syndicalisme, et c'est quand on semble lui contester ce droit et ce rôle qu'elle se plaint qu'on lui déclare la guerre. Le danger de la motion de la Dordogne est d'inspirer à la C. G. T. la crainte, bien que mal fondée, que l'on veut limiter son action et que l'on prétend nier sa valeur révolutionnaire. Sans doute, elle se trompe. Mais il faut donner aux faits la possibilité de la détromper. La motion du Cher ménage au contraire toutes susceptibilités et c'est pourquoi elle vaut, laissant l'avenir libre. Au reste, le seul moyen de faire l'accord est de pratiquer souvent, comme nous le faisons au Premier Mai, une action commune. » (1)

Le vote de la motion du Cher, par 167 voix contre 141 à la motion de la Dordogne, consacra le triomphe des idées syndicalistes dans le P. S.

*
* *

Ce fut tout au moins le sens qui fut attribué à ce vote; mais pour préciser toute la portée pratique de la motion du Cher, il importe d'examiner dans leur détail les diverses propositions qui la composent :

I. — *Le Congrès, convaincu que la classe ouvrière ne pourra s'affranchir pleinement que par la force combinée de l'action politique et de l'action syndicale, par le*

(1) Vaillant. *Compte rendu du Congrès de Nancy.* — *Humanité*, 15 août 1907.

syndicalisme allant jusqu'à la grève générale et par la conquête de tout le pouvoir politique en vue de l'expropriation générale du capitalisme;

On a soin de bien préciser que le syndicalisme dont on parle ici est celui qui s'est fixé la grève générale pour objet final. Sur la question de la grève générale économique, au sujet de laquelle les syndicats des divers pays ne sont pas eux-mêmes d'accord, le P. S. de France prend position : il ne considère pas que la véritable action syndicale puisse avoir un autre aboutissement que la grève générale. Et brusquement, sans étude nouvelle, sans entente préalable, voilà la grève générale économique officiellement reconnue par notre Parti comme le moyen par excellence de l'affranchissement ouvrier. Je sais bien que cette idée a été souvent déjà soutenue. Mais n'étions-nous pas en droit de penser qu'avant de reparler de la grève générale au congrès de l'Unité socialiste, on chercherait un terrain d'entente où pourraient s'accorder les divers partis qui composent cette Unité ?

Ce qu'il y a de particulièrement surprenant, c'est la légèreté avec laquelle cette décision est prise. Est-il digne du P. S. de voter sur des mots dont il n'a pas précisé le sens ? Qu'un groupement, comme la Fédération de la Seine, par exemple, donne mandat à ses délégués de ne voter qu'une motion favorable à la grève générale, (1) cela peut s'expliquer par les sym-

(1) Congrès de la Fédération de la Seine : « Lafont constate que tout le monde est animé de bonnes intentions vis à vis de la grève générale. » « Eh bien, dans la motion du Cher on parle de la grève générale ; dans la motion de la Dordogne, elle ne s'y trouve pas : votons donc la motion du Cher. » (Compte rendu de *l'Humanité* du

pathies irraisonnées de certains tempéraments pour cette vague théorie qui, chez beaucoup de militants, a usurpé le prestige dont jouissait autrefois, avec la même imprécision d'ailleurs, le « coup de main » ou le « catastrophisme ».

Mais par quel regrettable entraînement faut-il expliquer qu'il se trouve dans toute la France une majorité de militants socialistes assez peu doués d'esprit critique pour proclamer *sans débats* que la grève générale, condamnée en bloc par le Congrès International d'Amsterdam, est décidément l'aboutissement nécessaire de l'action syndicale et une des conditions mêmes de l'affranchissement ouvrier ?

II. — *Convaincu que cette double action sera d'autant plus efficace que l'organisme politique et l'organisme économique auront leur pleine autonomie, le syndicalisme se proposant le même but que le socialisme :*

Il nous importe peu que les signataires de la motion du Cher soient « convaincus » que etc., car sera-t-il profitable aux deux actions d'être totalement indépen-

---

22 juillet) Voilà une sérieuse méthode de travail ! Il s'agit de fixer *les rapports entre le Parti et les Syndicats :* et, pour l'adoption de l'une ou l'autre des motions présentées, on se base uniquement sur le fait que l'une d'elles *parle de la grève générale* alors que l'autre n'en parle pas. — « A l'unanimité, lisons-nous plus loin, est votée une motion qui affirme l'adhésion de la Fédération au principe de la grève générale : enfin mandat est donné aux délégués, au cas où la motion du Cher serait repoussée, de présenter une motion qui affirmerait le principe de la grève générale. »

C'est à ce même congrès qu'Aulagnier, de l'Union des Syndicats, a déclaré que le jour où tous les ouvriers seront syndiqués, le Parti disparaîtra de lui-même.

Quelque syndicaliste que soit *l'Humanité* elle a passé sous silence cette curieuse affirmation, qui allait trop manifestement à l'encontre des sentiments de la plupart des socialistes.

dantes l'une de l'autre? Le congrès, qui n'a pas reculé devant de longues et pesantes motions sur d'autres sujets, aurait bien dû développer un peu celle-ci, la compléter en justifiant pour tous la manière de voir de la majorité. S'il ne l'a pas fait, nous pouvons dire que c'est qu'il ne le pouvait pas, car il n'y a pas d'arguments socialistes qui militent en faveur de cette autonomie si ardemment réclamée par les syndicalistes. (1) Ceux qui ont proposé et voté la motion du Cher sont en réalité les partisans très convaincus du syndicalisme qui ne se préoccupent pas de savoir comment et dans quelle mesure le syndicalisme menace le socialisme.

Et cette autonomie recommandée, en quoi consiste-t-elle exactement? Il doit être question de la séparation absolue puisque l'on a critiqué la motion de la Dordogne parce qu'elle disait : « Il y a lieu de pourvoir à ce que, selon les circonstances, l'action syndicale et l'action politique des travailleurs puissent se concerter et se combiner nationalement et internationalement. »

Si des combinaisons « selon les circonstances » doivent être rejetées, c'est donc que les deux mouvements syndicaliste ou socialiste doivent être toujours absolument séparés et suivre chacun sa voie sans se préoccuper de l'autre.

Le deuxième paragraphe de la motion du Cher revient donc à cette paradoxale proposition : l'action de l'organisme politique et de l'organisme économique, qui ont un même but, atteindra son maximum d'efficacité

---

(1) Le Congrès socialiste international de Stuttgart (août 1907) a précisément proclamé le contraire. Voir plus loin.

lorsque les deux organismes suivront chacun leur voie sans se préoccuper l'un de l'autre.

III. — La troisième proposition nous réserve plus de surprises encore :

Considérant que cette concordance fondamentale de l'action politique et de l'action économique du prolétariat assurera nécessairement, sans confusion, ni subordination, ni défiance, une libre coopération entre les deux organismes ;

La concordance fondamentale de l'action politique et de l'action économique du prolétariat, c'est-à-dire le fait qu'elles se proposent un même but, assurera *nécessairement* une libre coopération entre les deux organismes, autrement dit la communauté de l'objectif assure nécessairement la coopération des actions. Voilà ce que les socialistes français réunis au Congrès de Nancy en 1907 votent tranquillement sur la recommandation de Jaurès, de Vaillant, de Révelin. Croit-on donc que nous avons oublié toute l'histoire de notre parti depuis qu'il existe?

Est-ce que les guesdistes, les broussistes, les allemanistes, les jaurésistes et tant d'autres groupes disparus n'ont pas tous eu « *le même* but » : l'émancipation ouvrière, la conquête des pouvoirs publics, la suppression du capitalisme, l'établissement d'une société où régnerait plus de justice sociale? Est-ce que cet objet n'est pas aussi celui des anarchistes? Or, avons-nous jamais vu, entre les diverses fractions socialistes, s'établir cette coopération qu'on nous représente comme *nécessaire* aujourd'hui entre l'action politique et l'action économique du prolétariat? Faut-il redire que ce sont

toujours les questions de tactique, d'opportunité, qui ont le plus profondément divisé les groupes socialistes, et n'est-il pas de toute évidence que ce sont les questions de tactique qui divisent encore socialistes et syndicalistes?

Si cette communauté d'objectifs devait suffire dans l'avenir à assurer la coopération, pourquoi ne l'aurait-elle pas assurée dans le passé? Pourquoi par la magie de la « concordance fondamentale » affirmée dans la motion du Cher les rapports jusqu'ici tendus entre le socialisme et le syndicalisme deviendraient-ils subitement cordiaux et faciles sans qu'aucune confusion ne puisse régner, ni qu'aucune subordination s'établisse, ni qu'aucune défiance se fasse jour? C'est au lendemain des articles de Griffuelhes et de Latapie dans *l'Humanité,* que le Congrès de Nancy approuve ces divagations!

Qu'est-ce enfin qu'une *libre coopération?* Une coopération sans engagements, chacun se réservant d'abandonner l'autre quand il lui plaira?

IV. — La conclusion de la motion est digne de ses considérants :

Le congrès invite tous les militants à travailler de leur mieux à dissiper tout malentendu entre l'organisation corporative et l'organisation politique de la classe ouvrière.

Elle est en contradiction avec ce qui précède, obscure et, de plus, d'une portée pratique absolument nulle.

On nous engage à dissiper les *malentendus* alors que précédemment on nous a dit que la concordance fondamentale des deux actions assurera nécessairement,

sans confusion (donc sans malentendus) une libre coopération. S'il y a des malentendus, c'est que la concordance fondamentale ne suffit pas à éloigner la confusion.

Mais de quels malentendus s'agit-il? Entre syndicalistes et socialistes, les sujets de discussion sont assez limités : ils portent sur le parlementarisme, l'action électorale, l'action directe, le sabotage, l'antipatriotisme. Voilà les malentendus qu'il faut dissiper.

Y en a-t-il d'autres? Des malentendus personnels peut-être? Faudra-t-il que les socialistes expliquent aux syndicalistes que Guesde n'a pas de villa à Cannes ou à Biarritz comme l'affirma Griffuelhes dans *l'Humanité?* Ce ne sont pas de ces petits malentendus volontaires que le Congrès de Nancy a voulu parler.

Alors ce sont les militants socialistes, chacun de nous, quelle que soit notre connaissance de ces questions délicates, qui allons discuter avec nos camarades syndicalistes sur l'utilité de l'action parlementaire ou les dangers de l'action directe, et après qu'on aura ainsi, par groupe, discuté entre soi ces questions, la confusion se dissipera et l'harmonie régnera.

Voilà de quelle souris accouche la montagne de l'Unité. Une grave question se pose; les militants attendent anxieusement ce que va prononcer le congrès; les syndicalistes anarchistes donnent un furieux assaut contre le Parti en général.

« Dissipez les malentendus », dit en manière de conclusion le congrès aux militants. Et sur cette phrase sibylline, qui ne veut rien dire, il renvoie les congressistes dans leurs fédérations.

Le P. S., en réalité, n'a pas osé se prononcer. Une attitude nette eût déterminé de violentes discussions,

des scissions, peut-être. Les syndicalistes ne fussent pas restés dans l'Unité si elle avait remis l'action syndicale à la place très importante, mais bien délimitée, qui lui revient. C'est pour cela qu'ils ont donné à fond contre la motion de la Dordogne. L'Unité socialiste a préféré l'équivoque; elle a préféré ne pas prendre de responsabilité.

Si j'ai aussi longuement analysé la motion du Cher, c'est parce qu'elle me paraît être un type de ces résolutions à grands mots et à portée nulle, dont on fait si fréquemment usage dans nos congrès depuis quelques années. Elle est pauvrement pensée, et rédigée avec une négligence et une imprécision de termes qui sont indignes de l'esprit français.

J'ai la conviction que des décisions aussi nulles font un grand tort à notre parti, car leur imprécision fait hésiter l'ouvrier qui cherche un peu de clarté dans le chaos actuel, et leur pauvreté de pensée éloigne de notre parti l'intellectuel que l'idée socialiste attire. Or je suis encore assez socialiste pour désirer ardemment que notre parti augmente en nombre, qu'il puise de nouvelles forces, aussi bien parmi les ouvriers radicaux ou indifférents jusqu'ici, que parmi les intellectuels dont la collaboration est indispensable au développement du socialisme.

CHAPITRE V

Le Congrès international de Stuttgart

Au congrès socialiste international de Stuttgart, qui s'ouvrit quelques jours après celui de Nancy, la question des rapports entre le Parti et les syndicats fut longuement discutée. Dans bien des pays, les efforts des anarchistes pour s'emparer du mouvement syndical ont donné à cette question une importance considérable pour le P. S. Partout, d'ailleurs, le parti, s'appuyant sur les syndicats existants, d'opinions ou de sympathies socialistes, a mené énergiquement la lutte contre les anarcho-syndicalistes : et les sections étrangères se rendirent à Stuttgart avec l'intention très arrêtée de tout faire pour maintenir et affermir l'union entre les syndicats et le Parti. Seule, la section française, fidèle aux décisions de Nancy, fit exception.

Voici le texte de la motion autrichienne votée par le Congrès international de Stuttgart :

Pour libérer complètement le prolétariat de l'asservissement intellectuel, politique et économique, la lutte politique et économique de la classe ouvrière est également nécessaire.

Le Parti mène principalement la lutte prolétarienne sur

le terrain politique tandis que les syndicats la mènent principalement sur le terrain économique.

Le Parti et les syndicats ont ainsi dans la lutte émancipatrice du prolétariat à remplir une tâche également importante.

Chacune des deux organisations a un champ d'action déterminé par sa nature même, terrain sur lequel elles déterminent leur action *de façon entièrement autonome*. Mais il y a un domaine toujours croissant de la lutte de classe prolétarienne où l'on ne peut obtenir de résultat que si les deux organisations travaillent ensemble et d'accord.

Il en résulte que, dans une mesure toujours croissante, la lutte prolétarienne donne d'autant plus de résultats que les rapports entre les syndicats et le Parti *sont plus intimes*, sans compromettre cependant l'unité du mouvement syndical.

Le Congrès déclare qu'il est de l'intérêt de la classe ouvrière que dans tous les pays des RAPPORTS INTIMES s'établissent entre le Parti et les syndicats et soient entretenus d'une façon constante.

Le Parti et les syndicats doivent se soutenir moralement et ne doivent *se servir dans leur lutte libératrice que* DE MOYENS *qui sont de nature à hâter* la libération du prolétariat.

Ils ont à s'entendre mutuellement, lorsqu'un différend surgit sur l'opportunité de certaine méthode.

Les syndicats ne feront leur devoir dans la lutte émancipatrice de la classe ouvrière que s'ils sont inspirés de l'esprit socialiste. Le Parti a le devoir de soutenir les syndicats dans leur lutte pour l'amélioration des conditions sociales, et, dans leur action parlementaire, de mettre en pleine valeur les revendications syndicales.

Le Congrès invite tous les syndicats se trouvant dans les conditions prévues par la Conférence de Bruxelles 1899, ratifiées par le Congrès de Paris 1900, à se faire représenter au Congrès international et à se tenir en relations avec le bureau international de Bruxelles. Il charge ce dernier de se mettre en rapport avec le secrétariat international des

syndicats à Berlin pour échanger tous les renseignements relatifs à l'organisation ouvrière et au mouvement ouvrier.

Un amendement belge fut également adopté par la commission :

Le Congrès est d'avis que les syndicats auront d'autant plus de succès dans leur lutte contre l'exploitation capitaliste et l'oppression, que leur organisation sera plus centralisée, que leurs services de secours seront mieux organisés, que leurs caisses seront mieux remplies pour mener la lutte, que leurs membres comprendront plus profondément la conjoncture économique actuelle et qu'ils auront à un plus haut degré l'esprit d'enthousiasme et de sacrifice qui résulte avec une grande force de leur idéal socialiste.

La motion autrichienne ne tenant aucun compte de la situation en France et étant au fond en opposition avec les résolutions de Nancy, la majorité des délégués français rédigea la déclaration suivante :

Le Congrès donne acte à la majorité de la délégation française de sa déclaration que dans la France l'évolution des rapports entre les organisations syndicales et politiques de la classe ouvrière a subi un cours différent et que l'indépendance réciproque et l'autonomie du Parti socialiste et de la C. G. T. sont une condition nécessaire de leur développement et de leur action et de la possibilité ultérieure d'un rapprochement spontané.

Vaillant prit la parole au nom de la majorité française :

Nous voulons simplement dire que les rapports entre Parti et syndicats en France ne sont pas les mêmes que dans d'autres pays ; on ne peut pas conformer à des règles générales cette évolution particulière ; il faut la laisser se faire dans la confiance qu'elle aboutira à l'unité des forces

prolétariennes, mais sans chercher à l'imposer pour le moment... La majorité française veut empêcher qu'une décision internationale ne vienne troubler les rapports spéciaux qui se sont établis en France entre le Parti et les syndicats... Il règne actuellement un état de paix entre eux et nous nous rapprochons toujours plus d'un système unifié, d'une union des forces. La majorité française s'élève seulement contre ce fait que des règles précises de conduite lui soient prescrites par le Congrès.

Si le compte rendu du *Vorwaerts* est complet, Vaillant n'a pas indiqué pourquoi il avait confiance dans l'union des forces syndicales et politiques. Il a affirmé « l'état de paix » au lendemain des attaques violentes de Griffuelhes et de Latapie. Quels procédés eussent donc à ses yeux caractérisé l'état de guerre?

Le camarade hollandais Troelstra, d'abord disposé à soutenir au nom de la délégation de son pays les réserves faites par la majorité française, déclare ne le plus pouvoir, après les déclarations de Vaillant :

Si nous posons ici, dit-il, un principe général, mais qu'en même temps nous approuvions des rapports qui sont en opposition avec ce principe, nous annulons ainsi la valeur morale de notre décision. Ce qui manque dans les explications de nos camarades français, c'est la déclaration qu'ils sont prêts à agir, malgré les difficultés qu'ils rencontrent dans leur pays, en conformité avec l'esprit de notre résolution. Or, à l'égard des décisions des congrès internationaux, personne de nous n'est libre. Nous devons nous soumettre volontairement à leurs décisions. Si encore les Français pouvaient nous montrer un puissant mouvement syndical. En réalité, leurs syndicats pourraient encore apprendre beaucoup de ceux des autres pays, et de l'Allemagne en particulier. La C. G. T. est dirigée par des personnes qui agissent sur les travailleurs par de grands mots et qui ne leur demandent que de faibles cotisations, comme nous l'avons

vu faire aussi par le secrétariat ouvrier en Hollande. Nous devons combattre l'anarchisme, non seulement dans la vie politique, mais aussi dans la vie syndicale. Si Vaillant nous a pu dire qu'il existe une belle unité entre le Parti et les syndicats français, cela vient de ce que le Parti a renoncé à remplir son devoir, à introduire de la clarté dans les cerveaux des syndiqués.

Et le camarade autrichien Beer, rapporteur de la question, ajoutait en terminant la discussion :

Ce n'est pas intervenir dans les difficultés du mouvement syndical que de dire que nous considérons comme désirable et utile que de bons rapports s'établissent entre le Parti et les syndicats. Ce n'est pas autre chose qu'un bon conseil, qui, nous l'espérons, sera suivi aussi par les camarades français. Nous ne prétendons pas du tout régenter les camarades français. Mais nous pensons que l'œuvre de l'unité socialiste en France ne sera pas complète tant qu'on n'aura pas réussi à créer un mouvement syndical puissant.

La motion d'Autriche fut votée par 212 voix 1/2 contre 18 1/2, ainsi composées : France 11 voix (sur 20). Italie 3 voix (sur 20). États-Unis 4 voix 1/2 (sur 14).

*
* *

Quelle que soit la valeur politique des paroles prononcées par Troelstra et Beer, il faut bien reconnaître que, en tenant compte de ce que nous savons du socialisme et du syndicalisme français, la motion d'Autriche, telle qu'elle fut présentée et votée, n'est pas actuellement applicable en France.

Après avoir déclaré « *qu'il est de l'intérêt de la classe ouvrière que dans tous les pays des rapports*

intimes s'établissent entre le Parti et les syndicats et soient entretenus d'une façon constante », ce qu'aucun socialiste — même les membres de la majorité française — ne conteste en principe, le Congrès ajoute :

Le Parti et les syndicats doivent se soutenir moralement et ne doivent se servir dans leur lutte libératrice que de moyens qui sont de nature à hâter la libération du prolétariat. Ils ont à s'entendre mutuellement, lorsqu'un différend surgit sur l'opportunité de certaine méthode.

Voilà qui est d'une remarquable imprécision. Ces « moyens qui sont de nature à hâter la libération du prolétariat » sont précisément les objets des désaccords entre socialistes et syndicalistes. Ce sont ces « moyens », appréciés diversement par les uns et par les autres, qui déterminent les « malentendus », dont parlait la motion de Nancy dans un langage aussi vague. C'était là le point à développer : quels sont les moyens qui pourraient être employés d'un commun accord par les deux organisations et fournir ainsi les preuves indiscutables de la possibilité des « rapports intimes » ?

Si jusqu'ici la motion internationale manque de précision, elle prend brusquement une forme impérative qui contredit d'ailleurs ce qui précède. « *Les syndicats ne feront leur devoir dans la lutte émancipatrice de la classe ouvrière que s'ils sont inspirés de l'esprit socialiste... Le Congrès invite tous les syndicats* (se trouvant dans les conditions voulues) *à se faire représenter au Congrès international et à se tenir en relations avec le bureau international de Bruxelles.* » Mais, si les syndicats doivent sous peine de forfaiture être socialistes, voilà

qui tranche par avance les différends sur la valeur de tel ou tel « moyen ». « Inspirés de l'esprit socialiste », les syndicats marcheront forcément d'accord avec le parti socialiste d'où émane « l'esprit socialiste ». Les « rapports intimes » entre le parti et le syndicat sont assurés par cette communauté d'esprit socialiste.

Voilà vraiment qui est trop simple. Et c'est parce qu'elle se réduit à cette naïve formule que la motion autrichienne est sans portée pratique en France. Étant donné qu'une certaine proportion de syndiqués français sont animés d'un esprit indifférent ou hostile au socialisme, pouvait-on prétendre résoudre la question en disant simplement : « les syndicats ne feront leur devoir que s'ils sont inspirés de l'esprit socialiste »?

La majorité française ne pouvait pas voter une semblable proposition. L'attitude de la minorité d'ailleurs s'explique assez mal, car son acquiescement sans réserve à la motion autrichienne semble indiquer combien elle était indifférente à la portée pratique de la décision internationale. Je suis bien sûr en effet que Guesde ni aucun de ses amis à Stuttgart ne se sont fait d'illusion sur le succès qu'obtiendrait en France cette motion.

La minorité française, comprise dans la majorité de Stuttgart, aurait dû engager celle-ci à tracer un plan d'action qui aurait indiqué plus nettement leur devoir socialiste aux socialistes français. En adoptant une formule brutale, le Congrès forçait la majorité française à se placer en dehors de l'Internationale, car elle se trouvait dans l'impossibilité momentanée de réaliser l'accord recommandé. Il ne peut en effet y avoir d'accord

entre deux parties en présence que si chacune d'elles y est disposée. Or, dans le cas qui nous occupe, l'une des parties a nettement fait connaître qu'elle repoussait toute entente. Donc cette entente ne se fera pas.

Le Congrès international auquel cette situation n'était pas inconnue devait s'en préoccuper. Au lieu de cela il laisse le Parti français divisé et dans une situation équivoque. La majorité française, qui a eu le dessous à Stuttgart, va continuer son action en opposition avec les décisions prises, tandis que la minorité, dont les vues sont celles de la majorité internationale, pourra toujours être suspectée de comploter contre l'indépendance des syndicats. Voilà la situation très fausse du P. S. en France au lendemain d'un congrès national et d'un congrès international.

CHAPITRE VI

Le programme syndical du Parti socialiste

Les questions qui séparent les diverses fractions de notre parti doivent être précisées, ce qui n'a pas encore été fait. Toute la discussion de Nancy a porté sur les interprétations des motions du Cher et de la Dordogne : mais les questions mêmes n'y ont pas été et ne pouvaient pas y être discutées avec le calme nécessaire. Parlons donc, entre socialistes, de l'action directe, de l'action parlementaire, de la grève générale ; de la tactique syndicaliste quotidienne. Mais précisons nos idées sur ces points capitaux et ne nous contentons pas de motions vagues sans portée pratique.

Lorsque le P. S. aura défini sa théorie et sa pratique syndicaliste, il sera plus aisé de voir en quoi elles diffèrent de la théorie et de la pratique du syndicalisme révolutionnaire ou anarchiste. C'est seulement ainsi que pourront se dissiper les malentendus qui existent entre les groupements ou entre les divers membres d'un même groupement. La plupart du temps, nous employons les mêmes mots sans leur attribuer la même

signification ou la même portée. Précisons donc, avant toute autre chose, le sens des mots que nous employons.

C'est une tâche difficile assurément. Quand on est resté longtemps dans le vague et l'imprécision, il faut un réel effort pour serrer de près l'exactitude. Et puis, reconnaissons-le, cette définition du syndicalisme est gênante pour le P. S. Comme toutes les déclarations nettes, elle aura pour conséquence de mettre la majorité en opposition avec une ou des minorités qui, se croyant encore socialistes ont, en réalité, franchi depuis longtemps les limites de notre parti, — car il en a. En comparant leurs idées à celles de la majorité, elles se convaincront qu'elles ne sont plus socialistes au sens où la majorité du Parti veut l'être : il leur faudra donc ou accepter les idées de la majorité ou changer de parti.

Quelle que soit la solution adoptée, il n'en pourra résulter que du bien pour le socialisme dont la pensée et l'action gagneront en netteté. Il ne faut pas que pour maintenir sous une même étiquette des hommes animés d'intentions assurément très différentes, notre parti perde sa force d'expansion, toute gâchée par des suspicions ou des tiraillements intérieurs.

La précision du programme syndical socialiste forcera tous les socialistes à réfléchir. Beaucoup de ceux qui se déclarent aujourd'hui avant tout syndicalistes et qui s'imaginent à tort que le P. S. contient des groupes hostiles à l'action syndicale, verront enfin clair dans ses intentions. Loin de nuire à l'unité, cette précision ne peut donc que lui profiter.

La variété des tendances qui se sont toujours rencon-

trées parmi les socialistes vient de la valeur exagérée que nous laissons prendre dans notre esprit à certaine idée au détriment des autres; le ministérialisme qui absorba longtemps l'activité d'une partie des socialistes à la Chambre, n'était qu'une exagération aussi dangereuse pour le socialisme que le syndicalisme dont on parle tant aujourd'hui.

Et c'est dans ce sens que le mot de « déviation » appliqué par Jules Guesde au syndicalisme, au ministérialisme, à la grève générale est exact. Toute idée qui est présentée par un groupe de socialistes comme assez efficace *à elle seule* pour que son application suffise à réaliser le socialisme, — et c'est ce que disent les syndicalistes, — menace de faire dévier le socialisme. Ce n'est pas le syndicalisme, mais l'exagération du syndicalisme qui constitue une menace réelle de déviation.

Les vues partielles qui ont différencié jusqu'ici les divers partis socialistes, l'Unité socialiste doit les grouper en un programme et en une action uniques. Elle doit fixer à l'action parlementaire, aux réformes sociales, à l'action syndicale, à l'action antimilitariste, à l'action directe, leur place dans sa doctrine commune à tous les socialistes qui tous avant d'être réunis ont été, en principe, parlementaires, syndicalistes, antimilitaristes et partisans de l'action directe, mais à des degrés différents. Il n'est donc pas impossible de trouver une doctrine commune, qui serait comme le lieu commun des opinions socialistes, en demandant à chacun de faire, avec bonne volonté, sacrifice tantôt d'une préférence, tantôt d'une antipathie.

C'est ce lieu commun des opinions socialistes sur la tactique syndicale qu'il est nécessaire de déterminer sans retard.

*
* *

Divers motifs militent en faveur de la publication officielle d'un programme syndicaliste du P. S.

D'abord, au point de vue pratique immédiat, on ne pourra plus accuser une fraction importante du socialisme d'être antisyndicaliste, le jour où tous les socialistes auront fait connaître comment ils sont syndicalistes.

D'ailleurs, le P. S. ne s'est-il pas fixé pour tâche d'être le représentant de tous les intérêts ouvriers? Il n'entend pas agir exclusivement par l'action parlementaire et législative, mais aussi par l'action économique, donc, syndicale et coopérative. Borner son activité aux luttes parlementaires, ce serait volontairement limiter sa vie, au lieu de chercher à la développer.

Les socialistes français ont longtemps commis la faute de se désintéresser du mouvement syndical. Les organisations corporatives sont passées en grand nombre sous la direction de personnalités indépendantes du P. S. Ainsi s'est accréditée parmi les travailleurs cette idée inexacte que ce dernier a pour mission unique de s'occuper de leurs intérêts politiques tandis qu'une autre organisation, moralement et matériellement indépendante de lui, a charge de leurs intérêts économiques.

C'est cet état de faits que reconnaissaient récemment encore les délégués au Congrès de Nancy dans les considérants de la motion du Cher : mais comment n'ont-

ils pas songé à rappeler avec netteté que l'objet final du socialisme est d'englober toute la vie ouvrière dans la diversité de ses besoins et de ses aspirations? Considèrent-ils vraiment que le P. S. doive se borner uniquement à l'action parlementaire? Ne voient-ils pas la situation réduite qui lui serait ainsi faite vis-à-vis du syndicalisme révolutionnaire qui sait être, lui, beaucoup plus ambitieux, qui n'entend pas se borner aux questions syndicales, mais prétend à devenir l'inspirateur et le directeur de la classe ouvrière *dans tous les domaines?* Ne comprennent-ils pas qu'il s'agit tout simplement du prestige même du socialisme?

Ce n'est pas enfin lorsque s'accentue à côté de lui chaque jour avec plus de force un mouvement ouvrier qui lui est hostile, que le parti peut rester indifférent et se confiner dans l'action parlementaire.

A une situation nouvelle doit correspondre une tactique nouvelle.

Les préoccupations syndicales ont pris dans la vie ouvrière une si grande place que le parti doit, sous peine d'affaiblissement moral et matériel, avoir une politique syndicale qui lui soit propre et exercer une influence dans les organisations corporatives. Il n'est pas question de mêler la politique aux questions économiques, pas plus que de chercher à affaiblir l'action syndicale, ainsi que le prétendent faussement ceux qui se sentent menacés; il s'agit simplement de diriger la tactique syndicale dans le même sens que la tactique parlementaire : faire converger, en un mot, les efforts de tous les ouvriers organisés vers un objet commun. Que l'action politique et l'action syndicale d'une même classe soient dirigées suivant des méthodes différentes

par des hommes qui se jalousent ou se suspectent, voilà qui est paradoxal et cette situation ne peut que paralyser le progrès ouvrier. Les syndicalistes l'ont bien compris ; aussi cherchent-ils à ruiner dans l'esprit des prolétaires le prestige du P. S. et de l'action parlementaire pour y substituer la C. G. T. et l'action directe. Nous ne cherchons pas, nous, à rabaisser l'action syndicale ; au contraire, nous désirons la rendre plus puissante en supprimant ce que nous considérons comme les causes de sa faiblesse actuelle : les manifestations bruyantes, les déclarations révolutionnaires ou antipatriotiques, tout ce verbalisme sonore qui n'est que l'apparence de la force.

Le jour où nous aurons délogé les anarchistes de la C. G. T. et où nous aurons, par un syndicalisme *réaliste,* et non verbal ou métaphysique, fait éclater aux yeux de tous les salariés, syndiqués ou non, la supériorité de notre méthode, ce jour-là nous aurons donné à notre parti et à la classe ouvrière une stabilité et une force intérieure qui leur manquent absolument aujourd'hui et qui leur manqueront tant que la division régnera.

CHAPITRE VII

Le Programme syndicaliste révolutionnaire et le P. S.

Avant toute chose, le P. S. doit se prononcer sur les points principaux du programme syndicaliste révolutionnaire : la grève générale, l'action directe, le sabotage, l'antipatriotisme.

Sur le premier et le dernier, nous connaissons déjà le sentiment de la majorité du parti. La grève générale est plus une conception de théorie qu'une véritable tactique immédiatement applicable. Les syndicalistes révolutionnaires eux-mêmes la considèrent comme une forme spéciale de la Révolution sociale et ne prétendent pas qu'elle doive être pratiquée sans délai. Les avis très partagés des divers groupes et personnalités socialistes rendent d'ailleurs une tentative de grève très peu probable sous une forme vraiment générale. On peut donc considérer la grève générale comme un concept théorique, utile par sa force de propagande, car il s'impose par sa simplicité à l'esprit des travailleurs et leur donne ainsi, sous une forme accessible à tous, le sentiment réel de la puissance qu'aurait leur action combinée. Mais il ne semble pas que l'on soit près, en France, d'en faire prochainement l'expérience.

Dans la motion du Cher cependant, le P. S. a mentionné la grève générale parmi les principaux moyens de l'émancipation ouvrière : mais il n'a pas indiqué du tout ce qu'il entendait par là. C'est cependant une question sur laquelle le P. S. doit prendre nettement position, car le prestige des mots : grève générale, est considérable. Et comme tous les concepts trop simples, l'idée de l'efficacité de la grève générale peut entretenir chez beaucoup de camarades l'indifférence à l'égard des efforts quotidiens et des résultats partiels.

Les socialistes sont antimilitaristes en tant qu'ils réprouvent l'intervention de l'armée nationale dans les conflits entre le capital et le travail : sur ce point ils sont unanimes. Ils ont également, dans les récentes motions votées aux congrès de Nancy et de Stuttgart, fait connaître leur sentiment sur le côté international du militarisme et indiqué quelle serait leur attitude collective en cas de guerre. Mais l'antipatriotisme syndicaliste a une tout autre portée : si nous lisons le *Manuel du Soldat,* nous y trouvons, adressés aux jeunes soldats, des conseils qui ont un caractère nettement individuel. La C. G. T. engage les jeunes ouvriers appelés sous les drapeaux à déserter et à passer la frontière pour ne pas rester soumis à la discipline militaire pendant deux ans; qu'en pense le P. S. ? Approuve-t-il ou réprouve-t-il cette propagande ? S'il la réprouve, (1) qu'il ait le cou-

---

(1) Paul Lafargue a, dans *l'Humanité* du 14 octobre 1907, pris nettement parti contre la désertion :

« Un ouvrier socialiste qui déserte, écrit-il, est un militant perdu... Le conscrit des centres industriels, qui a reçu un commencement d'éducation socialiste, devient le sergent instructeur de ses cama-

rage de faire par la parole et par la plume la contre-propagande nécessaire lorsque les syndicalistes anarchistes organisent, à l'appel de la classe, des meetings pour les conscrits. (1)

Sur le principe de l'action directe, le parti n'a pris jusqu'ici aucune décision, et cette situation d'attente présente pourtant de réels dangers pour le développement des idées socialistes. C'est en effet une théorie très tentante : chaque catégorie de citoyens doit se charger

---

rades de chambrée. Il n'a qu'à s'y prendre adroitement, qu'à ne pas les brusquer et qu'à leur donner par petites doses les idées nouvelles pour les gagner au socialisme : et le paysan, son service terminé, rapporte dans son village l'enseignement socialiste qu'il a reçu au régiment. L'armée est le moyen le plus étendu et le plus efficace de propagande que possède le Parti socialiste. Les conscrits socialistes ont si bien transformé l'esprit de l'armée belge, qu'on n'ose plus l'employer dans les grèves : les bourgeois doivent se charger de la besogne.

« Le militant qui déserte manque à son devoir et trahit le socialisme. »

(1) A propos de l'antimilitarisme et de la grève générale prêchés par les syndicalistes français, il faut signaler la décision de la conférence internationale des syndicats dont la portée est considérable :

« La conférence internationale des représentants des syndicats d'Angleterre, de Hollande, de Belgique, du Danemark, de Suède, de Norvège, d'Autriche, d'Allemagne, de Finlande, de Hongrie et d'Italie, tenue les 15 et 16 septembre 1907, à Christiania, s'est occupée de la proposition introduite de nouveau par la Confédération générale du travail, à savoir d'inscrire à l'ordre du jour de la conférence les questions de l'antimilitarisme et de la grève générale.

« La conférence renouvelle la résolution prise à Amsterdam, d'après laquelle les conférences internationales ont pour rôle de discuter sur l'union plus étroite à établir entre les syndicats de tous pays, sur les statistiques syndicales à conduire d'une façon uniforme, sur les secours réciproques à assurer dans les luttes économiques et sur toutes les questions qui ont trait immédiatement à l'organisation syndicale de la classe ouvrière.

« Sont exclues des débats toutes les questions théoriques et

elle-même, par tous les moyens, de la défense de ses intérêts vis-à-vis de la collectivité ou de ses représentants. Les réformes ne s'attarderont plus dans les cartons des Chambres et ne dépendront plus de la bonne volonté du gouvernement : les intéressés se lèveront et, par une action légale ou extra-légale, imposeront leur volonté à leurs adversaires sociaux ou à la nation elle-même.

Les grèves, les meetings et réunions politiques ou professionnelles, les manifestations dans la rue, sont autant d'applications du principe de l'action directe; or le P. S. non seulement ne leur marchande pas sa sympathie, mais il affirme leur absolue légitimité.

La théorie de l'action directe a pour origine la vieille idée de la décentralisation; et si un grand nombre de citoyens s'en sont rapidement déclarés partisans, c'est qu'ils voyaient dans cette méthode nouvelle le moyen

---

toutes celles qui concernent les tendances et la tactique du mouvement syndical dans les différents pays.

« La conférence considère les questions du *militarisme et de la grève générale* comme n'étant pas de celles qui sont à résoudre par une conférence des fonctionnaires et de syndicats, mais par la représentation de tout le prolétariat international, par les Congrès socialistes internationaux qui ont lieu régulièrement. D'ailleurs, à Amsterdam et à Stuttgart, ces deux questions ont reçu une solution conforme à la situation donnée.

« La conférence regrette que la Confédération générale du travail n'ait pas voulu reconnaître que l'attitude de la conférence internationale des représentants des organisations centrales est tout à fait correcte en cette question et prenne cette attitude comme un prétexte pour se tenir à l'écart de l'union syndicale internationale. La conférence adresse à la classe ouvrière de France l'invitation pressante de discuter les questions précitées en commun avec l'organisation politique de classe de leur propre pays et de contribuer à leur solution en participant aux congrès socialistes internationaux, enfin dans le but de remplir tout à fait leur rôle syndical, d'adhérer à l'union syndicale internationale. »

de se libérer au moins partiellement de la lourde tutelle du pouvoir central. C'est sous cet aspect que Pouget a maintes fois présenté au public l'idée de l'action directe.

N'est-il pas absurde,

écrivait-il par exemple dans le *Matin* du 12 août 1907,

que le corps enseignant n'ait pas la capacité de s'organiser et qu'il doive recevoir, toutes faites, les lois que lui impose une assemblée qui ne sait rien de ses besoins, de ses aspirations et qui, à l'aveuglette, légifère sur tout? Ne serait-il pas plus normal que le corps enseignant soit un organisme vivant, se recrutant lui-même, discutant et délibérant sur ses intérêts?

Les conservateurs — tant républicains que réactionnaires — s'émeuvent d'une telle perspective et songent à enrayer cette réelle désagrégation de l'État, centralisateur et oppresseur, par la compression et la répression.

Et il en concluait :

La compression des salariés d'État n'entravera pas leur élan vers *le syndicalisme*. Dans toutes les fonctions utiles qu'a absorbées l'État, et grâce auxquelles il illusionne sur sa nécessité, s'accomplit l'identique travail d'autonomie; au sein même de la vieille superfétation gouvernementale grandissent, en force et en conscience, les agglomérats fédératifs nouveaux... et un jour viendra où ces organismes, s'émancipant de la tutelle de l'État, celui-ci, vidé de toute fonction utile, ne sera plus qu'un *caput mortuum*.

C'est ainsi que l'on passe insensiblement de la décentralisation au syndicalisme.

Le mouvement corporatif chez les fonctionnaires a pour principale origine le désir d'une certaine autonomie ainsi que le besoin de sécurité et de régularité dans les

avancements. C'est donc en dernière analyse une aspiration très marquée à la vie personnelle de chaque organisme administratif, devenu indépendant des volontés souvent capricieuses du pouvoir central. Mais qu'il se forme une association qu'on baptisera « syndicat », que quelques syndicalistes ou anarchistes s'y glissent auxquels sont familières les formules révolutionnaires, et voilà des fonctionnaires associés en vue de gagner davantage et d'avancer plus régulièrement que Pouget et ses amis cherchent aussitôt à entraîner dans les voies du syndicalisme révolutionnaire!

Comme exemples d'actions directes, Pouget aime à citer l'affaire Dreyfus, et aussi l'agitation des employés en faveur de la suppression des bureaux de placement. Ces campagnes, organisées soit pour défendre une idée, soit pour obtenir un avantage matériel, sont de très fructueuses manifestations de la vitalité de certains groupements et de leur profond désir de progrès moral ou matériel. Le P. S. ne peut que les approuver. Mais ne voit-on pas que généraliser l'action directe, ce serait suivre une direction opposée à celle de l'évolution de toutes les sociétés humaines chez qui le progrès politique a toujours consisté à faire entrer progressivement toute la vie sociale dans les cadres des lois? Réclamer l'action directe comme la méthode type du progrès social, c'est proclamer que la voie suivie jusqu'ici par l'histoire est absolument erronée, et qu'il faut revenir aux temps lointains où chaque clan, chaque famille cherchait à s'emparer du pouvoir ou tout au moins à s'assurer la plus grande part possible de satisfactions et d'avantages sans se soucier de la situation des autres : c'est revenir au régime du « chacun pour soi ».

Sans doute l'origine de cette tendance chez un grand nombre de salariés vient de ce que la République, qui avait promis beaucoup d'égalité et de liberté, n'en a que bien peu donné, et de ce que l'égoïsme des politiciens bourgeois, formant une véritable classe privilégiée, a laissé dans un déplorable abandon toutes les réformes socialement et économiquement démocratiques. Contre cette politique partiale, les ouvriers veulent s'élever par tous les moyens et cela est absolument justifié. Mais ils perdent de vue que si toutes les catégories de citoyens prétendent imposer chacune leur volonté à la collectivité, il n'y a plus d'organisation sociale : ainsi s'affirme indiscutablement le caractère anarchiste de l'action directe.

Le P. S. qui suit une politique parlementaire et qui prétend non pas agir en dehors de la légalité, mais bien dans la légalité — qu'il cherche à transformer légalement, — ne peut donc pas accepter l'action directe dans toutes ses manifestations ; il doit faire un départ entre l'action directe normale et raisonnée (les grèves, les manifestations de propagande), — l'action directe accidentelle et irréfléchie, comme à Fressenneville, — l'action directe qui prétend se substituer à tout autre mode d'action sociale. Et chaque fois que l'occasion s'en présente, qu'il ne craigne pas de prendre nettement position.

J'ai indiqué précédemment que le sabotage est actuellement plus une théorie destinée à effrayer le patron ou le bourgeois, qu'une tactique régulièrement mise en pratique par les travailleurs. Mais, comme l'action directe, le sabotage fait courir à l'idée socialiste de

réels dangers par le fait qu'il mène insensiblement les ouvriers à l'action violente considérée comme seul moyen d'émancipation. Si l'on considère comme normale la détérioration volontaire des matériaux industriels par les ouvriers chargés de les travailler, on en arrivera vite à considérer comme aussi acceptable la détérioration volontaire d'objets quelconques pour en atteindre les propriétaires : j'entendis à ce sujet des militants « conscients » du syndicat des peintres recommander à de jeunes ouvriers de laisser choir au cours de leurs travaux des substances corrosives sur les tapis ou le mobilier des maisons riches. De là à approuver l'incendie, comme à Fressenneville, il n'y a qu'un pas.

Le P. S. accepte-t-il ces violences ? Si ce n'est pas le cas, qu'il le proclame et qu'il polémique sans ménagement contre ceux qui s'en font les apologistes.

CHAPITRE VIII

La Tactique syndicale

Au point de vue syndical proprement dit, le P. S. doit se prononcer sur les points principaux de tactique qui séparent les diverses écoles du syndicalisme et tracer dans un plan général la ligne de conduite qu'il voudrait voir suivre par tous les socialistes : l'action syndicale socialiste devant avoir la même direction que l'action parlementaire, il est indispensable que tous les socialistes dans leurs syndicats respectifs suivent une même tactique afin de donner une orientation commune au mouvement syndical de toutes les corporations. Le P. S. doit donc indiquer à ses adhérents l'attitude qu'il leur recommande comme la plus favorable aux intérêts du prolétariat sur les points principaux que révolutionnaires et réformistes discutent avec passion au sein des syndicats : ce sont par exemple les questions qui touchent à la neutralité politique du syndicat, à son importance numérique, à sa puissance financière, aux institutions de solidarité et de prévoyance qui grandissent autour de lui; celles aussi qui se rapportent à la manière dont la grève doit être recherchée ou

évitée, à son caractère révolutionnaire ou économique; celles enfin qui ont trait au fonctionnement et à la direction de la C. G. T.

A chaque instant de leur vie syndicale les socialistes se trouvent en présence de ces diverses questions de détail : les solutions les plus diverses leur sont proposées parmi lesquelles ils sont parfois embarrassés de choisir. Évidemment ce ne sont que des directions générales, de principe, que le P. S. peut proposer à ses adhérents; ceux-ci devront s'en inspirer dans la lutte quotidienne.

I. — *De la neutralité politique des syndicats*

Dans la situation actuellement créée par l'influence grandissante des anarchistes, le P. S. doit inscrire en tête de son programme syndical la neutralité politique des syndicats. Les socialistes décidés à neutraliser l'influence libertaire dans les groupements corporatifs ne peuvent pas, en effet, chercher à lui faire contrepoids par une influence inverse; ce serait déterminer des luttes politiques à l'intérieur des syndicats qui ne pourraient qu'en souffrir. Les socialistes se déclareront donc nettement partisans de la neutralité politique dans les syndicats, et en poursuivront l'observation effective. C'est au nom de la neutralité politique des syndicats qu'ils mèneront une campagne énergique contre les tendances libertaires, exigeront que les affiches de propagande antiparlementaire disparaissent du secrétariat de leur syndicat, et obtiendront que les camarades chargés de la permanence ne fassent pas, dans le local même du syndicat, de l'éducation libertaire.

Mais lors même qu'ils auraient réduit au silence les syndicalistes antiparlementaires, les socialistes se trouveraient en présence d'une autre école de syndicalistes qui ne professe pas pour eux plus de sympathie que la précédente, celle des syndicalistes purs, pour qui le syndicat, organe par excellence de l'émancipation ouvrière, se suffit à lui-même. Ceux-là ne sont ni pour ni contre le parlementarisme ou l'action politique. (1) Mais, sans faire de politique directement antisocialiste ou antiparlementaire, ils peuvent, par la foi exagérée qu'ils proclament dans la valeur sociale des groupements corporatifs, porter une atteinte profonde à la considération des syndiqués pour le parlementarisme

---

(1) Pouget. Le *Matin* du 12 août 1907.

« Le remède n'est pas en deçà, mais bien *au delà du parlementarisme*. Et c'est vers cet « au delà » que s'orientent les agrégations confédérales qui commencent à éclore et qui annoncent d'autant plus sûrement la ruine du système actuel qu'au centralisme dont il vit s'oppose le fédéralisme.

« Le coup de barre a été donné par la Confédération générale du travail qui, on le sait, groupe les travailleurs sur le terrain économique, en vue des réalisations sociales les plus complètes et sans se préoccuper le moins du monde de leurs opinions. Seulement, de ce que la C. G. T. ne tient aucun compte des opinions de ses affiliés, de ce qu'elle proclame qu'ils n'ont d'amélioration à attendre que de leur effort direct, on aurait tort d'inférer qu'elle est un organisme antiparlementaire. Elle a dépassé ce stade. Elle n'est pas plus antiparlementaire qu'anticléricale. Elle laisse chacun libre d'aller ou de n'aller pas au vote ou à la messe.

« Ceci, c'est la société présente, dont on ne peut complètement s'abstraire. L'important est qu'on ne s'y adapte pas au point de ne pouvoir réagir contre elle et qu'on ne se laisse pas hypnotiser par les querelles d'opinion. Donc, ce qu'il faut, à côté et en dehors, c'est participer au mouvement d'agrégation économique qui, au sein de la société actuelle, prépare celle de demain. Pour cela il faut que l'horizon de l'activité humaine ne soit pas limité à la politique ou à la religion, afin que le rêve ne tue pas l'action et afin que l'être humain, au lieu de se laisser déprimer par des espoirs en l'intervention « d'en haut » ne compte que sur son énergie et sa force. »

et l'action politique et les diriger dans les voies illusoires de l'action directe. Le P. S. doit donc s'efforcer de neutraliser leur propagande aussi nuisible à ses yeux que celle des anarchistes franchement antiparlementaires et antisocialistes. Les socialistes, dans les syndicats, devront faire contrepoids à cette influence en s'efforçant d'orienter la tactique de chaque organisation dans la direction générale donnée par le parti.

C'est par la défense quotidienne du programme syndicaliste du socialisme que pourra s'établir l'équilibre, que pourra être neutralisée dans le syndicat l'influence des syndicalistes aparlementaires, comme ils s'appellent. Le parti devra, d'ailleurs, dans sa propagande générale par la presse et la parole, hors des syndicats, s'attacher avec tout son zèle et tout son sang-froid à la discussion de la théorie syndicaliste aparlementaire.

II. — *De l'importance numérique des syndicats*

Faut-il chercher à constituer des syndicats nombreux, puissants, avec diverses institutions de prévoyance et de solidarité, caisses de secours, de chômage, de maladie, fonds de grève, etc., du genre des syndicats anglais et allemands ; ou bien des syndicats peu nombreux, mais très unis, très indépendants, principalement destinés à agir en temps de grève ou de révolution, qui seront comme les « entraîneurs » révolutionnaires de la masse ouvrière inorganisée ?

Au point de vue de l'action syndicale proprement dite, le P. S. doit être partisan des syndicats puissants.

nombreux, qui groupent la plus grande proportion possible des salariés de la même profession.

Le syndicat numériquement important, en effet, représente seul avec exactitude les dispositions et l'état d'esprit d'une corporation; seul il pourra prendre des décisions qui auront chance de correspondre le plus exactement possible à la pensée de la majorité, et par conséquent d'être mises réellement en pratique par elle. Ainsi pourront être évitées les tentatives infructueuses de grèves qui découragent les ouvriers et encouragent les patrons.

D'ailleurs une organisation syndicale nombreuse donne à ceux qui en font partie le sentiment exact de leur puissance réelle, au lieu que les syndicats peu nombreux savent rarement sur qui ils peuvent compter; le plus souvent ils marchent au hasard, courant le risque d'être suivis ou de ne pas l'être par les ouvriers non syndiqués.

Le syndicat numériquement important devient ainsi l'école même de la vie sociale. Il est à remarquer, d'une manière générale, que plus un syndicat devient puissant, plus sa politique s'éloigne des mouvements spontanés, irréfléchis; les syndiqués s'entraînent ainsi peu à peu à réaliser la valeur exacte de leur groupement, et à mieux connaître les difficultés qu'ils ont à vaincre. N'est-ce pas ainsi que se forme un prolétariat « conscient » ?

Le syndicat nombreux n'a pas seulement d'importance au point de vue de la régularisation de l'action syndicale, mais il s'accompagne toujours d'institutions annexes qui le font pénétrer intimement dans la vie quotidienne des syndiqués. Et les syndicalistes révolution-

naires commettent à ce sujet une étrange contradiction. Le syndicat doit pour eux être le cœur même de la vie prolétarienne, l'organe essentiel. Mais ils ne veulent pas que cet organe remplisse des fonctions régulières dans l'existence courante. Presque tous en effet condamnent les institutions sociales qui chez les Anglais et les Allemands, et dans certains syndicats français, ont accompagné le développement numérique du syndicat : caisse de secours, caisse de chômage ou de maladie, fonds de grève ; (1) toutes ces institutions, ils les traitent avec mépris de « mutuellistes » et les tiennent pour absolument contraires à leurs principes révolutionnaires. Mais si l'on retire au syndicat ses bases sociales, par quoi le rattachera-t-on à la vie prolétarienne? L'on estime que les travailleurs seront plus attachés de cœur à un syndicat où ils ne trouveront ni secours en cas de maladie ou de chômage, ni subsides en cas de grève, qu'à un syndicat où ils trouveraient tous ces avantages ?

L'aspiration révolutionnaire abstraite, la conception théorique du rôle prépondérant que doit jouer le syndi-

---

(1) « Une leçon de choses se dégage de Flers. Sans caisses syndicales puissantes, et sans organisation, il n'est pas possible d'aboutir. Compter sur les deniers du prolétariat, faire appel à la solidarité au petit bonheur, sans méthode, cela est tout à fait insuffisant. Des déceptions peuvent se produire. Des échecs s'en suivent. Et, remarquons-le bien, la grève de Flers nous montre que le prolétariat le plus réfractaire, le moins éduqué, est capable d'une longue, d'une très longue résistance même, sous condition d'une discipline collective et méthodique. Mais sans organisation, il n'y a qu'efforts vains, action stérile. Seul, le syndicat puissant et riche peut éviter les grèves fomentées par le patronat et assurer le succès des grèves ouvrières. »

E. Poisson, *Humanité* du 31 juillet 1907.

Cette opinion était d'autant plus intéressante à citer que Poisson n'est pas un réformiste.

cat au jour de la grève ou de la révolution, ont-elles vraiment chez la moyenne des ouvriers plus d'efficacité pour soutenir en eux les convictions et l'élan d'émancipation que les avantages matériels offerts par les diverses institutions sociales organisées au sein d'un syndicat puissant et nombreux ?

Vraiment c'est raisonner abstraitement sur un type théorique de l'ouvrier moderne, qui n'a aucun rapport avec la réalité vivante. Le syndicat nombreux, puissant, riche, solidement soutenu par des caisses de secours, de chômage ou de maladie, par un large fonds de grève, est celui qui attirera le plus les ouvriers et tiendra dans leur vie la plus grande place; ils s'y sentiront attachés par le sentiment et par l'intérêt et se lèveront pour le défendre avec le plus d'énergie et de conviction durable. (1)

Est-on d'ailleurs fondé à dire qu'un tel syndicat est par essence conservateur, réactionnaire; qu'il doit fatalement suivre la même évolution que ces Trade-Unions anglaises — qui sont tenues en si petite estime par les syndicalistes révolutionnaires français ? Avant de porter ce jugement, il faudrait au moins tenir compte de la

---

(1) Cf. V. Renard, *Humanité* du 4 juillet 1907. « A mon sens, je crois que la cause qui retient encore la grosse majorité des ouvriers en dehors de l'organisation syndicale réside en l'absence *d'intérêts d'avantages immédiatement palpables*. Si on en voulait une preuve, on n'aurait qu'à se tourner vers ces sociétés mutuelles de prévoyance et de secours en cas de maladie qui englobent un si grand nombre d'ouvriers français, lesquels, échappant ainsi à l'organisation syndicale, sont détournés de la défense de leurs intérêts de classe. C'est que nous n'avons pas su, dans ces organismes de défense ouvrière, allier l'impérieux intérêt immédiat au noble idéal d'affranchissement intégral des travailleurs et, par conséquent, de l'humanité toute entière. »

diversité des tempéraments et ne point perdre de vue que l'ouvrier anglais n'a pas derrière lui le passé d'efforts révolutionnaires de l'ouvrier français. D'ailleurs, pourquoi ne réussirait-on pas par la propagande à maintenir l'esprit d'émancipation en éveil dans les syndicats nombreux? Les révolutionnaires qui redoutent l'embourgeoisement de ces derniers n'auront qu'à y jouer leur rôle d'entraîneurs révolutionnaires, et s'ils s'y prennent bien, ils peuvent être assurés du succès. (1)

Faut-il accorder aux syndicats le droit de posséder, avec toutes ses conséquences? C'est une question sur laquelle on a déjà beaucoup discuté. Parce que Millerand et les socialistes indépendants y sont favorables, beaucoup de groupes de l'unité socialiste s'en sont déclarés adversaires. Vaillant redoute, dit-on, que la faculté de posséder ne modifie très profondément les tendances des syndicats, qui, pénétrés de l'esprit « propriétaire », c'est-à-dire bourgeois et conservateur, ne s'occuperont plus que de leurs petits intérêts personnels.

---

(1) V. Renard, *Humanité*, 4 juillet 1907. « D'aucuns prétendent que ces systèmes de mutualité dans les syndicats, que nos camarades belges appellent avec juste raison : *syndicats à bases multiples*, émoussent l'esprit de lutte et enlèvent ainsi leur raison d'être aux syndicats. Je l'ai aussi longtemps supposé, mais je me suis aperçu que cela constituait une erreur. Par l'attrait des avantages quotidiens que les ouvriers obtiennent ainsi, ils viennent dans les syndicats au lieu d'aller s'annihiler dans les sociétés de secours mutuels, de soi-disant prévoyance; et, dans les moments de lutte économique, au lieu de se trouver dans les rangs des jaunes, ils combattent à côté des vaillants, d'autant plus efficacement qu'en apportant nombreux leurs cotisations pour bénéficier des avantages divers, ils ont aussi contribué à grossir le trésor de guerre et ils font front à l'ennemi. »

Il faut vraiment n'avoir qu'une confiance bien limitée dans les convictions syndicales et socialistes des ouvriers français ou tenir pour bien superficiels leurs désirs de mieux-être matériel et moral, pour estimer que les minimes avantages fournis par quelques institutions de solidarité ou que l'amour de la propriété collective pourront énerver en eux tout désir d'émancipation !

III. — *De l'opportunité et de la fréquence des grèves*

Voilà deux points qui exigent un examen particulièrement attentif. Les grèves sont plus fréquentes normalement chez certaines industries que chez d'autres. Le bâtiment est l'industrie où les grèves sont le plus fréquentes; dans le seul mois d'avril 1907, il y eut 55 grèves de cette industrie en France. L'industrie textile en compta 42 au cours du même mois. La moyenne des grèves dans les autres corporations est généralement moindre de moitié.

Comment de si nombreuses grèves sont-elles entreprises ? Quels motifs sérieux engagent les militants à déterminer des crises aussi fréquentes ? Le citoyen V. Renard, secrétaire de la fédération du textile, à qui j'ai emprunté les chiffres ci-dessus, répond à ces questions dans *l'Humanité* du 17 juin 1907 :

Dans le textile, on fait la grève vaille que vaille, au petit bonheur, sans se soucier au préalable de la situation du marché, sans savoir si les magasins ne regorgent pas de produits manufacturés et, partant, sans se préoccuper si la cessation du travail ne fera pas momentanément plutôt

l'affaire des employeurs que celle des ouvriers. Le plus souvent, les grévistes ne sont pas des syndiqués, ils n'ont pas de caisse de résistance, pas de revendications nettement établies, définitivement arrêtées, mais une récente iniquité a fait déborder le vase qui était plein ; on est las d'en endurer, on abandonne le travail dans un moment de colère, on jette le manche après la cognée. Bast! Il y a assez longtemps que cela dure : on nommera un comité de grève qui établira des revendications et puis on fera des listes de souscription et on s'adressera à l'opinion publique.

La grève, dans ces conditions, n'est plus une action méthodique ; elle n'est qu'un mouvement de colère, de protestation, de révolte...

A quoi attribuer ce regrettable état de choses, sinon au défaut, à l'insuffisance de l'organisation, en général, de la classe ouvrière et des ouvriers de l'industrie textile, en particulier ?

Dans l'industrie textile, sur 850.000 travailleurs, dont plus de 400.000 femmes et enfants, il n'y a guère plus de 30.000 ouvriers qui soient syndiqués et fédérés...

Il faudrait cependant que cela prenne une autre tournure. Sans doute, on ne peut, d'un seul coup, réagir contre cette funeste tendance, mais petit à petit, il faudrait que les organiques fassent comprendre aux autres que la grève ainsi pratiquée ne peut amener que désespoirs et désillusions. Et chaque fois qu'un mouvement aussi inconsistant, aussi chaotique est à l'horizon, ils devraient déclarer aux non-syndiqués que leur premier devoir et leur intérêt sont d'adhérer au syndicat et, en les imitant, d'être à même de choisir le moment où le syndicat, l'union locale, la fédération jugeront la lutte propice et susceptible de saisir l'adversaire à son point vulnérable.

Les revendications seront ainsi d'avance élaborées, les pourparlers engagés et, en cas d'impossibilité de régler à l'amiable les causes du différend, alors ce sera la lutte, mais la lutte voulue par les employeurs, la lutte soutenue et dirigée par les organisations syndicales, fédérales et confédérales seules capables de la mener à bien.

Partout où les revendications sont nettement établies, où l'action de grève s'étaye sur une organisation sérieuse, les ouvriers obtiennent des résultats. Les 2.000 grévistes de Werwicq-Halluin, pendant plus de quatre mois, se sont appuyés sur un syndicat de 1.200 membres, ainsi que sur les fédérations textiles belges et françaises; aussi viennent-ils de rentrer victorieux avec une augmentation de 2 francs à 2 francs 50 par semaine et des conditions de travail meilleures; de même les rubaniers de Comines, les tisseurs et fileurs de Lavelanet, les tisseurs à la main du Cambrésis, les tisseurs en soie du sud-est qui, à Lyon, à Voiron, à Moirans, surent établir leurs revendications ainsi qu'un barême des prix de façon, ont obtenu de sensibles augmentations. A Lyon, les tisseurs viennent d'obtenir de faire la semaine anglaise de 55 heures pendant la belle saison, du 1er mai au 1er octobre; c'est un pas de fait vers la journée de huit heures.

Les preuves sont là, indéniables !

Pour réussir et éviter une foule de grèves épuisantes et débilitantes pour tous, il faut autre chose que des squelettes de syndicats, il faut de l'organisation et de la méthode, l'entente au préalable des syndiqués avec leur syndicat et que ceux-ci agissent de même avec leur fédération.

En dehors de cela, il ne peut y avoir qu'agitations vaines, efforts stériles, souffrances inutilement endurées et nuls moyens d'arriver à quoi que ce soit de fécond, d'utile et de durable.

Cet article de Renard méritait d'être cité : il contient des documents fournis par un militant syndicaliste et socialiste qui est à même d'apprécier avec exactitude et sans littérature les défauts d'une méthode, ou plutôt les dangers d'une absence de méthode.

Le P. S., en même temps qu'il usera de toute occasion pour engager les citoyens à entrer dans les syndicats de leur spécialité, mettra ses adhérents en garde contre les grèves « épuisantes et débilitantes » dont

parle Renard et qui si fréquemment se déclarent pour des motifs sans portée. Il faut qu'il dise — par la bouche des militants — que de telles grèves brusquement et légèrement déclarées sont nuisibles; il faut qu'il s'élève, au sein des conseils syndicaux, contre la déclaration des grèves qui lui paraissent insuffisamment préparées ou, pour d'autres motifs, vouées à l'insuccès. Et par cette action modératrice, les socialistes rendront un service inappréciable au mouvement syndical dont ils contribueront à maintenir le prestige et l'efficacité réelle.

CHAPITRE IX

La Représentation Proportionnelle

Ce qui précède s'applique déjà pour une large part à l'action des socialistes dans la C. G. T.; s'ils se répandent en masse dans leurs organisations professionnelles respectives, s'ils suivent tous une même direction syndicale, ils modifieront tout naturellement l'esprit de la C. G. T. Dans les conseils des fédérations, leur action doit être très énergique et très soutenue, car c'est là que se livrent les batailles les plus passionnées, et c'est là aussi que les échecs ont les plus graves conséquences.

Il est un point très important qui doit pour le moment attirer spécialement l'attention et l'activité des socialistes dans la C. G. T., c'est la question de la Représentation Proportionnelle dans les congrès corporatifs. Ici il ne saurait y avoir de désaccord et tous les socialistes, quelles que soient leurs nuances, doivent marcher pour la R. P., ou si l'on préfère pour une représentation aussi exacte que possible des syndiqués dans les votes émis par leurs délégués aux congrès. On sait que jusqu'ici ces votes ont été émis avec une déconcertante inexactitude : le nombre de voix auquel ont droit les divers syndicats n'est pas proportionnel à leur importance numérique. Or, ce mode vicieux de re-

présentation, les dirigeants actuels de la C. G. T. font tout ce qu'ils peuvent pour le maintenir, car eux et leur parti en profitent. Les socialistes doivent donc s'employer avec ardeur à obtenir cette réforme de simple équité. Comprendrait-on d'ailleurs que, réclamant la R. P. dans les élections politiques, le P. S. n'en exigeât pas l'application dans les questions syndicales et qu'il se déclarât solidaire de cette minorité syndicaliste qui veut conserver abusivement la direction de la C. G. T. ?

Pouget et Guérard ont récemment, dans l'*Humanité*, discuté à nouveau la question, déjà très longuement traitée au congrès de Bourges.

Voici les principaux passages de ces deux articles :

Et d'abord,

dit Pouget dans l'*Humanité* du 27 mai 1907,

il s'agit de ne pas confondre R. P. au point de vue politique et R. P. au point de vue économique. On sait que, pour les élections politiques, la R. P. vise, par un système spécial de calcul des votes, de permettre à un certain nombre d'électeurs, non représentés par le vote unitaire, d'avoir des représentants.

Au point de vue économique, la R. P. ne se présente pas sous cet aspect. Ceux qui la préconisent voudraient simplement ceci : dans un Congrès corporatif ou Comité confédéral, un délégué aura un nombre de voix croissant avec le chiffre des cotisants de son organisation... En cela seul consiste la R. P. syndicale ! Et pour montrer, par un exemple, l'inconstance de ce mode de votation, il suffit d'indiquer que si, dans un groupement de 10.000 membres, il s'en trouvait 6.000 contre 4.000 pour donner un mandat précis au délégué, celui-ci voterait, dans le Congrès ou au Comité confédéral, au nom du bloc des 10.000, malgré que 4.000 aient été d'un avis contraire.

Rien n'empêcherait d'appliquer réellement la représentation proportionnelle des opinions dans l'élection des délégués de chaque organisation au congrès, ainsi que cela s'est fait, par exemple, pour la France, au congrès socialiste de Stuttgart. Sur 20 voix, il y en avait 11 attribuées à la majorité, et 9 à la minorité. Il ne serait pas difficile de trouver un mode de représentation aussi proportionnelle pour les délégués aux congrès corporatifs. Si jusqu'ici les partisans de la R. P aux assises de la C. G. T. n'ont pas demandé l'application de la R. P. dans l'élection des délégués, il est facile de réparer leur omission, de compléter ainsi leur projet. Et l'objection de Pouget tombera.

Ceci observé, analysons le mécanisme du fonctionnement de la C. G. T., exposé qui suffira à démontrer sa supériorité sur le système baptisé à tort « représentation proportionnelle ».

La Confédération est un organisme à trois paliers : syndicats, fédérations, confédération.

A la base, il y a le syndicat, au sein duquel l'unité de groupement est le syndiqué ; tous les syndiqués s'équivalent, qu'ils soient grands ou petits, forts ou faibles.

Au second palier, il y a la fédération corporative, au sein de laquelle l'unité de groupement est le syndicat ; ici encore, tous les syndicats s'équivalent, qu'ils soient grands ou petits, forts ou faibles.

Au troisième palier, il y a le comité confédéral, et, ici, l'unité de groupement est la fédération, et toutes s'équivalent, quelle que soit leur force particulière.

S'il est indiscutable que le syndiqué est l'unité du groupement syndical et que tous les syndiqués s'équivalent, il n'en est pas de même des syndicats à l'égard des fédérations. Il n'est pas exact que tous les syndicats compris dans une fédération s'équivalent, puisqu'au

contraire ils ont des effectifs divers, groupent un pourcentage variable d'ouvriers suivant les localités, et ont par conséquent une valeur syndicale différente. C'est donc dans l'élection aux conseils fédéraux que la R. P. doit être d'abord appliquée : ici la mise en pratique est facile, puisqu'il s'agit de groupements *de même espèce*, aisément comparables entre eux : on tiendra compte dans l'attribution des voix à chaque syndicat du nombre des syndiqués et du rapport entre le nombre des syndiqués et le total des ouvriers de la même spécialité dans la localité.

La situation doit être la même pour les fédérations, à l'égard de la Confédération. Toutes ne doivent pas s'équivaloir, puisqu'elles sont d'inégale importance comme nombre et comme pourcentage d'ouvriers syndiqués.

Dans un tel amalgame, l'unité sociale est successivement le syndiqué, le syndicat, la fédération, les uns et les autres ayant, dans le même plan et comparativement, même valeur. Vouloir, au troisième palier, établir un système de votation qui prétendrait tenir compte de la force numérique des fédérations serait fausser l'équilibre de tout cet organisme fédératif. En effet, de suite surgiraient les difficultés. La Fédération des allumettiers, par exemple, qui compte 1.500 membres, groupe 90 o/o des travailleurs de la corporation; à côté d'elle, la Fédération des ardoisiers, avec 6.000 cotisants, ne groupe probablement pas 40 o/o de l'effectif corporatif; ne peut-il pas paraître illogique qu'une Fédération qui groupe 40 o/o de syndiqués ait voix plus prépondérante que celle qui en groupe 90 o/o ? Qui plus est, demain, quand les travailleurs de la terre, qui sont déjà passablement nombreux à la Confédération, y seront venus en foules considérables, sera-t-il logique qu'ils aient voix prépondérante, sous prétexte que leur nombre dépassera l'effectif de toutes les Fédérations d'industrie réunies?

Il serait assurément peu logique de n'appliquer qu'au troisième palier le système de la R. P. Aussi ai-je indiqué précédemment où devait à mon sens commencer logiquement l'application de la R. P.

La question du rapport entre le nombre des syndiqués et le total des ouvriers de la corporation doit assurément être prise en considération. Pour y donner une sanction pratique, il n'y a qu'à tenir compte dans l'attribution du nombre des voix à chaque fédération du rapport approximatif entre les syndiqués et le total des ouvriers. C'est une convention à débattre au plus juste : on peut dire par exemple que cette proportionnalité sera représentée par un coefficient fixé arbitrairement d'un commun accord :

Pour les syndicats groupant jusqu'à 20 o/o du total des ouvriers : coefficient 1 ; jusqu'à 50 o/o : coefficient 2 ; jusqu'à 75 o/o : coefficient 3 ; jusqu'à 100 o/o : coefficient 4. c'est-à-dire que dans le cas cité par Pouget les voix des 1.500 syndiqués allumettiers (90 o/o) équivaudront à 1.500 × 4 = 6.000, tandis que celles des 6.000 ardoisiers (40 o/o) équivaudront à 6.000 × 2 = 12.000. Ainsi un ouvrier allumettier en raison de la haute proportion de syndiqués dans son industrie vaut deux fois plus, au point de vue des votes confédéraux, qu'un ardoisier, dont le syndicat englobe une moindre proportion d'ouvriers de cette industrie. Mais serait-il équitable que, poussant plus loin l'équivalence, 1.500 ouvriers allumettiers, dont le recrutement syndical est sans doute plus facile que celui des ardoisiers, en raison de la centralisation et de l'étatisation de cette industrie, aient dans les discussions le même poids que 6.000 ardoisiers ? Évidemment non, car les 6.000 ardoisiers

peuvent avoir beaucoup plus de mérite syndical à grouper 40 o/o des ouvriers de leur corporation que les allumettiers à en grouper 90 o/o de la leur.

Ce sont là assurément des estimations très délicates; nul ne peut prétendre à l'exactitude absolue, mais il est cependant de grandes lignes générales sur lesquelles il est possible, avec un peu de bonne volonté, de se mettre d'accord.

Pouget soulève enfin dans ce paragraphe une question d'avenir des plus graves pour la C. G. T. Le jour où les travailleurs de la terre adhéreront en masse à la confédération, le développement et l'orientation de celle-ci subiront sans doute de sérieuses modifications. Qui sait même si son existence comme organisme central et directeur de la classe ouvrière n'en sera pas menacée? Les divisions de tendances dans les syndicats d'ouvriers d'industries sont dès maintenant assez profondes pour qu'une grande partie des organisations corporatives s'émancipent résolument de la dépendance confédérale, et tout en faisant partie de la C. G. T. ne suivent en aucune manière les conseils généraux de son comité directeur. Il est vraisemblable que, lorsque les travailleurs de la terre seront entrés à la C. G. T., ils ne suivront pas plus fidèlement que certains ouvriers d'industrie les directions du comité confédéral, si elles ne sont pas conformes à leurs intérêts ou à leurs propres tendances. La C. G. T. devra renoncer alors, sous peine de dislocation, à être autre chose qu'un vaste groupement administratif de tous les travailleurs de France dont les situations, les tempéraments, les intérêts et les aspirations seront si divers, qu'une action commune et réellement coordonnée, sauf dans des conditions tout

à fait particulières, — presque exceptionnelles, — sera matériellement impossible.

Les anarchistes sont opposés à l'augmentation numérique des syndicats : ils s'en défient. De même doivent-ils craindre de voir la C. G. T. englober un trop grand nombre d'organisations.

Ceci observé, voyons — et ce toujours par des exemples — s'il est exact que l'élément « réformiste » soit, comme le prétendent certains, étouffé.

C'est au Congrès de Bourges, en 1904, que se discuta à fond la question de la R. P. et que se précisa l'orientation révolutionnaire de la Confédération. A ce Congrès, la Fédération du Livre, qui paie pour 10.000 adhérents, avait 125 mandats, soit une voix par 80 syndiqués. Le Syndicat national des chemins de fer avait 46 mandats, soit une voix par 280 syndiqués. Du côté révolutionnaire, la Fédération des allumettiers avait 6 mandats, soit une voix par 250 syndiqués; la Fédération des ardoisiers avait 5 mandats, soit, pour ses 6.000 adhérents, une voix par 1.200; la Fédération de la Marine, qui paie pour 12.000 adhérents, avait 5 mandats, soit un par 2.000 syndiqués.

Il est inutile d'insister davantage. La valeur de ces chiffres s'affirme par leur propre énoncé. Il est donc inexact de prétendre qu'il y ait oppression de prétendues majorités réformistes, par une prétendue minorité révolutionnaire.

Cette argumentation est manifestement insuffisante: Pouget nous cite quelques syndicats réformistes qui ont un délégué pour un nombre d'adhérents moindre que chez certains syndicats révolutionnaires : est-ce une raison suffisante pour estimer que ce soit là une règle invariable et que, à nombre égal d'adhérents, toutes les organisations réformistes soient représentées par un plus grand nombre de délégués que toutes les organisations révolutionnaires. D'ailleurs ces documents

cités par Pouget se retournent contre lui; il est inacceptable qu'une organisation ait droit à un délégué pour 2.000 syndiqués tandis qu'une autre aura droit à un délégué pour 80 syndiqués. Pouget peut-il encore défendre comme excellent un mode de représentation qui résolument contrarie toute équité.

Il croit peut-être s'en tirer à bon compte, à la fin de son article, par les lignes suivantes :

Un mode de votation vaut par ses résultats. Le mode qu'a fait sien la Confédération, d'une souplesse infinie, permet aux syndicats de manifester leur orientation par les congrès et, aux Fédérations, de sanctionner — ou de condamner — les indications des congrès par l'orientation qu'elles donnent au Comité confédéral.

A ce mode loyal et franc qui établit, à tous les paliers de l'organisme syndical, l'équilibre et l'égalité entre tous les éléments, que veut-on substituer?

Un système qui, à une organisation riche ou ayant besoin de bluffer, permettrait de déloyales pratiques. Ce système a d'ailleurs quelques rares applications, et les résultats en sont pitoyables. Pour exemple, il suffit de citer la Fédération des mineurs : les mouvements désordonnés et incohérents dont cette corporation pâtit depuis plusieurs années sont la conséquence de la R. P. qui est pratiquée chez elle, et permet à des politiciens sans scrupules de faire la loi dans l'organisation fédérale.

Exécution par trop sommaire. Donc, s'il existe chez les mineurs des mouvements désordonnés et incohérents — lisez de profondes divisions et de déplorables rivalités — c'est la conséquence de la R. P. « qui permet à des politiciens sans scrupules de faire la loi dans l'organisation fédérale »? Pouget veut nous en imposer.

Mais la cause de ces troubles est connue de tous : elle tient aux efforts considérables qu'ont fait les libertaires

du Pas-de-Calais et d'ailleurs pour déloger les socialistes qui sont à la tête de certains syndicats puissants. C'est une lutte de tendances politiques et syndicales. Et le mode de représentation dans les congrès n'y est pour rien.

Aux chiffres présentés par Pouget, Guérard, secrétaire général du syndicat des chemins de fer, ancien secrétaire de la C. G. T., en oppose d'autres. *Humanité,* 31 mai 1907 :

« Inutile d'insister davantage », dit Pouget. Il faut, au contraire, poursuivre la démonstration jusqu'au bout et l'on arrivera à cette constatation évidente que la majorité peut être obtenue, dans un Congrès, par les représentants de la minorité.

Au Congrès d'Amiens, où 200.000 syndiqués environ étaient représentés, certains syndicats disposaient *d'une voix par 31 membres,* alors que d'autres avaient également *une voix par 3.000 adhérents.* Les tonneliers, les brossiers, l'alimentation, la maçonnerie, le bâtiment, les cuirs et peaux, comptant ensemble 13.850 adhérents, disposaient de 206 voix, alors que les syndicats des ardoisiers et ceux de la marine, avec 18.000 membres, n'avaient, en tout et pour tout, que 10 voix. Au même Congrès, une minorité de 45.000 syndiqués sur 200.000 disposait d'un nombre de voix suffisant pour atteindre la majorité dans les votes.

Pour connaître les tendances du prolétariat, on est obligé de se livrer à un calcul compliqué, qui donnerait d'autant moins de garantie que les votes, dans les Congrès, sont encore faussés par l'inconvénient grave de la représentation indirecte. Un délégué peut représenter jusqu'à dix syndicats qu'il ne connaît pas toujours, dont les tendances peuvent être différentes, et dont les pouvoirs lui ont été remis le plus souvent sans mandat. Il votera donc pour tous suivant ses préférences particulières.

Et puis, par une singulière anomalie, les membres du Comité confédéral ont le droit, dont ils usent dans les Congrès, de représenter des syndicats et de participer ainsi aux votes sur leur propre gestion.

Enfin, il faut le dire aussi, dans nos Congrès, les délégués oublient bien vite qu'ils sont les représentants, les mandataires de leurs syndicats; ils expriment bien plus leur opinion personnelle qu'ils ne traduisent celle de leurs mandants. Subissant malgré eux l'influence ambiante, exaltés par des affirmations audacieuses qui correspondent à leurs sentiments intimes, ils ont, pour la plupart, le souci de ne pas paraître moins révolutionnaires que leurs camarades et, peut-être aussi, la crainte de voir accoler à l'organisation qu'ils représentent une étiquette insuffisamment écarlate, en raison de la manie de classification qu'ont certains syndicalistes. Cela les entraîne bien souvent à outrepasser leur mandat et à engager leur organisation dans une voie qu'elle ne suivrait pas.

Raisonnablement, peut-on, dans ces conditions, soutenir que les Congrès donnent des indications précises dont l'organisme central peut s'inspirer utilement ?

La Confédération, constituée à une époque où les syndicats étaient, pour le plus grand nombre, à l'état embryonnaire, où les fédérations existaient peu ou pas, doit-elle se figer dans un système immuable ?...

Pour agir avec certitude, il faut avoir la connaissance exacte de l'orientation ouvrière, avec l'indication aussi précise que possible du nombre de volontés exprimées dans un sens ou dans l'autre.

Il est donc indispensable, à mon avis, de substituer, dans les Congrès comme au Comité confédéral, au vote par unité syndicale, le « vote proportionnel » au nombre des adhérents de chaque groupement. C'est la méthode adoptée par les organisations ouvrières des pays voisins et que beaucoup de syndicats français pratiquent déjà.

Il y aura lieu aussi de limiter, pour chaque délégué, le nombre des mandats et de rechercher un autre mode d'élection du Comité confédéral, pour placer celui-ci sous le

contrôle direct et la sanction efficace de l'ensemble des groupements ouvriers.

La question est assurément complexe, je ne me le dissimule pas. Est-ce une raison pour ne pas l'étudier et la résoudre ?

Les Congrès confédéraux donnent l'impression trompeuse que la révolution est proche et qu'elle ne nécessite plus qu'un geste facile. A quoi bon nous illusionner nous-mêmes à ce point ?

Pour les divers motifs qui précèdent, le P. S. doit être partisan de la Représentation Proportionnelle et donner un sérieux effort pour la faire appliquer dans tous les congrès corporatifs.

Les préoccupations d'ordre politique qui pendant tout le dix-neuvième siècle ont surtout occupé l'attention et l'activité du prolétariat sont pour le moment placées au second plan. Le mouvement ouvrier dominé par l'idée syndicale affirme de plus en plus son caractère plus particulièrement économique. Les conquêtes politiques qu'a faites le Prolétariat, le suffrage universel en particulier, dont la plupart des prolétariats étrangers font encore l'objet de leurs plus ardents efforts, ne lui apparaissent plus avec la vertu émancipatrice qu'il leur attribua pendant le siècle dernier. Le doute, l'indifférence ou même l'hostilité à l'égard du parlementarisme, sont très répandus dans les milieux ouvriers : ainsi s'explique comment cette désaffection parlementaire, accompagnée de convictions syndicalistes, a pu pénétrer jusque dans le P. S. : un groupe important de ce dernier marche en parfait accord avec la C. G. T. Mais tout ce mouvement de préoccupations économiques et syndicalistes est beaucoup plus idéologique que pratique. La plupart des socialistes qui ont engagé le parti dans la voie syndicaliste, l'ont fait en théoriciens, plus ou moins circonspects, plus ou moins précis : beaucoup l'ont fait en simples journalistes qu'une idée attire et qui se laissent entraîner par elle : ils ont proclamé les avantages théoriques de l'action directe ou de la grève

générale qui sont devenues parmi nous des expressions courantes dont on se sert sans en connaître le sens exact ni la portée pratique. Et ils ont négligé d'étudier ou de préparer la réalisation effective de ce syndicalisme, qui est loin de se réduire, comme ils le disent, à deux ou trois concepts simples. Les questions qui se posent chaque jour aux militants n'ont que de lointains rapports avec l'antipatriotisme ou la grève générale révolutionnaire. Les efforts pour l'élévation des salaires, pour l'application des lois ouvrières, pour la diminution du chômage, voilà autant de problèmes pratiques et immédiats qui nécessitent l'activité des militants syndiqués. Et cependant, l'importance prise dans l'esprit de beaucoup de syndicalistes par les idées générales est si exagérée qu'il semble que chez beaucoup d'entre eux il ne reste que peu de temps ou d'énergie disponibles pour l'examen et la réalisation des questions quotidiennes. Or, pour répondre aux besoins actuels du prolétariat, et pour jouer dans son évolution un rôle capital, le syndicalisme doit être pratique, se préoccuper de l'action d'aujourd'hui, des résultats positifs : s'il continue à errer dans les domaines de la théorie, il perdra rapidement aux yeux des ouvriers le prestige dont il jouit aujourd'hui. Il aura le sort de tous les verbalismes qui l'ont précédé. Beaucoup d'entre nous n'ont-ils pas le sentiment qu'un temps précieux a été perdu par ceux qui nous ont devancés dans la propagande socialiste en des discussions trop longues et trop fréquentes sur des idées générales, dont la solution théorique ne devait nullement contribuer au progrès social ?

Gardons-nous donc de laisser le socialisme se diriger

vers une nouvelle idéologie ; prenons ce que le syndicalisme a de réalisable et cherchons à le mettre en pratique. Il y a déjà parmi les socialistes qui se disent syndicalistes un trop grand nombre de gens qui ont perdu de vue ce côté économique, positif du syndicalisme. Le vrai syndicaliste, à leurs yeux, doit être un grève-généraliste convaincu, un partisan résolu de l'action directe ou un antipatriote intransigeant. L'adhésion platonique à des formules vagues suffit pour eux à caractériser « l'ouvrier conscient ». La puissance du syndicat par le nombre de ses membres et les hautes cotisations, son fonds de réserve de grève, ses institutions de solidarité, tout cela n'est, pensent-ils, que secondaire ; c'est ainsi que j'ai assisté dans des sections du parti à des discussions sans fin sur les théories du syndicalisme entre membres de syndicats minuscules qui en temps de grève en étaient réduits à se serrer le ventre et à implorer l'aide des autres corporations. (1)

Ce syndicalisme de mots constitue un réel danger pour le P. S., car d'une part il ne pourrait aboutir à rien de sérieux dans le domaine des faits, puisqu'il est surtout verbal, et d'ailleurs son insuccès constituerait pour l'idée socialiste, avec laquelle on le confond de plus en plus, une retentissante « faillite ».

Il importe donc, on ne saurait trop le répéter, de diriger le socialisme vers un syndicalisme positif, car c'est le seul qui puisse développer ses forces. C'est ce

(1) « Il faut nous acheminer à la suppression définitive des listes de souscription pour les grèves, qui sont le signe le plus manifeste de la faiblesse de l'organisation syndicale en France. »
Le Réveil des Mécaniciens, Septembre 1907.

syndicalisme dont le P. S. doit se constituer le soutien principal en dirigeant tous ses adhérents, dans une même tactique, vers les actions concentrées qui sont la condition nécessaire de tout progrès social.

*
* *

L'unification du P. S. doit faciliter dans une large mesure l'établissement d'un programme syndical et d'une tactique syndicale communes à tous les socialistes.

Ce qui a permis aux anarchistes de s'introduire à la C. G. T., c'est précisément la division des groupes socialistes qui avaient des conceptions syndicales opposées.

Si les socialistes sont maintenant unis, c'est qu'ils ont, ou qu'ils sont disposés à avoir des programmes communs sur les principales questions qui les divisaient naguère. Et la question syndicale, qui a pris une si grande importance parmi les problèmes ouvriers contemporains, doit être l'objet de toutes leurs préoccupations.

Si les efforts sincères des anciennes fractions socialistes pour s'entendre sur le programme syndical du socialisme ne devaient pas aboutir, chacun restant sur ses anciennes positions, ce serait assurément la preuve que l'unité socialiste, au lieu de contribuer à accroître la force de pénétration du parti, l'affaiblirait au contraire en paralysant l'action sincère.

J'espère avoir répondu assez clairement à la question que Renaudel posait dans *le Socialiste* du 29 septembre à la suite d'un article de Marius André paru dans le numéro précédent.

Pratiquement,

écrivait-il,

à quoi pouvons-nous aboutir?

Marius André nous dit : « Agir dans l'organisation syndicale d'abord pour que ses cadres se remplissent de troupes toujours plus compactes, ensuite pour que ces troupes soient de plus en plus pénétrées de l'enthousiasme et de l'esprit de sacrifice inspiré par l'idéal socialiste. »

Très bien, nous sommes d'accord, et j'imagine qu'on ne nous fait pas l'injure de supposer que nous ne voulons ni du recrutement, ni de l'éducation syndicales. Mais André ne nous dit pas du tout *comment* dans son esprit il établira les rapports *étroits* avec les organismes syndicaux.

C'est par la pénétration de l'esprit socialiste dans les organisations syndicales. Il n'est pas possible d'établir des rapports plus étroits. Pas de traité, pas de convention! Nous n'avons d'autorisation à demander à personne. Nous entrons dans les syndicats en masse et nous y agissons conformément au programme syndicaliste de notre parti.

Des rapports, nous en voulons nous aussi,

continue Renaudel,

mais pour le moment, la marche des choses nous suffit. *Nous trouvons que tout va bien, que nous avons servi la cause des bons rapports en maintenant la tribune syndicale sous sa forme à* l'Humanité, que par exemple le Congrès de la métallurgie l'a servie de son côté, sans subordination ni défiance, quand, sur cette même question, il a approuvé les actes du citoyen Latapie.

Nous trouvons qu'entre la Confédération et le Parti, bien des malentendus s'atténuèrent. Nous trouvons que nous agissons au mieux, « sans compromettre la nécessaire unité du mouvement syndical ». Cette partie de la résolution de Stuttgart ne nous apparait pas seulement comme une clause

de style. Nous y pourrons, d'ailleurs, revenir. Mais, dès maintenant, ce qui s'est passé au Congrès de la métallurgie, touchant les rapports des syndicats et du Parti, nous paraît très significatif. Non, nous ne laisserons pas compromettre la nécessaire unité du mouvement syndical.

Assurément, nous tous qui croyons à la grande valeur du mouvement syndicaliste, nous verrions avec douleur se former ces syndicats « particuliers » dont on parla au congrès libertaire d'Amsterdam tenu en août dernier. Le tableau du syndicalisme français que nous traçait mélodramatiquement Niel dans *l'Humanité* du 26 septembre nous alarme tous : la C. G. T. divisée en trois tronçons socialiste, anarchiste et syndicaliste neutre, (1) les forces ouvrières si péniblement unies, de nouveau divisées par des passions politiques, quel recul, quel affaiblissement!

Mais supposez que nous n'agissions pas, que même nous trouvions comme Renaudel que tout va bien. Qu'arrivera-t-il ? Nous verrons s'accentuer le mouvement qui entraîne les syndiqués hors de l'orbite du socialisme, dans la dépendance de l'anarchisme.

Assurément, quand Renaudel nous parle de l'unité syndicale, il n'entend pas l'unité syndicale dirigée par

(1) Les syndicalistes neutres, — qu'il ne faut pas confondre avec les syndicalistes aparlementaires genre Pouget — sont sans doute assez proches des syndicalistes à tendances socialistes. Lorsque le moment sera venu, nous leur demanderons s'ils adoptent notre programme qui, étant par excellence un programme d'action économique — et pas du tout politique, — doit se rapprocher du leur. Le camarade Niel, qui est un des principaux militants de ce syndicalisme était, il est vrai, à Bourges, un ardent detracteur de la R. P. Et il a, je crois, des sympathies libertaires. Mais il s'est déclaré partisan des lois ouvrières, des retraites ouvrières en particulier. Il y a donc une entente possible avec ce groupe, à condition naturellement que le syndicalisme à tendances socialistes, s'abstienne absolument de toute propagande politique.

les anarchistes. Il aimerait mieux de forts syndicats socialistes indépendants qu'une unité syndicale exclusivement anarchiste.

Ah ! Je sais bien qu'il est ridicule de parler toujours du danger anarchiste. Aux yeux de certains militants, c'est une manière de pression un peu déloyale destinée à modérer les ardeurs socialistes par la crainte d'un mot. Renaudel s'impatiente à entendre toujours ce mot dans la bouche des guesdistes :

« J'en suis au regret, s'écrie-t-il; nous ne laisserons pas dire qu'on est anarchiste parce qu'on est un partisan de la grève générale ou parce qu'on est antimilitariste. » C'est bien entendu. Mais les anarchistes qui sont à la tête de la C. G. T. et des syndicats sont grève-généralistes et antimilitaristes à leur manière, qui n'est pas celle de Renaudel ou la mienne : la propagande qu'ils font pour la grève générale ou l'antimilitarisme, ce n'est pas celle que Renaudel ou moi voudrions qu'on fît dans les syndicats : c'est la leur. Renaudel et les grève-généralistes socialistes ne sont pas à la C. G. T. pour y appliquer leurs idées socialistes. Il est donc exact de dire, quoi qu'en pense Renaudel, que l'action directe, la grève générale, l'antimilitarisme propagés par le Comité confédéral sont bien des théories anarchistes, puisque ce sont des anarchistes qui les prêchent. C'est de toute évidence.

Ce n'est pas à Renaudel qu'il faut rappeler qu'il y a mille manières d'être ou de se dire partisan de la grève générale ou de l'antimilitarisme. Et précisément la similitude des termes employés par socialistes et anarchistes facilite la confusion et constitue un réel danger pour le socialisme. Voilà un ouvrier socialiste, partisan

de la grève générale, qui adhère à un syndicat dirigé par un comité libertaire. Il entendra employer à son syndicat des mots qui lui sont familiers, il applaudira à l'éloge fait par des anarchistes de la grève générale ou de l'action directe ; et insensiblement, il passera du socialisme à l'anarchisme. Quelle connaissance critique de ces questions il lui faudrait avoir pour s'arrêter à temps et pour dire : « Ici je m'arrête, car je vais franchir les limites de mon parti. » Ce dernier ne lui ayant jamais dit jusqu'où il entendait aller, comment l'ouvrier, dont je parle, saurait-il discerner où finit le socialisme, où commence l'anarchisme ?

*
* *

La condition indispensable pour réaliser ce programme est naturellement que les socialistes acquièrent la force numérique et morale qu'ils n'ont pas encore dans bien des syndicats. Le parti a déjà indiqué dans ses articles organiques qu'il recommandait à tous les socialistes d'adhérer au syndicat de leur corporation. Mais cette adhésion serait dangereuse si elle avait pour simple conséquence de grossir les troupes prolétariennes que mèneront au combat des anarchistes ou des antiparlementaires. Il faut que les adhérents socialistes des syndicats y suivent une politique socialiste.

Actuellement, il y a dans bien des syndicats des socialistes qui réprouvent telles ou telles tactiques proposées par les anarchistes, mais, soit qu'ils n'aient pas en tête tous les arguments à faire valoir en faveur de leur conception, soit qu'ils n'osent pas s'élever contre une proposition d'apparence « révolutionnaire »

par crainte d'être taxés de modérantisme, ils se taisent et laissent adopter des décisions qu'ils condamnent. Eh bien! on peut espérer qu'avec l'appui du parti dont ils connaîtront la pensée directrice et qui leur fournira des arguments, les socialistes sauront reprendre dans les syndicats la première place en ne redoutant pas de dire franchement ce qu'ils pensent des propositions de surenchère et de les critiquer avec la vivacité désirable.

*
* *

La question qui se pose aujourd'hui est celle-ci : l'esprit anarchiste dominera-t-il l'esprit socialiste dans l'évolution syndicale? C'est sous cette forme générale qu'elle se présente à nous. Les anarchistes font tout ce qu'ils peuvent pour pénétrer de leurs idées les organisations syndicales : c'est par eux que l'antipatriotisme, la grève générale, l'antiparlementarisme, l'idée que le syndicat suffira entièrement à l'émancipation ouvrière, c'est par eux que toutes ces idées ont été introduites dans les syndicats : ils ont fait ainsi une propagande d'ordre nettement politique, destinée à déterminer parmi les ouvriers syndiqués des adhésions nombreuses au mouvement libertaire.

Griffuelhes aura beau dire que la C. G. T. n'a jamais fait de déclaration officiellement libertaire ou anarchiste, le fait n'en restera pas moins indiscutable que les anarchistes cherchent ouvertement à étendre chaque jour leur influence déjà très appréciable dans toutes les organisations syndicales.

Ceux qui comme Niel (1) regrettent que socialistes et anarchistes cherchent à influencer le mouvement syndicaliste, sont assurément animés d'excellentes intentions; ils voudraient que les choses n'en soient pas où elles en sont, que les situations ne soient pas ce qu'elles sont. Mais quelle solution pratique peuvent avoir ces regrets? Voit-on les Pouget, les Griffuelhes, les Latapie, les Merrheim quittant les postes où ils sont parvenus par des efforts soutenus? Ce serait de leur part un geste désintéressé, mais ceux d'entre eux qui sont sincères ne pourraient pas abandonner la lutte sans se considérer comme traîtres à leurs idées et à leur parti.

Puis donc que ces militants ne quitteront pas volontairement les postes qu'ils occupent, les laisserons-nous faire de l'action syndicale une dépendance de l'action anarchiste?

Vaillant, Lagardelle, Renaudel, Jaurès aussi, répondent « oui ». Ils proclament, — ce qui est manifestement erroné, — que les rapports entre la C. G. T. et le P. S. sont pleinement satisfaisants. Et ils refusent d'intervenir dans le mouvement syndical. Cette attitude s'explique chez les premiers par une sympathie très accentuée pour la méthode syndicaliste qui constitue à leurs yeux la méthode ouvrière de l'avenir; — n'a-t-elle pas pour origine chez le député de Carmaux la conviction qu'il pourra par d'apparentes concessions se rendre progressivement maître de ce mouvement syndicaliste si chaotique, mais qui porte en lui tant d'éléments de vie et dans lequel le socialisme pourra

(1) *Humanité*, 26 septembre 1907.

puiser des forces nouvelles? Mais ne serait-ce pas exposer le socialisme à de réels dangers que de jouer ainsi au plus fin avec des démagogues auxquels vont pour le moment les sympathies irraisonnées de tant de prolétaires?

D'ailleurs, les guesdistes qui recommandent l'union entre les syndicats et le parti ne tiennent aucun compte de la composition actuelle des syndicats : on l'a dit et redit : à quoi sert de recommander l'union entre deux parties si l'une d'elles n'en veut pas?

Pour ne pas se laisser évincer définitivement de la direction des syndicats, il est indispensable que les socialistes y pénètrent en masse pour y contrebalancer par le nombre et par la valeur les syndicalistes anarchistes ou anarchisants.

Ils doivent aussi et surtout avoir une politique syndicale à opposer à la politique des anarchistes et selon laquelle s'ordonneront et agiront tous les socialistes syndiqués.

ÉTIENNE BUISSON

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour douze cents exemplaires de ce troisième cahier et pour douze exemplaires sur whatman le mardi 29 octobre 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers *syndiqués*

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2080

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse: on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement: on recevra en retour les seize cahiers parus de cette huitième série.

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement: on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 : les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus : pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on peut encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 2

ÉTIENNE BUISSON. — **le Parti Socialiste et les Syndicats** 5

Depuis quelques années 7

CHAPITRE PREMIER. — Syndicalisme révolutionnaire et Syndicalisme réformiste 9

CHAPITRE II. — Le Parti Socialiste et le Mouvement Syndical 25

CHAPITRE III. — Avant Nancy 48

CHAPITRE IV. — Le Congrès de Nancy (août 1907). 57

CHAPITRE V. — Le Congrès international de Stuttgart 69

CHAPITRE VI. — Le programme syndical du Parti socialiste 77

CHAPITRE VII. — Le programme syndicaliste révolutionnaire et le P. S. 83

CHAPITRE VIII. — La Tactique syndicale 91

I. — *De la neutralité politique des syndicats* . 92
II. — *De l'importance numérique des syndicats* 94
III. — *De l'opportunité et de la fréquence des grèves* 99

CHAPITRE IX. — La Représentation Proportionnelle 103

Les préoccupations d'ordre politique 114

Pour savoir ce que sont 126

Nos Cahiers sont édités 128

Table de ce cahier 132

Dans leurs huit premières séries, années 1900-1907, nos cahiers ont publié notamment :

IV-11. — ÉDOUARD BERTH. — **La politique anticléricale et le socialisme**..... un franc

I-2. — *la préparation du congrès socialiste national*..... douze francs

I-3. — *la préparation du congrès socialiste national*..... douze francs

I-4. — *la préparation du congrès socialiste national*..... huit francs

I-7. — *la dernière préparation et la tenue du congrès socialiste national*..... neuf francs

II-16. — Compte rendu sténographique non officiel de la version française du cinquième **congrès socialiste international** tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900..... trois francs cinquante

V-16. — **le congrès de Dresde**, *septembre 1903*, édition Gaston Raphaël..... quatre francs

III-6. — JEAN HUGUES. — **la Grève**, *trois actes*.. un franc

III-4. — JEAN JAURÈS. — **Études socialistes**..... trois francs cinquante

II-4. — HUBERT LAGARDELLE. — **les Intellectuels devant le socialisme**..... ..... huit francs

II-13. — GEORGES SOREL. — *quelques mots sur Proudhon*.. un franc

III-3. — GEORGES SOREL. — **de l'Église et de l'État**..... un franc

III-8. — GEORGES SOREL. — *Jean Coste*..... deux francs

III-14. — GEORGES SOREL. — *Socialismes nationaux*. un franc

VIII-16. — GEORGES SOREL. — **les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes**..... deux francs

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; troisième cahier de la neuvième série; un cahier jaune de 132 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

AP
20
C15
sér.9
no 1-3

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY